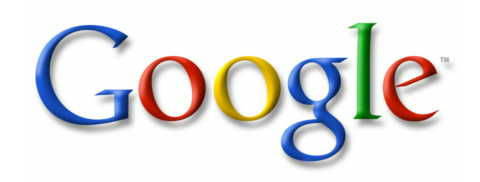

Google


SE TAIRE
FAIRE



HISTOIRE
DES REVOLUTIONS D'ESPAGNE,

DEPUIS la destruction de l'Empire des Goths, jusqu'à l'entiére & parfaite rëünion des Royaumes de Castille & d'Arragon en une seule Monarchie.

Par le P. JOSEPH D'ORLEANS *de la Compagnie de* JESUS, *revûë, continuée & publiée par les PP.* ROUILLE' *&* BRUMOY, *de la même Compagnie.*

TOME QUATRIE'ME.

Nouvelle Edition.



A PARIS,
Chez ROLLIN Fils, Quay des Augustins, à Saint Athanase & au Palmier.

M. DCC. XXXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

SOMMAIRE

DU SEPTIÉME LIVRE.

NAissance d'Elisabeth de Castille, connuë dans la suite sous le nom de la Reine Isabelle. Naissance de Ferdinand d'Arragon, qui par son mariage avec Isabelle réünit dans la suite les Royaumes de Castille & d'Arragon, de Valence, de Sicile, & de Sardaigne. Digression contre Varillas au sujet de ces deux naissances. Caractére du Prince de Viane fils aîné du Roi de Navarre. Son éloge, & ses malheurs. Les guerres civiles dont il fut l'occasion en Navarre. Education, mariage, & débauches de Don Henry Prince des Asturies, surnommé l'Impuissant, & depuis Roi de Castille. Intrigues de Pacheco favori de ce Prince. Maladie & mort de Jean II. Roi de Castille. Regne de Henry l'Impuissant. Troubles & révolutions en Castille

ſous le miniſtére de Pacheco. Expédition contre les Maures de Grenade. Divorce de Henry & de Blanche de Navarre. Son mariage avec Jeanne Infante de Portugal. Nouvelle expédition contre les Maures. Profuſions du Roi à l'égard de ſes favoris. Debauches de la Cour. Scandaleuſes privautés de la Reine avec Bertrand de la Cuéva. Suite des guerres civiles de Navarre, & des malheurs de Don Carlos Prince de Viane. Conſpiration des Grands de Caſtille contre leur Souverain. La Navarre eſt en feu au ſujet du Prince de Viane, & ſe déclare hautement contre le Roi d'Arragon ſon pere en faveur de ce Prince. Maladie & mort tragique de Don Carlos. Son teſtament en faveur de Blanche ſa ſœur. Révolte en Catalogne. Soumiſſion forcée des Catalans, & Paix artificieuſe de l'Arragon avec la Caſtille. Courage héroïque, captivité, malheurs & mort tragique de l'Infante Blanche à qui Don Carlos avoit tranſmis ſes droits ſur la Couronne de Navarre. Cette mort réveille l'animoſité des partis dans la Navarre.

SOMMAIRE
DU HUITIE'ME LIVRE.

Guerre entre la Castille & la Navarre. Grossesse de la Reine de Castille. Négotiation & conclusion de la Paix entre les deux Royaumes. Mollesse & nonchalance de Henry dans le Gouvernement de l'Etat. La conduite de la Reine & ses privautés avec la Cuéva autorisent les bruits qui couroient à la honte du Roi de Castille. Elle accouche d'une fille qui fut nommée Jeanne. Cérémonies de son Baptême. Réjoüissances publiques, & précautions du Roi pour faire reconnoître Jeanne par les Grands du Royaume comme héritiere de Castille. Fausse couche de la Reine. Continuation des troubles de Catalogne. Courage & dextérité de la Reine d'Arragon pour s'opposer aux efforts des mécontents, & pour les rappeller à la soumission. Les Rois de France & de Castille prennent parti dans cette guerre, le premier pour

le Roi d'Arragon, le second pour les Catalans rebelles, qui lui déférent le titre de Souverain de Catalogne. Négotiation & ratification de la paix entre le Roi de Castille & la Catalogne d'une part, & le Roi d'Arragon de l'autre, par la médiation de Loüis XI. Roi de France. Révolte des Grands de Castille contre leur Souverain. La faveur de Bertrand de la Cuéva auprès du Roi & de la Reine sont le prétexte de la révolte. Henry & son Ministre s'assûrent par un Traité de l'appui du Roi de Portugal contre les ligues domestiques. Confédération formée contre le Gouvernement. Honteux asservissement de Henry aux Loix qu'il plaît aux Confédérés de lui imposer. Traité de Paix qui dégrade la majesté Royale, & qui met le comble au déshonneur de Henry. Les Catalans persistent dans leur révolte contre le Roi d'Arragon. Ils déférent le titre de Souverain de Catalogne à Don Pédre de Portugal. Ce Prince accepte l'offre que lui en font les Députés de la Province. Précautions sages que prend le Roi d'Arragon pour

réduire les Rebelles. Le Prince Don Pédre après plusieurs alternatives de bons & de mauvais succès meurt auprès de Barcelone. Conjectures sur cette mort. Le Duc de Calabre prend parti pour les Catalans contre le Roi d'Arragon. Avantages remportés par ce Prince. La mort arrête le Duc au milieu de ses victoires. Prise de Barcelone par le Roi d'Arragon, & soumission forcée des Rebelles après dix ans d'une guerre cruelle. Suite des Révolutions qui arrivérent en Castille sous le Regne de Henry, jusqu'au mariage de Ferdinand Prince d'Arragon, & d'Isabelle sœur de Henry, reconnuë pour héritiére du Thrône de Castille à l'exclusion de Jeanne.



HISTOIRE
DES REVOLUTIONS
D'ESPAGNE.

LIVRE SEPTIÉME.

JE commencerai ce ſeptiême Livre par une époque célébre dans l'Hiſtoire d'Eſpagne: C'eſt la naiſſance d'Elizabeth Princeſſe de Caſtille, ſi connuë dans la ſuite ſous le nom de la Reine Iſabelle: Elle fut le premier fruit du mariage que le Connêtable avoit fait d'Elizabeth de Portugal avec le Roy Don Jean, lorſque ce Prince eût perdu Marie d'Arragon ſa premiére femme. Aprês quelques années de ſtérilité la Reine devint groſſe, & au mois d'Avril de l'année mil quatre cens cinquante-un, elle accoucha à Madrigal d'une Princeſſe à qui l'on donna le nom de ſa mere. Cette même année l'Amirante Henriquez, qui avoit eu la permiſ-

AN. DE J.C. 1451. & ſuiv.

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

sion de revenir en Castille, osa enlever la Reine de Navarre sa fille, qu'on gardoit à vûë depuis la bataille d'Olmédo, & la conduisit en Arragon; le Roi de Navarre sur la nouvelle qu'il en reçût partit sans tarder de Sarragoce, & vint jusqu'à Calatajud au-devant de la Reine son Epouse. Ils passérent quelques jours ensemble dans une maison de plaisance, qui étoit située à quatre lieuës de cette Ville. La Reine y devint enceinte, & le dixiême de Mars de l'année suivante mil quatre cens cinquante-deux entre deux & trois heures aprês midi, elle mit au monde l'Infant Ferdinand d'Arragon, qui par son mariage avec Isabelle réünit les Couronnes de Castille, d'Arragon, de Valence, de Sicile & de Sardaigne.

Je rapproche exprês les dattes de cette double naissance, telles qu'on les trouvera dans tous les Historiens Arragonnois & Castillans, à la réserve de Garibai qui fait naître Ferdinand une année plus tard; & j'ai crû devoir faire cette recherche pour découvrir la mauvaise foi d'un Historien Moderne, qui voulant à toute force décrier Isabelle, ne se contente pas de lui faire mettre en œuvre les plus grands crimes pour contenter son ambition; mais veut encore lui donner le ridicule d'avoir recherché pour époux

Varillas, Histoire de Loüis XI. liv. viij.

un Prince dont elle auroit pû être la mere. « Le Roi de Castille, dit cet Ecri- An. de J. C. 1451. & suiv.
„ vain en parlant d'Henri IV. surnommé
„ l'impuissant, avoit une sœur appellée
„ Isabelle âgée de trente-deux ans passés
„ sans avoir été mariée. Sa beauté qui
„ n'avoit été que mediocre, & commen-
„ çoit à se passer, étoit tellement obscur-
„ cie par l'éclat de la Reine de Castille
„ sa belle-sœur & de l'Infante Jeanne sa
„ niéce, qu'elle n'osoit presque paroître
„ à la Cour..... L'Infante Isabelle, ajoû-
„ te-t'il, avoit deux fois l'âge du Prince
„ Ferdinand; & néanmoins elle offrit de
„ l'épouser.... & elle l'épousa sans dis-
„ pense, quoiqu'ils fussent proches pa-
„ rens. „ Une erreur de quatorze ans dans un fait si voisin de nos jours rend fort suspectes la critique, & les découvertes anecdotes de l'Auteur: car non-seulement il est certain qu'Isabelle nâquit en mil quatre cens cinquante un, & Ferdinand pour le plus tard en mil quatre cens cinquante-trois (suivant Garibai;) mais encore qu'ils furent mariés en mil quatre cens soixante & neuf, & qu'ainsi Isabelle n'avoit alors que dix-huit ans, & que Ferdinand en avoit au moins seize.

Cette convenance d'âge put bien dês-lors faire regarder l'Infant Don Ferdinand, & l'Infante Isabelle comme des-

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

tinés l'un à l'autre ; mais il n'y avoit guéres d'apparence qu'en s'unissant par les liens du mariage, ils uniroient les deux puissances de Castille & d'Arragon : car outre le Prince des Asturies qui devoit succéder, & qui succéda à son pere ; le Roi de Castille qui étoit encore dans la force de l'âge, & la jeune Reine son épouse promettoient des héritiers qui appuyeroient le Trône : Aussi bien-tôt après la naissance d'Isabelle, la Reine devint grosse & accoucha d'un Prince qui fut nommé Alphonse. Et du côté de l'Arragon le Roi à la vérité n'avoit d'enfans que le bâtard Ferdinand, que sa naissance excluoit de la succession aux Etats d'Espagne ; mais le Roi de Navarre qui recüeillit ce bel héritage avoit eu de sa premiére femme un Prince & deux Princesses. L'aînée des deux Princesses étoit mariée au Prince des Asturies : La seconde au Comte de Foix : Le Prince de Viane leur frére étoit à la fleur de l'âge ; & par sa beauté autant que par ses grandes qualités, il faisoit les délices de la Navarre & l'espérance de l'Arragon. Il falloit donc, pour que Ferdinand & Isabelle devinssent maîtres des deux Royaumes, que sans compter les Rois de Castille, d'Arragon & de Navarre, trois jeunes Princes mourussent sans postérité,

ou que leur postérité s'ils en avoient, fût excluë du Trône: & c'est ce qui arriva par un concours d'événements que la bizarrerie du sort aidée des passions humaines, disposa à cette fin beaucoup plus sûrement que la politique la plus entreprenante & la plus raffinée n'auroit pû le faire. AN. DE J. C. 1451. & suiv.

Je vais commencer par exposer les malheurs de Charles Prince de Viane, & pour remonter à leur source, je reprends la succession des Rois de Navarre au tems de Charles II. Ce Prince surnommé le Mauvais trop connu en France par la tyrannie qu'il y exerça pendant la prison du Roi Jean en Angleterre, eut pour successeur Charles III. surnommé le Noble, qui fut le dernier Prince de la Maison d'Evreux, parce qu'il ne laissa point d'enfans mâles, & que son frére le Comte de Mortain n'eut point de postérité. Charles le Noble avoit épousé Eléonore de Castille, qui aprês lui avoir donné plusieurs Infantes, se sépara de lui par antipathie & s'enfuit en Castille. Elle revint à la vérité au bout de huit ans; elle eut même un Prince qui fut reconnu héritier de la Couronne dans les Etats assemblés pour cette cérémonie à Pampelune le vingt-huitiéme de Novembre de l'année mil trois cens quatre-vingt-dix-huit; mais ce Prince &

An. de J. C. 1451. & suiv.

un autre qui le suivit étant morts en bas âge, la succession regarda les Infantes; l'aînée fut mariée à Archambaud Comte de Foix, & parce qu'elle mourut avant son pere sans laisser d'enfans, elle transmit ses espérances & ses droits à Blanche sa cadette. Blanche avoit d'abord épousé, comme nous l'avons vû, Don Martin Roi de Sicile & héritier du Royaume d'Arragon. Aprês la mort de ce Prince, sa beauté qui faisoit bruit dans l'Europe, soûtenuë d'ailleurs par la qualité d'héritiére d'un Royaume, tourna vers elle les regards & les vœux de plusieurs Souverains. Don Jean d'Arragon que son pere avoit envoyé en Sicile avant que la Reine en partît pour revenir en Espagne, eut assez d'adresse & de bonheur pour obtenir la préférence; par son mariage & par la mort du Roi son beau-pere la Couronne de Navarre passa de la Maison d'Evreux dans la Maison d'Arragon-Castille: mais au lieu qu'elle auroit dû s'y perpétuer sur la tête du Prince de Viane son fils; qui auroit réüni dans sa personne l'Arragon & la Navarre, elle fut encore transférée dans une famille étrangére, par la mort prématurée que les persécutions de sa marâtre & l'aveugle prévention de son pere causérent à ce Prince.

La Reine Blanche étoit morte dês l'année mil quatre cens quarante-deux, quelque tems avant la derniére guerre des Princes en Castille. Don Carlos Prince de Viane son fils unique, quoiqu'il fût en âge de regner par lui-même, ne disputa point à son pere la possession d'une Couronne qui lui appartenoit en propre du chef de sa mere : Le Roi de son côté plein de confiance en son fils, ne craignit pas de lui laisser le Gouvernement de l'Etat avec une autorité absoluë, pendant qu'il administroit l'Arragon, & qu'il faisoit la guerre en Castille. Cette déférence mutuelle qui faisoit la gloire des deux Princes, & le bonheur de leurs sujets fut un peu altérée par le second mariage, que le Roi veuf contracta avec Dogna Henriquez fille de l'Amirante. La qualité de belle-mere parut d'autant plus odieuse au Prince de Viane, qu'elle fut accompagnée du titre de Reine qui sembloit ne pouvoir être attribué à la nouvelle épouse, parce que le Roi Don Jean n'étoit tout au plus qu'usufruitier, & nullement propriétaire de la Navarre.

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

Tous les Historiens Espagnols avant Mariana, & Mariana lui-même entraîné par le torrent, ont supposé comme un fait incontestable que Don Jean avoit

An. de J. C. 1451. & ſuiv.

un droit de ſurvivance à la Couronne, en vertu d'un article de ſon contrat de mariage avec Blanche de Navarre, dans lequel il étoit ſtipulé que ſi Blanche décédoit la prémiére, Don Jean demeureroit en poſſeſſion du Royaume ſa vie durant, ſoit qu'ils euſſent des enfans, ſoit qu'ils n'en euſſent pas. Ohienart eſt le premier Ecrivain qui ait oſé contredire expreſſémen[illegible] fait ſi généralement atteſté. Cet Auteur dans un excellent Livre intitulé, *la Notice des deux Navarres* renvoye ceux qui auroient quelque doute ſur ce point, aux Archives de Pampelune & de Pau, où ils trouveront le contrat de mariage en queſtion, dans lequel il n'eſt fait aucune mention d'uſufruit ni de ſurvivance. Le témoignage de cet habile Critique m'avoit au moins fait ſuſpendre mon jugement; mais la nouvelle Hiſtoire de Navarre compoſée en Eſpagnol par le Pere Aléſon de la Compagnie de Jeſus, montre évidemment que Mariana & les Hiſtoriens antérieurs ſe ſont trompés. L'Auteur ne ſe contente pas d'expoſer ſon ſentiment ſur les faits conteſtés; il l'appuye de preuves originales, ainſi en traitant du mariage de Don Jean, il rapporte les clauſes qui furent arrêtées entre ce Prince & le Roi Charles le Noble pour le réglement de la ſuc-

cession. Parmi les clauses qu'il nous donne d'aprês un manuscrit autentique qui se conserve dans le Château de Lerins, il s'en trouve une qui décide la question; je la transcris aprês l'avoir traduite littéralement & sans y rien changer. " Que si
„ la Reine Blanche meurt sans enfans,
„ l'Infant son époux abandonnera réelle-
„ ment & de fait la possession du Royau-
„ me qui ne lui appartenoit pas, & s'il y
„ a des enfans, l'aîné sera successeur im-
„ médiat à la Couronne, sans que son
„ pere y ait aucun droit, si ce n'est en ver-
„ tu de son mariage & tant qu'il du-
rera.

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

Aprês un engagement si solemnel & si peu équivoque, il n'y a pas d'apparence que dans la dispute qui s'éleva entre le Roi Don Jean & le Prince de Viane, le Roi ait prétendu se prévaloir contre le Prince de ses conventions matrimoniales, qui bien loin de lui donner la survivance, la lui ôtoient dans les termes les plus précis. Sur quel fondement se dispensa-t'il donc d'abandonner le Trône à son fils aprês la mort de la Reine? Je n'en vois point d'autre que le Testament de cette Princesse, où aprês avoir confirmé le droit immédiat du Prince à sa succession, elle l'exhorte à ne point prendre le titre de Roi, & la possession

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

du Royaume, que son pere ne lui ait auparavant donné *sa benediction, son agrément & son consentement.*

Ces expressions que le nouvel Historien de Navarre rapporte d'aprês le Testament original conservé à Pampelune, furent regardées par le Roi comme une disposition testamentaire, par laquelle la Reine son épouse lui donnoit l'usufruit de son Royaume. Le respect filial & la modération du Prince de Viane qui eut honte de demander la Couronne à son pere, y ajoûtérent un espéce de droit fondé sur la possession. Il n'en faut pas tant lorsqu'il s'agit d'abandonner ou de conserver un Trône, & il y a bien de l'apparence que Don Jean s'en tint à de si foibles raisons, ne voulant pas céder à de meilleures. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avant que de se remarier, il ne parut jamais avoir envie de remettre au Prince de Viane la Souveraineté qui lui étoit acquise par la mort de sa mere; & qu'aprês ses secondes nôces, il déclara hautement qu'il prétendoit la garder à titre d'usufruit.

Les Navarrois reçurent assés mal une déclaration à laquelle ils ne s'étoient pas attendus; il se trouva même des Jurisconsultes, les uns gagés par le ministére de Castille, qui cherchoit à allu-

mer le feu de la guerre civile chés son plus dangereux ennemi; les autres pour faire leur cour au jeune Prince, quelques-uns par le seul amour du droit & de l'équité, qui attaquérent les prétentions du Roi en faisant voir, 1°. Qu'une possession de la Couronne en survivance étoit nulle de droit, parce qu'elle étoit contraire à une loi fondamentale de l'Etat, qui établissoit la succession immédiate des enfans du propriétaire à l'exclusion de tous autres. 2°. Que les clauses soit matrimoniales, soit testamentaires qui regardoient la succession Royale ne pouvoient avoir de force, qu'autant qu'elles avoient été acceptées & jurées par les Etats du Royaume. 3°. Qu'en supposant même une clause soit matrimoniale, soit testamentaire, qui du consentement des Etats eût fait un privilége en faveur du Roi, le Roi étoit déchû de ce privilége par son second mariage, puisque suivant la Coûtume de Navarre, de deux personnes mariées le survivant Usufruitier joüit des biens de sa partie défunte par Usufruit tant qu'il demeure en viduité, & perd son droit dês qu'il se remarie. 4°. Enfin qu'une possession usurpée, ou tolérée ne peut jamais fonder un droit légitime.

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

De si fortes objections ne souffrent

An. de J. C. 1451. & suiv.

point de replique; il en parut cependant; & comme dans une mauvaise cause les Ecrivains ne se sauvent qu'en embarrassant la matiére, ou en surprenant le peuple par des mensonges hardis, ceux qui entreprirent de défendre le Roi, eurent recours aux subtilités & aux falsifications pour fonder ses prétentions, non-seulement sur le Testament de la Reine; mais encore sur le contrat de mariage; & comme dans la suite le parti vainqueur donna vogue à ces écrits, & eut soin de supprimer les autres, les Historiens eux-mêmes se sont laissés surprendre, en regardant comme piéces originales ce que l'intérêt & la passion avoit grossiérement altéré. Voilà, je pense, ce qu'on peut dire de mieux pour excuser les Auteurs Espagnols; j'ajoûterai que l'Histoire de Navarre avoit été très-négligée jusqu'aux Peres Moréto & Aléson, qui se sont appliqués de nos jours à la débroüiller & à la mettre en ordre. Quand on a lû leurs ouvrages, on est tenté de croire que Garibai en Espagne, & André Favin en France ont travaillé d'imagination sur la même matiére.

Les écrits qui avoient été faits en faveur du Prince Don Carlos furent accompagnés de sollicitations très-vives de la part de la Noblesse & des Seigneurs,

qui pressoient le Prince de s'asseoir sur un Trône qui n'appartenoit qu'à lui depuis la mort de la Reine Blanche sa mere, & encore depuis le second mariage que son pere avoit fait en Castille sans en rien communiquer aux Etats de Navarre. La Cour de Castille appuyoit sous main les instances des Navarrois, en promettant qu'elle soûtiendroit le Prince de Viane de toutes ses forces, lorsqu'il auroit pris possession de la Couronne; c'étoit là une tentation bien délicate pour un jeune Prince, qui regnoit depuis long-tems sur le cœur des peuples. Le Prince de Viane y résista par la seule bonté de son naturel.

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

Mais enfin le Roi le mit à une épreuve contre laquelle toute sa vertu ne tint pas. Les attraits de Dogna Henriquez donnérent à cette Princesse un empire absolu sur l'esprit de son mari. Peu contente du titre de Reine, elle voulut en exercer les droits & la puissance; & Don Jean séduit par un amour aveugle l'envoya en Navarre partager avec son fils l'autorité Souveraine.

Une disposition si peu dans l'ordre piqua vivement le Prince de Viane; cependant sa modération & son obéïssance l'auroient encore emporté sur le ressentiment de cette injure, si la Noblesse

An. de J. C. 1451. & suiv.

& les Villes qui lui étoient le plus attachées, n'avoient pas exigé de lui un éclat, en le menaçant de soûtenir par elles-mêmes la liberté du Royaume, s'il ne se déterminoit à se mettre au plûtôt à leur tête pour défendre ses droits héréditaires & personnels. En même-tems le Roi de Castille, le Prince des Asturies & le Connêtable Alvare de Lune, s'étoient approchés des Frontiéres de la Navarre avec une armée nombreuse pour appuyer ses prétentions, & pour l'engager par l'espérance du succês à des voyes de fait, & à une déclaration de guerre qu'ils sollicitoient depuis longtems. Don Carlos aprês avoir inutilement représenté au Roi son pere l'indécence & le danger de son entreprise, lui écrivoit enfin que jusqu'ici il avoit fait céder ses intérêts à la tendresse & au respect filial, mais qu'il ne croyoit pas devoir les sacrifier à l'ambition de sa marâtre; & sans attendre de réponse, il fit entrer les troupes Castillannes dans Pampelune, dans Olite, dans Aibar, & dans toutes les Places voisines de l'Arragon; de sorte que la Reine qui s'étoit hâtée de venir prendre possession de la Régence, fut obligée sur ces nouvelles de s'arrêter à l'entrée du Royaume, & de s'enfermer dans Estella où elle ne tarda pas à

être assiégée par le Roi de Castille accompagné du Prince des Asturies & du Connêtable.

An. de J. C. 1451. & suiv.

La révolution auroit été générale sans les jalousies & la mésintelligence des deux plus puissantes Maisons qui fussent alors en Navarre. Charles le Mauvais & Loüis Comte de Beaumont-le-Roger avoient eu chacun un bâtard ; celui du Roi qui fut nommé Don Leonel de Navarre, fut la tige des Marquis de Cortez Maréchaux de Navarre. Celui du Comte qu'on nomma Charles de Beaumont du nom de son pere, parce que ce Prince n'eut point d'enfans légitimes, fonda la Maison des Comtes de Lerins Connêtables de ce Royaume. Ces deux familles furent ennemies dês leur naissance, parce qu'elles s'enviérent l'une à l'autre leur faveur & leurs grands établissemens. L'animosité entre elles étoit plus vive que jamais dans le tems que le Prince de Viane déclara la guerre à son pere ; il n'y avoit donc pas d'apparence qu'elles se réünissent dans un même parti ; aussi se partagérent-elles entre le pere & le fils, & leur partage qui fut imité de la Noblesse & des Villes divisa les inclinations & les forces du Royaume. Le Maréchal Don Philippe de Navarre avoit pour le moins autant de penchant pour défendre la cause du

An. de J. C. 1451. & suiv. Prince, que le Connêtable Don Loüis de Beaumont. Mais parce que celui-ci se déclara le premier; Don Philippe prit le parti du Roi, & y entraîna tous ses amis & tous ses vassaux qui étoient en très-grand nombre. Les partisans du Prince furent appellés les Beaumontois du nom du Connêtable. Ceux du Roi furent célébres sous le nom de Grammontois, non pas que le Maréchal s'appellât de Grammont, comme quelques Historiens l'ont cru; mais parce qu'environ quinze ans auparavant les Seigneurs de Grammont, qui faisoient dês ce tems-là une famille illustre dans la basse Navarre avoient été Chefs de parti dans une guerre civile, comme les Marquis de Cortez le furent dans celle-ci.

Le Prince de Viane n'eût pas plûtôt fait sa déclaration de guerre, que le Maréchal envoya ordre à tous les Grammontois qui commandoient dans les Places de les munir, & de les défendre pour le Roi. Il assembla en même-tems un corps de troupes avec lequel il s'empara de la Principauté de Viane, & le Roi étant accouru avec quelques Compagnies de Gens d'armes, & quatre cens hommes d'élite tirés de la Bourgeoisie de Sarragoce, marcha droit à Estella pour tâcher de délivrer la Reine du dan-

ger & des allarmes où elle se trouvoit. Le siége étoit déja formé, & ç'eût été une imprudence d'attaquer les Castillans avec une poignée de Soldats ramassés à la hâte. Don Jean prit une résolution qui lui réüssit beaucoup mieux qu'il n'avoit osé l'espérer. Il donna ordre au Maréchal de demeurer avec ce qu'il avoit de Grammontois à portée du siége, & de fatiguer l'ennemi en le harcellant sans cesse, tandis qu'il iroit en Arragon hâter des secours suffisants pour être en état d'attaquer.

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

Ce Prince étoit naturellement plein de feu, dans cette occasion la colére & l'amour redoublérent son activité arrivée à Sarragoce le septiême de Septembre, il délivra sur le champ des Commissions au Gouverneur d'Arragon, au Grand-Justicier, & à quatre ou cinq autres Seigneurs pour assembler toutes les troupes de la Frontiére; il alla lui-même prendre les Garnisons des Villes plus éloignées, & la diligence fut si grande que dês le premier jour d'Octobre, il rentra en Navarre avec une armée moins redoutable par le nombre, que par l'expérience & la bravoure de ses vieux Soldats.

Le Prince de Viane n'avoit pas compté que le Roi dût si-tôt reparoître en campagne; il s'étoit même persuadé lorf-

An. de J. C. 1451. & suiv.

qu'il avoit appris son départ pour l'Arragon, que comme la saison étoit très-avancée, il n'avoit point d'autre dessein que de laisser les Castillans s'épuiser en vain au siége d'Estella, tandis qu'il se prépareroit à les attaquer au Printems avec des troupes fraîches & en bon état. Dans cette pensée, Don Carlos qui souffroit de la nécessité où il s'étoit vû réduit de faire la guerre à son pere, pria le Roi de Castille de ne pas pousser les choses plus loin. A sa priére le Roi, le Prince des Asturies, & le Connêtable levérent le siége de devant Estella, & se retirérent à Burgos. Le Prince de Viane se flatta qu'on lui sçauroit gré de cette attention pour la Reine sa belle-mere; mais il avoit affaire à un ennemi irréconciliable, qui oubliant qu'il étoit pere se livroit tout entier au ressentiment & à la vengeance. Le Roi de Navarre profita de la générosité de son fils pour l'accabler. Instruit à son entrée dans le Royaume de la levée du siége d'Estella & de la retraite des Castillans, il se donna bien de garde de congédier ses troupes; mais sur le champ il les conduisit à Aibar dont il fit le siége.

Comme cette Place étoit la clef de la Navarre du côté de l'Arragon, Don Carlos & les Beaumontois ne balancé-

tent pas à marcher à ſon ſecours. L'armée du pere & l'armée du fils ſe trouvérent donc bien-tôt en préſence, celle du fils plus nombreuſe, celle du pere plus aguerrie, toutes deux animées de cette haine de parti, qui rend la bravoure plus féroce & plus opiniâtre; le ſeul Prince de Viane marquoit ſur ſon viſage la violence qu'il ſe faiſoit dans une démarche ſi contraire à ſes inclinations, il la fit encore mieux ſentir par la facilité avec laquelle il écouta des propoſitions d'accommodement. AN. DE J. C. 1451. & ſuiv.

On étoit ſur le point d'en venir aux mains, lorſque de ſaints Religieux & de zélés Eccléſiaſtiques ſe jettérent à la traverſe, & paſſant d'un camp dans l'autre, repréſentérent aux deux Princes l'opprobre & l'horreur qui accompagneroient leur nom dans la poſtérité, s'ils remportoient une victoire qui fût teinte du ſang du pere ou du ſang du fils. Don Carlos ſe rendit le premier à des ſollicitations ſi conformes à ſes ſentimens; & pour fléchir ſon pere ſans abandonner ſes amis, il envoya demander la paix aux conditions ſuivantes.

I°. Que le Roi lui rendroit ſes bonnes graces, & lui donneroit ſa bénédiction.

II°. Que pour la conſervation & la

An. de J.C. 1451. & suiv. tranquillité du Royaume, il confirmeroit l'alliance & la paix que le Prince avoit arrêtée entre la Castille & la Navarre.

III°. Que le Roi accorderoit un pardon général à tous ceux qui avoient suivi le Prince, & qui le suivoient encore, quelque part qu'ils fussent, sans qu'aucun d'eux pût être arrêté sous prétexte de félonie, poursuivi, ni banni du Royaume.

IV°. Que le Roi s'engageroit par serment, à ne jamais faire sortir le Prince du Royaume contre sa volonté, encore moins à l'arrêter, & à ne lui ôter aucun des Officiers de sa Maison, pour lui en donner de nouveaux.

V°. Que dans l'absence du Roi, le Gouvernement du Royaume seroit absolument & en entier à la discretion du Prince; qui d'ailleurs pourroit en tout tems disposer de tout ce qui composoit sa Maison comme il jugeroit à propos.

VI°. Que dans l'espace de vingt jours, le Roi feroit remettre au Prince sa Principauté de Viane, avec les Villes & les Forteresses que le Roi son ayeul lui avoit données, sans y rien retrancher de leur Territoire & de leur Jurisdiction.

VII°. Que les revenus ordinaires & extraordinaires du Royaume seroient di-

visés en deux portions, dont le Roi en auroit une & le Prince une autre; & que les Charges, Fiefs, ou Bénéfices seroient restitués à ceux à qui ils avoient appartenus, pour les posséder de la même maniére, & sous les mêmes serments & hommages qu'ils les possédoient lorsque le Roi Don Jean & la Reine Blanche étoient montés sur le Trône.

An. de J. C. 1451. & suiv.

VIII°. Que dans l'espace de dix jours le Roi restituëroit ou feroit restituer & livrer à Don Loüis de Beaumont Connêtable, à Don Jean de Beaumont son frére, à Don Jean de Cardone, au Seigneur de Luz, & à tous les autres serviteurs du Prince, les Terres, Villes, Châteaux & revenus qui leur avoient été saisis depuis le commencement de la guerre.

IX°. Que les Castillans qui étoient venus au service du Prince, même les prisonniers, auroient la liberté de s'en retourner sains & sauves; & que tous les autres prisonniers de quelque Nation qu'ils fussent, Navarrois ou Arragonnois seroient rendus de part & d'autre sans rançon, & entiérement quittes des promesses ou traités qu'ils auroient faits pour obtenir leur liberté.

X°. Enfin le Prince demandoit quelques jours pour communiquer le Traité

An. de J.C. 1451. & suiv.

au Roi de Castille, parce qu'il s'étoit engagé par serment à ne signer aucun accommodement sans son agrément & sa participation.

Le Roi de Navarre après avoir entendu les propositions du Prince déclara ouvertement, qu'il n'accepteroit point la paix que son fils avoit fait avec la Castille, qu'il n'empêcheroit pas cependant qu'il ne demeurât en bonne intelligence avec le Roi & avec le Prince des Asturies, jusqu'à ce que le Roi d'Arragon son frére leur eût fait sçavoir ses intentions sur cet article.

Il ajoûta qu'il n'éxigeroit jamais que son fils sortît du Royaume, mais qu'il prétendoit être le maître des Places fortes comme il l'avoit été jusqu'ici ; que même en consentant dês à présent à la restitution de la Principauté de Viane & des autres terres que le Prince avoit euës du Roi son ayeul, & de la Reine Blanche sa mere, il prétendoit en garder les Châteaux & les Forteresses pendant l'espace d'un an.

A toutes les autres conditions il ne répondit autre chose, sinon qu'il convenoit au Prince de s'abandonner à sa disposition, & d'être bien persuadé qu'il ne feroit rien qui fût contraire au service de Dieu, au bien du Royaume, & aux

intérêts de son fils, qui lui seroient aussi chers que ses propres intérêts. An. de J.C. 1451. & suiv.

Quant au délai qu'on lui demandoit pour envoyer en Castille, le Roi le refusa, & fit sçavoir résolument au Prince, qu'il falloit ou s'accorder dans le jour ou se battre.

L'alternative étoit embarrassante; cependant Don Carlos persuadé qu'il devoit encore plus à son pere qu'à son allié, fit dire au Roi, qu'il étoit prêt à lui rendre obéïssance, pourvû qu'il lui donnât des sûretés pour lui & pour les siens, & que tous les prisonniers fussent mis en liberté, remettant tout le reste à sa justice & à sa bonne volonté. Le Roi ne put refuser des offres qui étoient une soumission de la part de son fils, plûtôt que les conditions d'un Traité réciproque. Ainsi la paix se conclut sur le champ en présence des deux armées rangées en bataille; & aprês que le Confesseur du Prince, qui avoit été le principal négotiateur de cet accommodement en eût écrit les articles, qui se réduisoient à la promesse que le Roi faisoit de ne rien entreprendre sur le Prince, & sur ceux qui l'avoient suivi ou aidé dans cette guerre, moyennant quoi le Prince lui rendroit obéïssance; Don Carlos s'avança vers le Roi, qui s'étoit un peu détaché du gros

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

de son armée, & le Confesseur s'étant mis entre eux, tenant d'une main le Traité & de l'autre une Relique de la vraie Croix, les fit jurer l'un & l'autre qu'ils garderoient fidélement ce qu'ils avoient promis. Ensuite suivant un usage de ces tems-là, aprês que le Roi eût réïtéré son serment entre les mains de Don Jean de Cardone Majordome du Prince, le bâtard d'Arragon son fils, Don Lopez de Urréa Vice-Roi de Sicile, & trois autres Seigneurs Arragonnois jurérent au nom de tout le Royaume l'observation du Traité, & que si le Roi de Navarre y contrevenoit, ils lui refuseroient des secours, & ils se départiroient de son obéïssance.

Jamais il n'y eut de paix concluë & confirmée d'une maniére plus solemnelle, & jamais il n'y eut de paix plûtôt rompuë; quelques heures aprês que le Roi & le Prince furent rentrés dans leur camp, la bataille se trouva engagée sans qu'on ait jamais pu sçavoir laquelle des deux armées attaqua l'autre; les Historiens Castillans, & Mariana lui-même par des égards flateurs pour la mémoire de Don Jean pere de Ferdinand le Catholique, en rejettent la faute sur le ressentiment impétueux du Prince de Viane; les Navarrois le disculpent, & certainement le

préjugé

préjugé eſt en faveur de ce Prince, qui avoit toûjours recherché avec empreſſement l'amitié de ſon pere, & qu'on n'accuſa jamais de fourberies & de mauvais artifices, au lieu que Don Jean n'eut jamais ſur cet article une réputation bien nette. Le nouvel Annaliſte de Navarre tâche d'excuſer l'un & l'autre, en ſuppoſant avec aſſez de vrai ſemblance, qu'un démêlé particulier de quelques-uns des Grammontois avec d'autres du parti contraire, fut comme une étincelle qui mit le feu dans des cœurs que la haine avoit depuis long-tems préparés. Les deux Chefs auroient pu prévoir & prévenir ce déſordre en mettant un intervalle de quelques lieuës entre les deux armées, pendant & encore plus, aprês les conférences. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que le pere & le fils en vinrent aux mains.

An. de J. C. 1451. & ſuiv.

L'avantage fut d'abord du côté du Prince; Jean de Beaumont frére du Connêtable qui commandoit ſon avant-garde chargea ſi vivement celle des Royaliſtes, qu'elle fut entiérement rompuë. Les fuyards communiquoient dêja le déſordre au Corps de bataille où le Roi combattoit en perſonne & couroit riſque d'être enveloppé, lorſqu'un nouveau *Cocles* soûtenant ſeul l'effort d'une troupe de vainqueurs, attira ſur lui l'attention

An. de J. C. 1451. & suiv. de ses compagnons, qui honteux de leur lâcheté se ralliérent & revinrent au combat. Ce brave s'appelloit Philippe Rébolédo, il fut depuis Gentilhomme de la Chambre de son Roi, & son fidéle compagnon dans toutes les guerres qu'il eut à soûtenir.

Les soldats du Prince Don Carlos sans expérience & sans discipline n'eurent qu'un premier feu difficile à essuyer, mais aisé à s'éteindre; ils pliérent dès qu'on revint sur eux en bon ordre, & ne sçachant pas se rallier comme leurs ennemis, ils furent bien-tôt mis dans une déroute entiére. Le Prince cependant suivi de la Cavalerie Auxiliaire de Castille avoit pénétré jusqu'au centre où le Roi se trouva dans un grand danger d'être pris, tandis que les Généraux remportoient ailleurs la victoire. Le bâtard Alphonse fut le premier qui s'en apperçut, & courant aussi-tôt au secours de son pere avec trente lances dont il se fit suivre, il prit en flanc l'escadron Castillan, qu'il rompit & qu'il mit en fuite à l'aide des nouvelles troupes qui lui survinrent. Don Carlos resta le dernier & presque seul sur le champ de bataille, combattant toûjours avec une valeur qui le fit admirer de ses ennemis & redouter de son pere : mais enfin entouré de toutes parts, & ne pou-

vant éviter la mort s'il s'obstinoit à une plus longue résistance, il se rendit au bâtard en lui jettant son épée & son gantelet. A ce signal le bâtard mit aussi-tôt pié à terre, alla embrasser la genoüillére du Prince, & le conduisit dans sa tente en attendant que le Roi lui fit sçavoir comment il vouloit en user avec lui. Il ne tarda pas à en être instruit par un ordre qui lui vint de conduire son prisonnier dans la Citadelle de Tafalla. Cet ordre & la rigueur du Roi qui refusa constamment de le voir, donnérent de grands soupçons au Prince, qu'on vouloit incessamment se défaire de lui par le poison; c'est pourquoi pendant les cinq ou six jours que le bâtard lui tint compagnie dans sa prison, il ne mangea de rien qu'il ne lui en eût fait faire l'essai auparavant.

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

Il est à propos de fixer ici le tems de cette bataille sur laquelle les Historiens sont fort peu d'accord, aussi-bien que sur quelques circonstances que j'ai omises, ne voulant pas donner des conjectures pour des réalités: Surita la place sur la fin de l'année mil quatre cents cinquante-un, & il est suivi du Pere Mariana Jésuite, & de plusieurs autres; Garibai la recule jusqu'en mil quatre cents cinquante-six, mais cet Auteur peu éxact est démenti par des Actes originaux qui sont

AN. DE J. C. 1451. & suiv.

mention de la prison du Prince de Viane & de sa liberté en mil quatre cents cinquante-trois. Il paroît que ce fut au sortir d'Estella, que la Reine Dogna Henriquez se sauvant en Arragon accoucha de l'Infant Ferdinand en route, & dans un Village, comme le témoignent les Auteurs qui ont écrit la vie de Ferdinand & d'Isabelle; cette réfléxion jointe à l'autorité du nouvel Annaliste de Navarre, me persuade que les préparatifs & les premiers essais de la guerre civile se firent dans l'année mil quatre cents cinquante-un, mais que sa plus grande chaleur & sa décision furent sur la fin de l'année suivante.

Aprês la victoire d'Aïbar le Roi fit deux fautes considerables : la premiére fut d'abandonner sur le champ la Navarre sans l'avoir pacifiée. Dês qu'il fut maître de la personne du Prince il sembla négliger tout le reste, & n'être pas fâché qu'un Etat qui appartenoit plus à son fils qu'à lui, se ruinât de lui-même par l'acharnement des deux factions à s'entredétruire. La seconde fut de traiter le Prince en ennemi & à la rigueur. Charles enfermé dans une étroite prison à Tafalla & ensuite à Monréy, toucha de compassion non-seulement ses fidéles Navarrois, mais encore les Peuples d'Arragon :

ils se souvinrent alors qu'un jour il devoit être leur Roi; & commençant à regarder la Reine comme une marâtre qui perſécutoit ſon beau-fils, ils sollicitérent ſa liberté d'abord en Suppliants; enſuite hauſſant le ton, ils forcérent Don Jean à leur accorder comme une juſtice ce qu'ils avoient demandé comme une grace. AN. DE J. C. 1452. & ſuiv.

Les Beaumontois avoient d'abord été conſternés de la priſon du Prince & de la priſe d'Aïbar. Pampelune, Olite, & les autres Villes qui s'étoient déclarées contre le Roi étoient diſpoſées à lui ouvrir leurs portes & à implorer ſa clémence. Sa retraite précipitée leur fit reprendre courage: n'ayant plus affaire qu'aux Grammontois, parce que les troupes d'Arragon s'étoient retirées avec le Roi, ils ſe tinrent d'abord ſur la défenſive, ils attaquérent enſuite, & ſoûtenus par les renforts qu'on eut ſoin de leur envoyer de Caſtille, ils reprirent bien-tôt Aïbar & tout ce qu'ils avoient perdu.

En même tems Don Gaſton de Foix Comte de Medina-Céli avoit ſurpris quelques Places en Arragon, & y faiſoit la guerre à feu & à ſang. Le Roi de Navarre ſe trouva donc bien-tôt dans un embarras extrême. Comme Roi de Navarre il falloit qu'il défendît cet Etat dont il n'avoit tenu qu'à lui de ſe rendre en-

AN. DE J. C. 1452. & suiv. tiérement le maître; comme héritier d'Arragon & Lieutenant Général du Royaume pendant l'absence de son frére, l'intérêt & l'honneur l'obligeoient à faire tête au Castillans pour empêcher leur invasion : l'une & l'autre guerre ne pouvoient se faire sans que l'Arragon lui fournît de grands secours d'hommes & d'argent, & il eut le chagrin de se les voir refuser.

Les Etats aprês lui avoir accordé à son retour de Navarre quelques subsides généraux, avoient nommé quarante personnes, dix Ecclésiastiques; dix *Ricos-hombres*, dix Gentils-hommes, & dix Députés des Communes pour former un Conseil fixe, qui veilleroit à la sûreté du Royaume. Ceux-ci de leur propre autorité & sans avoir rien concerté avec le Lieutenant Général, levérent des troupes & les envoyérent sur la frontiére pour s'opposer aux incursions du Comte de Medina-Céli : ils ne pouvoient empêcher le Roi de Navarre d'aller les commander, mais ils éxigérent un serment des Officiers & des soldats, par lequel ils s'engageoient à n'agir que contre les Castillans, & à ne donner aucune assistance à Don Jean contre la Navarre, & contre les intérêts du Prince Don Carlos son fils.

Don Jean s'étant rendu à l'armée apperçût dans les troupes un air de défiance & d'indocilité dont il apprit bien-tôt la cause; il écrivit sur le champ à la Jonte une lettre dans laquelle il se plaignoit amérement, qu'on le traitoit plus mal qu'on ne traiteroit un Etranger avec qui on auroit fait une alliance.. La Jonte lui députa sur sa lettre deux de ses Membres pour lui dire, qu'il devoit lui suffire que pour ses intérêts l'Arragon soûtînt depuis trente ans une guerre presque sans interruption avec la Castille; qu'ils étoient encore prêts à la soûtenir de toutes les forces du Royaume pour obtenir à la fin une paix honorable; mais qu'ils croyoient suivre les intentions du Roi & travailler au bien public, en éxigeant de lui qu'il pacifiât la Navarre, & qu'il rendît au Prince son fils la liberté & ses bonnes graces. En même-tems les Députés lui présentérent un projet d'accommodement entre lui & le Prince de Viane, qui avoit été minuté dans la Jonte, & sur lequel ils se firent fort d'avoir le consentement de Don Carlos.

AN. DE J. C. 1452. & suiv.

Suivant ce projet le Roi devoit tirer le Prince de sa prison de Monréy, & le faire venir à Sarragoce, où ils jureroient l'un & l'autre en présence des quarante, l'observation de ce qui suit;

AN. DE J.C. 1452. & suiv.

Que le Prince mettroit en ôtage entre les mains des Députés des Etats d'Arragon, Don Loüis & Don Charles de Beaumont, tous deux fils du Connêtable, avec neuf autres des principaux Seigneurs de son parti qui étoient nommés: qu'en même-temps le Roi remettroit aux mêmes Députés le Prince de Viane, & le Connêtable de Navarre, qui avoit aussi été pris à la bataille d'Aïbar; mais que le Prince seroit remis en liberté deux jours aprês sans attendre un nouvel ordre du Roi.

Que le Prince se rendroit aussi tôt en Navarre, où il seroit tenu de livrer dans l'espace de vingt jours au Roi, ou plûtôt aux Commissaires Arragonnois pour & au nom du Roi, Pampelune, Olite avec leurs Citadelles, & toutes les autres Places fortes qui étoient entre les mains des Beaumontois.

Que cela étant éxécuté, les ôtages seroient délivrés avec un sauf-conduit pour retourner en Navarre; mais que faute d'éxécution du précédent article dans le terme prescrit: le Connêtable, ses enfants, & les autres Seigneurs Navarrois seroient livrés au Roi qui en feroit ce qu'il jugeroit à propos.

Que le Roi de son côté réstituëroit au Prince la Principauté de Viane, & tous

les appanages qui lui avoient été donnés en propre par le Roi son aïeul, sauf les Châteaux & Citadelles, qui de part & d'autre recevroient garnison Arragonnoise, pour demeurer en sequestre jusqu'à ce que le Roi d'Arragon eût porté un jugement définitif sur les prétentions réciproques de son frére & de son neveu. An. de J. C. 1452. & suiv.

Qu'en attendant on feroit deux portions égales des revenus du Royaume, dont l'une appartiendroit au Roi, & l'autre au Prince.

Que le Roi & le Prince accorderoient un pardon mutuel à leurs ennemis, & que tous ceux qui avoient pris parti dans la guerre civile seroient rétablis de part & d'autre dans tous leurs droits & prétentions.

Le Roi pressé par les instances de la Jonte, & encore plus par les armes de Castille & des Beaumontois, qui peu à peu subjuguoient la Navarre & pénétroient dans l'Arragon, fit semblant d'accepter ces propositions; il alla même avec les Députés rendre une visite au Prince de Viane, qu'on avoit depuis peu transféré avec le Connêtable dans la Citadelle de Monréy; mais aprês avoir eu la parole & le serment de son fils, dont les procédés furent toûjours plus sincé-

An. de J. C. 1452. & suiv.

res que les siens, il incidenta sur tous les articles du Traité, il trouva défaites sur défaites pour se dispenser de le mettre en liberté; il demandoit tantot une chose & tantôt l'autre, & c'étoient toûjours celles sur lesquelles il jugeoit que Don Carlos se défendroit plus long-tems.

Pendant ce tems-là il traitoit en secret avec le Prince des Asturies, qui faisant céder sa haine à son ambition, ou plûtôt à l'ambition du Marquis de Villéna son favori, s'engageoit à lui soumettre le Royaume de Navarre, pourvû qu'il l'appuyât de toutes les forces de l'Arragon dans le projet qu'il avoit formé d'ôter à son pere le Gouvernement de la Castille, en lui laissant au plus le titre de Roi, dont il vouloit s'arroger toute l'autorité. Mais ce projet s'étant évanoüi par la fermeté qu'eut le Roi de Castille de faire mourir son Connêtable, dont la tyrannie servoit de prétexte à toutes les révoltes; & le Prince des Asturies ayant repris sa premiére animosité, le Roi de Navarre fut obligé de se rendre, non plus aux priéres, mais aux ménaces des Etats d'Arragon & de presque toutes les Villes de la Navarre.

On vit donc le Prince de Viane paroître un jour dans la salle des Etats à Sarragoce: son pere l'avoit tiré de prison,

mais il n'étoit guéres plus en liberté ; on le gardoit à vûë dans la Ville, d'où on ne lui permettoit pas de sortir ; & en même-tems les hauteurs de la Reine, l'indifférence du Roi, les mauvais traitements qu'il recevoit de l'un & de l'autre, la contrainte, les soupçons & les rapports lui firent de la Cour un séjour plus affreux que la plus étroite prison. Cependant on apportoit tous les jours de nouveaux délais à l'éxécution du Traité ; mais enfin les ôtages étant arrivés, & toutes les difficultés étant applanies par la facilité du Prince de Viane à tout accorder, pour se tirer d'une situation si violente, il eut la liberté de passer en Navarre où les troupes Arragonnoises devoient bien-tôt le suivre pour aller prendre possession des Places dont le sequestre leur devoit être confié.

AN. DE J. C. 1452. & suiv.

Mais le Prince ne fut pas plûtôt arrivé à Pampelune, que les Beaumontois soûtenus d'une armée de Castillans s'approchérent des frontiéres d'Arragon, obligérent les habitants du Païs à se déclarer pour eux, & fermérent tous les passages d'un Royaume à l'autre. Il ne paroît pas que Don Carlos fût sur cela d'intelligence avec eux ; les Historiens qui rapportent cette expédition, assûrent en même-tems que le Prince envoya un

AN. DE J. C. 1452. & suiv.

Ambaſſadeur à ſon arrivée aux Etats d'Arragon, pour traiter ſous leur médiation, d'un accord de bonne foi avec le Roi ſon pere; & d'ailleurs le Prince des Aſturies qui haïſſoit plus le Roi qu'il n'aimoit le Prince de Viane, ſouffloit de tous côtés le feu de la guerre civile, ſans ſe mettre en peine des paroles données, & du riſque qu'il faiſoit courir aux ôtages.

A en juger par l'ordre des Campagnes, & par les événemens qui ſe paſſérent depuis la bataille d'Aïbar juſqu'à la liberté du Prince de Viane, il paroît qu'elle ne lui fut entiérement renduë qu'au Printems de l'année mil quatre cent cinquante-quatre, qui ſuivant l'ancien uſage de commencer l'année à Pâques terminoit l'année précédente, & commençoit celle-ci. La négligence des Hiſtoriens Navarrois nous oblige à recourir aux combinaiſons & aux calculs, pour éviter une confuſion que le nouvel Annaliſte n'a pas encore aſſez évitée; c'eſt pour cette raiſon qu'au commencement de ce ſeptiême Livre je ſuis tout d'un coup remonté à l'année mil quatre cent cinquante-un, perſuadé qu'il falloit démêler en particulier ces deux ou trois années de l'Hiſtoire de Navarre, pour trouver un tems où cette Hiſtoire, celle de Caſtille,

& d'Arragon, pussent se lier ensemble, & marcher pour ainsi dire d'un pas égal, & c'est où je crois être parvenu par des recherches dont j'ai dû épargner le détail à mes Lecteurs.

AN. DE J. C. 1452. & suiv.

L'éxécution du Connêtable Alvare de Lune fit une révolution presque universelle dans toutes les Espagnes. Le Roi de Castille quoiqu'il ne fît que commencer alors à être le maître dans son Royaume, s'attira les attentions & l'estime de ses Peuples par un coup d'autorité dont on l'avoit crû incapable. Sa droiture & sa bonté naturelle fit espérer une douceur de gouvernement qui répareroit tous les maux passés. Il avoit besoin d'un Conseil qui supléât à son peu d'expérience, il en forma un à la tête duquel il mit l'Evêque de Cuença, homme ferme & désintéressé, qui par un nouvel ordre qu'il établit dans les finances soulagea le Peuple, augmenta les revenus du Roi, & mit ce Prince en état de se faire respecter par les Grands de son Royaume, en lui formant une garde de huit mille hommes toûjours prêts à marcher au premier signal, soit pour éteindre les révoltes domestiques, soit pour repousser les attaques étrangéres.

L'Arragon qui jusqu'ici n'avoit osé demander la paix à l'ennemi personnel de

An. de J. C. 1453. & suiv.

ses maîtres, crut pouvoir l'obtenir du Roi & dun ouveau ministére deCastille, & la Navarre même trouva des pacificateurs & des arbitres chez des voisins, qui sous le titre d'alliés avoient été jusqu'à present ses plus cruels ennemis.

Don Ferrier de la Nuça Grand Justicier d'Arragon, vint trouver le Roi de Castille à Tordésillas de la part du Roi & des Etats de Sarragoce, lorsqu'il revenoit de soumettre Escalona & les autres Places qui avoient appartenu au Connêtable. « Sire, lui dit-il, un étran„ger avoit divisé la Maison Royale, sa „ mort doit réünir tous les Princes qui la „ composent. Vous avez détruit la ty„ rannie sous laquelle vos sujets gémis„ soient depuis long-tems ; il vous sera „ aussi glorieux de rendre la paix à vos „ voisins, & de renoüer les liens de l'an„ cienne amitié, qui a toûjours uni l'Ar„ ragon avec la Castille, & qui a dû être „ encore plus étroite depuis que nos „ Rois sont des Princes de votre Sang. „ Le Roi mon maître occupé à affermir „ ses conquêtes & à pacifier l'Italie n'a „ pas oublié ce qu'il vous est, & ce qu'il „ doit à ses Sujets Espagnols. Ne pou„ vant pas venir lui même terminer des „ différends que l'ambition du Connêta„ ble a suscités, il m'ordonne de vous

„ dire, qu'il vous en fait l'arbitre, & que „ lorſque vous voudrez entrer en confé- „ rence avec la Reine qui gouverne ſes „ Etats pendant ſon abſence, elle ſe ren- „ dra auprês de vous avec des pleins „ pouvoirs, pour conclure une Paix ſi „ ardemment déſirée, & par vos Peuples „ & par les Peuples d'Arragon. „

AN. DE J. C. 1455. & ſuiv.

La Nuça qui étoit inſtruit que le Roi de Caſtille conſervoit un reſſentiment três-vif des mauvais traitemens qu'il avoit reçûs du Roi de Navarre, eut l'adreſſe de ne pas ſeulement prononcer ſon nom; il en éloigna l'idée en parlant de la Reine d'Arragon comme ſi elle avoit été Régente pendant l'abſence de ſon mari, quoique depuis bien des années il lui en reſtât tout au plus le titre. Cette attention qui eût été frivole pour tout autre, gagna le Roi; il crut entrevoir dans les Arragonnois des égards pour la Reine ſa ſœur, & ces égards joints à la confiance que le Roi d'Arragon témoignoit avoir en ſa droiture, le diſposérent à la Paix.

L'Ambaſſadeur s'expliqua plus ouvertement à la Reine de Caſtille & à l'Evêque de Cuença, qui diſpoſoient abſolument de l'eſprit du Roi, & qui s'étoient rendus maîtres des affaires. Il ne balança pas à leur parler du Roi Don Jean, &

An. de J. C. 1453. & suiv.

il n'eut pas de peine à leur faire comprendre, qu'on ne pourroit jamais établir une paix solide entre la Castille & l'Arragon si l'on ne pacifioit en même-tems la Navarre. La résolution fut donc prise de travailler à un Traité général. La Reine d'Arragon fut mandée. & l'on avertit en même-tems le Roi de Navarre & le Prince de Viane, qu'ils eussent à envoyer chacun leurs Députés pour exposer leurs prétentions, & pour discuter leurs intérêts.

Sur ces entrefaites il se passa en Castille une scêne éclatante qui scandalisa toute l'Espagne, qui causa au Roi un chagrin mortel, & qui auroit dû renverser tous les projets de conciliation, si le Roi de Navarre n'avoit pas eu plus à cœur ses intérêts politiques que l'honneur de sa famille. Il y avoit douze ans passés que le Prince des Asturies avoit épousé Blanche Infante de Navarre, & il y en avoit presque autant que la voix publique l'accusoit d'impuissance. La Princesse élevée par une mere vertueuse, & encore plus vertueuse elle-même, cachoit avec soin un secret déshonnorant, que les débauches de son mari, & l'indiscrétion de ses favoris & de ses maîtresses rendoient public. Don Henry Prince des Asturies entroit dans la trentiéme année

de son âge; sa taille étoit avantageuse, un peu trop élevée sur les jambes, d'ailleurs si bien proportionnée, qu'il passoit pour un des hommes des mieux faits de son siécle; il avoit le front large, les yeux bleus, le nez un peu écrasé par une chûte qu'il avoit faite dans son enfance, de grands cheveux tirants sur le blond, un teint fort vif, & qui l'auroit été trop si le grand air & le hâle n'en avoient pas diminué la rougeur. Il aimoit passionnément la chasse, & cet éxercice lui avoit donné je ne sçai quoi de robuste & de martial, qui l'auroit fait prendre pour un Héros s'il avoit pu cacher sa mollesse & ses mœurs efféminées.

AN. DE J. C. 1453. & suiv.

Dês l'âge de quatorze ans, le Roi son pere qui s'entendoit aussi peu à gouverner sa famille qu'à gouverner son Royaume, lui avoit fait sa Maison, & lui avoit abandonné la Ville & le Château de Ségovie pour y tenir sa Cour. Ce fut une faute dont il eut tout le tems de se repentir par les désobéïssances de son fils, & par les révoltes presque continuelles où ses Favoris l'engagérent. Mais cette faute fut encore plus pernicieuse & plus irréparable pour le Prince; maître de ses actions dans un tems où ses passions naissantes demandoient un plus grand nombre de surveillants & de modérateurs,

An. de J. C. 1453. & suiv.

il se livra aux premiers desirs de la nature, il les força même, & la corruption du cœur ayant prévenu dans lui les forces du tempéramment, par la suggestion & les éxemples d'une troupe de jeunes débauchés qui l'environnoient, il donna dans des excês qui le firent cesser d'être homme avant qu'il eût commencé de l'être; ce qu'il y a d'étonnant, c'est que l'épuisement que lui causa la volupté ne lui ôta point un penchant désordonné que sa foiblesse désavoüoit. Quelques Auteurs ont écrit, que la Princesse épouse de Don Henry sollicita elle-même sa séparation par principe de conscience; mais outre qu'elle n'auroit pas attendu si tard à se plaindre & à avoir des scrupules, les circonstances de ce divorce en marquent assez le motif.

Pachéco que le Prince avoit fait Marquis de Villéna, & qui étoit le plus accrédité de ses mignons en fut le principal Auteur. Il avoit en vûë premiérement de rompre le projet de paix, parce que la guerre le mettant à la tête d'une armée sous le nom & sous l'autorité de son Maître, il étoit toûjours à portée de profiter des occasions favorables à son ambition; d'ailleurs il étoit bien-aise de contrecarrer l'Evêque de Cuença, qui étoit son ennemi décla-

ré, & qui le décrioit hautement comme le corrupteur du Prince son éléve. Enfin une troisiême raison l'engageoit encore davantage à hâter ce divorce. Pachéco étoit originaire Portugais. Il avoit la plus grande partie de ses biens, & même quelques Places fortes sur la Frontiere de ce Royaume. Il vouloit donc s'assûrer un appui de ce côté-là, & pour y réüssir en mettant le Roi de Portugal dans ses intérêts, il lui avoit fait proposer en secret le mariage de sa sœur l'Infante Jeanne avec le Prince des Asturies. La Princesse, dit-on, y avoit une grande répugnance; mais Alphonse son frére ne se fit pas un scrupule de la sacrifier à des intérêts politiques, & sans attendre son consentement, il engagea l'affaire, & en pressa l'éxecution.

AN. DE J. C. 1453. & suiv.

Il fallut commencer par dissoudre le premier mariage suivant les regles Canoniques; Villéna crut devoir abréger la procédure. Comme le Prince & la Princesse demeuroient à Ségovie, il engagea Don Loüis d'Acunha Administrateur de l'Evêché de cette Ville pendant l'absence du Cardinal Cervantes, qui en étoit Evêque, à prononcer la Sentence de divorce sans en avoir demandé la commission au Pape, ni au Cardinal Evêque, sans en avoir donné avis au Roi, & sans

An. de J. C. 1453. & suiv.

autres formalités que la déposition des deux époux, qui assûrérent avec serment, que jamais le mariage n'avoit été consommé entre eux. Aussi-tôt aprês la Princesse fut congédiée, & son départ pour l'Arragon où on la renvoyoit presque sans suite au Roi son pere, apprit à toute l'Espagne l'indigne procédé du Prince des Asturies, l'attentat de son Favori, & la complaisance scandaleuse de l'Administrateur

Le Roi de Castille étoit atteint depuis quelques tems d'une fiévre lente qui minoit peu à peu ses forces, & dont les suites étoient à craindre : l'inquiétude de la maladie & l'envie de guérir l'avoient fait changer deux ou trois fois d'air & de demeure ; mais à la fin il avoit été obligé de se fixer à Vailladolid où la Reine d'Arragon s'étoit renduë, & traitoit avec lui, & plus souvent encore avec ses Ministres des moyens de rétablir la paix dans les trois Royaumes : on étoit dêja convenu d'une suspension d'armes entre la Castille & l'Arragon, & l'on travailloit à en établir une en Navarre, lorsque la nouvelle de l'affront que le Prince de Castille venoit de faire au Roi Don Jean son beau-pere, interrompit les conférences. On se trompoit en croyant que le Roi de Navarre prendroit feu sur la dif-

grace de sa fille. Il la vit sans émotion venir lui demander une retraite & de quoi vivre, & non-seulement il laissa continuer la négotiation de Vailladolid, mais il en entama bien-tôt une nouvelle avec le Prince des Asturies, prêt à lui pardonner d'avoir répudié sa fille, pourvû qu'il lui promît de lui faire avoir raison de son fils, dont la haine avoit pris dans son cœur la place de tous les autres sentiments.

AN. DE J.C. 1453. & suiv.

On ne fut pas si indifférent à la Cour de Castille. Le Roi qui se reprochoit les déréglements où son indulgence avoit précipité le Prince des Asturies, fut si pénétré de ce dernier opprobre, qu'il tomba tout à coup dans un abattement & dans une langueur qui le conduisit au tombeau. Son état ne lui attira point les égards & les ménagements de son fils. Il persista dans son éloignement & dans sa désobéïssance; & comme s'il eût voulu disputer au Roi défaillant les restes d'une autorité qui alloit finir avec sa vie, il faisoit des ligues avec le Roi de Navarre, & avec les Grands qui paroissoient mécontents du Ministére, & il s'appliquoit à en traverser toutes les délibérations. On avoit arrêté une tréve d'un an entre les Grammontois & les Beaumontois: les médiateurs étoient d'avis, que jus-

AN. DE J. C. 1453. & suiv.

qu'à l'entiére conclusion de la paix, les ôtages Navarrois qui étoient à Sarragoce fussent remis entre les mains de la Reine d'Arragon; le Roi de Navarre ne vouloit point les rendre qu'on ne l'eût mis en possession des Places fortes de son Royaume : le Prince des Asturies l'appuya dans sa prétention uniquement pour s'opposer au sentiment de la Cour.

Enfin, au milieu de ces contradictions & de ces disputes, le Roi de Castille s'affoiblit si considérablement, que les Médecins désespérérent de sa santé. Il ne fut donc plus question d'affaires politiques; il falloit penser à son salut & à l'arrangement de sa famille. Il laissoit à la merci du Prince une jeune Reine avec deux enfants au berceau. Pour les soustraire autant qu'il étoit en lui à la dureté ou à l'indifférence de son successeur, il fit un testament par lequel il nommoit l'Infant Alphonse Grand-Maître de saint Jacques, & Connêtable du Royaume; il léguoit à l'Infante Isabelle la Ville de Cuellar avec une grosse somme d'argent, & il assignoit à la Reine pour son doüaire les Villes de Soria, d'Arévalo & de Madrigal, avec leurs territoires & leurs dépendances. L'Evêque de Cuença y étoit nommé Chef du Conseil de la Reine & tuteur des Infants, conjointement

avec le Prieur de Guadalupa, & Gentilhomme de la Chambre. AN. DE J. C. 1454. & suiv.

Un Ecrivain Anonyme qui a mis des additions à l'Histoire composée par Ferdinand Pérez de Gusman assûre, & Mariana l'a écrit d'aprês lui, que le Roi fut sur le point de déshériter le Prince des Asturies, & de déclarer l'Infant Don Alphonse son successeur au Trône ; mais que l'âge de l'Infant qui n'avoit pas encore un an accompli, & la ctainte d'allumer dans le Royaume une guerre qui ne pourroit s'éteindre que par la mort de l'un des deux Princes, le firent changer de résolution. L'Evêque de Palence qui vivoit à la Cour, & qui eut toûjours beaucoup de part à la confidence du Roi Jean second, n'en dit mot : je trouve même dans cét Auteur un fait que les Historiens postérieurs n'ont pas remarqué ; c'est que le Prince se trouva à la mort de son pere, qui lui mit entre les mains un trésor considérable, & qui voulut qu'avant sa mort il fût reconnu & proclamé Roi avec la pompe & les cérémonies qui étoient alors en usage dans ces sortes d'occasions. Quoiqu'il en soit de cette délibération qui dut être fort secréte, & qui par cet endroit a bien l'air de n'être fondée que sur une conjecture, le Roi ne survêcut pas long-tems aux dis-

AN. DE J.C. 1454. & suiv.

positions qu'il avoit faites. Il mourut à Vailladolid le vingtiême de Juillet dans la cinquantiême année de son âge & la quarante-huitiême de son regne : & aussi-tôt après sa mort les Grands s'étant assemblés proclamérent le Prince des Asturies Roi de Castille & de Léon sous le nom d'Henry quatriême.

Il sembloit que la Castille ne pouvoit que gagner à un changement de Maître; elle y perdit cependant. Henry quatriême surnommé l'Impuissant, fit regretter son prédécesseur. L'un avoit été toute sa vie incapable de commander, l'autre s'en rendit indigne : tous deux méprisables, l'un par son imbécilité, l'autre par ses débauches ; le premier ne fit jamais de bien, & laissa faire beaucoup de mal faute de talens & de vertus ; le second abbruti par des vices honteux fut le scandale & la ruine de son Etat.

Pendant la jeunesse d'Henry on crut lui entrevoir de l'esprit & des sentiments; mais cet esprit ne parvint jamais à maturité, il n'en conserva qu'une vivacité mal réglée, qui en fit le plus léger de tous les hommes ; & ces sentiments dégénérérent en de fortes passions qui le rendirent esclave de tous ceux qui l'aidérent à les satisfaire : aussi eut-il toûjours un grand nombre de favoris ou plûtôt de mignons,

gnons, gens nouveaux, la plûpart sans mérite & sans autre talent que celui de trouver des rafinements de débauche, & de mettre le Prince à son aise en applaudissant à ses goûts les plus pervers. Des services si indignes étoient recompensés avec prodigalité; la substance de l'Etat s'épuisoit à entretenir le luxe & l'insatiable cupidité d'une Cour prostituée; & pour rendre en quelque sorte le vice respectable, des hommes sans mœurs, sans honneur, perdus de réputation, étoient revêtus des premiéres dignités du Royaume. Chacun pensoit à profiter de la fortune présente; très-peu étendoient leur prévoyance jusques dans l'avenir; personne au moins ne s'occupoit des intérêts du Roi; personne ne l'aidoit à soûtenir le poids de sa Couronne; & Don Henry au milieu d'une Cour nombreuse n'avoit ni Ministres d'Etat, ni Généraux d'armée, ni veritables amis.

AN. DE J. C. 1454. & suiv.

Jean Pacheco Marquis de Villéna, qui avoit été élevé avec lui, & que nous avons dêja vû paroître avec éclat sur la scêne, fut le seul qui ne se laissa pas tellement amollir par la volupté, qu'il n'eût des vûës de fortune & d'ambition. Le crédit du Connêtable de Lune avoit excité son émulation & même un peu sa jalousie: la mort funeste de ce Ministre ne

AN. DE J. C. 1454. & suiv.

le guérit pas de l'envie de dominer, mais la réfléxion lui fit prendre une route toute différente.

Le Connêtable sûr de l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de son Maître traitoit les Grands avec hauteur, & pour suppléer à ce qui manquoit de fermeté au Roi, il punissoit avec sévérité dans les premiéres personnes de l'Etat, non-seulement les cabales avérées, mais jusqu'aux moindres soupçons de mécontentement & de murmure. Persuadé que l'autorité du Roi ne se soûtenoit que par celle qu'il avoit sçu prendre, vouloir s'y soustraire étoit à ses yeux un crime de leze-Majesté, qu'on expioit en prison ou sur un échaffaut. Cette rigueur que ses partisans appelloient fermeté, fut la cause de sa perte. La Reine & les Grands irrités saisirent le premier instant où le Roi sembla l'abandonner, & lui rendirent par une mort honteuse & précipitée tout ce qu'ils en avoient reçu de mépris & de chagrins. Pacheco craignant un retour semblable de la fortune, mit pour base à son Ministére l'artifice & la dissimulation. L'indolence voluptueuse du Prince & des Courtisans l'assûroient d'un crédit absolu, que le Roi même ne seroit pas tenté de lui disputer. Il falloit s'assûrer des Grands, que leur éloignement de la Cour

ne rendoit que plus redoutables : pour les gagner, ou du moins pour être inſtruit de tout ce qu'ils pourroient entreprendre, il engagea ſon frére Don Pédro Giron, qu'il avoit fait élire Grand-Maître de Calatrava, à s'unir étroitement avec eux ; il ſe déclaroit lui-même de tems en tems pour les Seigneurs contre les favoris ; & ſoûtenant ou trahiſſant tantôt un parti, tantôt l'autre, il eut l'adreſſe de ſe maintenir ſur les ruines de tous les deux, aſſez ingrat pour ſacrifier l'honneur & les intérêts de ſon Maître à ſon ambition, aſſez heureux pour ne point faire naufrage dans la tempête qu'il excita lui-même en Caſtille, & qui ravagea ce malheureux Royaume, juſqu'à ce que Ferdinand & Iſabelle en recüeillirent les débris. Telle eſt l'Eſquiſſe du grand tableau que j'aurai à préſenter aux yeux de mes Lecteurs.

AN. DE J. C. 1454. & ſuiv.

Le nouveau Regne ou plûtôt le nouveau Miniſtére flatta d'abord l'eſpérance publique: on tira des priſons, on rappella de leur éxil, on rétablit dans tous leurs biens & dans toutes leurs dignités ceux qui avoient été ou contraires ou ſuſpects au Gouvernement paſſé. Les Charges & les appointements furent conſervés aux Officiers du feu Roi Don Jean : les Grands accoururent de toutes parts, &

AN. DE J.C. 1454. & suiv. les Députés des Villes vinrent avec un égal empressement prêter le serment de fidélité au nouveau Souverain. Il y avoit long-tems qu'on n'avoit vû tant de concert & d'intelligence entre les différents ordres de l'Etat; tandis qu'au dehors la paix se concluoit avec les Royaumes d'Arragon & de Navarre à des conditions solides dont la principale fut, que le Roy de Navarre renonceroit pour lui & pour ses enfants à tous les biens qui leur avoient appartenus en Castille, moyennant une pension annuelle dont on convint.

Pour ôter à ce Prince la tentation de vouloir encore se mêler des affaires & du Gouvernement Castillan, Pacheco jugea bien qu'il falloit quelque chose de plus fort que des Traités, & que si l'on ne trouvoit le secret de l'occuper chez lui il inquiéteroit sans cesse ses voisins: le Connêtable de Lune avoit dêja bien commencé en débauchant le Prince de Viane, & lui mettant les armes à la main contre son pere: le nouveau Ministre n'avoit plus qu'à entretenir cette division; pour y réüssir il engagea le Roi de Castille à se déclarer médiateur entre le Roi & le Prince, & s'étant fait nommer Plénipotentiaire au Congrês qui se tint à Agreda, il eut l'adresse de rendre les

deux partis irréconciliables sans commettre la réputation de son Maître. La Tréve alloit expirer, on la prolongea seulement jusqu'au mois d'Avril, comme pour donner le tems aux deux partis de se préparer à la guerre, & le Marquis après avoir assûré le Prince de l'alliance & des secours de Castille, se rendit à Cuellar où le Roi son Maître avoit convoqué les Etats du Royaume.

AN. DE J. C. 1455. & suiv.

L'assemblée y fut très-nombreuse, & jamais la Castille n'avoit vû tant de Noblesse réünie. Les Grands qui avoient été divisés pendant le Regne précédent se rendirent à Cuellar sur la foi de l'Amnistie, & l'on vit à la suite du Roi, l'Amirante, le Comte de Benaventé, & le Comte d'Albe, qui jusqu'alors avoient été regardés comme des Sujets rebelles. Pour entretenir la concorde entre les différents Membres de l'Etat, on jugea qu'il falloit substituer un intérêt commun aux intérêts particuliers, qui avoient fait naître la mésintelligence. Les Maures de Grenade étoient dans tous les tems l'objet du zéle & de la haine publique. Le Roi proposa de les aller attaquer avec toutes les forces du Royaume; on applaudit à ce dessein, & après avoir accordé des fonds extraordinaires pour les frais de la campagne,

An. de J. C. 1455. & suiv. les Eccléſiaſtiques, les Seigneurs, & les Députés des Villes allérent porter dans toutes les Provinces le ſignal de la guerre.

En moins d'un mois il ſe forma une armée de cinquante mille hommes ſous les murailles de Cordouë. Henry impatient de ſignaler le commencement de ſon regne alla ſe mettre à leur tête, & ſans attendre l'arrivée des Seigneurs, il fit une irruption dans le territoire de Grenade, qu'il parcourut juſqu'aux fauxbourgs de cette Ville, portant par tout le fer & le feu. Il rabattit enſuite dans la plaine de Malaga qu'il mit au pillage, & aprês cette éxécution militaire, il entra triomphamment dans Séville, où il célébra ſes nôces avec l'Infante de Portugal, qu'il avoit épouſée quelque tems auparavant par procureur, & que le Duc de Medina-Sidonia lui avoit amenée.

Quoique ce mariage eût été arrêté dês l'année mil quatre cents cinquante-trois, auſſi-tôt aprês le divorce d'Henry encore Prince des Aſturies, avec Blanche de Navarre, le Prince avoit eu de bonnes raiſons d'en différer la concluſion. Il y avoit eu de la précipitation, & l'on trouvoit même de l'irrégularité dans la procédure de l'Adminiſtrateur de Ségovie. D'ailleurs ce Prélat en caſſant le premier

mariage pour fait d'impuissance, n'avoit pas décidé si ce défaut dans le Prince étoit absolu ou respectif, & par conséquent la sentence le séparoit seulement de sa premiére femme, sans le mettre en droit d'en épouser une seconde. Il avoit donc fallu avoir recours au Pape, c'étoit Nicolas V. qui gouvernoit alors l'Eglise. Le Pontife ne voulut pas juger l'affaire sur l'exposé du Prince; il commit par un bref l'Archevêque de Toléde & les Evêques de Ciudad-Rodrigo & d'Avila, pour confirmer, interpreter, & en tant que besoin seroit, valider la premiére Sentence aprês des informations préalablement faites; cette négotiation & les nouvelles procédures emportérent un tems considérable; mais enfin les Prélats avoient déclaré le Roi libre du premier engagement, & capable d'en contracter un second : la voix publique les accusa de s'être laissés ou gagner ou surprendre: Henry parut être persuadé du contraire, ou du moins il voulut par un faux point d'honneur, que ses sujets en fussent persuadés, & sur le champ il envoya en Portugal presser le départ de l'Infante Jeanne fille d'Edoüard, qu'il alla recevoir à Séville à la tête de son armée.

AN. DE J. C. 1455. & suiv.

La plûpart des Grands s'y étoient rendus suivis du nombreux cortége de leurs

AN. DE J. C. 1455. & suiv.

Vaſſaux, qu'ils menoient à la guerre.

Au milieu de cet appareil Militaire, l'Archevêque de Tours Jean Bernard, Ambaſſadeur de France, que Charles VII. avoit envoyé avec le Sire Guillaume d'Eſtain Chevalier Sénéchal de Roüergue, pour complimenter Henry ſur ſon avénément à la Couronne, & pour renouveller l'ancienne alliance entre les deux Nations, fit la cérémonie du mariage. La Reine qui avoit environ dix-huit ans étoit une des plus belles perſonnes de ſon ſiécle, vive, enjoüée, & laiſſant entrevoir dês-lors un grand penchant pour le plaiſir & pour la galanterie; elle eut de quoi le ſatisfaire dans cette aſſemblée générale de la Nobleſſe Caſtillanne. Pendant prês d'un mois il y eut tous les jours des fêtes magnifiques; chaque Seigneur inventoit un ſpectacle nouveau pour faire ſa cour, en faiſant montre de ſa valeur & de ſon adreſſe; on ne ſe contenta pas des joûtes, des tournois, des carrouſels, & de tous les autres éxercices d'une galanterie guerriére, dans laquelle les Caſtillans ont toûjours excellé. On imagina de donner à la Reine le plaiſir d'une guerre ſans dangers & ſans horreur. On partagea les troupes en deux armées, qui chacune formérent leur camp, eſcarmouchérent l'une

contre l'autre, se livrérent de petits combats, & en vinrent enfin à une bataille rangée; chaque soldat étant armé d'une espéce de fleuret, qui étoit un bâton arrondi par le bout. Il y a bien de l'apparence, que le Roi commandoit l'une des deux armées, mais je ne dois rien ajoûter à ce que les Historiens en ont écrit. Mariana dit que le mariage se fit à Cordouë, j'ai cru devoir le placer à Séville sur le témoignage d'un Auteur contemporain. On pourroit les accorder en disant avec Julien del Castillo, que le Roi épousa l'Infante à Cordouë, & que delà ils passérent à Séville où il y eut de fort grandes réjoüissances.

AN. DE J. C. 1455. & suiv.

Les divertissements de la Cour finirent avec le mois de Mai. Le Roi voulut profiter du reste de la campagne pour faire la guerre aux Maures; il envoya la Reine à Vailladolid pour gouverner pendant son absence la Castille supérieure, sous la direction de l'Archevêque de Tolède, & du Comte de Haro qu'il avoit laissés à son départ maîtres des affaires & à la tête des Conseils. Il se mit ensuite lui-même à la tête de son armée, qui étoit augmentée de moitié, mais que l'impatience & l'ardeur du soldat rendoit encore plus formidable aux Infidéles. La Noblesse des différentes Provinces se fai-

An. de J. C. 1455. & suiv.

soit distinguer à droite & à gauche, par les marques d'honneur qu'elle portoit sur ses écussons, & le Roi paroissoit au centre escorté du Duc de Medina-Sidonia, de l'Amirante, du Marquis de Villéna, & du Grand-Maître de Calatrava son frére, du Marquis de Santillanne, & des quatre Mendozes ses fils, des Comtes de Plaisance, de Benaventé, d'Albe, de Castagnéda, de Parédes, d'Aguilar, de Sant-Istevan, d'Ozorno, des deux Velasco fils du Comte de Haro, & de presque tous les Grands Seigneurs de l'Etat, que leur attachement au nouveau Roi, le zéle de la Religion, & l'envie d'acquerir de la gloire avoit attirés à une expédition dont le succês étoit sûr.

Il ne fut pas si grand qu'on avoit dû se le promettre. Les Grenadins s'attendoient à un siége; mais le Roi aprês s'être campé avantageusement à l'entrée de la plaine, se contenta d'enlever les grains, de détruire les Villages, & de mettre le feu à tout ce qui ne put pas se transporter. Jamais il ne voulut permettre que ses soldats en vinssent aux mains avec les Maures, qui enhardis par l'apparente timidité des Chrétiens faisoient de fréquentes sorties, & venoient escarmoucher jusqu'à la portée du trait: son dessein, disoit-il, étoit de venir pendant trois campa-

gnes consécutives faire la moisson dans tout le territoire de Grenade, afin d'obliger les Barbares à se rendre par famine. An. de J. C. 1455. & suiv.

Une conduite si bisarre ne manqua pas d'être attribuée à lâcheté, & comme le soldat est insolent quand il méprise, il s'échapa bien-tôt en traits satyriques; l'Officier suivit l'éxemple du soldat, & la contagion ayant passé jusqu'aux Grands, ceux ci accoutumés depuis long-tems à la révolte, résolurent entre eux de se saisir de la personne du Roi, & de faire ensuite la guerre indépendamment de ses ordres. La partie étoit liée, & le projet devoit s'éxécuter à Alcaudete, petite Ville à portée du camp où le Roi assembloit ordinairement le Conseil de guerre. Le secret ne fut pas bien gardé, peut-être même fut-il trahi par le Grand-Maître de Calatrava, dont les Conjurés auroient dû se défier, & qu'ils firent cependant le conducteur de l'entreprise. Le matin même de son éxécution, Don Ignace de Mendoze troisiême fils du Marquis de Santillanne en fut averti, & sur le champ il alla dire au Roi, que sa présence étoit absolument nécessaire ce jour-là même à Cordouë, pour des raisons qu'il feignit & qu'il rendit vraisemblables. Henry partit aussi-tôt avec ce jeune Sei-

An. de J. C. 1455. & suiv. gneur, & lorsqu'il fut en sûreté dans Cordouë, il apprit de son libérateur le danger qu'il avoit couru. Comme la saison étoit avancée, il prit le parti de congédier son armée, avec ordre de se rassembler au même lieu les premiers jours du Printems prochain. Pour les Grands, toute la vengeance qu'il tira de leur attentat fut de les renvoyer chez eux, en leur faisant défense de le suivre dorênavant à la guerre, & pour lors se sçachant bon gré de sa prudence, il alla se délasser à Ségovie des grands travaux de sa campagne, emportant un bouclier sur lequel il avoit fait ajoûter à ses armes deux rameaux de grenadier, pour faire entendre, qu'il avoit résolu la conquête de Grenade, & qu'il ne cesseroit point de faire la guerre qu'il n'eût extirpé cette Nation infidéle.

En effet, dês que l'hyver fut passé il se rendit dans l'Andalousie avec les troupes de sa garde, qu'il avoit augmentée jusqu'à faire un corps de quatorze mille chevaux ; les Communes du Royaume & la petite Noblesse le joignirent bientôt, & tout étant disposé pour entrer en guerre, il fit encore la même manoeuvre que l'année précédente. Ses soldats n'eurent besoin d'autres armes que de la faucille pour couper les blés. L'impatience

d'en venir aux mains les faisoit languir dans un Camp où les ordres rigoureux du Prince les retenoient à la vûë de l'ennemi. Les plaintes éclatérent encore une fois, & les Officiers crurent devoir les porter au Roi, & lui demander la permission de combattre.

An. de J. C. 1456. & suiv.

Sur cette requête il assembla son armée, & se plaçant sur une élévation de laquelle il pouvoit se faire entendre au plus grand nombre, il parla de la sorte: "Il est „ des régles de la guerre, que le Général „ commande, & que ses troupes lui obéïssent; vous devez donc attendre mes or„ dres & non pas les solliciter: La discipline „ ne se soûtient dans une armée que par „ une subordination pleine de confiance „ dans les vûës & dans la conduite du „ Chef. Les plus modestes avant la ba„ taille sont pour l'ordinaire les plus bra„ ves dans le combat; conservez cette ar„ deur, elle est digne de vous, mais „ laissés-moi choisir les moments de la „ mettre en œuvre; la prudence rempor„ te plus de victoires que la force. Que „ pourroit-il nous arriver de plus glo„ rieux, que de soumettre l'Infidéle sans „ coup férir? Je veux vaincre, mais je „ préfére la vie d'un seul de mes sujets „ au carnage de plusieurs milliers d'en„ nemis. „

An. de J. C. 1457. & suiv.

Le morne silence qui suivit cette harangue fit sentir au Roi, que le respect seul de sa personne avoit empêché l'indignation d'éclater : l'indolence & l'ennui qui se répandit dans le Camp lui en dit encore davantage. Il se hâta donc de remener son armée à Cordouë où il la congedia.

Cependant Henry faisoit annoncer dans les Cours étrangéres ses hauts faits, & ses Ambassadeurs ne promettoient rien moins, que la ruine prochaine & entiére de l'Empire des Maures en Espagne. La campagne où l'on alloit entrer devoit être décisive. Le Pape Calixte III. qui étoit Espagnol de la Maison de Borgia, & qui avoit succédé depuis un an à Nicolas V. crut devoir contribuer de tous les trésors de l'Eglise à une guerre de Religion qui chasseroit les Infidéles d'Occident, tandis que Mahomet second se rendoit maître en Orient des Empires de Constantinople & de Trébisonde. Le Pontife en attendant qu'il pût disposer les Princes Chrétiens à une Croisade Générale en ordonna une particuliére pour la Castille. Alphonse Spina arriva de Rome au commencement de l'année avec la fameuse Bulle, qu'on appelle en Espagne *de la Cruciata*. Il ne tarda pas à la publier, & à mesure qu'il parcouroit les Provinces &

AN. DE J.C. 1457. & suiv.

les Villes du Royaume, les fidéles s'empressoient les uns à donner leur nom pour la guerre sainte, les autres à fournir des fonds pour la caisse militaire, de sorte qu'avant l'ouverture de la campagne, le Roi se trouva avec l'armée la plus nombreuse qu'il eût encore jamais euë, sans avoir besoin de solliciter des subsides; parce que l'Indulgence Pleniére que la Bulle accordoit à ceux qui ne pouvant pas servir en personne contre les Maures y contribuëroient de leurs biens, avoit mis dans les coffres du Roi plus de trois cents mille écus d'or. La plus grande partie de ce trésor fut employée, dit Mariana, à des usages bien différents de ceux ausquels elle étoit destinée.

Avant que d'entrer en action contre les Infidéles, le Roi jugea à propos de faire un voyage en Biscaye, où les Seigneurs de cette Province se faisoient les uns aux autres une guerre qui donnoit atteinte à l'autorité Royale, & qui ruinoit les Peuples. Il partit au mois de Février, menant avec lui les troupes de sa Maison & un grand nombre de Volontaires. En arrivant il fut instruit du désordre par les Députés des Villes & des Bourgades, qui se plaignirent de ce que la Noblesse faisoit de ses Châteaux autant de Citadelles d'où elle mettoit le plat-Païs en

An. de J. C. 1457. & suiv. contribution, sous peine d'éxécution militaire. Pour terminer tout d'un coup les querelles particuliéres & le brigandage public, Henry fit attaquer les Châteaux de ceux des Gentils-hommes qui ne voulurent pas se soumettre, & après s'en être rendu maître, il en démolit les tours & les autres fortifications.

Cette expédition où il montra du courage & de la fermeté, fut d'un heureux augure pour la campagne qu'il alloit entreprendre. L'armée s'assembloit en Andalousie. Le Roi partit au mois d'Avril avec les troupes qu'il ramenoit de Biscaye : il apprit en route qu'un Legat du Pape l'attendoit à Madrid ; il hâta sa marche, & lorsqu'il fut arrivé dans cette Ville, le Prélat lui présenta de la part du Pontife un bonnet & une épée, que le saint Pere avoit benits la nuit de Noël. C'étoit un présent que les Papes dans ces tems-là avoient coûtume de faire aux Princes distingués par leur valeur & par leur zéle, tels que les Ambassadeurs d'Henry avoient eu soin de le dépeindre.

Muni de ces armes sacrées & de la bénédiction Apostolique, il entra suivi d'une armée formidable dans la plaine de Grenade, où les Maures étoient campés sous les murailles de leur Capitale, fortifiés

d'un ſecours qu'ils avoient reçu d'Afrique; mais toûjours fort inférieurs aux Chrétiens. Les Croiſés demandérent avec inſtance, qu'on les menât à l'ennemi. Henri ſuivant ſa prudence ordinaire fit défenſe d'attaquer; mais les ſoldats croyant que la Religion les autoriſoit à lui déſobéir, cherchérent l'occaſion d'en venir aux mains. Le premier détachement qui ſortit du Camp, pour aller faire le dégât, força l'Officier qui étoit de jour à les conduire ou à les ſuivre juſqu'à un Village, où les Maures étoient en beaucoup plus grand nombre, que ceux qui les alloient attaquer. Leur zéle leur coûta cher, la plûpart furent taillés en piéces, & ceux qui ſe ſauvérent furent redevables de leur ſalut au Commandant. C'étoit le fameux Garcie Laſſo de la Vega Chevalier de ſaint Jacques, qui dês ſa plus tendre jeuneſſe s'étoit dévoüé à la guerre contre les Maures, auſquels il avoit rendu ſon nom redoutable par des faits d'armes inoüis. Quoique le combat eût été livré malgré lui il paya de ſa perſonne, & même de ſa vie, ſoûtenant lui ſeul le choc d'une multitude d'Infidéles à un paſſage étroit, pendant que ce qui lui reſtoit de ſoldats regagnoit la plaine, & rentroit dans le Camp.

AN. DE J. C. 1457. & ſuiv.

La perte de ce brave, qui lui ſeul va-

AN. DE J.C. 1457. & suiv. loit une armée, inspira au Roi des desirs de vengeance, qui le tirérent enfin de sa honteuse inaction. Il s'approcha de Grenade où les ennemis rentrérent à son approche. Il n'étoit pas possible d'assiéger une Ville qu'une armée nombreuse défendoit. On s'empara des postes circonvoisins, on ravagea la campagne, on arracha les Vignes, on coupa tous les arbres fruitiers, aprês quoi l'on fit le siége de Xiména qui fut prise, & tous les Habitants passés au fil de l'épée: les autres Villes subalternes alloient subir le même sort, si la terreur augmentée par le murmure des Peuples, n'avoit obligé le Roi de Grenade à demander une Tréve, en offrant de se déclarer tributaire du Roi de Castille. Henry fut charmé d'une ouverture qui mettoit sa gloire à couvert, & qui bien ménagée lui donneroit occasion de disposer des trésors que la piété Chrétienne avoit mis entre ses mains. L'adresse de son Ministre & l'avidité de ses Favoris lui suggérérent même un moyen de se débarrasser de la guerre sans tarir la source de ces pieuses libéralités.

La Tréve ne fut pas générale, & comme il étoit maître des conditions parce qu'il étoit le plus fort, il stipula que les Croisés continuëroient la guerre du côté de Jaën. Il s'engagea seulement à retirer

son armée du territoire de Grenade & à la congédier. Les Barbares s'engagérent en même-tems à payer tous les ans douze mille écus d'or, & six cents esclaves Chrétiens ou Mahométans qu'ils envoyéroient à Cordouë réguliérement dans le tems prescrit.

AN. DE J.C. 1457. & suiv.

Par ce Traité qui marquoit la foiblesse des mœurs & la lâcheté du Vainqueur, qui n'avoit osé profiter de ses avantages, Henry crut avoir acquitté la parole qu'il avoit si souvent donnée de détruire en Espagne la Domination Infidéle. Ses Favoris le conduisirent en triomphe à Madrid, où quitte des distractions d'une guerre qui lui avoit paru laborieuse, & donnant au Gouvernement de son Etat quelques moments par semaine, pour signer aveuglément tout ce que son Ministre lui présentoit, il se livra tout entier au luxe & à la volupté.

Il n'avoit pas oublié l'insulte que les Grands avoient voulu lui faire: les Grands de leur côté ne s'empressoient pas de retourner à la Cour. Pour se venger de leur indifférence, & pour donner de l'éclat à sa Maison sans y rappeller les anciens Seigneurs, il résolut de donner à ses Favoris les plus beaux titres, & de les revêtir des plus hautes dignités. Il n'y avoit point de Connêtable depuis la mort d'Al-

An. de J. C. 1457. & suiv.

vare de Lune; il en créa un, & sans avoir égard aux derniéres volontés du feu Roi, qui avoit destiné cette place à l'Infant Alphonse, il la donna à Lucas d'Irançu un de ses principaux confidents. Don Gomez de Solis surnommé *Cacéres* du lieu de sa naissance, fut fait Grand-Maître d'Alcantara, la Charge de Majordome du Roi fut donnée à Don Bertrand de la Cuéva. Valençola eut le Grand-Prieuré de Castille, les autres partagérent ce qui vacqua dans la suite; & afin qu'ils fussent tous en état de répondre à la magnificence du Prince, il ne se contenta pas d'attacher de gros appointements à leurs emplois, il distribua encore à plusieurs une partie des terres & des Seigneuries de son Domaine. Pacheco ne prit rien pour lui; mais il eut soin que son fils ne fût pas oublié dans la distribution des graces, & pour lui faire tomber un Gouvernement qui étoit à sa bienséance, il fit perdre les biens & la liberté à celui qui en étoit pourvû.

Les trésors de la Croisade furent bientôt épuisés, & les revenus de la Couronne ne suffisoient pas aux folles dépenses de la Cour. Les trésoriers avoient beau faire des remontrances, Henry, qui suivant le caractére que nous en fait un Auteur de son tems, se paroit dans le

discours des plus grandes maximes, sans en suivre aucune dans la pratique, leur répondoit ; *qu'un Roi n'est Roi que pour donner, aux uns parce qu'ils sont bons, aux autres afin qu'ils le deviennent.* Cette réponse qui auroit été admirée dans un Prince moins déréglé, excitoit l'indignation en faisant penser aux mœurs des Courtisans & du Souverain.

AN. DE J. C. 1457. & suiv.

Le Palais étoit un lieu de débauche, où le Roi, la Reine, les Maîtresses & les Favoris vivoient tous ensemble dans une intelligence scandaleuse. Rivaux & rivales les uns des autres, sans jalousie & sans délicatesse, ils se pardonnoient leurs mutuelles infidélités. La Reine cependant gardoit encore des dehors de bienséance; il y avoit entre elle & le Marquis de Villéna une étroite liaison, mais cette liaison pouvoit s'attribuer à l'intérêt & à la politique, sans qu'on y soupçonnât de l'amour. L'inconstance du Roi fit changer la scêne. Catherine de Sandoval qui avoit été sa maîtresse favorite fut éloignée ; le dégoût seul fut la cause de cette disgrace ; mais on voulut la colorer d'un prétexte. Henry qui jusqu'alors avoit été un amant fort commode, lui fit un crime d'avoir aimé ailleurs, & il en coûta la vie à un jeune homme nommé Alphonse Cordouë, qui eut la tête tranchée à

AN. DE J. C. 1457. & suiv.

Medina del Campo. Le dernier acte de cette tragédie dégénéra en comique. Catherine prit le parti de la dévotion, & le Roi dês la premiére année la jugea assez éclairée dans les voyes de Dieu, pour lui confier le gouvernement d'un célébre Monastére de filles où l'on établissoit la réforme.

Donna Guyomare qui avoit pris la place de la nouvelle Abbesse à la Cour & dans le cœur du Roi, étoit beaucoup plus belle, mais d'un caractére jaloux & impérieux; la beauté de la Reine lui causa de l'inquiétude: peu satisfaite des hommages du Souverain, elle voulut emporter les suffrages des Courtisans. Alphonse Fonseca Archevêque de Séville se déclara pour elle, Villéna prit avec hauteur le parti de la Reine. La Cour insensiblement se trouva divisée d'intérêts & d'inclinations, & la division ayant mis dans les esprits une aigreur qui se fit bien-tôt sentir dans les discours & dans les procédés, on en vint aux éclats; les deux Rivales ne se ménagérent pas dans les conversations particuliéres, elles se piquérent en public: la colére enfin leur faisant oublier toutes les bienséances, elles s'emportérent jusqu'à se reprocher l'une à l'autre les plus honteux désordres. L'insolence de Guyomare parut

d'autant moins pardonnable, qu'elle avoit dit bien des vérités. La Reine y répondit par des soufflets & par des coups de poing, & le Roi n'ayant pas voulu lui faire faire de plus amples satisfactions, elle prit le parti pour se venger de son indifférence, de lever le masque, & de ménager aussi peu l'honneur de son époux, qu'il ménageoit peu sa délicatesse.

An. de J. C. 1457. & suiv.

Bertrand de la Cuéva, qui de simple Gentilhomme étoit devenu Majordome, ou Grand-Maître de la Maison du Roi, étoit le plus bel homme & le mieux fait de la Cour. Il n'avoit aucune des qualités qui font les hommes d'Etat, aussi n'eut-il jamais l'ambition du Ministére ou du Commandement des armées ; mais ayant retenu du guerrier, l'adresse, le bon air, & la valeur qui forment un Cavalier accompli, empruntant du politique le manége & l'insinuation qui ménent à la confiance, joignant à ces talents beaucoup d'envie de plaire, des attentions, de la magnificence, & un goût exquis pour tout ce qui sert à l'amusement d'une Cour voluptueuse ; il parvint par cette voie à des honneurs que le mérite tout seul ne lui auroit pas acquis.

La Reine qui l'avoit toûjours regardé d'assez bon œil, résolut d'en faire son

amant : elle reçut ses assiduités, elle lui fit confidence de ses peines, & peu à peu il se forma entre eux un commerce de familiarité dont tous les Castillans se formalisérent, hors le Roi. Depuis quelque tems il avoit écarté sa maîtresse par ménagement pour sa femme, il l'entretenoit à quelques lieuës du Palais. Sa passion souffroit de cette contrainte ; il fut bien aise que l'éxemple de la Reine l'autorisât à s'en délivrer, & il voulut bien acheter au prix de son honneur la tranquillité & la facilité de ses amours. On le soupçonna même dês-lors de quelque chose de plus honteux que la simple tolérance. Les nouveaux bienfaits dont il combla son favori, qui étoit encore plus celui de la Reine, firent naître les idées d'une collusion infame. Ces idées entretenuës dans le Peuple par la malignité des Grands qui cherchoient à décrier la Cour, servirent à la composition d'une fable à laquelle les partisans d'Isabelle donnérent dans la suite un grand cours. Le Roi, disoit-on, pour faire cesser les soupçons trop réels de son impuissance, avoit lui-même conduit Don Bertrand au lit de la Reine, promettant de reconnoître & d'avoüer les enfants qui naîtroient de cet adultére. Sur ce fondement l'Infante Jeanne que la Reine mit au monde quelques

An- de J. C. 1457. & suiv.

ques années aprês, fut regardée comme illégitime par une foule de mécontents, qui lui donnérent le surnom de la *Bertranée* qu'elle porta jusqu'à la mort. An. de J. C. 1457. & suiv.

Il étoit inutile d'avoir recours à la fiction pour rendre suspecte la naissance de l'Infante. Les amours de la Cuéva & de la Reine, aussi-bien que l'indigne connivence du Roi, excitérent de plus en plus l'indignation publique. Elle éclata surtout à la réception d'un Ambassadeur du Duc de Bretagne. Don Bertrand qui étoit l'ordonnateur de toutes les fêtes parut à un retour de chasse en champ clos sur le chemin de Madrid avec la livrée & les chiffres de la Reine sur ses armes, précédé de ses Ecuyers, qui étant déguisés en sauvages l'arc bandé à la main, publiérent qu'ils ne permettroient le passage à aucun Cavalier qui méneroit une Dame, à moins qu'il ne promît de joûter six fois avec leur Maître, ou de laisser à la barriére le gantelet de la main droite. La galanterie étoit un peu forte. Le Roi bien loin d'y trouver à redire, fit placer toutes les Dames de la Cour, & se plaça lui-même avec la Reine sa femme sous une espéce de gallerie qu'on avoit pratiquée à la hâte des deux côtés de l'aréne, où les combattants devoient faire assaut. Ils se présentérent en grand

AN. DE J. C. 1457. & suiv.

nombre ; Don Bertrand les reçut l'un après l'autre, & l'emporta sur tous. Quelques-uns seulement sortirent du combat avec un égal avantage, trois fois vaincus, & trois fois vainqueurs. Ceux-là se rangeoient le long de la barriére en dedans du préau ; là étoit une espéce d'arc d'où pendoient les lettres de l'alphabet en caractéres d'or. Pour prix de leur adresse ils en prenoient qu'ils attachoient au fer de leur lance, & c'étoit celle qui commençoit le nom de la Dame au service de laquelle ils étoient dévoüés.

Au sortir de la Joûte, la Cueva conduisit toute la Cour dans un jardin où il donna un festin, dont la délicatesse & la magnificence surpassérent tout ce qui avoit été fait jusqu'alors en ce genre-là. Le Roi transporté de joye ne sçavoit quelles caresses faire à son Favori ; il l'accabla de loüanges, & pour rendre immortelle une action dont il ne sentoit pas l'indécence & le ridicule, il résolut d'établir un monument qui en perpétuât le souvenir. Ce monument subsiste encore, c'est le fameux Monastére de S. Jerôme *Del passo* dans le voisinage de Madrid, qui fut ainsi nommé, parce que le Roi dont la conduite étoit un mélange bizarre de dérangement & de dévotion, le fit bâtir dans l'endroit même, où Don

Bertrand avoit défendu un pas en l'honneur de la Reine contre tous les Cavaliers Castillans. AN. DE J. C. 1457. & suiv.

L'indolence du Prince lui faisoit ainsi abandonner son Royaume à un de ses Favoris, qui gouvernoit la Castille avec un empire absolu, & sa femme à un autre qui faisoit publiquement parade de ses amours. Les Grands indisposés de longue-main souffroient plus impatiemment la puissance de l'un, que la hardiesse de l'autre; mais afin de donner à leurs plaintes un air désintéressé, ils se contentoient de gémir adroitement devant le peuple sur ce dernier article, persuadés que dês qu'ils auroient rendu l'autorité méprisable, il leur seroit aisé de secoüer le joug, comme nous leur verrons le tenter avec succês dans la suite, aprês que j'aurai raconté la fuite & les tristes avantures du Prince de Viane.

La Tréve qui avoit été arrêtée à Agréda, entre le Roi de Navarre & le Prince Don Carlos son fils, ne fut pas plûtôt expirée, que la défiance réciproque leur mit les armes à la main. Il sembloit que les Beaumontois eussent tort, parce qu'ils empêchoient l'éxécution du sequestre des Places dont ils étoient maîtres, & que par là ils exposoient à la mort les ôtages que Don Carlos avoit livrés au Roi. 1456.

An. de J. C. 1456. & suiv. Mais leur défiance & les délais qu'ils avoient fait naître sous différents prétextes, furent bien-tôt justifiés par la découverte d'un Traité, qui avoit été conclu entre le Roi de Navarre & son gendre le Comte de Foix. En voici les principaux articles tels que Surita les rapporte, & aprês lui le nouvel Historien de Navarre.

I. Le Comte s'oblige à se rendre en personne la campagne suivante, c'est-à-dire, au Printems de l'année mil quatre cens cinquante-six dans le Royaume, avec toutes ses forces à pied & à cheval: Il promet de se trouver au rendez-vous qu'il plaira au Roi son beau-pere de lui donner, pour faire la guerre au Prince de Viane à ses propres dépens; & il s'engage à ne point quitter les armes que toute la Navarre ne soit soûmise, & que le Prince rebelle à son pere n'ait subi la peine, qui est dûë à sa désobéïssance & à son ingratitude.

II. Il est arrêté qu'aprês l'entiére soûmission de toutes les Villes, & de tous les sujets du Royaume, le Roi de Navarre continuëra de le posséder en toute Souveraineté, & en percevra les revenus dans leur entier, aussi-bien que ceux du Duché de Nemours pendant tout le tems de sa vie; & qu'en cas que le Prince de Viane y mît obstacle, le Comte de

Foix appuyeroit le Roi dans sa posses-
sion, en lui prêtant secours en personne & avec toutes ses forces.

An. de J. C. 1456. & suiv.

III. Après la mort du Roi, la Couronne de Navarre & le Duché de Nemours devoient passer au Comte de Foix, & à l'Infante Eléonore sa femme pour y succéder eux, leurs enfans & descendans, mâles, ou femelles.

IV. Pour assurer cette exhérédation du Prince de Viane & de l'Infante Blanche sa sœur, qui étoit l'aînée de la Comtesse de Foix; mais que l'amitié avoit attachée à la fortune de son malheureux frére; le Roi s'engageoit à ne leur jamais accorder de pardon, quelques soûmissions & quelques démarches qu'ils pussent faire pour l'obtenir.

V. Des Juges furent nommés pour faire le Procês au Prince & à la Princesse jusqu'à Sentence définitive, par laquelle ils seroient notoirement & juridiquement déclarés déchûs de tous leurs droits, actions & prétentions, tant pour eux que pour leurs successeurs s'ils en avoient; incapables de succéder à la Couronne de Navarre, au Duché de Nemours, & à tous autres héritages ou successions paternelles & maternelles, nonobstant toutes substitutions, dispositions testamentaires, donations, insti-

tutions, & reconnoissances à ce contraires.

An de J. C. 1456. & suiv.

VII. Trente jours aprês l'arrivée du Comte de Foix en Navarre, le Roi assemblera les Etats du Royaume, pour la ratification de la Sentence, qui sera portée contre le Prince de Viane & contre l'Infante Blanche ; ensuite dequoi le Comte & la Comtesse seront reconnus par serment pour héritiers légitimes de la Couronne.

VII. En l'absence du Roi le Comte de Foix, & en l'absence de l'un & de l'autre la Comtesse aura la Lieutenance générale du Royaume, & en cette qualité il leur sera assigné sur les revenus de l'Etat une somme annuelle de douze mille florins.

A ces traits d'une haine invincible, Don Carlos reconnut les suggestions de sa marâtre qui vouloit le perdre à quelque prix que ce fût, pour faire tomber la Couronne d'Arragon sur la tête de l'Infant Ferdinand. La Reine en effet étoit l'ame de cette horrible conspiration du Roi contre son propre fils, du Comte & de la Comtesse contre leur frére. C'étoit elle qui avoit dicté des conditions si dures, que la nature auroit désavoüées dans le cœur du Roi, si l'ambition & la tendresse artificieuse de sa femme l'avoient laissé maître de ses sentimens.

Dês l'ouverture de la campagne, quelques affaires ayant obligé le Roi de Navarre à rester en Catalogne où le Traité avoit été conclu, cette Princesse guidée par sa fureur se mit à la tête des troupes, & alla assiéger en personne la Ville & le Château d'Aïbar que le Prince avoit repris, & qu'elle lui envoya pour la seconde fois. En même-tems les Grammontois profitant de l'éloignement des forces Castillannes, qui étoient occupées à la guerre contre les Maures, s'emparérent de Valtierra, de Cadreita, de Santa Cara, de Melida & de la forte Place de Rada, sur les ruines de laquelle le Roi fit passer la charruë, pour punir les Habitans de leur dévoüement aux intérêts du Prince de Viane.

AN. DE J.C. 1456. & suiv.

Le Prince de son côté sollicitoit des secours auprês du Ministre de Castille, qui lui fit réponse que le Roi son Maître ne tarderoit pas à le joindre avec une armée qui le rendroit supérieur aux efforts de ses ennemis; mais le Roi de Navarre fortifié des troupes Béarnoises & Françoises du Comte de Foix, ne s'amusa plus à faire des siéges, il marcha brusquement vers Estella où le Prince étoit campé, l'attaqua & le défit. Tout ce que pût faire l'infortuné Don Carlos, aprês avoir donné des preuves d'un courage héroï-

An. de J. C. 1456. & suiv.

que, fut d'échapper à la colére du vainqueur, qui n'auroit pas manqué de lui faire perdre la vie. Il monta donc un cheval frais qu'un de ses Ecuyers lui amena dans la déroute de son armée, & suivi d'un fort petit nombre de ses gens il gagna Pampelune.

Il ne resta dans cette Capitale qu'autant de tems qu'il lui en fallut pour mettre ordre aux affaires de sa Maison, & à celles de son parti dans le Royaume. En partant de Pampelune il laissa le Commandement ou la Lieutenance Générale à la Princesse Blanche, sous la direction & les conseils de Don Jean de Beaumont son Chancelier, & de quelques autres Seigneurs.

Dês le commencement de ses disgraces, il s'étoit adressé avec confiance au Roi d'Arragon, & il l'avoit prié de vouloir bien se faire l'arbitre entre son pere & lui. L'éloignement d'Alphonse, ses occupations continuelles, & les différents exposés qu'on lui faisoit de la conduite du Prince son neveu, l'empêchoient de décider en sa faveur une querelle où il étoit beaucoup plus malheureux, qu'il n'étoit coupable. Pour arrêter les surprises de sa marâtre & les persécutions de son pere, Don Carlos résolut d'aller lui-même informer son oncle de ses

fautes & de ses malheurs.

Il prit sa route par Bayonne, tant pour s'éloigner des terres du Comte de Foix, que parce qu'il avoit dessein de passer à Paris; il y passa en effet, quoique les Historiens Espagnols assurent le contraire, & dans une Audience qu'il eut du Roi Charles VII. il lui demanda l'investiture du Duché de Nemours & des Baronies de Montpellier & d'Omelas. Monstrelet qui parle de cette entrevûë, ne dit pas si le Roi le reçut à foi & hommage pour la joüissance de ces domaines. Il y avoit long tems qu'ils étoient dans une espéce de sequestre, à cause de la guerre des Anglois contre la France, & il paroît qu'ils y restérent encore à la sollicitation du Comte de Foix, qui pour être appuyé de la France dans ses prétentions à la succession de Navarre, fit beaucoup valoir les services qu'il avoit rendus à l'Etat, & les liaisons que la Navarre & le Prince en particulier avoient toûjours conservées avec l'Anglois. Mais Don Carlos se justifia d'une maniére si persuasive, que le Roi prit compassion de ses infortunes, & lui promit de ne point assister le Comte de Foix dans l'injuste usurpation d'un Royaume qui ne lui appartenoit pas.

AN. DE J.C. 1456. & suiv.

Avant que de se rendre à Paris, le

An. de J. C. 1456. & suiv.

Prince avoit dépêché de Poitiers François de Balbastro son Secretaire au Roi Alphonse, pour le prévenir sur son voyage; ses instructions étoient de bien expliquer au Roi ce qui n'étoit qu'indiqué dans sa Lettre de créance. Cette Lettre est dattée du 28. de Mai de l'année mil quatre cens cinquante-six; en voici la traduction.

Sérénissime Prince, très-excellent, très-haut & très-Puissant Roi, mon Seigneur & mon oncle.

„ Depuis la Lettre que j'écrivis à Votre Altesse Royale, par vos Héraults-d'armes, Calabre & Orizon, j'ai différé de l'instruire de ce qui me touche, parce que j'attendois toûjours la fin de mes disgraces, & ma parfaite réconciliation avec le Roi mon redoutable Seigneur & Pere. Dieu sçait les attentions que j'ai eues & les efforts que j'ai faits pour mériter cette faveur. Je me suis servi de l'entremise des personnes de sa Maison & de celles qui sont à mon service; j'ai sur tout employé le crédit de Don Rodrigue de Rebollédo son Grand-Camerier qui est de son Conseil; je l'ai conjuré d'unir en particulier ses instances à mes prieres. Il s'est joint ensuite à mes Agents, & deux ou

„ trois fois ils sont allés trouver le Roi
„ mon Seigneur dans votre Ville de Bar-
„ celonne ; les propositions qu'ils ont
„ faites de ma part ne devoient pas, ce
„ semble, être rejettées par un peré, ni
„ même par un maître, puisqu'elles se
„ sont toûjours réduites à de très-hum-
„ bles supplications, que je faisois au
„ Roi de vouloir bien me regarder com-
„ me son fils, me traiter en pere, & me
„ donner lieu de le servir comme je l'a-
„ vois toûjours désiré ; seulement je lui
„ demandois en grace de ne point s'a-
„ bandonner aux suggestions de person-
„ nes mal intentionnées, qui travaillent
„ à ma perte & à la ruine de ce pauvre
„ Royaume, qui lui a toûjours obéï avec
„ tant de zéle & de fidélité. Par la misé-
„ ricorde de Dieu les difficultez s'appla-
„ nissoient, & je me flattois dêja d'avoir
„ obtenu une paix si désirée, lorsque le
„ Comte de Foix & ma sœur l'Infante
„ Eléonore son épouse sont arrivés à Bar-
„ celonne ; j'aurois dû espérer que leur
„ présence hâteroit mon bonheur. Ce
„ sont eux au contraire qui ont rompu
„ toutes les voyes de conciliation, & qui
„ nous ont replongés dans un si profond
„ abîme de maux & de scandales, que je
„ n'ose plus en espérer une issuë favora-
„ ble, à moins que la bonté de Dieu &

AN. DE J. C. 1456. & suiv.

An. de J. C. 1456. & suiv.

„ l'autorité que vous avés sur nous, ne „ nous en retire. Je craindrois d'ennuyer „ VotreMajesté Royale, si je lui exposois „ en détail les procédés que le Comte a „ eus & qu'il a encore à mon égard ; „ vous connoîtrés par le récit qu'on vous „ en fera, ses attentats sur les droits de „ votre Couronne. François de Balbas- „ tro mon Secretaire vous informera „ pleinement de tout ce que je pourrois „ vous en dire ; je me suis déterminé à „ le députer vers Votre Altesse, ne me „ trouvant pas en situation de lui en- „ voyer une solemnelle Ambassade. Je „ supplie Votre Majesté de l'entendre, „ d'ajoûter foi à ce qu'il lui dira de ma „ part, & d'employer l'autorité Royale „ pour casser & annuller des Actes si dès- „ honorants. Empêchez qu'on ne me pous- „ se aux dernieres extrêmités, & disposez „ de moi comme de celui qui se fera toû- „ jours un devoir de vous respecter, de „ vous servir comme son Seigneur & son „ pere. Fasse le Seigneur Dieu, que votre „ gloire soit immortelle, & votre vie per- „ petuelle. De la Ville de Poitiers le vingt „ huitiéme du mois de Mai l'année mil „ quatre cens cinquante-six.

Votre très-humble & obéïssant Neveu,
LE PRINCE DE NAVARRE,
Duc de Nemours & de Gandie.

Don Carlos attendit à Paris la réponse de son oncle, déterminé à demeurer en éxil plûtôt que de s'exposer de nouveau à une guerre qui lui paroissoit suspecte, ayant son pere pour ennemi. Son mérite & ses disgraces lui firent trouver à la Cour de France des agrémens, & une compassion d'autant moins équivoque, que le Roi Charles VII. avoit intérêt de ne pas approuver l'ingratitude & les révoltes d'un fils contre son pere; aussi y avoit-il une grande différence entre les procédés du Prince de Viane & l'ambition inquiéte du Dauphin, qui après dix ans de désobéïssance, se retira cette année là même dans les Etats du Duc de Bourgogne. AN. DE J. C. 1456. & suiv.

Sur le récit de Balbastro, le Roi d'Arragon dépêcha un Courrier au Prince, & lui écrivit de se rendre incessamment auprês de lui. Il partit aussi-tôt, & en peu de tems il se rendit à Rome, où le Pape Calixte III. qui étoit Espagnol du Royaume de Valence, lui fit rendre de grands honneurs. La tendresse avec laquelle le Pontife le reçut, l'engageà à une effusion de cœur; il se plaignit des préventions & de la dureté de son pere; les larmes dont il accompagna le récit de ses malheurs firent son apologie; il voulut remettre ses intérêts entre les mains

An. de J. C. 1456. & suiv.

de Sa Sainteté; mais Calixte jugea plus à propos de renvoyer au Roi d'Arragon une négociation si délicate.

Arrivé à Naples il y fut reçu d'Alphonse avec une amitié encore plus fondée sur l'estime que sur les liens du sang. Le Prince de Viane avoit l'esprit fort orné, il étoit connu parmi les Sçavans par une traduction élégante de la morale d'Aristote, & par une Histoire de Navarre qu'il avoit composée dans des tems plus tranquilles; il ne pouvoit avoir une meilleure recommandation auprès d'Alphonse, qui aimoit les gens de Lettres, & qui en avoit rassemblé dans son Palais de toutes les Nations, avec lesquels il passoit tout le tems que ses occupations guerriéres & politiques lui laissoient de libre. Ce fut au milieu d'eux & sur une espéce de Parnasse qu'il l'accüeillit, dit un Auteur Espagnol; ils eurent ensuite des entretiens particuliers où le Roi fit au Prince des reproches amiables, sur ce qu'il avoit pris les armes, en lui répréfentant que dans un pere tout est respectable, jusques aux torts qui doivent être dissimulés. « J'ai fait une faute, répondit » Don Carlos. Mais, Seigneur permettés-moi de le dire, cette faute étoit pardonnable, ou du moins elle ne méritoit pas l'acharnement avec lequel on

» me persécute. Après la mort de la Rei- AN. DE
» ne ma mere, le Royaume de Navarre J.C.
» étoit à moi. La Noblesse & les Villes 1456.
» me pressoient de monter sur le Trône, & suiv.
» je ne voulus jamais en faire descendre
» mon pere, & je regardois comme un
» crime de regner à sa place. Ce n'est
» donc pas contre lui que j'ai pris les ar-
» mes, c'est contre la fille de l'Amiran-
» te; j'assurerai même Votre Altesse, que
» si mon pere s'étoit contenté de l'épou-
» ser, si même il s'en étoit tenu à lui don-
» ner le titre de Reine, quoiqu'il ne lui
» appartînt pas, j'eusse été un modéle
» de respect & de soûmission filiale; les
» Navarrois m'accusoient de foiblesse, &
» j'avois peine à les contenir dans le de-
» voir, lorsque la nouvelle Reine pré-
» tendit s'asseoir sur le Trône, & parta-
» ger l'autorité. C'en fut trop pour moi
» d'avoir en même-tems à dompter mon
» ressentiment, & à calmer la révolte gé-
» nérale des esprits; on courut aux ar-
» mes pour fermer l'entrée du Royau-
» me à une étrangére, qui contre les loix
» vouloit y commander. Le dépit, la
» honte, la vivacité de l'âge, les sollici-
» tations, & les ménaces m'entraînérent
» dans une guerre dont le crime fut ex-
» pié sur le champ. Mais, Seigneur, j'ai
» un crime originel que la prison n'a pû

An. de J. C. 1456. & suiv. » effacer, je joüirois tranquillement de la » Navarre, & l'on me trouveroit digne » d'une Couronne, si l'ordre de ma naiſ- » ſance ne me faiſoit pas l'héritier de » celles que vous poſſédés. La Reine ne » me pardonne point une aîneſſe qui peut „ un jour rendre ſon fils mon ſujet. On „ me déclare indigne de la ſucceſſion de „ ma mere, afin que je ne puiſſe préten- „ dre à la vôtre ; & l'on tranſporte à ma „ ſœur le Royaume de Navarre, pour „ faire plus ſûrement tomber à mon frére „ celui d'Arragon.

Ces raiſons que les conjectures du Roi Alphonſe lui avoïent depuis long-tems renduës vrai-ſemblables, lui parurent vrayes ſur l'expoſé du Prince; il prit donc ſes intérêts à cœur, & il envoya en Eſpagne vers le Roi de Navarre un Gentilhomme de ſa Maiſon nommé Rodrigue Vidal avec des Lettres de conciliation ; Don Carlos y en joignit qui étoient pleines de ſoûmiſſion, de reſpect, & de déſaveu de tout le paſſé ; mais Don Jean avoit trop maltraité le Ptince ſon fils pour lui pardonner.

Il étoit au déſeſpoir d'avoir manqué ſa proye à la journée d'Eſtella. L'évaſion du Prince, ſon voyage à la Cour de France, le ſuccès de ſon entrevûë avec Charles VII. furent autant de nouveaux

crimes sur lesquels le Comte de Foix se hâta de lui faire faire son procès : on le lui fit dans l'endroit même où il avoit été battu la derniére campagne, & dès le mois de Janvier de l'année mil quatre cens cinquante-sept, le Roi avoit assemblé les Etats Généraux à Estella, pour suppléer par une exhérédation solemnelle à la Sentence de mort qu'il avoit minutée contre lui dans les Conférences de Barcelone avec la Reine, le Comte & la Comtesse de Foix, & quelques-uns des principaux Seigneurs du parti des Grammonts.

An. de J. C. 1457. & suiv.

L'Assemblée qui n'étoit composée que de Grammontois Royalistes, confirma le jugement que des Commissaires particuliers avoient porté contre Don Carlos, par lequel ils le déclaroient rebelle contumace, & comme tel déchû de tous ses droits de succession. On adopta par un Acte public, l'exhérédation que le Roi avoit faite du Prince & de la Princesse Blanche sa sœur ; & en conséquence l'Infante Eléonore Comtesse de Foix, & par elle le Comte son mari furent reconnus pour héritiers du Trône de Navarre après la mort de Don Jean.

La haine est aussi aveugle que l'amour, & ses démarches sont plus irréguliéres, parce-qu'elles sont plus précipitées ; il parut bien que ces deux passions avoient

AN. DE J.C. 1457. & suiv.

guidé le Roi de Navarre dans un Acte, dont la nullité se découvroit au premier coup d'œil. Quelques crimes que le Prince & la Princesse eussent commis, Don Jean n'avoit aucun droit de changer l'ordre de la succession, & il n'étoit pas en son pouvoir de disposer d'une Couronne qui ne lui appartenoit pas, & qui n'avoit jamais été de ses propres. Les Grammontois n'eurent garde de lui faire cette difficulté. Une disposition qui affoiblissoit le parti contraire leur parut avantageuse, & dês-lors ils se mirent peu en peine qu'elle fût légitime ou non.

Mais Don Jean de Beaumont qui veilloit aux intérêts de Don Carlos, crut devoir opposer un éclat à un éclat; sur la nouvelle de ce qui venoit de se passer à Estella, il assembla le Conseil de Régence, & de concert avec les Magistrats de Pampelune, il convoqua dans cette Capitale en forme d'Etats les Seigneurs de son parti, & les Députés des Villes qui étoient restées sous l'obéïssance du Prince de Viane. Le seiziême de Mars l'Assemblée s'étant trouvée assés nombreuse pour en faire l'ouverture, le Chancelier qui étoit en même-tems Lieutenant Général de l'Etat pour le Prince y présida. Aprés avoir exposé d'une maniére vive & pathétique l'attentat des Grammon-

tois contre l'ordre de la succession & contre les loix du Royaume, il conclut à reconnoître Don Carlos pour Roi, & à le proclamer ce jour-là même. Tous les suffrages se joignirent au sien par acclamation, chacun s'empressa de prêter au nouveau Roi le serment de fidélité, le Peuple applaudit à la publication qui en fut faite avec les solemnités ordinaires, & dès-lors les dépêches & toutes les expéditions du Conseil de Régence eurent en tête le nom du Roi Charles IV.

AN. DE J.C. 1457. & suiv.

Vidal arriva sur ces entrefaites à Tudéla; il y trouva le Roi Don Jean dans un emportement contre son fils, qui ne permit pas à cet Envoyé d'entrer si-tôt en Conférence sur ce qui faisoit le sujet de son voyage. Don Jean étoit un homme entier dans ses volontés, & qui ne réfléchissant jamais sur l'injustice de ses procédés, prenoit au criminel la résistance la mieux fondée & la plus légitime; son ressentiment alla jusqu'à la fureur, lorsqu'il apprit ce qui s'étoit passé à Pampelune. C'étoit par ordre du Prince; il n'en douta pas, parce que sa haine l'intéressoit à croire que les Beaumontois n'avoient fait qu'exécuter le projet que Don Carlos leur avoit donné avant son départ. Il avoit donc eu raison de le déshériter, & le prétendu nouveau crime

de son fils lui justifioit les rigueurs dont il avoit usé à son égard.

AN. DE J.C. 1457. & suiv.

Don Carlos cependant ignoroit ce que ses partisans avoient fait pour lui. Le Chancelier qui le connoissoit mieux que son pere, n'avoit pas voulu lui faire part d'une résolution qui auroit allarmé son respect & sa délicatesse. Les Lettres qui nous restent de ce Prince font bien voir que son Ministre jugeoit sainement de ses dispositions. « J'ai appris depuis quel„ ques jours, „ c'est ce qu'il écrit du vingt-huitiême d'Avril à Don Jean de Beaumont son Chancelier & aux Magistrats de Pampelune, « que vous m'a„ viés proclamé Roi, & je ne puis vous „ exprimer le désespoir où cette nouvel„ le m'a jetté. Quelle raison, quel motif „ a pû vous déterminer à une entreprise „ qui nous replonge dans un abîme de „ maux ? Mon unique désir, je vous l'a„ vois marqué en vous quittant, & le „ but que je me proposois dans un si pé„ nible voyage, étoit de faire ma paix „ & la vôtre par l'entremise du Roi d'Ar„ ragon mon Seigneur & mon oncle. Le „ soin de ma gloire, vos intérêts & vo„ tre devoir n'auroient-ils pas dû vous „ faire entrer dans mes vûës ? Qu'avés„ vous fait par une déclaration si à con„ tre-tems, vous avés décrié la cause que

„ vous défendés, vous avés terni ma ré- AN. DE J. C. 1457. & suiv.
„ putation dans le monde, vous avés éloi-
„ gné la fin de nos malheurs. Vous m'a-
„ vés exposé à la juste indignation du
„ Roi mon oncle, dont la protection fait
„ toute ma ressource, vous avés mis en
„ danger la vie du Connétable, & celle
„ des autres ôtages qui sont à la merci
„ de mon pere; enfin vous avés éloigné
„ de moi & de vous, l'esprit de bien des
„ personnes qui étoient dans nos inté-
„ rêts. „ Il leur ordonne ensuite, & il les conjure par la fidélité qu'ils lui doivent, par l'amour qu'ils ont pour sa personne, par le zéle qu'ils ont toûjours fait paroître pour son honneur & pour son service, d'empêcher qu'on ne lui donne dans la suite le titre qu'il ne lui convient pas de disputer à son pere, & qui d'ailleurs n'a-joute rien à ses droits. " J'ai bien conçû,
„ dit-il en finissant, que les procédés in-
„ dignes qu'on a tenus contre moi dans
„ l'Assemblée d'Estella, vous avoient en-
„ gagé à une espéce de represailles; mais
„ c'étoit à moi d'en prévoir les suites,
„ à vous d'attendre mes ordres pour les
„ exécuter en sujets obéïssans. Je vous
„ enverrai bien-tôt des personnes affidées
„ avec des instructions sur tout ce qu'il
„ convient de faire; le Roi d'Arragon
„ mon Seigneur & mon oncle fera partir

An. de J. C. 1457. & suiv.

„ en même-tems ses Ambassadeurs. Je „ me flatte que leur sagesse, & votre „ concert avec eux nous rétabliront dans „ notre premiére tranquillité. Mais j'ai „ voulu vous instruire par avance du cha- „ grin que m'a causé votre zéle précipi- „ té, & vous avertir que si vous persé- „ vérés dans votre résolution, vous en- „ courerés mon indignation & mon res- „ sentiment.

La découverte que le nouvel Histo- rien de Navarre a fait des Lettres que Don Carlos écrivoit de Naples, répand un grand jour sur son Histoire, Elle jus- tifie parfaitement ce Prince contre la té- mérité où les préventions de la plûpart des Ecrivains antérieurs, dont les uns * l'avoient accusé de s'être fait rendre les honneurs Souverains avant que de quit- ter la Navarre: Les autres * l'avoient au moins soupçonné d'avoir consenti qu'on les lui rendît pendant son absence.

* *Garibai, Favin.*

* *Surita.*

Cependant le Roi de Navarre & le Comte de Foix ayant uni leurs forces, se préparoient à enlever au Prince les Villes qui lui étoient demeurées fidéles. Ils en seroient venu à bout dans une cam- pagne, si le Chancelier Don Jean de Beau- mont n'avoit pris le parti dans cette ex- trêmité d'appeller à son secours les for- ces de ses voisins. Le Roi de Castille qui

venoit de conclure sa Tréve avec les Maures, ne se fit pas beaucoup solliciter, il conduisit lui-même son armée du côté de Pampelune, & sur un Traité qu'il fit avec les Beaumontois, il mit ses troupes en Garnison dans plusieurs de leurs Places, prenant en même-tems & ses sûretés & leur défense. AN. DE J. C. 1457. & suiv.

Ces mesures déconcertérent le Roi de Navarre. Il s'en plaignit à Vidal; & Don Carlos sur l'espérance qu'on lui donna que son pere accepteroit le sequestre & la médiation du Roi d'Arragon, écrivit au Roi de Castille pour le prier de retirer ses troupes, & à la Régence de Pampelune pour leur recommander de ne rien faire qui mît obstacle à la paix. Cette paix auroit été bien-tôt concluë, si Don Jean avoit eu autant d'empressement pour elle que son fils; mais ce Prince artificieux s'excusa long-tems sous différents prétextes d'écouter les propositions, que le Roi d'Arragon lui faisoit par son Envoyé: Pendant ce tems-là, il travailloit secrétement par l'entremise de l'Amirante son beau-pere à gagner le Roi de Castille, ou plûtôt le Marquis de Villena son premier Ministre, afin qu'ils l'aidassent à soumettre Pampelune & les autres Villes Beaumontoises. Cette négociation ne put pas être assés prompte; le Roi d'Ar-

An. de J.C. 1457. & suiv. ragon fit de nouvelles inſtances, & Vidal eut ordre de faire conſentir les deux partis à une ſuſpenſion d'armes. Jean de Beaumont & le Conſeil de Pampelune y donnérent les mains; mais le Roi voulut y mettre des conditions dures & hônteuſes qui furent rejettées. Enfin l'arrivée de deux Ambaſſadeurs, que le Roi d'Arragon avoit fait partir de Naples uniquement pour terminer le différend ſur les lieux, obligea le Roi de Navarre à une déférence dont il eût bien voulu ſe diſpenſer.

Il étoit tems, & les affaires de Don Carlos alloient être entiérement déſeſpérées par l'intime liaiſon, qui ſe formoit entre la Cour de Navarre & celle de Caſtille. Les deux Rois & les deux Reines s'étoient rendus ſur les Frontiéres de leurs Etats. Don Jean, pour faire ceſſer les défiances des Caſtillans promettoit de donner l'Infant Ferdinand ſon fils au Roi de Caſtille pour l'élever auprês de lui, juſqu'à ce qu'il fût en âge d'épouſer l'Infante Iſabelle ſœur de ce Prince; on arrêta en même-tems le mariage de l'Infant Don Alphonſe de Caſtille avec l'Infante Eléonore ſœur de Ferdinand. C'étoit la Reine Jeanne Henriquez, qui ménageoit cette double alliance, afin que ſes enfans puſſent compter dans la ſuite ſur toutes

les

les forces de la Castille, lorsqu'ils auroient à disputer au Prince de Viane la succession du Royaume d'Arragon, en cas que les conjonctures ne lui ouvrissent pas une voye plus courte pour placer Ferdinand sur le Trône.

AN. DE J. C. 1457. & suiv.

La Comtesse de Foix aussi méchante que sa belle-mere, n'avoit pas voulu manquer à cette entrevûë, & quoiqu'une fluxion violente la mît en danger de perdre un œil dans le voyage, elle suivit le Roi de Navarre à Alfaro sur la Frontiére; & elle voulut être de toutes les parties où sous ombre de fêtes & de galanteries entre les Reines & les Infants, on machinoit la perte de son frére.

Mais son ambition fut bien punie, lorsque Don Loüis Despuch & Don Jean d'Ixar, qui étoient les deux Ambassadeurs de Naples, présentérent à signer au Roi de Navarre un Compromis, par lequel il s'engageoit à faire cesser dès-lors toutes les hostilités dans le Royaume, il remettoit toutes ses prétentions & tous ses griefs à l'arbitrage du Roi d'Arragon, & il s'engageoit par forme de préliminaire, à révoquer tous les Actes qui avoient été faits contre Don Carlos & l'Infante Blanche.

Le Roi de Navarre avoit trop à espérer ou à craindre du Roi Alphonse son

An. de J.C. 1457. & suiv. frére pour refuser sa médiation; il signa donc le Compromis pour six mois; il y mit seulement une clause qui laissoit encore quelque espérance à la Comtesse: à sçavoir que si dans le terme prescrit, le Roi d'Arragon ne rendoit pas une Sentence définitive sur les articles contestés, il pourroit de nouveau faire le procês à son fils & à sa fille aînée, afin de se conserver le droit de punir leur désobéissance.

Cette réserve faisoit assés entendre que le Prince & la Princesse ne devoient jamais s'attendre à un pardon bien sincére de sa part, & que dês qu'il seroit le maître, il continuëroit à les persécuter. Ainsi il étoit d'une extrême conséquence pour eux de hâter la conclusion d'une paix finale, qui mît leurs droits & leurs personnes hors d'atteinte. Dans cette vûë, le Chancelier Don Jean de Beaumont & l'Intendant de la Maison du Prince de Viane, Don Martin d'Irurita se rendirent à Alfaro, où ils proposérent au Roi en présence des deux Ambassadeurs un moyen court, décisif, & qui en même tems faisoit bien connoître la droiture & le désintéressement de leur maître; c'étoit que toutes les Villes du Royaume fussent remises de part & d'autre au Roi d'Arragon, qui y mettroit des Gouverneurs, & y tiendroit des Garnisons jus-

AN. DE J.C. 1457. & suiv.

qu'à l'entiere décision de la querelle. Le Comte & la Comtesse empêchérent l'éxécution de ce projet, parce qu'ils avoient plus de peine l'un & l'autre à renoncer à des espérances injustes, que Don Carlos n'en avoit à soumettre à l'éxamen ses droits légitimes. Il fut seulement arrêté, que de chaque côté on remettroit entre les mains de Loüis Despuch sous la garde du Roi d'Arragon, deux Châteaux qui serviroient de garantie pour les paroles, & les signatures respectivement données. On éxigea ensuite que le Conseil de Pampelune, & les Magistrats des Villes qui suivoient le parti du Prince, annullassent la proclamation qu'ils avoient faite de sa personne pour leur Roi; & ils y consentirent de la même maniére que le Roi avoit consenti à révoquer l'exhérédation portée contre le Prince & l'Infante, en faveur du Comte & de la Comtesse de Foix; c'est-à-dire, qu'ils se réservérent le droit de faire valoir cette proclamation en tems & lieu, s'ils le jugeoient nécessaire : ajoûtant même que la révocation qu'ils en faisoient ne commenceroit à avoir lieu, que du jour que le Roi auroit mis à néant toutes les procédures qui avoient été faites contre Don Carlos, & contre l'Infante Blanche sa sœur.

AN. DE J.C. 1457. & suiv. Pendant que les Ambassadeurs travailloient à lever les différents obstacles qui s'opposoient à la pacification de la Navarre, il en survint un auquel on ne s'attendoit pas. L'Evêque de Pampelune Don Martin de Peralta mourut ; aussi-tôt le Chapitre élut en sa place le Chancelier Don Jean de Beaumont, qui étoit Chevalier & Grand-Prieur de S. Jean ; sur le refus qu'il fit d'accepter cette dignité, Don Carlos qui fut instruit en diligence de la vacance, de l'élection & du refus, écrivit au Pape pour le prier de conférer l'Evêché vacant à Don Charles de Beaumont frére du Chancelier & du Connétable, qui étoit Archidiacre de la Tabla, & Protonotaire Apostolique. Le Roi de Navarre de son côté, qui avoit intérêt d'avoir une personne qui fût à lui dans un poste si éminent, sollicitoit la nomination du Pontife, en faveur du Doyen de Tudéla. Cette concurrence réveilloit l'animosité des esprits. Don Carlos s'en étant apperçû, écrivit une seconde Lettre au Pape, par laquelle il le prioit de donner l'Evêché de Pampelune à une tierce personne qui fût neutre, & dont l'élection fît cesser les défiances & les jalousies. Calixte troisiême prit volontiers ce tempérammént politique : Et pour marquer au Prince de Viane, com-

bien il étoit édifié de sa modération, il choisit pour Evêque de Pampelune un des amis du Roi d'Arragon; ce fut le célébre Cardinal Bessarion, que son sçavoir & ses travaux pour l'Eglise avoient rendu un des hommes des plus illustres de son siécle.

An. de J. C. 1457. & suiv.

Cette difficulté, & quelques autres encore qui s'élevérent étant applanies; la Tréve fut enfin publiée à Sanguessa sur les Frontiéres de Navarre, entre le Roi & la Comtesse de Foix d'une part; & de l'autre le Prince de Viane & Don Jean de Beaumont son Lieutenant Général; l'Infante Blanche n'y fut point nommée, les prisonniers de la derniére campagne furent rendus réciproquement, & les quatre Places dont on étoit convenu furent mises en sequestre; le terme étoit de six mois, pendant lesquels le Roi Don Jean étoit résolu d'éloigner autant qu'il seroit en lui la décision d'une querelle dont il eût bien voulu que son frére l'eût laissé le Maître.

1458.

La chose arriva comme il le souhaittoit. La fortune ennemie du Prince de Viane l'assaillit de nouveau, lorsqu'il touchoit au port, & le rejetta dans une tempête plus violente & plus funeste que toutes celles qu'il avoit essuyées jusqu'alors.

AN. DE J.C. 1458. & suiv. A peine avoit-on reçu à Naples la nouvelle de la suspension d'armes, qui avoit été publiée le vingt-septiéme de Mars, que le Roi d'Arragon tomba dans une maladie que les Medecins jugérent d'abord mortelle, & dont il mourut en effet au commencement du mois de Mai de cette année mil quatre cens cinquante-huit.

Ce Prince que sa naissance avoit rendu maître de trois Souverainetés en Espagne, & des Isles de la mer Méditerrannée; que sa valeur & sa fortune avoient placé sur le Trône de Naples, d'où il tenoit presque toute l'Italie soumise à ses volontés; que sa réputation & encore plus les éloges des Sçavans, dont il fut toûjours le Mecéne, faisoient regarder avec admiration dans l'Europe, y laissa un grand vuide lorsqu'il cessa de vivre. Il fit un testament la veille de sa mort, par lequel il laissoit au Roi de Navarre, & aprés lui au Prince de Viane & à leurs heritiers les Etats qu'il avoit hérités de son pere. Quant au Royaume de Naples qui étoit sa conquête, il en disposoit en faveur du bâtard Ferdinand son fils.

Quoique Ferdinand perdît beaucoup à la mort du Roi son pere, dont la succession lui fut disputée par le Pape, par le Duc de Calabre héritier de la Maison

d'Anjou, & par ses propres sujets, Don Carlos fut encore celui qui y perdit le plus. D'abord il se vit exposé à une tentation difficile à surmonter, & qui l'obligea à prendre la fuite pour ne pas rendre sa probité suspecte. Pendant la maladie du Roi Alphonse, le Prince de Tarente & cinq ou six grands Seigneurs du Royaume qui n'aimoient pas Ferdinand, & qui regardoient comme une honte d'avoir un bâtard pour Roi, avoient pratiqué en secret les Peuples de Calabre & de la Poüille, qui au changement de Maître se trouvérent disposés à appuyer leur révolte; ils prétendirent que la naissance de Ferdinand l'excluoit du Trône; que les Etats où il avoit été reconnu en qualité d'héritier présomptif n'avoient pas été libres; que la Couronne de Naples devoit passer avec les Royaumes d'Espagne au Roi Don Jean, qui étoit le seul héritier légitime du Roi Alphonse, & que cet héritage appartenoit d'autant plus au nouveau Roi d'Arragon, que la conquête en avoit été faite avec les forces & aux dépens de son Royaume. Pleins de ces pensées ils viennent trouver Don Carlos, ils lui offrent leurs services, & après lui avoir fait le dénombrement de leurs forces, ils l'exhortent à se mettre à leur tête, pour pren-

AN. DE J. C. 1458. & suiv.

dre possession de la Couronne.

AN. DE J. C. 1458. & suiv. Don Carlos après avoir réfléchi quelque tems sur leur proposition, leur fit réponse qu'il respectoit trop les derniéres volontés du Roi son oncle, pour révoquer en doute leur légitimité & pour les contredire; qu'il se contentoit des Etats dont le gouvernement lui étoit destiné, & qu'il n'usurperoit jamais le patrimoine d'autrui, encore moins celui d'un Prince auquel la nature, l'amitié & la reconnoissance l'avoient si étroitement uni. Craignant ensuite que sa présence n'inspirât aux Peuples des espérances séditieuses, ou qu'elle ne donnât quelques ombrages à Ferdinand, il s'embarqua sur le premier Vaisseau qui mit à la voile, & se réfugia en Sicile. Les Historiens Espagnols ne rendent pas ici toute la justice qui est dûë à la générosité du Prince de Viane; les Italiens sont plus sincéres; & parmi ces derniers ceux qui ont été les plus dévoüés aux intérêts, & à la réputation de Ferdinand & d'Isabelle,* n'ont pas fait difficulté de nous apprendre, que *Don Carlos avoit donné l'éxemple du désintéressement le plus noble en refusant un sceptre que presque tous les Peuples du Royaume de Naples lui déféroient.* Il fut imité en cela du Roi son pere, à qui les Seigneurs Napolitains envoyérent faire

* Marinee.

les mêmes offres, ajoûtant qu'il y avoit fort à craindre que le Pape, & le Duc d'Anjou n'enlevassent cette Couronne à la Maison d'Arragon, ce qui mettroit la Sicile & les autres Etats voisins dans un extrême danger. Don Jean leur répondit que sa volonté étoit qu'ils rendissent à Ferdinand l'obéïssance qu'ils lui devoient, & qu'il les assuroit de sa part d'un Gouvernement plein de sagesse & de modération ; mais pour arrêter les mauvaises intentions du Pape, qui non-seulement refusoit l'investiture à Don Ferdinand, mais qui l'attaquoit ouvertement, il donna ordre à son Ambassadeur à Rome de déclarer à Sa Sainteté, qu'il ne manqueroit jamais au respect & à l'obéïssance qu'il devoit au Saint Siége ; mais que si l'on attaquoit les droits de sa Maison sur le Royaume de Naples. il les soûtiendroit de toutes ses forces envers & contre tous. La mort de Calixte III. qui arriva sur les entrefaites finit ce débat, & Pie II. son successeur reconnut Ferdinand pour Roi de Naples, avec cette clause que *par sa reconnoissance il ne prétendoit pas donner atteinte aux droits de personne.*

AN. DE J. C. 1458. & suiv.

Les Siciliens ayant à leur tête le Viceroi Arragonnois Don Lopez de Urrea, reçûrent Don Carlos avec la mag-

AN. DE J. C. 1458. & suiv. nificence & le respect qui étoient dûs à sa naissance, les jeunes gens le regardoient dêja comme leur Roi ; les vieillards lui retrouvoient les traits de la Reine Blanche sa mere, qui les avoit autrefois gouvernez avec sagesse & avec douceur. Tous l'aimoient, tous s'empressoient à lui faire oublier ses malheurs, & à lui faire goûter un séjour auquel ils auroient bien voulu qu'il se fût fixé parmi eux ; en attendant que le Roi son pere rendît plus de justice à ses vertus. Mais ce Prince ne pouvoit plus long-tems vivre dans la disgrace du Roi; privé du seul appui que le crédit & l'amitié d'Alphonse lui avoient assuré jusqu'alors, il regardoit cet applaudissement des Peuples, comme un souris trompeur de la fortune, qui le frapperoit bien-tôt de ses plus rudes coups. Il résolut donc de sauver sa vertu & ses amis au péril de ses droits, au péril même de sa vie ; qu'il étoit prêt d'exposer aux embûches & aux fureurs de sa marâtre en se livrant à la merci du Roi. Quelques jours après son arrivée à Palerme, il lui députa le bâtard Don Jean d'Arragon son frère, nommé à l'Archevêché de Sarragoce, pour implorer sa clémence, l'assurer qu'il se soumettroit à toutes les conditions qu'il lui voudroit imposer, & lui demander ses or-

dres sur le tems & le lieu auquel il pourroit aller embrasser ses genoux, & obtenir un pardon sans lequel la vie lui devenoit insoûtenable.

An. de J. C. 1458. & suiv.

Comme les Etats d'Arragon, de Valence & de Catalogne ne pouvoient pas manquer de s'assembler incessamment, pour prêter le serment de fidélité à leur nouveau Souverain, Don Carlos crut cette occasion favorable à ses désirs, & il voulut s'assurer de leur médiation. Il fit donc partir deux personnes de son Conseil, qui firent le voyage avec l'Archevêque de Sarragoce; ils avoient ordre de se rendre successivement aux Etats de Sarragoce, de Valence & de Barcelonne, & ils étoient chargés d'une Lettre pour chacune des trois Assemblées; dans laquelle le Prince aprês avoir exposé la douleur qu'il ressentoit de tout ce qui s'étoit passé, l'impatience où il étoit de se réconcilier avec son pere, les mesures qu'il avoit prises pour y réüssir, le désespoir où l'avoit jetté la mort du Roi d'Arragon son oncle & son protecteur, il les prioit d'intercéder pour lui, & d'être ses garants auprês du Roi de l'obéïssance & de la soumission filiale dans laquelle il vouloit vivre.

Le Roi qui n'étoit pas sans inquiétude sur le séjour de Don Carlos en Sici-

An. de J. C. 1458. & suiv.

le, & qui eût encore mieux aimé le voir regner dans une partie de la Navarre, reçut avec plaisir les protestations du Prince, & les supplications des Parlemens. Il y répondit par des promesses três-sincéres en apparence, & il engagea les Députés du Prince à lui écrire qu'ils l'attendoient avec empressement, & qu'il trouveroit la Cour disposée à le bien recevoir.

Sur cette assurance Don Carlos envoya à Messine pour faire équipper les Galéres, & se disposa à partir pour l'Espagne à l'entrée du Printems; ce terme parut trop long au Roi. Il craignit que la défiance du Prince ou les avis de ses serviteurs ne le fissent changer de sentiment, & il vouloit à quelque prix que ce fût le tirer de la Sicile. Pour ne pas manquer son coup, il fit partir Don Jean de Moncayo Gouverneur d'Arragon, sous prétexte d'aller prendre le Commandement de cette Isle, pendant l'absence du Viceroi Don Lopez de Urrea, qui avoit ordre d'accompagner le Prince par honneur pendant sa navigation. Moncayo étoit un Courtisan délié, qui sçavoit manier les esprits & les conduire où il vouloit. Le Roi qui l'avoit choisi exprês s'ouvrit à lui sur ce qu'il avoit à craindre, ou a désirer. « Il est de mon inté-

„ rêt, lui dit-il, que le Prince de Viane „ ne reste pas long-tems avec les Siciliens, il en est encore plus qu'il ne vienne pas si-tôt se montrer à mes nouveaux sujets, ni reprendre avec la Navarre des liaisons que je ne pourrois plus rompre. Engagez-le donc à s'embarquer au plûtôt; mais faites-lui promettre qu'il descendra dans l'Isle de Majorque; représentez-lui qu'il ne peut être nulle part plus à portée de traiter avec moi, comme il convient que nous le fassions avant que de nous revoir. Assurés-le qu'il sera le maître des Places & des Citadelles du Païs; enfin n'épargnez ni les caresses de ma part, ni les marques de confiance, ni les assurances d'amitié pour le faire consentir & à quitter la Sicile, & à ne point venir si-tôt en Espagne. „

An. de J. C. 1458. & suiv.

Le Gouverneur arrivé en Sicile ne manqua pas à sa Commission; Don Carlos fut attendri de l'Exposé qu'il lui fit des sentimens du Roi à son égard, & de l'impatience où il étoit de le voir, de l'embrasser & de lui rendre sa bénédiction, avec toutes les prérogatives de son aînesse; la bonté & la droiture de son cœur l'empêchérent d'appercevoir le piége qu'on lui tendoit. Il s'embarqua avec toute la diligence possible, & dans peu

An. de J. C. 1459. & suiv.

de jours, il arriva à Majorque, où il fut reçû plûtôt comme un prisonnier d'Etat, que comme l'héritier présomptif de la Couronne, Il fit alors, mais un peu trop tard de tristes réfléxions sur l'infléxibilité du Roi, sur l'ambition de sa marâtre, & sur la facilité qu'ils auroient à le perdre, s'il ne se rendoit pas à tout ce qu'ils éxigeroient de lui. Ces pensées devinrent encore plus accablantes par les nouvelles qu'il reçut de ses Ambassadeurs à Sarragoce.

Ils lui mandoient que le Roi avoit bien changé de langage depuis qu'il avoit appris son arrivée à Majorque; qu'il ne vouloit plus entendre parler d'autres conditions, que d'une entiére soumission du parti Beaumontois, & d'un abandon sans réserve à sa clémence & à ses volontez; qu'il laissoit la Lieutenance générale de la Navarre à la Comtesse de Foix; qu'il ne vouloit pas que le Prince aprês avoir obtenu son pardon pût seulement y faire un voyage; qu'il prétendoit aussi lui interdire absolument la Sicile, & que dans le tems même qu'on traitoit avec lui de réconciliation & de paix, le Comte de Foix ménageoit en son nom une Ligue avec la France, dans laquelle les deux Rois se promettoient de mutuels secours contre leurs fils rebelles.

La mauvaise foi, la hauteur & la dureté de ce procédé auroient fait prendre un parti extrême à tout autre qu'au Prince de Viane ; il avoit des Galéres à lui dans le Port ; il s'y trouvoit même quelques Vaisseaux Navarrois commandés par des Officiers qui lui étoient attachés ; il ne tenoit qu'à lui de s'embarquer pour retourner en Navarre, où ses fidéles Beaumontois l'appelloient avec empressement, persuadés qu'en se soumettant il les perdoit & qu'il se perdoit lui-même. Le Roi de Castille promettoit de l'appuyer contre un voisin que l'union de la Navarre à l'Arragon rendroit trop puissant, & mettroit en état de faire revivre d'anciennes prétentions qu'il n'avoit abandonnées que parce que la force lui manquoit pour les soûtenir. Le premier mouvement du Prince après avoir lû la Lettre de ses Ambassadeurs, fut de tenter encore la guerre, & d'essayer des ressources qui lui restoient ; mais ses malheurs lui avoient appris à ne point prendre de conseils de son ressentiment. La raison vint à son secours, & le zéle qu'il avoit pour sauver les intérêts de ses serviteurs préférablement aux siens, le détermina à écrire au Roi la Lettre suivante qui découvre beaucoup mieux que l'Histoire la plus fidéle, la vérité & la noblesse de ses sentimens.

An. de J. C. 1459. & suiv.

An. de J. C. 1459. & suiv.

AU ROI.

„ Votre Alteſſe ne trouvera pas éton„ nant, ſi je lui fais voir quelque inquié„ tude & quelque trouble ſur la réponſe „ qu'elle a donnée à mes Ambaſſadeurs, „ lorſqu'ils lui ont fait des propoſitions „ de ma part accompagnées de très-hum„ bles ſupplications. J'ai agi avec con„ fiance ſur les aſſurances que le Gou„ verneur d'Arragon m'avoit données „ du retour de votre tendreſſe pour moi „ & je me flatte que Votre Alteſſe ne me „ ſoupçonnera point d'avoir eu recours „ à de feintes ſuppoſitions pour la ſur„ prendre. Quelque ſoient les diſpoſitions „ de votre cœur à mon égard, j'oſe vous „ aſſûrer que mes deſirs ont toûjours été, „ qu'ils ſont encore, & qu'ils feront toû„ jours de m'employer tout entier à „ votre gloire & à votre ſervice; c'eſt avec „ les ſentiments de ce reſpect & de cette „ ſoumiſſion, que je vous dois comme à „ mon Seigneur & à mon pere, que je „ viens m'offrir aujourd'hui à faire tout „ ce qu'il vous plaira de m'ordonner. „ Mais lorſque je remplis le devoir d'un „ fils obéïſſant, permettez-moi, Seigneur, „ de vous le dire; l'amour paternel vous „ engage à m'accorder ce que j'ai droit „ d'attendre d'un bon paſteur & d'un bon

„ Maître, & c'eſt ce qui me perſuade „ que vous ne me traiterez point à la ri- „ gueur dans la triſte ſituation où je me „ trouve. Je vous remets tout ce que je „ poſſéde encore en Navarre, mais ne „ trouvez pas mauvais que j'implore au- „ paravant vos bontés, pour moi qui „ ſuis votre fils, & que je tâche de met- „ tre à couvert les intérêts de ceux qui „ m'ont été fidélement attachés. Puiſ- „ que votre Alteſſe veut bien accorder „ un pardon pour tout le paſſé, elle doit „ y joindre la rémiſſion de la peine; à „ préſent que vous pouvez compter ſur „ mon obéiſſance & ſur celle de tous mes „ Vaſſaux & de tous mes amis, nous „ avons droit d'attendre de vous une li- „ berté & une ſûreté entiére; je ſçai que „ telles ſont vos intentions, je vous en „ remercie par avance, & j'eſpére de la „ miſericorde de Dieu & de votre clé- „ mence, que mon éxil & nos diſgraces „ finiront bien-tôt; mais qu'eſt-il beſoin, „ Seigneur, de m'interdire par une clau- „ ſe particuliére l'entrée de la Navarre „ & de la Sicile? La promeſſe que je „ vous donne de ne jamais rien entre- „ prendre contre vos volontés ne doit- „ elle pas vous ſuffire?

„ Puiſque votre Alteſſe conſent à re- „ mettre en liberté les ôtages qui ſe ſont

An. de J. C. 1459. & suiv.

„ livrés pour moi, afin que leur liberté „ soit un gage qui assûre la mienne, je „ vous supplie très-humblement de les ti- „ rer de prison, & de me les envoyer „ quittes de leur engagement. Je vous „ supplie aussi d'ordonner, que tous les „ Châteaux & toutes les Places for- „ tes de Navarre soient mis à la garde „ d'Officiers & de soldats Arragonnois, „ au moins ceux & celles qui ont été jus- „ qu'ici sous mon obéïssance: car il ne „ seroit pas juste, & vous en convien- „ drez vous-même, Seigneur; qu'on „ les enlevât à ceux qui les possédent „ pour les livrer à leurs ennemis.

„ Votre Altesse me rendra un service „ dont je serai très-reconnoissant; & en „ même-tems je suis très-persuadé qu'el- „ le travaillera à son avantage, & pour „ le bien de ce pauvre Royaume, si elle „ consent que le Gouvernement & la „ Lieutenance Générale en soient donnés „ à un Officier Arragonnois qui ait toû- „ jours été neutre, & qu'en même-tems „ elle oblige les Gouverneurs particu- „ liers des Places, les Magistrats des „ Villes & les Etats du Royaume à me „ prêter le serment, pour sûreté de mes „ droits successifs & héréditaires. „

Il parle ensuite de la restitution qui lui doit être faite de la Principauté de Via-

ne, & du Duché de Gandie qu'il possédoit du vivant même de son ayeul. Il se remet à la discrétion du Roi sur les revenus qu'il voudra lui assigner pour son entretien ; mais il n'oublie pas de solliciter la grace & le rétablissement de l'Infante Blanche dans tous ses biens & dans toutes ses prétentions. " C'est votre fille, „ lui dit-il, & c'est ma sœur, ses intérêts „ sont les miens, & me touchent encore „ plus ; ne lui refusez pas vos attentions „ pour la mettre dans une situation plus „ heureuse. „

An. de J. C. 1459. & suiv.

Don Carlos avoit reçu quelques jours auparavant à Majorque un Ambassadeur du Roi de Portugal, qui s'étoit d'abord arrêté à Sarragoce, où il avoit eu une audience favorable du Roi sur la proposition qu'il étoit chargé de lui faire du mariage du Prince avec l'Infante Catherine sœur du Roi son Maître, & de la Reine de Castille. " Je remercie votre „ Altesse, continue-t'il, de ce qu'elle a bien „ voulu entendre & penser à mon maria„ ge, comme je l'ai appris par les lettres de „ l'Ambassadeur du Roi de Portugal, & „ par les lettres de mes Envoyés : j'ai ré„ pondu à l'Ambassadeur, que je ne pou„ vois en rien m'écarter de vos volontés ; „ mais je supplie votre Altesse de presser „ la conclusion de cette affaire, parce

AN. DE J. C. 1459. & suiv.

„ que votre service & mes intérêts demandent, que je ne différe pas plus long-tems à prendre une épouse. „ Il avoit alors prês de quarante ans, & il n'avoit point d'enfants légitimes, parce que sa premiére femme Anne de Cléves ne lui en avoit point donné pendant les neuf années qu'ils avoient passées ensemble dans l'union la plus parfaite.

„ Enfin, Seigneur (C'est la conclusion de sa lettre) permettez-moi de vous répéter encore ce qui me touche le plus sensiblement. Sçachons gré l'un & l'autre, vous à ceux qui m'ont servi, de leurs services, moi à ceux qui vous ont été fidéles, de leur fidélité ; il ne seroit pas juste que mes amis perdissent leur bien dans le tems que je regagne vos bonnes graces, & vous ne voudriez pas que j'eusse à rougir en leur présence, de ma foiblesse ou de mon ingratitude ; les Rois par leur dignité sont les Ministres & les zélateurs de la Justice ; rendez-la donc, je vous en conjure, à mes Vassaux, qui se sont crus obligés à me défendre ; faites leur restituer tous les biens, les Charges, les bénéfices tant Ecclésiastiques que séculiers, dont ils étoient en possession avant nos différends. En me pardonnant le passé, étendez votre clémence

„ sur tous les compagnons de mes mal-„ heurs ; Il vous sera glorieux de n'y „ point mettre de bornes : recevez avec „ bonté la très-humble supplication que „ je vous en fais ; j'ordonne à mes Am-„ bassadeurs de vous la rappeller sou-„ vent, aussi-bien que l'assurance que je „ vous ai donnée, & que je vous donne „ encore de mon zéle pour votre servi-„ ce, & de ma soumission à toutes vos „ volontés. Je prie Dieu Notre-Sei-„ gneur, qu'il vous ait en sa sainte garde. „ A Majorque le vingt-deuxiême jour „ de Novembre de l'année mil quatre „ cent cinquante-neuf. „

An. de J. C. 1459. & suiv.

Cette lettre fut accompagnée d'une instruction à ses Ambassadeurs, par laquelle il leur recommandoit de presser avec les instances les plus vives la liberté du Connêtable de Navarre, & des autres Seigneurs qui étoient en ôtage. Il les avertissoit de s'assûrer de l'amnistie, & d'en tirer l'ordonnance par écrit, ou du moins de faire ensorte qu'elle fût mise avec les ôtages entre les mains de celui qui seroit nommé pour aller prendre possession au nom du Roi, des Places qui ne lui étoient pas encore soumises, afin qu'on pût être sûr qu'au moment de leur soumission les ôtages seroient délivrés ; & que l'amnistie générale seroit publiée

An. de J.C. 1459. & suiv. dans le Royaume. Il ajoûtoit, que si le Roi balançoit encore à lui accorder ses demandes, ils lui ménageassent une entrevûë avec la Reine sa belle-mere dans quelque endroit écarté sur la côte de Catalogne, qu'il s'y rendroit sur le champ pour terminer un accommodement qu'il désiroit au-delà de tout ce qu'il pouvoit leur dire.

C'étoit-là justement où le Roi avoit prétendu l'amener par des délais affectés. La Reine que les Peuples accusoient d'avoir animé le pere contre le fils, vouloit avoir l'honneur de leur réconciliation: aussi eut-elle grand soin de faire insérer dans l'acte d'amnistie, qui fut publiée après la conclusion du Traité, que le Roi accordoit au Prince Don Carlos & à la Princesse Blanche, un pardon de tout le passé, *y étant engagé par les instances & les supplications réitérées de la Reine Jeanne sa femme, qui comme une mere pleine de tendresse avoit intercédé pour eux.*

1460. Ce fut au mois de Janvier mil quatre cent soixante, que le Roi se rendant enfin aux priéres du Prince, à l'importunité de ses agents, & à l'impatience des Peuples, qui commençoient à murmurer des lenteurs de cette négotiation, la termina à Barcelone. Le Prince n'eut point d'autre avantage dans le Traité,

que de ſauver la liberté & les biens à ceux qui avoient défendu ſa cauſe ; encore même le fit-il malgré eux ; Don Jean de Beaumont & les autres Chefs de ſon parti lui écrivirent à différentes repriſes & dans les termes les plus forts, pour l'empêcher de conclure une paix qui le banniſſoit de la Navarre, & qui l'expoſoit ſans défenſe aux attentats de ſa marâtre. Le Connêtable même Don Loüis de Beaumont, & les autres Seigneurs Navarrois qui étoient en ôtage depuis ſept années entiéres entre les mains du Roi, firent ſçavoir au Prince qu'ils étoient prêts à ſubir une priſon encore plus longue & plus rigoureuſe, pour l'éxempter de la longue ſervitude où il alloit s'engager.

AN. DE J. C. 1460. & ſuiv.

La générosité de ſes amis excita de plus en plus la ſienne ; il ſe flatta que la Nobleſſe & la droiture de ſes procédés inſpireroient au Roi des ſentiments d'eſtime qui réveilleroient ſa tendreſſe : cette eſpérance & le deſir ardent qu'il avoit de la voir accomplie, lui fit faire beaucoup plus qu'il n'avoit promis ; car non-ſeulement il agit avec vivacité, & par ſes lettres & par ſes Envoyés, pour faire éxécuter les articles du Traité, principalement ceux qui ſtipuloient la reddition des Places ; mais pour donner au

An. de J. C. 1460. & suiv. Roi des gages de son inviolable fidélité; il persuada à la Princesse Blanche de quitter Pampelune, & de se rendre auprès de la Reine. Depuis la mort d'Anne de Cléves sa femme, il avoit eu en Navarre un fils & une fille de deux maîtresses différentes. Ces deux enfants lui étoient fort chers, & nous voyons par les lettres qu'il écrivit de Naples, de Sicile, & de Majorque, avec quelle tendresse il s'intéressoit à leur santé & à leur éducation; il les fit venir l'un & l'autre pour être élevés à la Cour du Roi son pere : la fille dans la Maison même de la Reine, le fils auprès de la Princesse sa tante.

Les choses étant en ces termes, Don Carlos ne crut pas devoir attendre un ordre du Roi pour se rendre en Catalogne; il se flatta même que son empressement à aller lui rendre ses devoirs acheveroit de dissiper ses défiances s'il lui en restoit encore. Dans cette pensée il partit de Majorque, & le vingt-deuxième de Mars il arriva à Barcelonne. A la descente du Vaisseau il apprit avec chagrin, que le Roi & la Reine étoient partis quelques jours auparavant pour la Navarre. Ce contre-tems qui lui parut affecté, l'empêcha d'être aussi sensible qu'il auroit dû l'être dans toute autre circonstance aux marques d'atta-

chement & de tendresse que les Catalans lui donnérent à son arrivée. Les habitans de Barcelonne vinrent en foule lui présenter leurs respects, & le reconnoître pour le seul Prince légitime auquel ils dussent un jour obéïr. Les Magistrats l'invitérent à venir prendre son logement dans la Ville, où ils lui avoient préparé à la hâte une entrée solemnelle. Il s'en excusa en leur faisant entendre, qu'il ne lui convenoit pas de recevoir leurs hommages, qu'il n'eût auparavant rendu les siens au Roi son pere & son Souverain : il ne voulut pas même entrer dans Barcelonne; mais il alla se loger dans un Monastére du Fauxbourg en attendant le retour du Roi.

An. de J. C. 1460. & suiv.

La Cour ne lui sçut aucun gré de ses attentions modestes. Son départ de Majorque fut regardé comme une désobéïssance. L'empressement des Catalans à lui témoigner leurs respects passa pour une révolte que le Prince avoit lui-même concertée pour faire peur au Roi; ce fut en ces termes que Don Jean s'en expliqua dans une lettre pleine de reproches, qu'il écrivit à l'Evêque de Girone son Chancelier en Catalogne, & aux Magistrats de Barcelonne; il se plaignoit surtout de ce que sans attedre son ordre on avoit rendu au Prince les mêmes hon-

An. de J. C. 1460. & suiv.

neurs que s'il avoit été déclaré héritier de la Couronne; & il défendoit en termes précis, qu'on lui en attribuât le titre, encore moins l'autorité, ni les prérogatives, dont la principale étoit d'être Gouverneur Général en l'absence du Roi. Don Carlos ne put ignorer ce qui se passoit; il sentit bien que la Reine par jalousie, & le Roi par séduction ne souffriroient jamais, que les Etats, suivant l'usage, le reconnussent pour successeur au Trône. Il eut honte de s'être laissé tromper; & quoique le Roi quelques jours après lui eût écrit une lettre, dans laquelle il l'assûroit de sa tendresse, & lui donnoit sa bénédiction, il sentit renaître ses anciennes défiances, qui ne l'empêchérent pas à la verité de saluer le Roi & la Reine à leur retour, mais qui lui firent bien-tôt quitter la Cour, & qui le mirent en garde contre tout ce qui partoit d'un lieu si suspect. Je trouve ici dans Mariana une contradiction qui ne paroît pas pardonnable à un Auteur aussi judicieux que l'étoit cet Historien, mais qui fait assés sentir combien ceux qui écrivent l'Histoire de leur Païs, doivent être en garde contre les préventions populaires, & encore plus contre les égards trop flatteurs que ceux dont ils tirent leurs Mémoires, ont eu pour les person-

nes qui gouvernoient de leur tems. Mariana convient, 1°. Que le Roi n'accorda au Prince en traitant avec ses Ambassadeurs, qu'une très-petite partie de ses demandes. 2°. Que des promesses qui lui furent faites sous la foi d'un serment solennel, il y en eut très-peu qui ne fussent violées dans la suite. 3°. Que ce fut une opinion assez généralement reçuë, qu'après qu'il se fût livré entre les mains du Roi, la Reine travailla sans relâche à le faire périr, ne voulant pas qu'après la mort de Don Jean il devînt son maître & celui des ses enfants. Cependant Mariana fait un crime à Don Carlos de ses défiances, & il traite d'une légéreté insupportable les incertitudes qui l'agitérent avant la conclusion du Traité, & les mesures qu'il fut tenté de prendre avec ses alliés & ses amis, pour se mettre à couvert des attentats ausquels il alloit être exposé. L'emprisonnement de ce malheureux Prince qui suivit de si près sa soumission, la liberté funeste que lui procura sa marâtre, & sa mort qui parut à tout le monde lui avoir été préparée dans le dernier repas qu'il fit avec cette Princesse, devoient bien suffire pour justifier des irrésolutions qui auroient été un effet de sa sagesse, si elles avoient pu l'emporter sur son inclination à la paix.

AN. DE J. C. 1460. & suiv.

An. de J. C. 1460. & suiv. Mais sous le Regne de Ferdinand & d'Isabelle il eût été dangereux aux Historiens de rendre une entiére justice à celui par la mort duquel ils avoient hérité de six Royaumes.

Le voyage du Roi Don Jean en Navarre n'avoit pas été un simple prétexte pour éloigner son entrevûë avec son fils Don Carlos. Il étoit à propos qu'il visitât Pampelune, & les autres Places qui venoient de rentrer sous son obéïssance; mais cette visite qui pouvoit être différée, il la hâta sur des lettres qu'il reçut de l'Amirante de Castille, qui lui demandoit un rendez-vous secret dans quelque Ville frontiére, pour traiter avec lui d'une affaire de la derniére importance. Tudela dans le Royaume de Navarre fut choisi comme le lieu le plus commode & le plus sûr pour cette conférence mystérieuse. Le Roi & la Reine prirent leur route de ce côté-là, & dês qu'ils eurent passé l'Ebre, l'Amirante vint les joindre comme pour voir sa fille, & pour rendre ses devoirs au Roi, dont il avoit l'honneur d'être le beau-pere; mais en effet, c'étoit pour faire entrer ce Prince dans une ligue que les Grands de Castille avoient faite contre leur Souverain.

La Tréve que le Roi de Castille avoit concluë avec le Roi de Grenade en l'an-

née mil quatre cents cinquante - sept, avoit été changée depuis en une paix perpétuelle. Henry éxempt d'inquiétude du coté des Maures, croyoit aussi n'avoir rien à craindre du côté de la Navarre & de l'Arragon. Il voyoit tranquillement la puissance de Don Jean s'augmenter de jour en jour par des successions & par des Traités ; il étoit attentif à l'en féliciter, comptant sur l'alliance que les deux Cours avoient contractée à Alfaro, & sur le mariage futur de l'Infant & de l'Infante d'Arragon avec l'Infant & l'Infante de Castille, mais il avoit affaire à un Prince qui n'étoit pas fort scrupuleux sur la Religion des Traités.

AN. DE J. C. 1460. & suiv.

Don Jean maître de tous les Etats d'Arragon, rétabli dans l'entiére souveraineté de la Navarre, regrettoit encore les Domaines & les appanages qu'il avoit autrefois possédés en Castille : l'occasion de les recouvrer lui avoit manqué jusqu'alors, mais il n'étoit pas homme à la manquer dês qu'elle se présenteroit, l'Amirante vint la lui offrir.

Les Grands de Castille mécontents de se voir toûjours éloignés des affaires, tandis que les honneurs & les graces se répandoient avec profusion sur d'indignes favoris, ne furent pas long-tems sans se communiquer leur chagrin les uns

An. de J. C. 1460. & suiv.

aux autres. Les plus vifs ameutérent ceux qui l'étoient moins : à force de murmures sur la mollesse du Roi, sur les débauches de la Cour, sur la paix dont on laissoit joüir les Infidéles ; la sédition & la cabale prirent un air de zéle du bien public, d'amour de l'Eglise & de sensibilité à l'honneur de la Nation. L'Archevêque de Toléde Don Alphonse Carillo, qui outre le mécontentement général des Grands, avoit conçû une jalousie particuliére du crédit de l'Archevêque de Séville, fut le plus ardent à poursuivre une union dont il avoit fait l'ouverture & le plan : il eût bien-tôt enrôlé les plus Grands Seigneurs du Royaume, & tous furent d'avis avec lui, qu'il falloit engager le Roi d'Arragon à se mettre à leur tête.

L'Amirante lui notifia donc de la part des Seigneurs conjurés, qu'ils s'étoient unis pour faire au Roi Don Henry de três-humbles remontrances sur des désordres qui intéressoient la gloire de Dieu, l'éxaltation de la sainte Foi Catholique, la défense de l'Eglise, & son accroissement sur les ruines des Infidéles ; le service même du Roi, l'honneur de sa Couronne, la tranquillité de ses Royaumes, & le bonheur de ses Sujets. « Nous espé» rons, lui dit-il ensuite, qu'étant le pre-

» mier Grand du Royaume en qualité de » premier Prince du Sang de Castille, » vous appuyerez, Seigneur, & vous » partagerez même avec nous une si bel- » le entreprise. » Je connois, répondit le Roi d'Arragon, « la justice & la nécessité des remontrances que vous voulez faire, & je me joins à vous pour en » poursuivre l'éxecution. Les intérêts du » Roi de Castille mon cousin me sont » trop chers, & la conservation de son » Royaume a trop coûté de travaux au » Roi Don Ferdinand mon pere, pour que » je m'éloigne d'un projet qui vous a été » inspiré par la fidélité même que vous » devez à votre Souverain & à votre » Patrie. »

AN. DE J. C. 1460. & suiv.

Ces expressions de fidélité, d'attachement au Roi, de zéle pour l'honneur de sa Couronne, furent bien-tot démenties par le Traité que Don Jean signa quelques jours aprês : par ce Traité les Grands de Castille promettoient au Roi d'Arragon de lui faire restituer les terres & les Seigneuries qui lui avoient appartenuës en Castille, de rétablir dans son appanage l'Infant Don Henry, fils posthume de Don Henry qui avoit été tué à la bataille d'Olmédo : de forcer leur Souverain à remettre en possession de leurs dignités & de leurs biens, le bâtard d'Ar-

An. de J. C. 1460. & suiv.

ragon, le Comte de Castro, & tous ceux qui sous le Regne précédent avoient suivi les Princes Arragonnois dans leur révolte. Le Roi d'Arragon s'engageoit de son côté à appuyer de son autorité & de ses forces les plaintes & les demandes des Seigneurs Castillans : à leur procurer un dédommagement convenable des dépenses qu'ils auroient à faire, & des torts qu'ils pourroient recevoir en poursuivant la réforme du Gouvernement ; & en cas que succombant à leur entreprise ils vinssent à perdre leurs Charges & leurs biens, il s'obligeoit à leur donner un équivalant dans ses Etats. Don Pédro Giron Grand-Maître de Calatrava étoit du nombre des conjurés ; & il paroît par un article du Traité, qu'il espéroit de faire entrer dans la Ligue le Marquis de Villéna son frére : peut-être étoit-ce une adresse de ce premier Ministre, pour se préparer une ressource dans les deux partis ; peut-être aussi étoit-il picqué de la confiance que le Roi paroissoit prendre en l'Archevêque de Séville, qui de tout tems avoit été son rival.

Cette confiance devint encore plus grande, par la découverte que fit l'Archevêque de la conspiration des Grands, & du Traité qui venoit d'être conclu en-

tre eux & le Roi d'Arragon. Le Prélat n'oublia pas de jetter des ſoupçons ſur la fidélité du Marquis de Villéna, dont la moindre punition eût été d'être chaſſé honteuſement du Miniſtére, ſi la ſoupleſſe de ſon eſprit ne lui avoit pas fourni des juſtifications pour le paſſé, & des expédients pour l'avenir; il promit d'abord de détacher ſon frére de la Ligue, ou plûtôt de l'engager à y demeurer extérieurement uni avec les Conjurés, pour inſtruire la Cour de toutes leurs démarches; on prit enſuite des meſures pour donner des affaires au Roi d'Arragon qui l'occupaſſent chez lui, & qui l'empêchaſſent d'inquiéter ſes voiſins.

AN. DE J.C. 1460. & ſuiv.

Le réſultat fut d'envoyer une Ambaſſade en Catalogne, pour complimenter le Roi & le Prince ſur leur réconciliation, & de donner aux Ambaſſadeurs une inſtruction ſecréte, ſuivant laquelle ils offriroient au Prince l'amitié du Roi de Caſtille, avec l'Infante Iſabelle pour épouſe. L'Evêque de Ciudad-Rodrigo Chef de l'Ambaſſade, s'acquitta de ſa commiſſion avec beaucoup d'adreſſe; il ne lui fut pas difficile de faire goûter à Don Carlos la propoſition qu'il étoit chargé de lui faire; il n'eut pas à la vérité une réponſe poſitive, le Prince même s'excuſa modeſtement ſur ſa dépendan-

An. de J. C. 1460. & suiv.

ce des volontés du Roi son pere, & sur les engagements qu'il avoit commencé à prendre avec le Roi de Portugal & l'Infante sa sœur ; mais le Prélat habile démêla l'inclination qui trahissoit sa modestie, & crut pouvoir assûrer son maître, que le Prince accepteroit ses offres.

Si le Roi d'Arragon avoit conclu dês-lors le mariage de son fils avec l'Infante de Portugal, la négotiation des Ambassadeurs Castillans n'auroit pas eu de suites ; mais il le rompit d'une maniére odieuse, en refusant de faire reconnoître le Prince pour héritier de ses Etats. L'Evêque profita d'une conjoncture si favorable pour achever de gagner Don Carlos : comme sa qualité d'Ambassadeur le retenoit auprês du Roi, & qu'il n'osoit aller trouver le Prince de Viane qui s'étoit retiré à Monserrat, il se servoit d'un Religieux pour porter & recevoir les paroles réciproques : le médiateur eut ordre de faire sentir au Prince, qu'il étoit la dupe de son bon cœur & des supercheries de sa marâtre ; que le Roi l'amusoit par des espérances d'une réconciliation qui ne seroit jamais sincére, que la rupture du mariage de Portugal étoit une preuve qu'on ne vouloit pas qu'il eût des héritiers, & qu'on se porteroit

aux derniers excès pour l'empêcher lui-même de succéder à la Couronne, que dans cette extrêmité il n'avoit d'autre ressource que l'alliance & la protection du Roi de Castille ; mais qu'il devoit se hâter de l'accepter, parce que le Roi son maître étoit vivement sollicité d'accorder le mariage de l'Infante Isabelle avec l'Infant Ferdinand. Don Carlos se rendit à des raisons si pressantes, & il promit d'aller lui-même en Castille après la tenuë des Etats de Catalogne qui s'assembloient à Lérida.

An. de J. C. 1460. & suiv.

Il demanda & il obtint ce délai sur la représentation qu'il fit à l'Evêque, que tous les Ordres de la Principauté étoient disposés à le reconnoître pour héritier, & que dês les premiéres séances ils devoient demander au Roi présent qu'il leur fût permis d'appeller le Prince, & de lui prêter le serment; c'étoit une occasion qu'il étoit important de ne pas manquer; parce que si la tentative réüssissoit, l'éxemple des Catalans seroit infailliblement suivi par les Peuples de Valence & d'Arragon, qui demandoient avec instance qu'on observât en cela les Loix & les Coûtumes de la Monarchie.

Le Roi cependant avoit fait l'ouverture des Etats ; déja plusieurs séances s'étoient tenuës, & le Prince s'impatientoit

AN. DE J. C. 1460. & suiv.

à Barcelonne, lorsqu'il reçut enfin un Courrier de son pere qui l'appelloit en diligence à Lérida : il se crut au comble de ses vœux, ne doutant pas qu'il n'allât être proclamé Prince de Girone, & Gouverneur Général ; ses amis l'espérérent ; les Etats se sçurent gré de leur persévérance, & plusieurs lettres hâtoient son départ. Il partit donc aidé des secours des Barcelonnois, qui dans le dénuëment extrême où son pere l'avoit laissé, lui fournirent de l'argent & des équipages pour paroître avec décence dans cette Assemblée Générale.

Mais à son arrivée ses espérances l'abandonnérent ; le Roi venoit de congédier les Etats ; & cette démarche à laquelle on ne s'étoit pas attendu, fit naître de violents soupçons, que la Cour ne faisoit venir le Prince, que pour attenter à sa liberté. En effet la résolution étoit prise de l'arrêter sur des lettres que la Reine avoit reçûë de l'Amirante de Castille. Ce Seigneur s'étant apperçu aux manœuvres de la Cour, que la conspiration des Grands & leur alliance avec le Roi d'Arragon étoient découvertes, avoit pénétré le dessein de l'Ambassade Castillanne. Aussi-tôt son zéle pour les intérêts de la Reine sa fille & de l'Infant Ferdinand son petit-fils l'engagea à don-

AN. DE J.C. 1460. & suiv.

ner ses conjectures pour des réalités. Il éxagéra le danger au-delà de ce qu'il en craignoit lui-même ; & pour engager brusquement le Roi dans un éclat qui rompît toute voye d'accommodement, il assûra que Don Carlos étoit d'accord avec le Roi de Castille sur son mariage avec l'Infante Isabelle ; qu'il devoit incessamment passer dans ce Royaume, pour de-là rentrer en Arragon à la tête d'une armée nombreuse, qui le conduiroit en triomphe à Sarragoce, tandis que les Navarrois & les Catalans feroient main-basse sur tous ceux qui voudroient encore reconnoître une autre autorité que la sienne.

Ces nouvelles qui étoient appuyées du témoignage d'un homme affidé firent leur effet. La Reine fondante en larmes alla les porter au Roi, & lui demander un azile pour elle & pour ses enfans. Don Jean sans autre éxamen se livra à toute la fureur de ses soupçons : le Prince fut mandé, & dês-lors sa perte fut jurée.

Les inquiétudes du Palais, & l'impatience qu'on y avoit de voir arriver le Prince, auroient dû lui inspirer de la défiance, mais comme il n'avoit rien fait qu'il ne pût avoüer sans rougir, il ne voulut point prendre de précautions suspectes, & malgré les remontrances de ses

An. de J. C. 1460. & suiv.

amis, il pria le Roi de lui marquer une heure à laquelle il pût avoir audience. Aprês cette démarche il reçut encore des avis secrets du malheur dont il étoit menacé; il y eut même un Medecin du Roi qui s'approchant de lui lorsqu'il alloit au Palais, lui dit à l'oreille de ne pas se hâter si fort, & de prendre garde aux mets qu'on lui présenteroit : son parti étoit pris, il entra chez le Roi qui d'abord lui présenta sa main qu'il baisa avec respect; mais aussi-tôt des Officiers se saisirent de lui; & sans lui donner le tems d'implorer la justice & la clémence de son pere, ils le tirérent avec violence, & le conduisirent sous bonne garde dans le Château de Miravet, pendant que d'autres menoient dans une prison séparée Don Jean de Beaumont son ami fidéle.

Le Roi d'Arragon étoit un Monarque entier dans ses volontés, ne prenant conseil que de lui-même, accoûtumé aux voyes de fait, & ne reconnoissant point de bornes à son autorité. Sur ces principes il ne s'imagina pas qu'il dût rendre compte à personne de ce qu'il venoit d'entreprendre; mais il avoit affaire à des Peuples jaloux de leurs franchises, ennemis du pouvoir despotique qui le firent bien-tôt repentir de sa précipitation.

Sur la nouvelle de la détention du Prince, les Prélats, les Barons, & les Députés des Villes qui avoient assisté aux États de la Principauté de Catalogne, se rassemblérent d'eux-mêmes, & malgré l'ordre du Roi qui dès la veille avoit mis fin à leurs séances, ils délibérérent s'ils ne les continuëroient pas dans une conjoncture qui intéressoit l'honneur & les priviléges de la Nation. Le résultat de cette délibération fut d'obéir au Roi sans abandonner le soin d'une affaire si importante.

AN. DE J. C. 1460. & suiv.

Les Etats se séparérent; mais avant leur séparation ils formérent un Conseil qu'ils revêtirent de toute leur autorité pour poursuivre la liberté du Prince. En même-tems ils deputérent aux *Cortès* d'Arragon qui se tenoient à Fraga, pour les instruire de ce qui venoit de se passer: on voit par leur lettre, que le jour même que le Prince avoit été arrêté, ils avoient envoyé au Roi douze personnes, quatre de chaque ordre, pour lui demander communication des raisons qu'il avoit euës d'en user de la sorte, après les paroles solemnellement données d'oublier tout le passé, paroles dont ils avoient été les porteurs & les garants; ils ajoûtoient que le Roi n'avoit pas daigné leur faire réponse, & ils faisoient entendre au Par-

An. de J. C. 1461. & suiv.

pris étoit juste, mais il ne fut pas prudent dans une conjoncture où l'insolence du Député étoit appuyée par une armée nombreuse qui s'assembloit sous les murailles de Barcelonne.

En effet, quelques jours aprês on vint dire au Roi, que le Gouverneur de la Principauté Don Galcéran de Réquésens avoit été emprisonné par les Révoltés, & que l'armée Catalane s'étoit mise en marche pour venir le surprendre à Lérida; il tenoit conseil sur le parti qu'il avoit à prendre, lorsque l'avant-garde parut & s'empara des portes de la Ville. Il en fut averti en secret; mais faisant semblant de n'en rien sçavoir, il entra de sens-froid dans la salle où on lui avoit servi à souper; en se lavant les mains, il avertit adroitement un de ses Ecuyers de lui tenir un cheval prêt à une fausse porte qui donnoit dans le Convent des Dominicains attenant son Palais, & au premier bruit de guerre qui s'éleva dans la Ville, ayant envoyé ses gens pour en apprendre la cause, il alla monter à cheval, & suivi de cinq ou six Officiers il se sauva à la faveur de la nuit.

Arrivé à Fraga il y trouva la Reine, qui pour gagner la confiance du Parlement d'Arragon y avoit amené le Prince prisonnier. Fraga n'étoit pas en état

de résister à l'ennemi. Le Roi en ayant transféré le Parlement à Sarragoce se retira dans cette Capitale, où le mouvement du Peuple commença à se faire sentir dès que les Catalans parurent sur la frontiére. Le Conseil Royal ne jugea donc pas à propos de garder plus long-tems Don Carlos dans une Ville où la contagion de la révolte pouvoit aisément se communiquer : on lui fit changer de prison deux ou trois fois, & on le confina à la fin dans un Château situé sur une montagne escarpée au milieu d'un desert du Royaume de Valence.

An. de J.C. 1461. & suiv.

Cependant l'armée Catalane grossissoit de jour en jour. Cabréra Comte de Modica, le Comte de Pallas, & le Vicomte de Rocaberti qui la commandoient s'étoient emparés de Fraga, & soulevoient les Peuples d'Arragon: ceux de Valence suivoient leur éxemple. Des lettres de Majorque, de Sardaigne & de Sicile annonçoient une sédition prochaine; le Roi de Castille assembloit une armée sur la frontiére; les Beaumontois avoient pris les armes en Navarre; de tous côtés on étoit menacé d'une révolution générale.

La fermeté du Roi Don Jean ne tint pas contre le torrent dont il alloit être accablé; il fallut rendre la liberté au Prince; mais pour ménager en quelque

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

sorte sa dignité, il voulut que la Reine lui demandât comme une grace ce qu'il ne pouvoit se dispenser d'accorder; il engagea de la même maniére les Grands du Royaume, les Députés des Villes & les Magistrats de Sarragoce, à lui présenter de très-humbles requêtes ausquelles il parut se rendre par modération, quoiqu'il les eût mandiées par nécessité. Après cet inutile cérémonial, il se hâta de faire publier par des crieurs publics une Déclaration qui mettoit le Prince en liberté. Le même jour la Reine partit en diligence pour Morella, qui étoit le lieu de sa prison, d'où l'ayant tiré elle voulût le conduire elle-même en Catalogne, pour se faire un merite auprês des Peuples de cette Principauté, de la délivrance de Don Carlos qu'elle leur remettoit entre les mains. Elle se flattoit aussi que sa présence & les bons offices du Prince feroient rentrer les Catalans dans le devoir; mais il n'est pas aisé de ramener à l'obéïssance des Sujets armés, qui ont réüssi dans leur révolte. La défiance & la présomption les rendent alors également intraitables.

La Reine eut tout le tems de faire ces réfléxions aprês coup, lorsqu'elle se vit à son tour dans une espéce de captivité. Les Commandants & les Magistrats de

Barcelonne que le Prince avoit instruits de sa marche, avoient envoyé au-devant de lui deux Députés du Conseil, avec ordre de signifier à la Reine, qu'il ne convenoit pas qu'elle, ni personne de sa suite accompagnât le Prince à Barcelonne; elle fut donc obligée de s'arrêter dans une petite Ville à une journée de la Capitale, pendant que les Seigneurs conduisoient le Prince en triomphe au milieu des acclamations du Peuple & de la Bourgeoisie. Quelque tems après elle crut qu'il lui seroit permis de paroître au Conseil, & d'y faire au nom du Roi des propositions d'accommodement. Elle trouva que sur sa route les ordres étoient donnés de lui défendre le passage; & elle eut le chagrin à la premiére Ville où elle aborda, de voir qu'on lui fermoit les portes, & qu'on sonnoit le tocsin à son arrivée. Dans cette extrêmité il fallut regagner le poste qui lui avoit été assigné comme une sauve-garde qu'elle ne pouvoit abandonner, soit pour aller en avant, soit pour retourner sur ses pas, sans s'exposer aux insultes d'une populace en fureur.

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

Le plus sûr eût été de demander au Prince une escorte qui la conduisît en Arragon; mais le Conseil de Barcelonne voulut profiter de la situation fâcheu-

An. de J. C. 1461. & suiv.

se où elle avoit eu l'imprudence de se mettre pour imposer au Roi les conditions les plus dures & les plus honteuses : en voici les principaux articles ;

I. Que le Roi ratifieroit & déclareroit légitime tout ce qui avoit été fait, soit par les Etats, soit par les Communautés des Villes, ou par les personnes particuliéres, en faveur du Prince ; & quiconque y trouveroit à redire seroit poursuivi à main-armée comme un ennemi de la Nation.

II. Que Don Jean de Beaumont qui avoit été arrêté avec le Prince, seroit incessamment remis dans la Viguerie de Lérida, & que le Roi auroit égard au sauf-conduit qu'il lui avoit accordé pour se rendre aux Etats.

III. Que tous ceux qui avoient été du Conseil du Roi depuis le jour de la détention du Prince jusqu'au jour de sa liberté, seroient privés de leurs Charges & déclarés incapables d'en jamais posséder aucune.

IV. Que le Prince seroit reconnu par serment pour héritier de la Couronne, & qu'en cette qualité il seroit déclaré Lieutenant Général dans toute l'étenduë de la domination Arragonnoise.

V. Que dês-à-présent il auroit l'administration de la Catalogne, & des

Comtez de Rouſſillon & de Cerdaigne avec le pouvoir d'aſſembler les Etats ; le Roi ne s'y réſervant que le titre de Souverain, ſans en avoir ni l'autorité, ni la Juriſdiction, ni les revenus.

AN. DE J. C. 1461. & ſuiv.

VI. Que jamais on ne pourroit faire le procês à aucun Prince de la Maiſon Royale, ſans l'intervention & le conſentement des Etats de la Principauté.

VII. Que la Comteſſe de Foix ſortiroit de Navarre, & que le Gouvernement Général de ce Royaume, les Gouvernemens particuliers des Villes ou des Citadelles, les places dans le Conſeil & les premiéres dignités de la Magiſtrature ſeroient donnez à des ſujets d'Arragon, de Valence, ou de Catalogne, qui obéïroient au Roi pendant ſa vie ſous le ferment de ne point reconnoître d'autre héritier que le Prince aprês la mort du Roi.

VIII. Moyennant & aprês l'éxécution de ces articles, les Catalans s'engageoient à évacuer Fraga, à retirer leurs troupes des Frontiéres d'Arragon ; & à obtenir du Roi de Caſtille qu'il rappellât les ſiennes d'Arragon, de Navarre & de Catalogne.

Quelque humiliant que fût ce Traité, Don Jean fut obligé de le ſigner aprês bien des difficultés & des délais ; la Rei-

An de J.C. 1461. & suiv.

ne étoit exposée de jour en jour à de plus grands dangers, parce que le Prince étant tombé dans une espéce de langueur à son arrivée à Barcelonne, & sa santé s'affoiblissant tous les jours de plus en plus, le Peuple accusoit cette Princesse de l'avoir empoisonné pour assurer la Couronne à son fils: D'un autre côté les troupes Castillannes faisoient de grands progrês en Navarre, & de plus la maladie de Don Carlos donnoit espérance au Roi qu'il ne tarderoit pas à être quitte de sa parole.

Le ressentiment que le Roi de Castille avoit eu de la conspiration des Grands de son Royaume, & des menées secrétes du Roi d'Arragon, le tira pour quelque tems de la molle indolence où il avoit croupi jusqu'alors. il parut homme pendant deux ou trois ans, & il fit même assez bien le personnage de Roi. Les Maures avoient rompu la paix la campagne précédente. On les avoit fait repentir de s'être livrés trop imprudemment à l'ardeur guerriére du jeune Albohacen fils aîné du Roi de Grenade; Rodrigue Ponce fils du Comte d'Arcobriga les avoit défaits; & tandis que ce Capitaine & les autres Commandants des Places circonvoisines ravageoient les environs de Grenade, Don Jean de Gusman premier

mier Duc de Medina Sidonia, se préparoit à une conquête dont la tentative avoit coûté la vie quelques années auparavant au Comte de Niebla son pere. Suivi d'un grand nombre de ses vassaux & soûtenu par un corps de Gendarmerie que le Roi lui avoit envoyé, il affama pendant cette campagne la Ville & le Château de Gibraltar qu'il prit la campagne suivante; en même-tems Archidona se rendit au Grand-Maître de Calatrava, & les Grenadins fatigués de leurs pertes demandérent la paix, qu'ils obtinrent dans la suite en laissant au Roi ses conquêtes avec le titre de Roi de Gibraltar qu'Abomélic fils d'un Roi de Maroc avoit porté un siécle auparavant.

An. de J. C. 1461. & suiv.

Pendant que le Roi Don Henri faisoit la guerre aux Maures avec tant de succês par ses Lieutenants, il étoit en personne à la tête d'une armée sur les Frontiéres d'Arragon animant les Beaumontois d'une part, & les Catalans de l'autre, envoyant des secours de tous côtés, répandant la terreur & l'esprit de révolte jusques dans Sarragoce, & forçant le Roi Don Jean à accorder au Prince son fils non-seulement la liberté, mais encore toutes les prérogatives de sa naissance, la sûreté de sa personne & le choix d'une épouse. Il conduisit ensuite son ar-

An. de J.C. 1461. & suiv. mée en Navarre, où aprês avoir obligé Don Jean lui-même & le bâtard Alphonse son fils à lever le siége de Lumbiéres, il prit les fortes Places de San Vincenté de la Guardia, de los Arcos & de Viane. Un peu de constance l'auroit rendu maître de toute la Navarre; mais il commençoit à s'ennuyer du métier de Conquérant, & les Ministres gagnés par le Roi d'Arragon le portoient à écouter des propositions de paix.

Le Marquis de Villéna dont le zéle & la fidélité auroient dû être si suspects depuis la conspiration, avoit repris la premiére place dans la confiance de son Maître; Fonséca qui avoit été promû à l'Archevêché de Compostelle, pour récompense de l'avis salutaire qu'il avoit donné, étoit écarté du Conseil; & son Rival l'Archevêque de Tolède le supplantoit insensiblement, de sorte que l'on vit bien-tôt à la tête du Gouvernement ceux-mêmes qui avoient fait des complots contre leur Souverain. Ce changement de ministére donnoit de grandes espérances au Roi d'Arragon, & les Lettres de l'Amirante l'assuroient que ses amis auroient soin de détourner l'orage dont il étoit menacé; en effet, Henri quitta bien-tôt la Navarre, où il laissa seulement des Garnisons, & un petit

corps de troupes sous le commandement de Don Jean de Mendoze. AN. DE J. C. 1461. & suiv.

Sur ces entrefaites Don Loüis de Beaumont, & Don Jean de Cardone arrivérent à la Cour de Castille avec des Lettres du Prince Don Carlos, par lesquelles il remercioit le Roi de lui avoir sauvé la liberté & la vie, & il le conjuroit de mettre le comble à ses bienfaits, en concluant son mariage avec l'Infante Isabelle, qui seroit entr'eux le nœud d'une alliance inviolable. Les deux Ambassadeurs dissimulérent avec soin l'état où se trouvoit la santé de leur Maître, on convint des articles, le Prince en ayant reçû communication, les ratifia, & sur le champ il envoya un nouvel Ambassadeur en Castille pour aller complimenter l'Infante sa future épouse, & la Reine doüairiere. Cette Princesse depuis la mort du Roi son mari, s'étoit retirée à Arévalo uniquement occupée de l'éducation de ses enfans, & ne paroissant à la Cour que lorsque la bienséance ou les ordres du Roi l'y appelloient indispensablement; l'Ambassadeur y fut conduit par l'Evêque d'Astorga, qui eut ordre du Roi de le présenter à l'Infante & à la Reine : l'accüeil fut três-favorable; mais comme l'Infante n'étoit encore que dans sa onziême année, il fallut

AN. DE J. C. 1461. & suiv. s'en tenir à des promesses réciproques qui furent sincéres de part & d'autre, mais qui n'eurent pas d'effet par la mort de l'infortuné Don Carlos, qui arriva peu de tems après, lorsqu'il commençoit à surmonter sa mauvaise fortune.

Les trois Ambassadeurs s'en retournérent à Barcelonne fort satisfaits de leur négociation ; en arrivant ils trouvérent la consternation répanduë daus tous les ordres, parce que le Prince étoit tombé dans un état à faire désespérer de sa guérison. L'intérêt avoit autant de part à cette douleur publique que la tendresse & la compassion ; aussi n'y en eut-il jamais une plus générale & plus vive ; le commerce avoit cessé, tous les travaux étoient interrompus, les Tribunaux dans le silence, les maisons désertes & les Eglises remplies d'un Peuple innombrable, qui par des vœux publics, par des offrandes, par des priéres & par des larmes demandoit à Dieu la conservation du Prince & le salut de la Patrie.

Les Magistrats & ceux qui étoient à la tête des affaires, cherchérent à prendre des mesures qui leur assurassent le fruit ou du moins l'impunité de leur révolte ; ils proposérent au Prince mourant d'épouser Dogna Brianda Vaca qui avoit été sa maîtresse, afin que le maria-

ge subséquent légitimât Don Philippe de Beaufort son fils naturel, qui étoit en Catalogne avec sa mere; ils promettoient de le reconnoître en conséquence de cette légitimation pour leur Prince, & d'appuyer de toutes leurs forces ses droits à la succession entiére; mais le malade à qui les approches de l'Eternité donnoient des vûës plus épurées, ne voulut rien faire qui sentît la vengeance, ou qui justifiât ses foiblesses. Il se reprocha, il désavoüa même dans une espéce de confession publique, avec les marques du repentir le plus sincére, l'emportement qui lui avoit fait prendre les armes contre son pere; il en demanda pardon en présence de toute sa Cour, qu'il voulut rendre témoin de son repentir, parce qu'elle avoit été complice de sa désobéissance; il déclara en même-tems qu'il pardonnoit de tout son cœur à tous ceux qui l'avoient offensé. Ensuite ayant fait rester auprês de lui Don Jean de Beaumont, Don Jean d'Ixar, Don Jean de Cardonne, les Conseillers de Barcelonne, & le Pere Pierre, de Rueralte Dominicain son Confesseur, il leur mit entre les mains son Testament dont il les faisoit éxécuteurs.

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

Ce Testament ne contenoit que trois articles: Dans le premier, il instituoit

An. de J. C. 1461. & suiv.

pour son héritiére au Royaume de Navarre la Princesse Blanche, conformément aux dispositions du Roi son ayeul & de la Reine sa mere. Dans le second, il léguoit au Roi son pere mille florins qui lui devoient être payés par la Princesse son héritiére. Dans le troisiéme, il disposoit de tous ses biens libres par portions égales en faveur de ses enfans, qu'il déclaroit être au nombre de trois; Don Philippe de Beaufort & Dogna Anna qu'il avoit euës en Navarre, Don Juan, qui étant né en Sicile environ deux ans auparavant, avoit été le fruit de ses derniéres amours.

Ainsi mourut le vingt-troisiéme Septembre dans la quarante-uniéme année de son âge, Don Charles de Navarre Prince de Viane, que la haine de son pere, les perfécutions de sa belle-mére, & l'amour des Peuples ont rendu si célébre dans l'Histoire d'Espagne. Je n'ai garde de justifier ici des démarches que la Religion lui fit condamner en mourant; mais plus il a fait paroître de délicatesse sur ses devoirs, plus on est attendri sur la cruauté du sort qui le tint si long-tems dans la triste nécessité d'abandonner des droits légitimes, ou de devenir criminel en les soûtenant.

Sa mort jetta les Catalans dans une ex-

trême perpléxité; ils avoient deux partis à prendre, ou de persévérer dans leur révolte, ou de recourir à la clémence de leur Souverain. Après une assez courte délibération, le dernier avis fut suivi en y mettant un tempéramment. Les Etats d'Arragon étoient assemblés à Catalajud, on y avoit reçû la nouvelle de la mort du Prince, & le Roi en l'annonçant à l'Assemblée, lui avoit demandé sur le champ qu'elle reconnût l'Infant Ferdinand pour héritier de la Couronne, avec le titre de Prince de Gironne & la qualité de Lieutenant Général de l'Etat. La cérémonie en avoit été faite, & le Roi prenoit des mesures pour la rendre générale dans tous les Païs de sa domination, lorsqu'il lui vint une Députation du Conseil de Barcelonne.

AN. DE J.C. 1461. & suiv.

Cette Compagnie qui tenoit la place, & qui prétendoit avoir toute l'autorité des Etats assemblés, supplioit le Roi de lui envoyer le Prince Ferdinand son fils, elle promettoit de le reconnoître elle-même, & de le faire reconnoître dans toute l'étenduë de la Principauté en qualité de Prince héréditaire & de Lieutenant Général: mais elle faisoit souvenir Don Jean, que par le dernier Traité il s'étoit engagé à ne point entrer personnellement en Catalogne, à moins que les

Etats ne l'y appellassent.

An. de J. C. 1461. & suiv.

La proposition étoit embarrassante ; la prudence ne permettoit pas de livrer un enfant de dix ans héritier de la Couronne à une Nation révoltée. C'eût été perpétuer la révolte que de prétendre l'y conduire. Un refus étoit également dangereux. Pour éviter ces divers inconvénients, la résolution fut prise de faire partir le Prince sous la conduite de la Reine, qui suppléant à l'inhabileté de son âge exerceroit en son nom la Lieutenance Générale, & gouverneroit la Principauté ; encore jugea-t'on à propos d'en faire un mystére aux Catalans, de peur que leur indisposition contre la Reine ne les déterminât à une résistance, qu'ils n'oseroient peut-être faire lorsque cette Princesse leur présenteroit son fils.

Les Députés furent donc congédiés avec promesse que le jeune Prince ne tarderoit pas à les suivre; en effet, au commencement de Novembre, la Reine & Don Ferdinand entrérent en Catalogne. Lérida où les derniers Etats, s'étoient tenus leur rendit à leur entrée les honneurs Souverains, accompagnés des démonstrations de la joye la plus grande. Le Prince y jura l'observation des Loix & des Privileges de la Nation ; il y reçut à son tour le serment des différents or-

dres ; & dês-lors il commença à exercer la Lieutenance Générale avec la même autorité que le Roi présent auroit euë. De Lérida la Reine & l'Infant se rendirent à Notre-Dame de Monserrat, où ayant donné avis de leur arrivée au Conseil de Barcelonne, ils en reçurent une Députation qui ne dut pas plaire à la Reine. Les Magistrats supplioient Don Ferdinand de différer son entrée dans leur Ville, & de rester à Monserrat jusqu'à ce qu'ils eussent délibéré sur la forme du serment qu'ils devroient lui rendre. La Reine informée d'ailleurs qu'il se formoit un parti contre elle pour l'exclure du Gouvernement, & même pour lui défendre l'entrée de la Ville, n'eut point d'égard à leur représentation ; elle crut devoir brusquer cette affaire, & son intrépidité lui réüssit. Elle parut donc avec son fils aux portes de Barcelonne, avant que le Conseil eût pris une derniére résolution. La surprise déconcerta les mutins ; les plus modérés vinrent au-devant d'elle. Le Peuple qui deux heures auparavant lui donnoit les plus horribles malédictions l'appellant tout haut la meurtriére de Don Carlos, respecta le courage avec lequel elle bravoit sa fureur. On alla droit à la salle du Conseil, où étant entrée elle présenta son fils aux Dé-

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

An. de J. C. 1461. & suiv.

putés des trois Ordres, lui fit prêter le serment, & déclara qu'en qualité de Tutrice du Prince, elle se chargeoit du Gouvernement de la Principauté.

Je ne ferai point ici le caractére de cette Princesse, ses actions la définissent. La soumission des Barcelonnois ne fut pas l'unique service qu'elle rendit dans cette conjoncture au Roi son mari & au Prince son fils. La paix qui se conclut peu de tems aprês avec la Castille fut encore son ouvrage ; par ses intrigues & par l'entremise de l'Amirante son pere, elle avoit eu l'adresse de mettre dans ses intérêts presque tous les Ministres de ce Royaume. Le Marquis de Villéna qui gouvernoit plus absolument que jamais, lui étoit entiérement dévoüé, elle en avoit fait la conquête dans un voyage que ce Seigneur avoit fait à Sarragoce, en qualité de Plenipotentiaire de son Maître depuis la mort de Don Carlos. Les préliminaires de la paix entre les deux Rois avoient été réglés dês-lors, ou pour mieux dire la paix avoit été concluë, & les Conférences qui se tinrent dans la suite ne furent que de vaines formalités que les Ministres Castillans crurent devoir observer pour déguiser leur trahison.

Par le Traité qui fut signé & ratifié

de part & d'autre, le Roi d'Arragon obtint ce qu'il voulut, & beaucoup plus qu'il n'auroit osé souhaiter. On n'éxigea point de lui qu'il renonçât à ses prétentions en Castille. On lui laissa l'entiére disposition de la Navarre. Lés troupes Castillannes qui étoient dans ce Royaume eurent ordre d'en sortir. On rappella en même-tems toutes celles qui étoient en Catalogne ou en Arragon ; & Don Jean en fut quitte pour laisser en sequestre les Places de la Guardia, de los Arcos, de San Vincenté & de l'Arraga ; encore même lui accorda-t'on des sûretés pour leur restitution, en stipulant un séquestre réciproque de deux Villes Castillannes, sçavoir Lorca dans le Royaume de Murcie sur les Frontiéres de Valence, & Cornago dans le territoire de Soria sur les Frontiéres d'Arragon.

An. de J. C. 1461. & suiv.

La soumission forcée des Catalans & cette paix artificieuse avec le Roi de Castille ne furent pas de longue durée. La guerre civile & la guerre étrangére assaillirent de nouveau le Roi Don Jean dês l'année suivante avec plus de fureur & de danger que jamais. Nous en verrons dans la suite les causes, les circonstances, les progrês & l'issuë ; mais pour ne pas laisser plus long-tems mes Lecteurs en suspens, je crois devoir termi-

An. de J. C. 1461. & suiv.

ner l'Histoire de l'infortuné Don Carlos par le recit un peu anticipé des malheurs & de la mort tragique de l'Infante Blanche, à qui le Prince avoit transmis ses droits sur la Couronne de Navarre aussi-tôt après la mort du Prince de Viane. Le Roi d'Arragon craignant qu'elle ne se retirât en Navarre, où les Beaumontois n'auroient pas manqué de la reconnoître pour leur Souveraine, la fit enlever de Sarragoce: Pendant cinq ou six mois on la promena sous bonne escorte de Province en Province, & de Citadelle en Citadelle, afin de rompre par cette instabilité toutes les mesures que ses amis auroient pû prendre pour la mettre en liberté.

Pendant ce tems-là, le Comte de Foix traitoit du mariage de son fils aîné avec Magdelaine de France sœur de Loüis XI. qui venoit de succéder au Roi Charles VII. Loüis XI. n'accordoit la Princesse au jeune Gaston de Foix, que sous la promesse qu'il seroit déclaré héritier du Royaume de Navarre. Or cette déclaration ne pouvoit avoir lieu, à moins que l'Infante Blanche qui étoit l'aînée de la Comtesse de Foix ne se fit Religieuse, ou que le Roi son pere ne la mît entre les mains du Comte & de la Comtesse, qui l'empêcheroient de se marier; ce dernier ex-

pédient fut d'autant plus goûté par le Roi d'Arragon, qu'il étoit bien aise d'éloigner Blanche de la vûë des Navarrois & que d'ailleurs on le flattoit d'une alliance étroite avec la France, dont les secours joints aux troupes du Comte de Foix, auroient bien-tôt mis à la raison tous ceux qui refuseroient de se soumettre à son autorité.

An, de J. C. 1461, & suiv.

Il prit donc la résolution de sacrifier sa fille aînée à l'ambition de sa cadette, & à la conservation de son autorité dans la Navarre, où le Comte & la Comtesse de Foix lui abandonnoient le pouvoir Souverain pour tout le tems de sa vie; mais il n'étoit pas aisé de transporter la Princesse hors d'Espagne. On eut d'abord recours à l'artifice; le Roi l'ayant fait venir à Olite, se servit d'un prétexte pour l'engager à faire d'elle-même & sans violence le voyage au-delà des Monts. Il lui fit dire par une personne qui avoit part à sa confiance, que le Roi de France l'avoit fait demander en mariage pour le Duc de Berri son frére; qu'il partiroit bien-tôt pour une entrevûë que ce Monarque lui avoit proposée sur la Frontiére de Bearn & de Navarre, qu'elle se préparât à le suivre, parce que son dessein étoit de la conduire lui-même au Prince son époux, & de pro-

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

fiter de cette entrevûë pour conclure un mariage qui lui étoit si avantageux.

Blanche malgré l'attention de ses gardes avoit été instruite de ce qui se tramoit contre elle ; elle vit donc le piége dês qu'on le lui tendit ; & sans balancer elle fit réponse au Roi, qu'elle ne feroit point ce voyage, parce que quelque grands que fussent ses malheurs, elle ne pouvoit se résoudre à devenir homicide d'elle-même. Ensuite, soit que le Roi vînt la voir dans l'espérance de la faire condescendre à ses volontés, soit qu'elle eût obtenu d'aller elle-même lui rendre une visite, elle se jetta à ses piés, & les arrosant de ses larmes, elle le conjura dans les termes les plus tendres de la regarder encore comme sa fille, & de ne la pas livrer à ses plus cruels ennemis. Don Jean soûtint à son égard le même caractére d'infléxibilité qu'il avoit toûjours conservé à l'égard de son fils. Il la quitta sans lui rien répondre ; & dês le soir même ayant doublé sa garde, il donna ordre au plus dur de ses Officiers de l'enlever de force, & de la conduire en diligence vers les Pyrénées.

Péralta, c'est le nom de l'Officier, qui étoit un des plus grands Seigneurs de Navarre, la transféra cette nuit-là même dans un Château qui lui appartenoit sur

le chemin d'Olite à Roncevaux ; le lendemain matin lorsqu'il entra dans sa chambre, pour lui annoncer son départ, « Chevalier, lui dit-elle, ayez compassion de la plus malheureuse Princesse qui fut jamais dans le monde ; souvenez-vous des bienfaits que vous avez reçû du Roi mon ayeul, & de la Reine ma mere ; vous pouvez aujourd'hui vous acquitter envers moi de tout ce que vous leur devez ; un tems viendra que mon pere lui-même vous sçaura gré de m'avoir accordé la grace que je vous demande. Je n'éxige pas que vous me rendiez la liberté ; gardez-moi dans ce Château, j'y demeurerai toute ma vie ; mais ne prenez point sur vous la honte de m'avoir menée dans un éxil où l'on abrégera mes jours comme on a abrégé ceux de mon frére. » Ces derniéres paroles que le nouvel Historien rapporte d'après un Mémoire fort ancien, font sentir que Blanche ne douta point que son frére n'eût été empoisonné, & qu'elle ne dût bien-tôt l'être. Péralta ne se laissa point fléchir : il continua sa route ; mais malgré sa vigilance, la Princesse trouva moyen de laisser à Roncevaux une protestation contre la violence qu'on lui faisoit. Dans cet écrit qui est datté du vingt-troisiéme Avril mil

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

An. de J.C. 1461. & suiv. quatre cents soixante & deux, elle déclare qu'ayant appris qu'on veut la mettre entre les mains du Roi de France ou du Comte de Foix, pour tirer d'elle une rénonciation forcée à la Couronne de Navarre, en faveur de l'Infante Eléonore Comtesse de Foix, ou de l'Infant Ferdinand d'Arragon ; elle désavouë par avance les Actes qui pourroient paroître dans la suite sous son nom, & même avec sa signature. Elle proteste en particulier de nullité contre toute rénonciation qu'elle auroit faite en faveur de sa sœur Eléonore, des enfants de sa sœur, de l'Infant Don Ferdinand, ou de toute autre personne : *Si ce n'est*, ajoûte-t'elle, *que ce ne fût en faveur du Roi de Castille, ou du Comte d'Armagnac.*

Ce dernier étoit du Sang de Navarre par sa mere. Le Roi de Castille n'avoit aucun droit à la succession de Blanche ; mais le désespoir où elle se trouvoit, l'obligea de donner des marques de tendresse à un Prince qui l'avoit répudiée ; pour l'intéresser dans sa cause, elle lui écrivit même, si nous en croyons Mariana ; & elle n'eut point honte de le faire souvenir, qu'elle avoit été son épouse, afin qu'un reste d'amitié & le soin de sa propre gloire, l'excitât à la protéger si elle vivoit encore quelque tems, ou du

moins à venger sa mort & celle de son frére. Ce qu'il y a de certain, c'est que trois jours après ayant été conduite de Roncevaux à saint Jean-Pié-de-Port, elle expédia encore dans cet endroit une procuration par laquelle elle donnoit pouvoir au Roi de Castille, au Comte d'Armagnac, au Comte de Lerin, à Don Jean de Beaumont, & à son Intendant Pérez de Irurita de traiter de sa liberté par tous les moyens possibles, & de conclure même, s'il étoit besoin, son mariage avec tel Roi, ou tel Prince qu'ils jugeroient à propos.

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

Enfin lorsqu'on lui eut annoncé qu'il y avoit ordre du Roi de la mener en Béarn, & de la livrer aux Officiers du Comte & de la Comtesse de Foix, ne doutant plus alors qu'on ne dût bien-tôt la faire mourir, elle fit une cession ou une donation *entre-vifs* du Royaume de Navarre & de tous les autres Etats qui lui appartenoient, au Roi de Castille Don Henri qu'elle appelle son cher Cousin, déclarant que le motif qui l'engage à lui transporter ses droits, c'est que personne n'est plus en état que ce Prince de la délivrer de la tyrannie où elle va être exposée, de venger sa mort, & d'enlever à ses meurtriers le fruit de leur crime. Cette donation qui est en même-tems

An. de J. C. 1461. & ſuiv.

une exhérédation expreſſe de la Comteſſe Eléonore, eſt dattée de ſaint Jean-Pié-de-Port le dernier jour d'Avril.

Depuis ce jour-là l'Infante Blanche ne donna plus aucun ſigne de vie. Péralta ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu du Roi, la remit au Captal de Buch qui l'enferma dans le Château d'Ortez, où deux années d'abandon & de ſouffrances n'ayant pu terminer ſa malheureuſe deſtinée, la Comteſſe lui fit donner du poiſon par une de ſes femmes qu'elle avoit miſe auprês d'elle pour la ſervir. Tous les Hiſtoriens Eſpagnols conviennent de cet empoiſonnement; quelques-uns prétendent qu'il fut commis peu de tems aprês l'arrivée de Blanche, mais qu'on eut grand ſoin de cacher ſa mort précipitée, pour ne pas augmenter les ſoupçons dêja trop répandus, que la mort de Don Carlos avoit eu le même principe. Le ſecond crime en effet eſt un grand préjugé pour le premier; & quoique les Eſpagnols en rejettent toute la haine ſur le Comte & ſur la Comteſſe de Foix, la plus grande partie en rejaillit ſur le Roi d'Arragon, que ſon reſſentiment porta à de cruelles extrêmités, & ſur la Reine, qui avoit trop de raiſons de ſouhaiter la mort du Prince & de la Princeſſe, & qui avoit marqué trop d'a-

animosité contre eux, pour qu'on ne la soupçonnât pas de l'avoir procurée. An. de J.C. 1461. & suiv.

Les Beaumontois ne révoquérent point en doute ce double attentat, aussi ne voulurent-ils point reconnoître la Comtesse Eléonore pour leur Princesse. Leur refus exposa la Navarre à de nouvelles guerres civiles, pendant lesquelles on vit dans la suite le Comte de Foix s'ennuyer de la trop longue vie du Roi d'Arragon son beau-pere, lui disputer, & lui arracher même à la fin ce qui lui restoit d'autorité dans ce misérable Royaume. Il n'eut cependant jamais le titre de Roi, & aprês sa mort, *Dieu qui revoit l'iniquité des Peres, & qui punit leurs crimes jusqu'à la quatriême génération*, extermina sa postérité, & fit passer le sceptre par différentes révolutions dans des Maisons étrangéres.

Don Jean fut plus heureux personnellement, parce qu'il eut le plaisir de voir le Prince Ferdinand son fils maître du Royaume de Castille; mais il fut aussi malheureux dans sa postérité, puisque son nom fut éteint dês la seconde génération, & que ses Etats aussi-bien que toutes les conquêtes de son fils passérent dans une Maison encore plus étrangére à l'Espagne, que celles qui héritérent de la Navarre.

An. de J. C. 1461. & suiv.

Ainsi la réünion des Royaumes de Castille, d'Arragon & de Navarre qui se seroit faite dans la personne de Don Carlos, & par les droits de la naissance, & par le mariage qu'il avoit arrêté avec l'Infante Isabelle que la Providence destinoit au Trône de Castille, fut renversée par l'ambition d'une marâtre, par les intrigues d'une sœur, & par l'aveugle prédilection d'un pere, qui sacrifia sa gloire, sa tendresse, la vie de ses enfants, & l'élévation de sa Maison à l'injuste ressentiment que deux femmes lui avoient inspiré. Il faut à présent que je développe par quels ressorts le Prince Ferdinand devenu le successeur des droits de son frére à la Couronne d'Arragon, succéda aussi à ses espérances sur la Couronne de Castille; & pour le bien faire je vas commencer le Livre suivant par le récit éxact d'un événement qui par lui-même auroit dû empêcher la réünion des deux Royaumes sur la tête de Ferdinand & d'Isabelle, & qui par les suites & la bisarrerie de ses circonstances en fut la cause ou du moins le prétexte.

An. de J. C. 1461. & suiv.

LIVRE HUITIÈME.

ON ne doutoit plus en Castille de l'impuissance du Roy Henry; douze années d'un mariage infructueux avec Blanche de Navarre, l'éclat qu'avoit fait son divorce, les raisons qu'on en avoit apportées, l'indiscrétion de ses maîtresses, le témoignage de ceux qui étoient les Ministres ou les complices de ses débauches; la stérilité de la nouvelle Reine depuis six ans qu'il l'avoit épousée, & l'indifférence dans laquelle ils vivoient l'un pour l'autre, ne permettoient pas de penser que jamais ils dussent avoir des enfans qui leur succédassent.

Cependant vers le milieu de la campagne de mil quatre cents soixante & un, lorsque le Roi étoit dans le fort de ses conquêtes en Navarre, un courrier vint lui annoncer que la Reine qu'il avoit laissée à Aranda, se trouvoit grosse. Il en publia lui-même la nouvelle dans son armée, qui faisoit alors le siége de Viane; & dès qu'il se fût rendu maître de cette Place, il rentra en Castille, où ayant d'abord visité la Reine, il la fit transporter à Madrid dans une litiére à bras. Aprês avoir donné de bons ordres pour la sû-

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

reté & pour la commodité du voyage, il prit les devants & se rendit dans cette Ville où depuis quelque tems il avoit fixé sa Cour. Ce fut-là qu'il reçut les Ambassadeurs de Don Carlos, qui venoient pour conclure le mariage de leur Prince avec l'Infante Isabelle ; il y apprit ensuite sa mort, & sur le champ il envoya un ordre à ses Généraux de faire arborer les étendarts de Castille sur les remparts des Villes qui avoient été soumises en Navarre, résolu d'annéxer à sa Couronne ce qu'il avoit conquis au nom du Prince de Viane son allié.

Si Fonseca Archevêque de Compostelle avoit encore été dans le Ministére, la guerre eût été poussée avec vigueur, & les troupes Castillannes appuyant la faction de Beaumont auroient enlevé au Roi d'Arragon ce qui lui restoit de Places en Navarre ; mais le Marquis de Villéna que le Prélat avoit pensé perdre, se servit de l'ancien ascendant qu'il avoit sur l'esprit de son Maître pour le perdre à son tour. Fonseca malgré la protection de Dogna Guyomare fut renvoyé dans son Diocése ; & pour comble de disgraces l'Archevêque de Toléde son rival eut sa place dans le Conseil du Roi. Celui-ci qui avoit été le promoteur de la conspiration des Grands, & qui étoit

dans une intime liaison avec l'Amirante, favorisoit secrétement le Roi d'Arragon; & Villéna sur ces entrefaites ayant été entiérement gagné dans le voyage qu'il fit à Sarragoce, ces deux Ministres détournérent l'orage dont ce Prince alloit être accablé, & conclurent la paix aux conditions que j'ai rapportées.

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

Pendant que les Conférences se tenoient, Henry retombant peu à peu dans sa premiére nonchalance sur le Gouvernement de son Etat, ne s'occupoit que de ses plaisirs; il les varioit d'une maniére bisarre, & jamais homme n'eut des goûts moins constants; tantôt la mollesse le tenoit enfermé les semaines & les mois entiers dans son Palais avec ses mignons & ses maîtresses; tantôt il prenoit l'éxercice de la chasse, & il le soûtenoit avec tant de violence & de continuité, que ses Courtisans ne pouvoient y résister: donnant ensuite dans une espéce de dévotion, on le voyoit aller d'Eglise en Eglise, suivi d'un grand nombre de Musiciens avec lesquels tenant lui-même sa partie il célébroit l'Office Divin.

Lorsque les couches de la Reine approchérent, il s'appliqua sérieusement à en faire les préparatifs; l'attention qu'il eut pour sa santé, pour la conservation de son fruit, & pour donner à cet évé-

An. de J. C. 1461. & suiv.

nement la solennité la plus grande, persuadent qu'il y alloit de bonne foi, & qu'il se croyoit véritablement le pere de l'enfant qui alloit naître. Il paroît même en lisant les Historiens contemporains, que les Grands & le Peuple ne se récriérent point alors sur la prétenduë supposition qu'on fit tant valoir dans la suite. Les soupçons que la conduite de la Reine & ses privautés avec la Cuéva avoient fait naître, s'étoient rallentis, & les Sujets étoient sans inquiétude parce que le Roi étoit sans défiance.

La Reine Doüairiére, l'Infant Alphonse, & l'Infante Isabelle furent mandés, la plûpart des Grands se rendirent à Madrid sur les lettres que le Roi leur fit écrire, & la Cour se trouva au commencement de l'année 1462. plus nombreuse qu'elle n'avoit encore été depuis que Henry étoit monté sur le Trône. Dans les premiers jours de Janvier (les Historiens n'en ont pas éxactement marqué la datte) la Reine accoucha d'une fille qui fut baptisée huit jours aprês dans la Chapelle du Palais par l'Archevêque de Tolède, assisté des Evêques de Calahorra, d'Osma, & de Carthagene; on la nomma Jeanne du nom de sa mere, & non pas Isabelle comme quelques Historiens l'ont cru, sur ce que l'Infante Isabelle avoit

été

été sa marraine. La cérémonie se fit avec beaucoup de magnificence, les Seigneurs donnérent des fêtes tour à tour ; mais personne ne se distingua plus dans cette occasion que Don Bertrand de la Cuéva ; aussi le Roi qui aimoit ce Cavalier autant qu'on le soupçonnoit d'être aimé de la Reine, choisit-il cette conjoncture pour le mettre au rang des Grands du Royaume en le faisant comte de Ledesma.

AN. DE J. C. 1462. & suiv.

Les réjoüissances publiques durérent jusqu'à l'Assemblée des Etats, qui furent convoqués à Madrid pour le mois de Février. La Princesse y fut apportée dans son berceau, & quoiqu'elle n'eût pas encore deux mois le Roi voulut que tous les Ordres la reconnussent pour héritiére de la Couronne, & lui prêtassent serment. L'Infant Alphonse & l'Infante Isabelle furent les premiers à lui rendre leurs hommages ; ils furent suivis de l'Amirante de Castille, de l'Archevêque de Tolède, du Marquis de Villéna, des Manriques, & de plusieurs des Seigneurs, qui dans la suite firent un crime au Roi d'avoir reconnu Jeanne pour sa fille, lorsqu'ils eurent besoin d'un prétexte pour se révolter.

Antoine de Nebrixa qui nous a donné en latin l'Histoire de Ferdinand & d'Isabelle, assûre que la plûpart de ces Sei-

An. de J.C. 1462. & suiv. gneurs & quelques-uns même des Députés des Villes qui assistérent aux Etats de Madrid, firent en secret des protestations contre le serment que le Roi éxigeoit d'eux avec violence. " Le Roi, dit „ cet Auteur, s'imaginant que l'aveu qu'il „ feroit de cet enfant comme étant de „ lui, effaceroit la honte que lui causoit „ son impuissance & l'infidélité de sa femme, „ mit en œuvre les caresses, les récompenses, „ les priéres & les menaces, „ pour engager les Grands à reconnoître „ cette Princesse supposée. Il gagna de „ la même maniére des Députés du Tiers-„ Etat qui avoient de la peine à donner „ solemnellement une parole qu'ils „ étoient résolus de ne pas tenir; & comme „ la cérémonie se faisoit en public, il y „ en eut un grand nombre qui firent des „ protestations secrétes dans lesquelles „ ils disoient, que la crainte du Roi leur „ faisoit faire un faux serment. „ Ces faits ont bien l'air d'avoir été inventés aprês coup. On ne les trouve point dans les Historiens antérieurs, & Mariana qui se récrie sur cette honteuse reconnoissance ne les a point adoptés ; aussi les motifs qu'on prête ici au Roi ont-ils bien peu de vrai-semblance , & d'ailleurs l'Ecrivain qui fait ce récit est d'une partialité qui le jette à chaque instant dans le pa-

négyrique ou dans l'apologie.

An. de J. C. 1462. & suiv.

Lorsque les Etats se séparérent, le Roi par l'avis de son Conseil retint à la Cour son frére & sa sœur ; il mit l'Infante auprès de la Reine, & il confia l'éducation de l'Infant à un Cavalier dont il étoit sûr. La précaution étoit nécessaire pour assurer l'état de la nouvelle Princesse & la tranquillité du Royaume. L'Archevêque de Toléde afin de donner idée de son Ministére, employoit chaque semaine un jour à la décision des procês qui étoient portés au Conseil du Roi. Le Marquis de Villéna laissa à son Collégue le soin de la Justice, tandis qu'il ménageoit une entrevûë de son Maître avec le Roi d'Arragon pour la confirmation réciproque des articles de paix qu'il avoit reglés entre eux ; Don Jean avoit promis de se rendre à Tudele sur la frontiére ; Villéna proposa au Roi d'aller à Alfaro & le voyage fut determiné. La Reine accompagna le Roi jusqu'à Aranda sur la riviére de Duéro ; elle séjourna dans cette Ville pendant que les deux Rois se donnoient l'un à l'autre des sûretés, & convenoient du tems & de la maniére d'exécuter leur Traité. Ils étoient d'abord lorsqu'on vint annoncer au Roi de Castille que la Reine avoit pensé mourir d'une fausse couche, qui lui avoit été

An. de J. C. 1462. & suiv.

causée par un accident singulier. Comme elle se reposoit dans sa chambre l'après-midi, un rayon de soleil se dardant sur elle à travers la convexité d'une vitre mit le feu à sa chevelure, le saisissement la fit accoucher sur le champ d'un garçon dont elle étoit grosse de trois mois. La violence de cet accouchement, le chagrin de perdre un fils, la crainte de n'en plus avoir, & le danger qu'elle courut d'être brûlée toute vive, comme cela seroit arrivé si ses femmes ne l'avoient secouruë, firent sur elle une impression qui la mit à l'extrêmité. Le Roi arriva lorsqu'elle commençoit à reprendre ses forces, & bien-tôt le souvenir de ce malheur fut effacé par une fête que le Roi donna à toute la Cour, pour célébrer les nôces du nouveau Comte de Ledesma, qu'il marioit avec une des filles du Marquis de Santillanne de la Maison de Mendoze. De Caraça, où la fête s'étoit passée, la Reine alla tenir sa Cour à Ségovie, & le Roi suivi d'une partie des Seigneurs se rendit à Atiença où il prit pendant quelque tems le divertissement de la chasse. Dans cette Ville il reçut une Ambassade à laquelle il ne s'attendoit pas. Un Cavalier Barcelonnois qui se nommoit Coponés, arriva en habit déguisé, mais avec de bonnes lettres de

créances signées des Magistrats de Barcelonne, & du Conseil de la Députation, qui représentoit les Etats de la Principauté. La Commission dont il étoit chargé demandoit une mûre délibération ; le Roi en examina les propositions avec son Conseil ; mais avant que de les exposer aussi-bien que la réponse du Roi, il est à propos de raconter ici ce qui s'étoit passé dans la Catalogne depuis que la Reine d'Arragon y avoit conduit le Prince Ferdinand son fils.

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

Cette Princesse dont la fermeté sçavoit se plier aux caresses & à l'insinuation, lorsque ces moyens lui paroissoient nécessaires, s'étoit d'abord appliquée à gagner les Conseillers de Barcelonne, qui gouvernoient le Peuple de cette grande Ville, & les Membres du Conseil qu'on appelloit *la Députation*, parce qu'il étoit composé des Députés des trois Ordres à qui les derniers Etats de la Principauté avoient confié le soin de veiller aux intérêts de la Nation. Son but étoit d'en mettre un assez grand nombre dans le parti du Roi, pour faire passer à la pluralité des voix dans une Assemblée générale, qu'on l'inviteroit à venir lui-même tenir de nouveaux Etats, & donner une forme tranquille au Gouvernement de la Principauté. Ce Projet ne réuss-

AN. DE J. C. 1462. & suiv.

fit pas ; les Magistrats & les Députés s'obstinérent à exclure le Roi, par la crainte qu'ils avoient, que si jamais il reprenoit l'autorité Souveraine, il ne les fît repentir tôt ou tard de l'indépendance où ils s'étoient mis. La Reine eut recours au Peuple, elle alloit dans les Paroisses, elle se trouvoit aux Confréries, elle visitoit la campagne certains jours d'assemblée, & prenant un air de popularité qui engageoit ces bonnes gens à lui porter leurs plaintes, elle y répondoit par une compassion artificieuse, & par des espérances d'un meilleur tems lorsque le Roi & elle seroient assés maîtres pour remédier aux calamités présentes. Cette adresse lui réüssissoit ; les païsans, les gens de métier, & tout le bas étage de la Ville se remuoient en sa faveur. Elle en augura si bien, qu'elle fit sçavoir au Roi, que sans attendre l'invitation du Magistrat & des Conseils, il pourroit dans peu venir sans risque se présenter aux portes de Barcelonne, où elle auroit le crédit de le faire recevoir malgré les Chefs de la révolte.

Mais ceux-ci opposant la ruse à l'artifice, firent répandre dans la Ville par leurs émissaires, que le jour de saint Matthias la Reine devoit faire entrer un certain nombre d'Officiers à ses ordres, qui

iroient prendre dans leurs Maisons plusieurs des principaux Citoyens, & que tandis qu'une poignée de mutins qu'elle avoit séduits crieroient dans tous les quartiers, *Vive le Roi, & meurent les tyrans qui ne veulent pas qu'il vienne*, on conduiroit les défenseurs de la liberté devant le Vice-Chancelier qui les condamneroit à mort. Cette découverte qu'ils prétendoient avoir faite, avoit quelque fondement. Les Syndics des Villes s'étoient assemblés à Barcelonne au nombre de douze cents, la plûpart assés bien intentionnés pour le service du Roi. Ce Prince qui étoit instruit de leurs dispositions avoit résolu de hasarder un voyage ; & pour en assûrer le succês, il avoit donné ordre à l'Archevêque de Tarragone, au Comte de Prades, & à deux autres Seigneurs d'entrer un certain jour dans la Capitale avec une suite nombreuse. Ce jour-là même il devoit se présenter aux portes bien accompagné, & il espéroit que sa présence, à laquelle on ne s'attendroit pas, étant soûtenuë du suffrage des Syndics & des cris de la populace, forceroit enfin les plus opiniâtres à le recevoir.

AN DE J. C. 1462. & suiv.

Ces mesures furent rompuës : le Peuple aisé à persuader prit les défiances qu'on lui inspiroit ; les Syndics n'osérent

An. de J. C. 1462. & suiv. se déclarer, & le Conseil de Ville avec celui de la Députation devint tellement le maître, que la Reine ne se crut pas en sûreté. Pendant ces mouvements de la Capitale, les Païsans du Lampourdan s'étoient révoltés contre leurs Seigneurs, prétendants affranchir leurs terres & leurs personnes de certaines redevances qu'ils avoient coûtume de leur payer. On soupçonnoit la Reine de les avoir excités sous-main à prendre les armes; pour se justifier elle s'étoit offerte à aller en personne avec le Prince son fils les rappeller à leur devoir. Les Magistrats qui n'étoient pas fâchés qu'elle sortît de leur Ville, la sommérent de sa parole, en la menaçant de lever une armée contre ces Rebelles, & contre ceux qui les appuyeroient, si par son autorité elle ne les mettoit à la raison : elle saisit ce prétexte pour quitter Barcelonne, & pour en tirer le Prince Ferdinand, que les Magistrats qui vouloient gouverner seuls, ne regardoient presque plus comme leur Prince.

Ils sortirent l'onziême de Mars emmenant avec eux Don Loüis Despuch Grand-Maître de Montésa, Don Lope Ximénés de Urréa Vice-Roi de Sicile, & Don Fernandez de Hérédia, qui formoient le Conseil de la Reine. A peine furent-ils

hors des portes, que les Députés de concert avec les Magistrats allérent en cérémonie tirer l'étendart de la Ville & celui de la Principauté, pour les arborer en signe de guerre. On expédia des commissions pour lever des troupes, & l'on envoya un ordre dans toutes les Villes d'armer incessamment leurs Compagnies, pour courir sus aux ennemis de l'Etat. Ce mouvement s'étoit dêja communiqué dans le Lampourdan avant que la Reine y entrât. Elle ne jugea pas à propos d'exposer son autorité & la personne de son fils aux insultes des factieux, dont le nombre grossissoit de tous côtés; le parti qu'elle prit, fut de s'enfermer dans Gironne avec ce qu'elle put ramasser d'Officiers & de soldats fidéles. La faction avoit dêja fait quelques progrês dans cette Ville, mais le spectacle d'une Reine fugitive qui tenant son fils entre ses bras demandoit une retraite & du secours à ses Sujets, attendrit les plus indisposés. Les Gironois la reçurent avec zéle, & tous unanimement lui promirent d'exposer leurs vies & leurs biens pour sa défense, & pour celle du jeune Ferdinand.

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

Le Courier qui porta ces nouvelles au Roi d'Arragon, trouva ce Prince à Olite dans la Navarre, où aprês s'être

AN. DE J. C. 1461. & suiv. assûré de la Paix avec la Castille, il traitoit d'une Ligue offensive & défensive avec le Roi de France, par l'entremise du Comte de Foix son gendre, qui croyoit être sûr de Loüis XI. parce qu'il avoit de lui un plein pouvoir pour conclure ce Traité, & parce qu'il tâchoit de marier son fils à la sœur de ce Monarque. Mais Loüis XI. dont la politique cauteleuse cherchoit uniquement ses avantages & l'agrandissement de son Etat, sans s'arrêter à des égards de liaison ou de famille, avoit dans le même-tems un agent secret à Barcelonne, qui offroit aux Chefs de la nouvelle République le secours de ses armes, s'ils vouloient le reconnoître pour leur Protecteur, & lui faire livrer la Princesse Blanche dont il promettoit d'appuyer les droits sur la Navarre.

Le Roi d'Arragon qui avoit trop de finesse & d'expérience pour être la dupe d'un jeune politique, se défioit de sa manœuvre qu'il avoit entrevûë, mais l'éclat que les Catalans venoient de faire, & le danger où il prévoyoit que la Reine & son fils alloient être exposés, l'obligea à faire des avances pour détacher entiérement la France du parti des Révoltés & l'attacher à ses intérêts. Il signa sur le champ le Traité de Ligue avec les

conditions que Loüis XI. y avoit mises ; mais comme dans la triste situation où se trouvoient ses affaires il avoit besoin de quelque chose de plus réel & de plus effectif que les Promesses générales d'un mutuel secours, il voulut avoir une entrevûë avec le Roi son allié. Loüis XI. en accepta la proposition, persuadé qu'il ne pouvoit qu'y gagner dans la conjoncture présente. Il ne se trompoit pas ; dès qu'ils se furent rendus l'un à Sauveterre en Béarn, l'autre à saint Palais dans la basse Navarre, la conférence se tenant dans une campagne qui séparoit ces deux Villes ; le Roi d'Arragon demanda au Roi de France avec les plus vives instances un secours prompt & considérable, qui aidât ses troupes à soumettre les Catalans, & à dégager la Reine. Loüis XI. qui n'étoit pas homme à donner rien pour rien, éxigea, que Don Jean s'obligeât à lui payer douze cents mille écus pour l'indemniser des frais qu'il auroit à faire, & pour caution de cette somme il demanda les Comtés de Roussillon, & de Cerdaigne en engagement, jusqu'à ce que l'obligation fût totalement acquittée, encore même stipula-t'il que la perception des revenus lui tiendroit lieu d'intérêt sans rien diminuer du capital. Don Jean n'avoit pas le tems

An. de J. C. 1462. & suiv.

An. de C. J. 1462. & suiv.

de marchander; dês la premiére Conférence il accorda tout, & il fut encore fort heureux qu'on lui tînt parole.

Le mal avoit beaucoup augmenté, & la sédition étoit presque générale en Catalogne. Roger Comte de Pallars, qui étoit du Conseil de la Députation, & qui par sa qualité autant que par ses richesses, & par son merite personnel avoit pris l'ascendant sur ses Collégues, leur avoit persuadé, qu'ils ne devoient plus reconnoître ni le Roi, ni la Maison Royale; on s'accoûtume aisément à la souveraine puissance, & on y renonce difficilement. Depuis deux ans les Magistrats de Barcelonne & les Députés des Etats gouvernoient absolument la Principauté d'abord sous le nom de Don Carlos, & depuis sous l'autorité imaginaire de Don Ferdinand; l'éloignement du Prince & de la Reine leur fit naître l'envie de secoüer même ce phantôme de soûmission. Ils se flattérent qu'ils viendroient à bout de former dans la Principauté une République dont ils seroient les modérateurs & les maîtres. Dans cette vûë ils commencérent par irriter le Peuple, contre le Roi, contre la Reine, & contre le Prince; on publia de prétendus miracles qui s'opéroient au tombeau du Prince de Viane; la multitude toûjours cré-

An. de J. C. 1462. & suiv.

duile ne révoqua point en doute des merveilles qui leur étoient atteſtées par des hommes, que leur caractére & leur autorité rendoient reſpectables. Don Carlos fut regardé comme un Martyr. Le Roi & la Reine étoient les tyrans, & le jeune Ferdinand l'Idole à laquelle on l'avoit immolé. Cette fiction juſqu'ici n'inſpiroit au Peuple qu'une dévotion oiſive envers le nouveau Saint. Ce n'étoit pas aſſez, il falloit lui inſpirer de la fureur contre ſes maîtres; on y réüſſit bien-tôt par une impoſture encore plus groſſiére. Le bruit ſe répandit que toutes les nuits l'Ame du Prince Don Carlos erroit dans les ruës, qu'elle jettoit de profonds ſoupirs, qu'elle faiſoit entendre ſes plaintes, & que d'une voix tendre & lamentable, elle demandoit vengeance des cruautés d'une marâtre, qui l'avoit obligée de ſe ſéparer de ſon corps par le poiſon qu'elle lui avoit donné. Les imaginations s'échauffërent; chacun crut entendre pendant la nuit ce qui avoit été répété cent fois pendant le jour. L'illuſion ſe répandit dans la campagne & dans les Villes. De toutes les Provinces on venoit en armes, pour prendre part à une révolte que la fourberie des Chefs avoit trouvé le ſecret de faire regarder comme une guerre de Religion. Le Comte de Pallars

An. de J. C. 1461. & suiv.

formoit des Compagnies à mesure, & les joignant à la milice Barcelonnoise & aux troupes qui avoient été levées dans toute l'étenduë de la Principauté, il en composa bien-tôt une armée nombreuse, avec laquelle il se disposa à marcher du côté du Lampourdan sous prétexte de désarmer les Païsans rebelles à leurs Seigneurs, mais en effet pour assiéger Girone, où il comptoit bien de se rendre maître des personnes de la Reine & du Prince.

Avant que l'armée s'éloignât, le Comte & ses adhérants dans le Conseil, crurent devoir faire un éxemple sur quelques-uns de leurs Collégues, afin de forcer tout ce-qu'il y avoit de Citoyens accrédités à penser comme eux, ou du moins à en faire semblant. François Pallarés second Conseiller de Barcelonne, qui s'étoit opposé à toutes les délibérations séditieuses, fut étranglé dans la prison, avec quatres habitants de marque; leurs corps aprês l'éxécution furent exposés dans l'endroit le plus fréquenté de la Ville, qu'on appelloit *la Place du Roi*. Le Viguier ou Juge Royal qui les avoit mis une premiére fois en liberté sur une sauve-garde qu'ils lui avoient représentée signée de la Reine, fut dégradé de sa Charge, & lui-même constitué prisonnier.

L'insolence fut encore poussée plus loin. An. de J. C. 1462. & suiv.
Il se tint à quelque tems de-là un Assemblée générale, où le Roi & la Reine furent déclarés déchus de tous leurs droits sur la Principauté & ennemis de l'Etat. Ferdinand même qui n'avoit encore que dix ans, ne trouva point grace dans la foiblesse & l'innocence de son âge ; après lui avoir ôté le titre de Prince de Girone, d'héritier de la Couronne, & de Lieutenant Général de l'Etat, on prononça contre lui la même condamnation qu'on avoit prononcée contre son pere & sa mere ; tant l'esprit de révolte est aveugle dans ses jugements & outré dans ses résolutions.

Le jour même la Déclaration fut publiée avec l'appareil le plus frappant, & sur le champ on en envoya des copies dans toutes les Villes & dans toutes les Bourgades, afin d'abolir par tout, ou plûtôt afin de mettre en éxécration le souvenir de la Maison Royale. Celui qui contribua le plus à exciter ces sentiments dans le cœur des Peuples, fut un Moine Fanatique nommé Jean Christophle Galbés, Dominicain natif de Barcelonne ; il avoit été le plus ardent à prôner les miracles du Prince de Viane dont il faisoit le panégyrique dans toutes les Eglises & à toutes les Conférences, en

An. de J. C. 1462. & suiv. lui donnant de sa propre autorité le titre de *Bienheureux*. L'éloge de son Héros l'avoit engagé peu à peu dans des déclamations violentes contre le Roi, contre la Reine, & contre le Prince, qu'il peignoit avec les couleurs les plus odieuses. Fier des applaudissements de la populace, & de l'appui des Magistrats, il osa monter en chaire après qu'on eût publié la Déclaration, & faisant un abus sacrilége de son ministére, il entreprit de montrer par différents passages & par des éxemples de l'Ecriture-Sainte, que le Roi & toute sa famille étoient justement exclus du Trône, que leurs Sujets étoient non-seulement dispensés du serment de fidélité, mais qu'ils désobéiroient à Dieu s'ils se mettoient en devoir de leur obéir, parce que la soumission dans le cas présent seroit une approbation tacite de l'injustice & de la cruauté que la Loi de Dieu défendoit.

Ne croyant pas en avoir assez dit dans son Sermon, il fit un Livre qu'il eut l'insolence d'adresser au Roi. C'étoit un Traité sur les affaires du tems, dans lequel après avoir fait une satyre affreuse du Gouvernement de Don Jean, & un éloge magnifique de la fermeté des Catalans, il donnoit pour une Doctrine sûre & orthodoxe cette maxime diabolique,

que le Fanatisme a renouvellée depuis, à la honte de la Religion dont il prenoit le masque ; que les Sujets sont en droit de déposer leurs Souverains lorsqu'ils deviennent tyrans. La condamnation récente que le Concile de Constance avoit faite d'une proposition semblable, auroit dû le faire penser plus sainement ; mais dans tous les tems & dans tous les Païs il se trouve des scélérats ou des furieux, qui sans être arrêtés par les autorités les plus respectables, font servir la Religion aux plus criminels attentats.

An. de J. C. 1461. & suiv.

Le zéle de Galbés avoit trop bien servi le Conseil de Barcelonne pour ne pas continuer à le mettre en œuvre ; après avoir soulevé la Capitale, il alla éxercer son talent séditieux dans les Villes subalternes & jusques dans les Villages où ses succês furent d'autant plus grands que la simplicité des Auditeurs les rendoit plus faciles à séduire. Aussi vit-on en très-peu de tems un soulevement universel de tous les Sujets de la Principauté, à la réserve des Seigneurs, que les raisonnemens & les déclamations du Missionnaire n'empêchérent pas de se rendre la plûpart auprês de leur Souverain.

Cependant le Comte de Pallars aprês avoir fait benir en grande cérémonie les drapeaux de son armée dans la Cathédra-

An. de J. C. 1462. & suiv.

le, s'étoit avancé vers Girone; en chemin faisant il avoit pris le Château d'Ostalric qui appartenoit au Comte de Modica ; il avoit ensuite battu les Païsans du Lampourdan qui avoient osé venir à sa rencontre, & lui disputer le passage ; mais sans perdre le tems à poursuivre des ennemis qu'il jugeoit indignes de sa colére, il alla brusquement investir Girone, dont la prise devoit lui mettre entre les mains deux ôtages précieux avec lesquels il auroit acheté la liberté & l'indépendance de son Païs.

La Reine ne fut pas tout-à-fait surprise; mais elle n'avoit pas assez de troupes pour défendre une Ville dont l'enceinte étoit fort étenduë. Sa confiance fut dans un vieux Château nommé la Gironelle, qui servoit de Citadelle à Girone ; elle y fit donc entrer tout ce qu'elle avoit de soldats & d'Officiers, sous le Commandement de Don Loüis Despuch Grand-Maître de Montésa ; & aprês y avoir mis les vivres & les munitions nécessaires pour une longue défense , elle voulut rester dans la Ville avec son fils qu'elle conduisoit par la main dans les ruës & aux Assemblées, pour gagner la confiance des Bourgeois, & pour les engager à se défendre en braves gens qui combattoient pour le salut de leur Prin-

ce; les exhortations n'eurent pas un grand effet. Les habitans effrayés ne tinrent pas contre une armée victorieuse, qui attaqua toutes les portes en même-tems. Pallars après quelques heures de combat en força une qui étoit moins bien gardée que les autres; il trouva encore quelque résistance dans les ruës, mais ayant fait entrer la moitié de son armée, & l'ayant répanduë sur les remparts, il obligea bien-tôt les Gironois à crier, *Vive Barcelone & le Comte de Pallars.* AN. DE J. C. 1462. & suiv.

Ce Général ne fit pas de grandes recherches de la Reine & du Prince, se doutant bien qu'ils seroient enfermés dans la Citadelle. En effet, Loüis Despuch qui avoit examiné la manœuvre de l'Ennemi, avoit eu la sagesse de retenir les vieilles troupes, & quoiqu'elles lui demandassent à sortir sur le Comte, qu'elles lui promettoient de chasser de la Ville, il aima mieux faire entrer la Reine, & réserver ses forces pour la défense du Château, que de hasarder une victoire incertaine dont la perte eût été sans ressource.

Pendant la nuit il dépêcha un courier en Arragon pour instruire le Roi de l'état des choses. Don Jean que des sujets fidéles au milieu de la révolte avoient averti de la marche & des desseins du

extrême lorsqu'on s'y attendoit le moins.

An. de J.C. 1462. & suiv. Les assiégeans avoient conduit une mine jusqu'à un soûterrain qui avoit une issuë assez près de la chambre de la Reine. Dêja il en étoit sorti de dessous terre un assez bon nombre, & ils auroient arrêté ou assassiné la Reine avant qu'on s'apperçût de leur invasion, s'ils avoient eu moins de confiance & de précipitation; mais s'étant mis à crier tout à coup *Vive Barcelonne*, la Reine effrayée s'éloigna, & les soldats de la garnison ayant accouru de toutes parts au bruit qu'ils avoient entendu, se séparérent en deux bandes, dont l'une attaquá ceux des ennemis qui avoient eu le tems de se ranger en bataille dans la cour du Château, tandis que l'autre portant le fer & le feu dans le soûterrain par où ils étoient entrés, obligea ceux qui les suivoient à retourner sur leurs pas.

Pendant qu'on tuoit ou qu'on désarmoit les premiers, Despuch étoit sur le rempart où il soûtenoit un assaut que le Comte de Pallars ne manqua pas de donner au-dehors dans le tems que l'allarme se répandoit au-dedans. La Reine de son côté parmi le bruit d'un double combat, les cris de ses femmes, & l'effroi de ses domestiques, fut tout à coup saisie de la peur la plus violente qu'elle eût encore

éprouvée ; elle s'apperçut que son fils n'étoit point avec elle, elle le crut mort; aussi-tôt & tandis qu'on le cherchoit ; étant tombée en défaillance ; elle ne revint à elle-même que lorsqu'on lui présenta le Prince, qu'on avoit trouvé à la porte de l'Eglise où il étoit allé pour voir passer les soldats, & pour entendre plus à son aise le bruit des combattants.

AN. DE J. C. 1462. & suiv.

Cette journée fut la plus dangereuse, & en même-tems la plus glorieuse du siége pour ceux qui le soûtenoient ; les ennemis y perdirent beaucoup de monde au-dedans & au-dehors, leurs batteries furent mises en désordre, & le découragement se répandit si fort dans leur armée, que le Comte de Pallars auroit été obligé de lever le siége, s'il y avoit eu la moindre apparence de secours : mais comme il sçavoit que le Roi étoit arrêté sur la Segre par le soulevement général du Plat-Païs, & par deux armées Catalanes qui lui fermoient les passages ; il prit le parti de laisser reposer ses troupes pendant quelques jours pour commencer de nouveau à assaillir les Royalistes, que leur résistance avoit dêja tellement affoiblis, qu'il leur étoit impossible de tenir encore long-tems dans une Place à demi ruinée.

Mais ce Général & le Conseil de Bar-

An. de J. C. 1462. & suiv.

celonne, qui l'encourageoit par ses lettres à ne pas quitter prise, ne sçavoient pas les préparatifs qui se faisoient en France pour la levée du siége de Girone. Les propositions que Loüis XI. leur avoit fait faire quelques mois auparavant, les avoient endormis sur la négotiacion de ce Monarque avec le Roi d'Arragon. Ils venoient de lui envoyer une Ambassade pour lui offrir le titre de protecteur de leur République, & ils ne doutoient pas que leur offre ne fût acceptée; mais il n'étoit plus tems. Loüis XI. avoit pris des engagements avec Don Jean qu'il n'avoit garde de rompre; & les Comtés de Cerdaigne & de Roussillon valoient mieux qu'un vain titre, aussi aisé à perdre qu'inutile à acquérir.

Le Comte de Foix qui avoit été le médiateur du Traité entre les deux Rois, étoit allé lui-même en presser l'éxécution; son attachement à la Reine lui fit faire toute la diligence possible. A peine les Ambassadeurs Catalans étoient-ils entrés en France, que le secours François conduit par le Comte en personne, & commandé par le Maréchal Jean d'Albret Sire d'Orval, entra dans le Roussillon, prit Salves, Rivesaltes, Canet, força le Col de Pertuis, & ayant franchi les Pyrénées, vint camper à Figuiéres,

res, qui n'eſt qu'à cinq lieuës de Girone, ce ſecours n'étoit pas fort nombreux; mais c'étoient des troupes aguerries, avec leſquelles le Comte de Pallars ne jugea pas à propos de meſurer les ſiennes; il eut même ſi grand-peur d'en être atteint, que ſur la nouvelle de leur entrée en Catalogne, il leva le ſiége pendant la nuit, abandonna ſon artillerie, & ſe retira à Oſtalric.

AN. DE J.C. 1462. & ſuiv.

Le lendemain au ſoir l'armée Françoiſe vint camper ſous les murailles de Girone, & auſſi-tôt le Comte de Foix, le Maréchal & les autres Seigneurs François allérent ſaluer la Reine, qui les remercia pour elle & pour ſon fils du zéle empreſſé qu'ils avoient eu pour ſon ſervice; l'armée ſéjourna quelques jours dans le voiſinage, tandis que la Reine donnoit ordre aux réparations de la Place, & aux préparatifs de ſon voyage. Tout étant diſpoſé elle ſe rendit au camp avec le Prince ſon fils, & l'armée qui leur ſervoit d'eſcorte prit ſa route vers Barcelonne, pour intimider cette Ville & pour être à portée de régler ſes mouvements ſur ceux que le Roi feroit de ſon côté. Cette marche fit un grand changement dans la Catalogne, pluſieurs Villes furent ſoumiſes, d'autres ſe ſoumirent d'elles-mêmes. L'armée Royale ſe groſſit des

An. de J. C. 1462. & suiv. débris de la faction; la Noblesse qui par crainte ou par politique n'avoit point pris de parti jusqu'alors, se déclara pour le Souverain; une des trois armées de Barcelonne fut défaite par le Roi: d'Agulon qui la commandoit ayant été pris mourut ignominieusement par la main d'un bourreau, comme criminel de léze-Majesté. Enfin la présence des François, la vengeance de Don Jean, & la rapidité de ses succês causérent tant d'effroi aux Chefs de la révolte, qu'ils eurent recours au dernier remede en rendant une ordonnance, en vertu de laquelle tous les Sujets de la Principauté, depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soixante étoient obligés de prendre les armes pour le salut de l'Etat.

En même-tems le Conseil de la Députation & les Magistrats de Barcelonne s'étant assemblés plusieurs jours consécutifs, pour délibérer sur la forme du Gouvernement, conclurent entre eux, qu'ils ne pourroient se soûtenir au milieu de tant de Souverains zélés pour la Monarchie, s'ils s'obstinoient à demeurer en République; il fut donc résolu de choisir un Maître, & pour en faire le choix on nomma six Députés des Etats, & quatre Conseillers de Barcelonne. Ceux-ci d'un consentement unanime privérent de

nouveau Don Jean Roi d'Arragon de tous les droits que lui & les siens pouvoient prétendre sur la Principauté de Catalogne, & sur les Comtés de Cerdaigne & de Roussillon, pour avoir attenté à la liberté de la Nation, renversé ses Loix, violé ses priviléges, & notamment pour avoir introduit une armée étrangére dans l'Etat. Ils déclarérent ensuite, que le Roi de Castille ayant toûjours été le fidéle allié de la Nation pendant qu'elle avoit pris les armes pour la défense du Prince Don Carlos, ayant d'ailleurs un droit primitif à leur Souveraineté, que le Roi Jean son pere avoit bien voulu céder à Don Ferdinand son oncle, pere du Roi d'Arragon, ils étoient d'avis qu'on le proclamât Comte de Barcelonne & Prince de Catalogne. Cette conclusion fut adoptée dans une Assemblée générale, & le lendemain qui étoit le douziême jour du mois d'Août la proclamation se fit, aprês quoi les dix Commissaires étant rentrés au Conseil écrivirent au Roi de Castille, & députérent à ce Prince le Chevalier Coponés pour aller lui rendre obéïssance au nom de la Principauté.

AN. DE J. C. 1462. & suiv.

Coponés s'étant déguisé comme nous l'avons dit, traversa l'armée Royale, une partie de l'Arragon, & presque tout

AN. DE J. C. 1462. & suiv. le Royaume de Valence sans être arrêté: arrivé sur la frontiére de Castille il apprit que le Roi étoit à Atiença, & il alla en diligence s'acquitter de sa commission. En rendant l'obéissance au nouveau Souverain, il avoit ordre de lui demander un secours de deux mille hommes d'armes, qui mît les Sujets Catalans en état de ne pas craindre un pareil nombre de troupes Françoises. Henry qui aimoit assez son repos, pour ne pas se livrer aux premiéres saillies de l'ambition si ordinaire à tous les Princes, mit l'affaire en délibération dans son Conseil; elle souffrit des difficultés, apparemment que ce fut de la part du Marquis de Villéna qui étoit entiérement dévoüé aux intérêts du Roi d'Arragon; & sur le partage des avis, le Roi ayant indiqué un Conseil général de ses Ministres & des Grands Officiers à Ségovie pour la fin du mois, Coponés eut ordre de s'y rendre, avec assûrance qu'il y recevroit une réponse décisive.

Il la reçut en effet, & même plus avantageuse qu'il ne l'avoit espérée. Les Seigneurs Castillans ne balancérent pas sur l'acceptation de la Souveraineté, & pour en mieux soûtenir le titre, ils persuadérent au Roi d'augmenter le secours jusqu'à deux mille cinq cens hommes d'ar-

mes, & de donner ordre en même-tems aux garnisons qui étoient sur les frontiéres de faire des diversions en Arragon, en Navarre & dans le Royaume de Valence. AN. DE J. C. 1462. & suiv.

On ne perdit point de tems. Le Capitaine Don Jean de Torrés eut ordre d'assembler les Compagnies Auxiliaires; le Grand Prieur de Navarre fut nommé pour les commander, & pour aller au nom du Roi faire prêter le serment aux Magistrats de Barcelonne & aux Syndics des Villes, qui furent convoqués pour cet effet dans la Capitale avec les Députés de l'Etat Ecclésiastique & de la Noblesse. L'Assemblée se tint au commencement de Novembre, ceux de la Cerdaigne & du Roussillon s'y trouvérent, & le treiziême de ce mois le Roi fut reconnu pour Souverain par les trois Ordres de la Principauté, qui lui jurérent obéïssance entre les mains de Don Jean de Beaumont, que le Jurisconsulte Jean Ximénés d'Arévalo assista dans cette cérémonie, ayant comme lui le titre de Ministre du Prince. Ensuite pour prendre possession au nom du Roi de l'autorité judiciaire dans l'étenduë de sa Souveraineté, on appella le Viguier de Barcelonne, celui de Lérida & des autres Villes, & le Grand Prieur

An. de J. C. 1462. & suiv. leur ayant ôté le bâton, qui est le symbole de leur Magistrature, le leur remit entre les mains en leur disant, que Don Henry Prince de Catalogne, Comte de Barcelonne, de Cerdaigne & de Roussillon, les établissoit pour rendre loyalement la justice à ses fidéles Sujets.

Les Comtes de Cerdaigne & de Roussillon ne reconnurent pas long-tems l'autorité du nouveau Maître qu'ils s'étoient donnés. Loüis XI. ayant appris que les Magistrats de Perpignan persistoient dans leur union avec les Catalans révoltés, & qu'ils refusoient de reconnoître ses ordres & la Jurisdiction de ses Officiers, fit partir une seconde armée de sept cents Lances, qui composoient environ trois mille chevaux, sous la conduite de Jacques d'Armagnac Duc de Nemours. Perpignan se mit en défense & fut forcé; le reste des Places ne tarda pas à se soumettre, & le Général François ayant mis des garnisons par tout, gouverna le Païs au nom du Roi son Maître. Jacques d'Armagnac étoit fils d'Eléonore de Navarre, neveu de la Reine Blanche, & cousin germain du Prince de Viane, de l'Infante Blanche, & d'Eléonore Comtesse de Foix; il s'étoit flatté que dans le renversement de la famille regnante, le Prince de Viane étant mort, l'Infante Blan-

che en prison, & la Comtesse Eléonore ayant l'exclusion d'un partie des Etats, il pourroit hériter de la Navarre. Loüis XI. sembloit vouloir l'appuyer dans ses prétentions, mais le mariage de Gaston de Foix avec Magdelaine de France, & la Conférence des deux Rois à Sauveterre firent évanoüir ses espérances; il y gagna seulement le Duché de Nemours dont le Roi l'investit, quoique cette terre appartînt de droit à l'héritier du Royaume de Navarre.

An. de J. C. 1462. & suiv.

Tandis que l'armée Auxiliaire de Castille marchoit en Catalogne, Henry s'étoit posté sur la Frontiére & demeuroit à Agréda pour être plûtôt instruit du succès de son entreprise. Ce fut dans cette Ville qu'il reçut l'agréable nouvelle de la prise d'Archidona & de Gibraltar sur les Maures de Grenade, que leurs défaites réïtérées obligérent à lui envoyer demander la Paix. Il ne se hâta pas de la leur accorder, parce que cette guerre se faisoit moins à ses dépens qu'aux dépens du Duc de Médina-Sidonia, & des autres Seigneurs qui avoient des terres dans le voisinage des Maures. Ce fut aussi dans le même-tems qu'il reçut de solemnelles Ambassades de toutes les Puissances d'Italie, du Pape, du Roi de Naples, des Venitiens & des Génois, qui

AN. DE J. C. 1462. & suiv

sur la réputation que ses derniéres campagnes lui avoient faite, recherchoient avec empressement son amitié, & lui demandoient sa protection. Mais son indolence naturelle & la trahison de ses Ministres lui firent bien tôt perdre la gloire de ses succês passés & le fruit de ses nouvelles entreprises.

Le Roi d'Arragon ne parut pas s'inquiéter fort des liaisons que les Barcelonnois venoient de prendre avec la Castille; il comptoit sur les intelligences qu'il conservoit avec l'Archevêque de Tolède & le Marquis de Villéna; il continua donc à profiter de ses avantages, & aprês diverses rencontres où il battit les Révoltés, tantôt par lui-même, tantôt par ses Lieutenants, aprês plusieurs attaques de Places qui lui réüssirent, & qui réüssirent aux François, il fit la jonction de son armée à celle du Comte de Foix, & alla mettre le siége devant Barcelonne. C'étoit au mois de Novembre; la rigueur de la saison ne permit pas de rester longtems devant cette Capitale où les habitants se défendoient avec d'autant plus de vigueur, qu'ils combattoient pour la liberté & pour l'impunité. Au bout de vingt-deux jours l'armée Royale toûjours unie à l'armée Françoise fit sa retraite à Villa-Franca. Cette Ville qui n'est

An. de J. C. 1462. & suiv.

qu'à cinq lieuës de Barcelonne ferma ses portes aux approches du Roi. Elle fut forcée, & parce que dans l'assaut le Sénéchal de Bigorre & quelques Officiers François furent tués, on fit couper la tête à quatre cents Habitants. Tarragone se rendit peu de tems aprês; plusieurs Châteaux suivirent son exemple; à la réserve de Lérida & de Barcelonne tout le Païs qui s'étend depuis ces deux Places jusqu'à l'Ebre, entre la mer & la Segre rentra sous l'obéïssance du Souverain.

Il n'en étoit pas de même du Lampourdan, du Païs d'Urgel, & de toute la haute Catalogne; les Révoltés y avoient une grande supériorité; mais aprês tout, ils ne pouvoient pas résister long-tems sans une diversion considérable en Arragon & dans le Royaume de Valence. Pour la faire naître le Conseil de Barcelonne envoya une nouvelle Ambassade au Roi de Castille: ils le conjuroient de prendre encore le titre de Roi d'Arragon, & l'assûroient, que s'il faisoit agir ses troupes dans ce Royaume, il y auroit bien-tôt un soulevement aussi général que dans la Principauté; ils s'engageoient même à remettre dans les coffres du Roi tout l'argent nécessaire pour l'entretien d'une armée.

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

Villéna & l'Archevêque ne sentirent que trop la verité & l'avantage de cette proposition; ils tâchérent donc de l'éluder en représentant à leur Maître, qu'il ne lui convenoit pas de se charger de vains titres, & qu'il seroit tems de se faire appeller Roi d'Arragon lorsqu'il le seroit en effet. L'avis étoit à sa place; mais s'ils avoient eu l'un & l'autre autant de zéle pour les intérêts d'Henry, qu'ils vouloient paroître en avoir pour son honneur, ou qu'ils en avoient réellement pour les intérêts du Roi d'Arragon, ils auroient fait d'abord une diversion, dont le moindre succês eût été d'assûrer à Henry la Principauté de Catalogne.

Ils s'y opposérent encore; mais leur avis n'empêcha pas qu'on ne passât outre. Don Ruy Dias de Mendoze ayant assemblé les troupes de la Frontiére les conduisit en Arragon; à peine y fut-il entré que Don Jacques d'Arragon bâtard du Duc de Gandie, qui prétendoit succéder aux Etats de son pere, que le Roi d'Arragon avoit réünis à la Couronne, vint le joindre avec une suite nombreuse; Don Jean de Cardone, & Don Jean d'Isar ou d'Ixar, qui avoient été fort attachés au Prince Don Carlos en firent de même. Ce dernier avoit une Place forte dont il portoit le nom; il la livra

aux Castillans, qui s'emparérent ensuite d'Alcaniz, d'où ils faisoient des courses jusqu'aux portes de Sarragoce; ces premiers succês engagérent le Roi de Castille à envoyer un nouveau renfort; le Comte de Cifuentes eut ordre de faire dans le Royaume de Valence ce que Mendoze venoit de faire en Arragon. Le succês fut égal, & la terreur commençoit à répandre des deux côtés l'esprit de révolte, lorsque le Roi d'Arragon accourut pour éteindre l'embrasement.

AN. DE J. C. 1462. & suiv.

Son départ & la nécessité où il se trouva d'emmener avec lui l'armée Françoise, fit soulever de nouveau toute la Catalogne, que la crainte seule ou la force avoient soumise; mais ce malheur ne tarda pas à être réparé par un évenement qui fit naître la paix du sein même de la guerre. Les François marchoient sous la conduite du Roi Don Jean. On leur avoit fait entendre qu'ils n'auroient affaire qu'à des Sujets révoltés contre leur Souverain; ils furent bien surpris, lorsqu'après quelques journées de marche ils se virent en présence d'une armée Castillanne. Mais le Roi d'Arragon le fut encore davantage, lorsque le Marêchal d'Orval lui déclara qu'il ne combattroit point contre une Nation de tout tems

An. de J. C. 1462. & suiv.

amie & alliée de la France ; que tout ce qu'il pouvoit faire pour lui dans la conjoncture présente, étoit d'aller trouver le Roi de Castille, pour lui demander qu'il retirât ses troupes d'Arragon, & qu'en cas que ce Prince refusât de se rendre aux instances qu'il lui en feroit de la part du Roi son maître, les François pourroient alors en venir aux mains avec les Castillans, sans qu'on pût leur reprocher d'avoir rompu les premiers l'ancienne alliance qui unissoit les deux Maisons Royales & les deux Nations.

Peut-être hasardai-je ici une conjecture trop subtile, mais je m'imagine que la délicatesse du Général François fut de commande, & que son voyage en Castille avoit été concerté avec le Marquis de Villéna & l'Archevêque de Tolède pour tirer le Roi d'Arragon de la fâcheuse situation où il se trouvoit. Quoiqu'il en soit, le Maréchal fit consentir les deux armées à une suspension d'armes pour dix jours. Dans cet intervalle il alla trouver le Roi de Castille à Almaçan, où il sembloit que ses Ministres l'eussent amené exprès pour cette conférence; Loüis de Crussol, qui étoit le principal Officier de l'armée Françoise étoit de l'Ambassade. Henry les reçut avec beaucoup de distinction ; il écouta ce qu'ils avoient

à lui dire, & sans les amuser par de longues délibérations, il conclut avec eux, qu'il y auroit une Tréve générale dans l'Arragon, dans le Royaume de Valence & dans la Catalogne, en attendant que le Roi de France jugeât la querelle qui tenoit toute l'Espagne en armes. AN. DE J.C. 1462. & suiv.

D'Orval fit le rapport de sa négotiation au Roi d'Arragon qui consentit à tout. On publia la Tréve, les Castillans se retirérent en Castille, les François conduisirent le Comte de Foix en Navarre, où les Beaumontois même le reconnurent pour l'héritier présomptif de la Couronne ; l'armée Arragonnoise retourna en Catalogne, Don Jean fit semblant d'aller se reposer à Sarragoce, & l'on fit sçavoir à Loüis XI. que les deux Rois l'ayant choisi pour arbitre, lui demandoient une entrevûë.

Les Catalans furent la victime d'une si brusque conciliation ; quoiqu'ils eussent été compris dans la Tréve, Don Jean les attaqua dès que les Castillans se furent retirés ; ses Lieutenants eurent ordre de serrer peu à peu Lérida, Barcelonne & les autres Places qui suivoient le parti de la révolte ; ceux-ci se voyant poussés repoussérent à leur tour. La haine & la défiance mettoient sans cesse aux mains les deux partis, on ne faisoit point

AN. DE J.C. 1462. & suiv. de siéges, & il ne se livroit point de batailles rangées; mais à cela prês, cette apparence de paix étoit plus sanglante qu'une guerre ouverte.

Pendant ce tems-là le Roi de France sur les nouvelles qu'il reçut du Marêchal d'Orval s'avança à Bourdeaux, d'où il dépêcha en Castille l'Amiral Jean de Rohan, Seigneur de Montauban, pour convenir avec Henry du lieu de l'entrevûë. Il ne fit pas le même honneur au Roi d'Arragon, Don Jean fit semblant d'en être jaloux, il affecta même de paroître inquiet sur le séjour de l'Amiral à Almaçan, & sur les conférences qu'il avoit avec le Roi de Castille; mais c'étoient des artifices pour tromper la simplicité de son adversaire. Il avoit auprês de Loüis XI. un Ministre adroit, qui l'instruisoit des bonnes intentions que ce Prince avoit pour lui; & d'ailleurs l'engagement du Roussillon & de la Cerdaigne lui répondoient au moins de l'impartialité de son Juge.

On convint bien-tôt du lieu de l'entrevûë sur la Budassoa entre saint Jean de Luz & Fontarabie. Le Roi de France se rendit à Bayonne au commencement de Mars. Le Roi d'Arragon se dispensa du voyage, mais il fit partir la Reine sur le champ, pour aller remercier ce Prince

de la liberté qu'il lui avoit procurée en faisant lever le siége de Girone, & pour achever de le gagner entiérement. Le Roi de Castille envoya de son côté le Marquis de Villéna & l'Archevêque de Tolède, qui plaidérent assez foiblement sa cause. On dit même que le Marquis prit des engagements avec le Roi de France, qui lui assûra une pension considérable. Un mois fut employé à donner & à recevoir des éclaircissements sur les points contestés. Les Catalans qui étoient les plus intéressés dans cette affaire, avoient deux Députés à la suite du Roi de Castille, mais ils n'eurent pas la permission de faire eux-mêmes l'exposé de leurs plaintes ; il fallut qu'ils s'en réposassent sur les deux Ministres Castillans, qui se mirent peu en peine de faire valoir leurs raisons. Enfin le jour fut pris pour prononcer la Sentence arbitrale. Henry par déférence pour Loüis passa de l'autre côté de la riviére qui sépare les deux Royaumes ; la Reine d'Arragon s'y étoit déja renduë, & le Roi de France étant arrivé déclara en présence de toutes les parties intéressées, que les troupes Castillannes eussent à sortir dans le terme d'un mois de l'Arragon, du Royaume de Valence, des Places qu'elles occupoient en Navarre, & en particulier de la Catalo-

An. de J. C. 1462. & suiv.

An. de J. C. 1462. & suiv. gne, qui sur la foi d'une amnistie rentreroit sous l'obéïssance du Roi d'Arragon ; que pour indemniser le Roi de Castille des frais qu'il avoit faits, la Ville d'Estella en Navarre, les Places qui en dépendent, & leur territoire seroient annéxées à perpétuité à sa Couronne, & que pour la garantie de cet article, la Reine d'Arragon & l'Infante sa fille passeroient en ôtage à la Raga, entre les mains de l'Archevêque de Toléde.

Les Historiens Espagnols font la plûpart une assez longue description de cette Conférence. Mais Philippe de Commines l'a ornée de réfléxions si judicieuses, que Mariana n'a pu s'empêcher de traduire en sa langue le récit de cet Ecrivain François, & de l'insérer dans son Histoire. J'ai cru qu'on le verroit ici avec plaisir dans son ancienne naïveté, j'ajoûterai seulement à la marge quelques explications qui m'ont paru nécessaires pour le bien entendre.

„ Grand folie est à deux Princes qui „ sont comme égaux en Puissance de s'entrevoir, sinon qu'ils fussent en grande „ jeunesse : qui est le tems qu'ils n'ont autres pensées qu'à leurs plaisirs : mais depuis le tems que l'envie leur est venuë „ d'accroître les uns sur les autres, encore qu'il n'y eût nuls périls de per-

„ sonnés (ce qui est quasi impossible) si „ accroît leur malveillance & leur envie : „ par quoi vaudroit mieux qu'ils pacifias- „ sent leurs différends par sages & bons „ serviteurs, comme j'ai dit plus au long „ en ces Mémoires : mais encore veux- „ je dire quelques expériences que j'ai „ vûës & sçûës de mon tems. Peu d'an- „ nées après que notre * Roi fut couron- „ né, & ** avant le bien public se fit une „ vûë du Roi de France & du Roi de „ Castille, qui sont les plus alliés Princes „ qui soient en la Chrétienté : car ils sont „ alliés de Roi à Roi, & de Royaume à „ Royaume, & d'homme à homme, & „ obligés sur grandes malédictions de „ les bien garder. A cette vûë vint le „ Roi Henry de Castille bien accompa- „ gné jusqu'à Fontarabie, & le Roi étoit „ à saint Jean de Luz, qui est à quatre „ lieuës : chacun étoit aux confins de son „ Royaume. Je n'y estoys pas, mais le „ Roi m'en a conté & Monseigneur du „ Lau. Aussi m'en a été dit en Castille „ par aucuns Seigneurs qui y étoient „ avec le Roi de Castille : & y étoit le „ * Grand-Maître de saint Jacques, & „ l'Archevêque de Tolède, les plus „ grands de Castille pour lors : aussi y „ étoit le Comte de ** Lodesme, son „ mignon en grand triomphe : & toute

An. de J. C. 1462. & suiv.

* Loüis XI.

** La guerre du bien public.

* Le Marquis de Villéna qui fut depuis

AN. DE J. C. 1462. & suiv.

Grand-Maître de saint Jacques.

** Bertrand de la Guéva Comte de Ledesma.

„ sa garde qui étoit de trois cents chevaux de Maures de Grenade, dont il „ y en avoit plusieurs Négrins. Vrai est „ que le Roi Henry valoit peu de sa per„ sonne; & donnoit tout son héritage, & „ se le laissoit perdre, à qui le vouloit „ ou le pouvoit prendre. Notre Roi étoit „ aussi fort accompagné, comme avez vû „ qu'il en avoit bien de coûtume: & par „ espécial sa garde étoit belle: à cette vûë „ se trouva la Reine d'Arragon pour quel„ que différend qu'elle avoit avec le Roi „ de Castille.... de ce différend fut le „ Roi Juge. Pour continuer ce propos „ que la vûë des grands Princes n'est „ point nécessaire: ces deux ici n'avoient „ jamais eu différend, ne rien à départir, „ & se virent une fois ou deux seulement „ sur le bord de la riviére, qui départ „ les deux Royaumes, à l'endroit d'un „ petit Château, appellé Heurtebise: & „ passa le Roi de Castille du côté de de„ ça. Ils n'arrêtérent guéres, sinon au„ tant qu'il plaisoit à ce Grand Maître „ de saint Jacques, & à cet Archevêque „ de Toléde. Par quoi le Roi chercha „ leur accointance: & vindrent devers „ lui à saint Jean de Luz: & prit gran„ de intelligence & amitié avec eux, & „ peu estima leur Roi. La plûpart des „ gens des deux Rois étoient logés à

„ Baïonne, qui d'entrée se battirent três-bien, quelque alliance qu'il y eût : aussi sont-ce langues différentes. Le Comte de Lodesme passa la riviére en un batteau, dont la voile étoit de drap d'or : & avoit des brodequins fort chargés de pierreries : & vint vers le Roi ; toutes-fois il n'étoit pas vray Comte : mais avoit largement biens : & depuis je le voy Duc * d'Albourg, & tenir grande terre en Castille. Aussi se dressoient mocqueries entre ces deux Nations si alliées. Le Roi de Castille étoit laid, & ses habillemens déplaisants aux François qui s'en mocquérent. Notre Roi s'habilloit fort court, & si mal que pis ne pouvoit : & assez mauvais drap portoit aucunes fois : & un mauvais chapeau, différent des autres, & une image de plomb dessus. Les Castillans s'en mocquoient, & disoient que c'étoit par chicheté : en effet ainsi se départit cette Assemblée pleine de mocquerie & de pique : & oncques depuis ces deux Rois ne s'entraimérent : & se dressérent de grand broüillis entre les serviteurs du Roi de Castille qui ont duré jusqu'à sa mort : & l'ai vû le plus pauvre Roi abandonné de ses serviteurs que je vey jamais. La Reine d'Arragon se doulut de la Sentence que le Roi don-

AN. DE J.C. 1462. & suiv.

* D'Albuquerque.

AN. DE J. C. 1462. & ſuiv.

„ na au profit du Roi de Caſtille : elle „ en eut & le Roi en grande haine, le „ Roi d'Arragon auſſi.

Il s'en falloit beaucoup que cette Sentence n'eut été donnée au profit du Roi de Caſtille. Le ſeul Roi d'Arragon y trouvoit ſon avantage; il eſt cependant vrai, comme le dit Commines, qu'il fit paroître du mécontentement, mais c'étoit un jeu concerté pour ſauver Eſtella, comme il en vint à bout par une manœuvre que Loüis XI. lui paſſa, & dans laquelle les Miniſtres Caſtillans l'aidérent de leur mieux. Au ſortir de la conférence la Reine & l'Infante avoient été ſe conſtituer en ôtage dans le lieu qui avoit été indiqué. En conſéquence de cette démarche les troupes Caſtillannes eurent ordre ſur le champ de quitter les Etats d'Arragon & de rentrer en Caſtille, à la réſerve de celles qui occupoient en Navarre, Viane, los Arcos, la Guardia, la Raga, & San Vincenté, qui étoient des dépendances du Gouvernement, ou pour parler en termes du Païs, de la Merindad d'Eſtella; pour accomplir l'éxécution du Traité, il ne reſtoit plus qu'à livrer cette derniére Place avec deux ou trois autres Châteaux qui en dépendoient. Les Etats de Navarre s'opposérent à un démembrement ſi conſidérable, & le

Connêtable du Royaume Don Pédro de Péralta, se jetta avec des troupes dans la Ville, mit la Citadelle & les Châteaux en état de résister aux forces de Castille, & aux ordres du Roi d'Arragon, il en vint en effet, mais c'étoient des ordres simulés. Péralta qui avoit toûjours été le Chef du parti Royaliste étoit d'intelligence avec son Maître, qui ne cherchoit qu'un prétexte pour délivrer la Reine & l'Infante, sans accomplir aucun article du Traité qu'il avoit cependant ratifié à Sarragoce.

An. de J. C. 1462. & suiv.

Aussi-tôt aprês cette ratification Don Jean avoit été trouver le Roi de France à saint Jean de Luz. Pendant qu'ils étoient ensemble, il arriva deux Jurisconsultes Navarrois députés par les Etats, pour répréesenter à Loüis XI. qu'il avoit passé ses pouvoirs en ajugeant au Roi de Castille une partie de la Navarre, qui ne pouvoit être démembrée que par leur consentement : ils firent semblant de prendre à partie leur Roi, sur ce que n'étant qu'usufruitier de la Couronne, il consentoit à une aliénation qui emportoit le quart de l'Etat. « Le Royaume, ajoûtérent-ils, ne sera plus un Royaume dês qu'on en aura retranché la plus belle, la plus peuplée, & la plus forte de ses Provinces. Il deviendra tout entier la

AN. DE J. C. 1461. & suiv.

„ proye des Castillans n'ayant plus de „ frontiére qui le défende de leur inva„ sion. Notre Monarchie est la plus ancien„ ne des Espagnes, fondée par les Fran„ çois, gouvernée si long-tems par des „ Princes de la Maison Royale de Fran„ ce. Votre Majesté consentira-t'elle à sa „ destruction, sacrifiera-t'elle à l'ambition „ d'un étranger les intérêts de sa famille, „ le patrimoine de la Princesse sa sœur, „ & l'héritage de ses neveux. Si vous „ abandonnez une cause si juste, c'est à „ nous, Sire, à la défendre. Ne trouvez „ donc pas mauvais que nous fassions tous „ nos efforts pour chasser les Castillans „ des Places qu'ils ont usurpées sur nous, „ bien loin de leur en livrer encore de „ nouvelles. „ Loüis XI. ne se piqua point d'honneur sur la garantie d'un Traité dont il avoit été l'arbitre. Il se sépara du Roi d'Arragon, & il congédia les Députés de Navarre, après leur avoir laissé une entiére liberté sur l'article qui faisoit le sujet de leurs répréſentations. Possesseur tranquille de la Cerdaigne & du Roussillon, il ne fut pas fâché que les Rois Espagnols continuassent à avoir des démêlés.

Don Jean de son côté envoya faire des excuses au Roi de Castille sur la résistance que ses Sujets Navarrois appor-

toient à l'éxécution de ses ordres. Henry s'apperçut alors qu'on l'avoit joüé ; il voulut ôter du Ministére l'Archevêque de Toléde & le Marquis de Villéna; mais ceux-ci qui avoient entre leurs mains les ôtages, le forcérent à consentir qu'ils remissent en liberté la Reine d'Arragon avec l'Infante sa fille, sans qu'on fît justice à leur Roi sur ses prétentions. Henry pour se venger de la mauvaise foi de l'Arragonnois, travailla à remettre les choses sur le pié où elles étoient avant le compromis. Il députa une personne de confiance à Barcelonne, avec ordre de déclarer aux Etats de la Principauté & aux Magistrâts de la Capitale, qu'il étoit prêt à leur donner les mêmes secours, & à reprendre avec eux de nouveaux engagements. Il n'étoit plus tems. Les Catalans outrés de l'inconstance ou de la foiblesse de ce Prince s'étoient donnés un nouveau Maître. C'étoit l'Infant Don Pédro de Portugal, Connêtable de ce Royaume, qui aprês une négotiation fort secréte venoit d'être proclamé Roi d'Arragon & Prince de Catalogne, où on l'attendoit incessamment.

AN. DE J. C. 1462. & suiv.

Le Roi de Castille fut donc obligé malgré lui d'accorder la Paix à Don Jean; mais en l'accordant il ne l'obtint pas lui-même. Le Marquis de Villéna & l'Ar-

An. de J. C. 1462. & suiv.

chevêque de Toléde ne lui pardonnérent pas les soupçons trop fondés qu'il avoit eus de leur infidélité. Les Grands du Royaume avoient repris des liaisons étroites avec le Roi d'Arragon, & les deux Ministres s'étant unis à eux autant par inclination que par crainte, formérent une faction qui mit en œuvre l'artifice, la séduction, la trahison, & la violence pour anéantir l'autorité Royale.

Il eût fallu ou plus d'adresse ou plus de fermeté que n'en avoit Henry pour arrêter le mal dans sa naissance, mais il ne sçavoit ni punir ni dissimuler. Aprês de vains éclats contre le Marquis & contre l'Archevêque, il crut s'être bien vengé en donnant toute sa confiance à Bertrand de la Cuéva leur rival. Le ridicule fait souvent plus de tort que l'odieux; les mécontents firent remarquer avec soin l'indécence qui se trouvoit dans le choix d'un Ministre, qui étoit en même-tems le mignon du Roi & l'amant de la Reine. Ils plaisantérent d'abord sur les services du Favori, sur le bon cœur & sur la facilité de son Maître; ils éxagéroient ensuite les richesses & le crédit d'un homme nouveau, qui n'avoit d'autre merite que le talent de plaire aux Dames, & d'autres vûës dans le Gouvernement de l'Etat que d'inventer tous

les jours des passe-tems pour amuser une Cour efféminée. L'indignation peu à peu succédoit à la plaisanterie ; elle se répandoit dans les Provinces, où les Grands dispersés renouvelloient dans l'esprit des Peuples les soupçons qui avoient couru les années précédentes de l'impuissance du Roi, de sa connivence aux infidélités de la Reine, & de l'illégitimité de la Princesse Jeanne. AN. DE J. C. 1462. & suiv.

C'étoient-là de grandes dispositions à une révolte, qui n'est jamais plus proche que lorsque le Souverain est méprisé. La Cour n'y fit aucune attention ; après avoir appaisé quelques émotions qui s'étoient élevées en différents endroits, elle partit pour Gibraltar où le Roi prit possession de ce nouveau Royaume. Gibraltar étoit la conquête du Duc de Medina-Sidonia ; ce Seigneur en avoit donné le Gouvernement à un Capitaine qui étoit de ses parents. Henry sans avoir égard aux justes remontrances du Duc, & sans penser qu'une Ville qui avoit le titre de Royaume ne devoit point être séparée du Domaine de la Couronne, donna cette Ville en propre à son Favori qui y mit un Gouverneur à sa dévotion. Medina-Sidonia prit le parti de souffrir ce qu'il ne pouvoit empêcher ; mais dans la suite, au premier mouvement de

An. de J. C. 1462. & suiv.

la guerre civile, il rentra dans cette Place, l'unit à ſon Duché, & la tranſmit à ſes ſucceſſeurs, qui la poſſédérent juſqu'à ce que Ferdinand & Iſabelle l'annéxérent à la Couronne comme une dépendance du Royaume de Grenade qu'ils avoient conquis.

Pendant le ſéjour du Roi à Gibraltar, Don Alphonſe Roi de Portugal vint lui rendre une viſite. Ce Prince étoit paſſé en Afrique avec toutes les forces de ſon Etat pour faire la guerre aux Maures; apparemment il vouloit engager Henry à faire une diverſion en Eſpagne, tandis qu'il aſſiégeoit Tanger à l'entrée du Détroit par mer & par terre.

En effet le nouveau Miniſtre aſſembla auſſi-tôt les troupes Caſtillannes qui étoient répanduës ſur la frontiére de Grenade, & l'armée s'étant trouvée aſſez nombreuſe pour attaquer, Henry la conduiſit en perſonne ſur les terres Infidéles. La campagne finit bien-tôt. Iſmaël Roi de Grenade ne voulant pas s'expoſer à un ſiége dans une conjoncture où l'Afrique ne lui fourniroit aucun ſecours, envoya des Ambaſſadeurs au Roi de Caſtille lui demander la paix. L'argent qu'il répandit à la Cour, & les préſents qu'il fit au Miniſtre, la lui obtinrent, à condition qu'il payeroit tous les ans le même

tribut auquel il s'étoit engagé par le Traité de l'année mil quatre cents cinquante-sept. L'armée de Castille fut donc congédiée ; & la Cour retourna à Madrid, d'où elle sortit bien-tôt pour une nouvelle entrevûë avec le Roi de Portugal.

An- de J. C. 1462. & suiv.

Alphonse avoit été obligé d'abandonner son expédition en Afrique, aprês avoir reçu deux échecs qui ruinérent presqu'entiérement son armée. En arrivant de Gibraltar à Ceuta, il avoit appris que ses Généraux venoient d'être chassés de devant Tanger avec une perte considérable. Sur le champ il s'étoit rendu au camp, pour empêcher la désertion de ses troupes. Sa présence avoit rassuré ses Officiers & ses soldats; mais s'étant ensuite engagé un peu trop avant dans un Païs rempli de montagnes, de forêts & de défilés, il fut investi de tous côtés par une multitude d'Infidéles, qui l'auroient fait prisonnier, si Edoüard de Ménésés un de ses Capitaines n'avoit pas eu la générosité de sauver la liberté de son Maître aux dépens de sa propre vie. Il fallut penser à la retraite; elle étoit difficile, & par le désavantage des lieux, & par le nombre des assaillants qui venoient sans cesse donner de nouvelles allarmes; mais enfin le Comte de Villaréal qui commandoit l'arriére-garde, & qui lorsqu'on eût

An. de J. C. 1462. & suiv. fait volte-face se trouva à la tête de l'armée Portugaise, attaqua les Infidéles à son tour avec tant de valeur, que les ayant dissipés on eut le tems de regagner la flotte avant qu'ils se ralliassent.

Dans cette continuité de malheurs & de dangers, le Roi de Portugal avoit fait un vœu d'aller en pélérinage à Notre-Dame de Guadalupa, si Dieu lui faisoit la grace de retourner sain & sauf dans ses Etats. Il accomplit fidélement sa promesse: à peine fut-il de retour à Lisbonne, qu'il prit son chemin le long du Tage pour entrer dans l'Estrémadoure, où le Monastére de Guadalupa est situé, entre le Tage & la Guadiane sur les confins de la Castille nouvelle. On ne l'eut pas plûtôt appris à Madrid, que le Roi, la Reine & toute la Cour allérent à sa rencontre jusqu'à un endroit qui s'appelle le Pont l'Archevêque. L'amitié de la Reine pour son frére, & du Roi pour son allié, ne fut pas le seul motif d'un accüeil si empressé. On se proposa de faire une alliance étroite avec le Portugais, qui rassurât contre les Ligues domestiques, & contre la guerre qu'on avoit à craindre dans la suite du côté de l'Arragon. Alphonse accepta la proposition que la Reine lui en fit, & les deux Rois se promirent un mutuel secours contre leurs enne-

mis; pour serrer davantage le nœud de cette alliance, on arrêta un double mariage dont la conclusion, si elle avoit eu lieu, auroit fait une même famille des deux Maisons Royales. Alphonse qui étoit veuf devoit épouser l'Infante Isabelle, & le Prince Don Jean fils aîné de Portugal, qui n'avoit encore que huit ans, étoit promis à la Princesse Jeanne. La jeunesse de l'Infante, & l'enfance du Prince & de la Princesse firent différer l'éxécution de ce projet, que le changement qui arriva dans les affaires de Castille fit entiérement échoüer. AN. DE J. C. 1462. & suiv.

Le Comte de Ledesma Don Bertrand fut le seul confident de ce Traité. Le Roi avoit entiérement exclus de son Conseil l'Archevêque de Toléde, & le Marquis de Villéna: la faute n'auroit peut-être pas été si grande, s'il ne les avoit pas en même-tems éloignés de sa Cour. Mais l'entrée du Palais leur ayant été refusée à différentes reprises d'une maniére insultante; le dépit & la jalousie les porta aux derniéres extrêmités. Ils se retirérent ensemble à Alcala de Henarés. Là, tandis que le Roi étoit en Estrémadoure, ils pratiquérent à leur aise les Seigneurs mécontents qui étoient en grand nombre, & qui n'attendoient qu'une occasion pour s'élever contre la Cour. L'A- 1463.

An. de J. C. 1463. & suiv.

mirante fut le premier qui entra dans la Ligue, le Comte de Benaventé gendre du Marquis de Villéna, & les Manriques ne tardérent pas à s'y joindre. Les Comtes d'Albe & de Plaisance suivirent leur éxemple : en même-tems le Grand-Maître de Calatrava sur les intructions de son frére débauchoit la Noblesse d'Andalousie ; en très-peu de tems la plûpart des Grands du Royaume, Plusieurs Prélats, & les Magistrats d'un assez grand nombre de Villes se trouvérent engagés dans une révolte contre le Souverain, sans s'être encore déterminés sur le prétexte dont ils la coloreroient.

Il y eut sur cela trois avis différents qui formérent pendant quelques tems trois partis parmi les Conjurés. Les uns voulurent que pour détacher le Portugal des intérêts de la Cour & des liaisons qu'on le soupçonnoit d'avoir pris avec le Favori, on se plaignît au Roi Alphonse des mauvais traitements que la Reine sa sœur éprouvoit de la part du Roi, qui sans avoir pour elle les égards & les assiduités d'un mari, la livroit encore aux caprices de Donna Guyomare, la plus méchante & la plus impérieuse de toutes les femmes. Ils ajoûtoient qu'en faisant espérer la Grande Maîtrise de saint Jacques à l'Infant Ferdinand fré-

re d'Alphonse, on pourroit obtenir de ce côté-là une protection constante, & des secours considérables. Les autres étoient d'avis, que pour assûrer l'honneur & les intérêts de la Maison Royale, on invitât le Roi d'Arragon, qui étoit le premier Prince du Sang à se rendre en Castille pour tenir les Etats, & faire reconnoître l'Infant Alphonse héritier de la Couronne, en déclarant nulle la reconnoissance qui avoit été faite de la prétenduë Princesse des Asturies, qu'ils ne regardoieut plus que comme le fruit illégitime des amours de la Reine avec le Comte de Ledesma.

An. de J.C. 1463. & suiv.

Aprês que ces deux premiers projets eurent été long-tems débattus dans les Assemblées secrétes de la Confédération, il s'en proposa un troisiême qui prévalut. Les Seigneurs convinrent entre eux à la pluralité des suffrages, qu'on commenceroit par se rendre maître des personnes de l'Infant Alphonse, & de l'Infante Isabelle; que l'Infant seroit déclaré Prince des Asturies & successeur au Trône, sans faire aucune mention de la Princesse Jeanne, dont la naissance devoit être ensevelie dans un éternel oubli; qu'aprês avoir assuré la succession légitime dans la Maison Royale, on travailleroit à la réformation de l'Etat, & en particulier de la

An. de J.C. 1465. & suiv.

Cour; qu'on demanderoit l'éloignement du Favori, avec la restitution des dignités & des richesses que le Roi avoit prodiguées à des Sujets sans merite; qu'on prendroit des mesures pour la conquête de Grenade, & pour l'extension de la sainte Foi Catholique dans tous les Païs de la domination Castillanne. Ce dernier motif étoit affecté pour faire entrer le Peuple dans la faction. On avoit eu soin auparavant de répandre sous-main dans le Public, que le Roi favorisoit les Infidéles, & qu'il en avoit auprês de lui, qui pratiquoient & qui prêchoient leur Religion. L'imposture même avoit été poussée si loin sur cet article, qu'un Moine aposté par les Factieux, avoit eu l'insolence d'accuser en plein sermon le Prince & son Conseil de tolérer l'Apostasie, assurant qu'il avoit par devers lui plus de cent prépuces d'anciens Chrétiens, que les Juifs ou les Maures avoient circoncis.

Il fut encore arrêté qu'on inviteroit le Roi d'Arragon à entrer dans la Ligue; mais les plus sages firent faire réfléxion, qu'en s'appuyant du nom & des secours de ce Prince, il falloit l'éloigner du Gouvernement, & empêcher qu'il ne vînt en personne prendre le timon des affaires, parce qu'un voisin aussi puissant

que l'étoit Don Jean, & qui avoit de si grandes prétentions dans le Royaume, ne seroit leur allié qu'autant de tems qu'il lui en faudroit pour devenir leur maître. Les deux Pacheco sur-tout avoient grand intérêt que le Roi d'Arragon ne s'emparât pas de l'autorité. Le Marquis possédoit des terres qui étoient de l'ancien appanage de la Maison d'Arragon; & le Grand-Maître de Calatrava avoit eu cette Grande Maîtrise au préjudice du bâtard Don Alphonse, qui y conservoit toûjours des prétentions que son pere ne pouvoit manquer d'appuyer, lorsqu'il auroit établi son crédit en Castille.

AN. DE J. C. 1463. & suiv.

On prit donc un milieu pour s'assurer de la protection de Don Jean, sans risquer la liberté de l'Etat & la fortune des Grands. Trois Députés allérent lui exposer le plan de la Confédération; il l'approuva dans tous ses chefs, parce qu'il n'étoit pas en état de rien éxiger de plus. La Reine & le Prince Ferdinand son fils signérent avec lui une promesse par laquelle ils s'engageoient à procurer de toutes leurs forces la liberté des Infants de Castille, la réformation de l'Etat, & le maintien des Loix; à défendre envers & contre tous les Seigneurs Confédérés, leurs parents, leurs amis & leurs Vassaux: on n'oublia pas l'article qui re-

An. de J. C. 1463. & suiv. gardoit l'extension de la Foi Catholique. Par le même écrit & sous la même signature, le Roi déclaroit qu'il n'entreroit point en Castille sans le consentement exprês des trois Etats, ou du moins sans y être appellé par l'Archevêque de Tolède, le Marquis de Villéna, le Comte de Bénaventé & le Comte d'Albe de Liste frére de l'Amirante; qu'il n'y resteroit qu'autant qu'ils jugeroient sa présence nécessaire au bien public, & que pendant son séjour il mettroit entre les mains de l'Archevêque de Tolède les ôtages qu'on voudroit éxiger de lui, à la réserve du Prince son fils pour être garants, qu'il n'agiroit directement ni indirectement afin de rentrer dans la possession des Places qui avoient appartenu à son pere, non plus que pour faire rendre au bâtard son fils la Grande-Maîtrise de Calatrava.

Si les Grands de Castille avoient suivi le premier des trois projets, & qu'ils se fussent adressés au Roi de Portugal pour être appuyés dans leurs prétentions contre le nouveau Ministre, il est certain que les plaintes & les manifestes qu'ils mirent au jour, n'auroient point intéressé l'honneur de leur Souverain; le prétendu commerce de cette Princesse avec le Comte de Ledesma auroit été re-

gardé comme une galanterie ſans conſéquence, & l'on ſe ſeroit bien donné de garde d'attaquer la naiſſance de ſa fille. Ce fut donc le caprice, l'inclination ou l'intérêt des Seigneurs, qui décida de la réputation de la Reine pour les ſiécles à venir, & du ſort de la Princeſſe des Aſturies; & cet éxemple eſt une preuve bien ſenſible, que la gloire ou l'ignominie des têtes Couronnées ne dépendent pas toûjours de leurs vertus ſeules, ou de leurs ſeuls vices.

AN. DE J. C. 1463. & ſuiv.

Henry étant revenu à Madrid avec ſa Cour fut bien-tôt informé des liaiſons factieuſes que les Grands prenoient entre eux & avec le Roi d'Arragon. Il ſe repentit alors d'avoir permis l'éloignement des deux Miniſtres diſgraciés; il voulut les rappeller auprês de ſa perſonne; dans cette vûë il leur écrivit une lettre pleine d'amitié & de confiance, par laquelle en leur donnant avis du Traité qu'il venoit de faire avec le Portugal, il les invitoit à venir l'aider de leurs Conſeils. Ils étoient toûjours à Alcala de Hénarés où l'Amirante, le Grand-Maître de Calatrava, l'Archevêque de Compoſtelle, les Evêques de Burgos & de Cordouë, les Comtes de Plaiſance, de Benaventé, d'Albe de Liſte, de Parédes, de Miranda, d'Albe de Tolédé, d'Ozorno, de Santa-

An. de J. C. 1465. & suiv.

Martha, le Gouverneur du Royaume de Murcie, Don Hurtado de Mendoza, Don Sanche de Rojas, Don Gomés de Benavides, & quantité de Gentilshommes leur faisoient une Cour beaucoup plus nombreuse & plus illustre que ne l'étoit celle du Roi. Villéna communiqua aux Confédérés la lettre que lui écrivoit ce Prince : on y fit réponse que le Marquis & l'Archevêque ne pouvoient pas paroître en sûreté à Madrid, où leurs ennemis déclarés étoient les maîtres ; mais on ajoûtoit que si sa Majesté vouloit en sortir, le Marquis se trouveroit à moitié chemin d'Alcala, où ils conféreroient ensemble. Henry eut la foiblesse d'y consentir, & la honte de traiter avec son sujet d'égal à égal à cette entrevûë. Villéna se servit de l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de son maître pour le faire donner dans le piége ; il promit de se rendre à la Cour, mais ce fut à condition que pour sûreté de sa personne, le Marquis de Santillanne, & le fils aîné du Comte de Haro passeroient à Alcala où ils demeureroient en ôtage entre les mains de l'Archevêque de Tolède. Ils y passérent en effet ; mais Villéna qui ne pensoit qu'à affoiblir le parti du Roi, en lui débauchant les personnes de qualité ou de mérite qui lui étoient encore atta-

chées, fit semblant de redouter le crédit & l'inimitié de l'Archevêque de Séville. C'étoit Alphonse de Fonséca un des premiers favoris du Prince, qui aprês avoir été transféré dans le siége Métropolitain de Compostelle, étoit rentré dans son ancien Archevêché de Séville par un échange avec son neveu. Ce Prélat avoit reparu à la Cour depuis la disgrace du Marquis & de l'Archevêque de Tolédé dont il avoit toûjours été le rival. Les Confédérés désespéroient de le gagner, Villéna l'entreprit & en vint à bout par une fourberie qui auroit dû le démasquer aux yeux de son Maître, si son Maître n'avoit pas été entiérement aveuglé.

AN. DE J. C. 1465. & suiv.

Avant que de se rendre à Madrid, il fit sçavoir au Roi dans le dernier secret que Fonséca le trahissoit, & qu'il étoit de la conspiration avec deux ou trois autres personnes, qui comme lui étoient convenus de servir la Ligue en paroissant attachés à leur devoir; qu'il lui conseilloit de les faire arrêter, & qu'il différeroit son arrivée à la Cour, pour lui donner le tems de s'assûrer de la personne du Prélat, de peur que la présence d'un complice & la crainte d'être découvert ne lui fît prendre la fuite. Il n'y avoit aucun fondement à cette accusation. Le Roi cependant y ajoûta foi, & sans au-

AN. DE J.C. 1463. & suiv.

tre examen les ordres furent donnés pour se saisir de l'Archevêque. En même-tems le Marquis qui joüoit un double jeu, fit avertir le Prélat qu'il se tînt sur ses gardes, & qu'il sçavoit de bonne part qu'on devoit attenter à sa liberté. L'artifice réüssit ; Fonséca qui connoissoit l'esprit léger de son Maître, vit beaucoup d'apparence à l'avis qu'on lui donnoit ; & sur le champ il alla joindre les Conjurés. La nouvelle de son évasion qu'on attribua uniquement à la mauvaise volonté du Roi, mit en défiance tous les serviteurs de ce Prince ; quelques-uns suivirent l'éxemple de l'Archevêque, d'autres se retirérent dans leurs terres, & tous les jours la Cour se désertoit, pendant que le nombre des Conjurés grossissoit de plus en plus à Alcala.

Après une si noire trahison Villéna parut à Madrid avec un air de confiance qui le justifia dans l'esprit du Roi. Quelques jours s'étant écoulés depuis son arrivée, on parla de quitter cette Ville, & d'aller passer l'été à Ségovie où les Infants demeuroient. Comme il ne s'attendoit pas à ce contre-tems, il fit de son mieux pour empêcher un voyage qui l'éloigneroit des Confédérés, & qui dans l'éloignement l'exposeroit peut-être sans secours à la vengeance du Comte de Le-

desma ; mais le Roi n'ayant pas voulu sur cela changer de résolution, Villéna en instruisit ses amis, & convint secrétement avec eux des mesures qu'il y avoit à prendre pour s'assûrer en même-tems des Infants & du Roi, & pour se défaire du Comte.

AN DE J. C. 1463. & suiv.

Voici quel fut le plan & l'éxécution d'une entreprise si hardie ; Villéna continua à suivre la Cour : peu de tems aprês qu'on se fut rendu à Ségovie, le fils aîné de l'Amirante, le Comte de Benaventé, & le Comte de Parédes y entrérent, ayant chacun à leur suite une escorte nombreuse & bien armée. Le Roi sur la parole du Marquis qui se fit honneur de leur feinte soumission, le trouva bon : ces Seigneurs vinrent au Palais plusieurs jours de suite faire leur cour au Roi, à la Reine, & aux Infants ; ils y entroient sans se faire accompagner, afin que ces apparences de bonne foi & de sécurité fissent cesser la défiance, & rallentissent peu à peu les précautions qu'on apportoit à la garde des Infants, qui étoient presque toûjours enfermés dans l'endroit le plus fort du Château qu'on appelloit *la Tour de l'Hommage*.

Un jour qu'on les avoit tirés de cette espéce de prison pour leur donner les divertissements du Palais, les Conjurés sur

An. de J. C. 1463. & suiv. le signal du Marquis qui se tenoit auprès du Roi, rassemblérent leur monde, & marchans à petit bruit une heure aprês le couché du Soleil, lorsqu'on alloit se mettre à table, ils vinrent brusquement forcer la garde qui étoit au-dehors & enfoncer les portes. A la premiére allarme le Roi fit retirer les Infants; il se retira ensuite lui-même avec le Comte de Ledesma; il étoit tems, car à peine étoient-ils à couvert dans la Tour, que les Conjurés se jettérent les armes à la main dans la salle où se tenoit le cercle. Villéna au désespoir d'avoir manqué son coup fit alors le zélé; il aborda les factieux, il leur reprocha leur trahison, comme s'il n'en avoit pas été complice, & aprês les avoir fait sortir du Palais, il eut l'impudence d'aller encore se présenter devant le Roi. « Sire, lui dit-il, vos enne- » mis sont consternés, ils n'ont osé sou- » tenir ma présence, & si vous voulez » me confier une partie de votre garde, » je me fais fort de vous amener cette » nuit leurs Chefs prisonniers. » Il n'étoit pas impossible qu'Henry ne se laissât séduire à ce discours. Mais on vint l'avertir que le Comte de Benaventé étoit rentré dans le Palais, qu'il investissoit la Tour, & qu'il espéroit s'en rendre le maître par un moyen que lui devoit four-

nir le Marquis, qui étoit d'intelligence avec lui.

AN. DE J. C. 1463. & suiv.

Il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que d'arrêter le traître & de le pendre aux créneaux du Château. Les Courtisans, les Officiers & les soldats demandoient sa mort ; il n'y eut que le Roi qui s'y opposa, il se picqua même d'une générosité que je crois pouvoir qualifier d'insensibilité: car l'ayant appellé & s'étant contenté de lui reprocher sa perfidie, il lui permit de se retirer.

Les traîtres ne se gagnent point par la clémence & par les bienfaits ; Villéna n'eut pas plûtôt échappé à la juste punition que méritoient ses crimes, qu'il chercha de nouvelles occasions de se venger sur son Maître de la faveur qu'il donnoit à son rival. Il suborna un Officier de la garde du Roi nommé Ferdinand Carillo, dont la femme étoit au service de la Reine. Cette femme qui se nommoit Padilla, devoit ouvrir pendant la nuit une porte qui donnoit dans l'appartement de sa Maîtresse, pendant que Carillo feroit la ronde & conduiroit les gardes d'un autre côté. La nuit étoit marquée, l'heure étoit prise, & les Chefs de la Conjuration étoient convenus entre eux de ce que chacun auroit à faire. Le Comte de Parédes devoit arrêter le Roi

AN. DE J.C. 1463. & suiv. dans son lit, les Comtes d'Albe & de Plaisance étoient chargés de saisir la Reine avec la Princesse Jeanne sa fille. Le Marquis tout seul répondoit d'enlever les Infants qui se laisseroient faire violence ; & son frére le Grand-Maître de Calatrava avoit la commission d'assassiner le Comte de Ledesma. L'attentat fut découvert trois heures avant qu'on le dût éxécuter. Villéna & ses complices étoient dans la Ville avec une suite médiocre : rien n'étoit plus aisé que de les arrêter sur le champ dans leurs Maisons, ou de les surprendre lorsqu'ils viendroient au rendez-vous. Mais le Roi devenant plus aveugle à mesure que ses ennemis devenoient plus furieux, eut l'imbécillité de leur faire porter par un de ses Secrétaires des plaintes amiables sur l'ingratitude dont ils payoient sa patience & ses bontés. Il fit cependant un effort pour faire sentir au Marquis toute son indignation, & ce qu'il perdoit en l'abandonnant; ce fut d'installer le Comte de Ledesma dans la Grand-Maîtrise de saint Jacques, en vertu d'une Bulle qu'il avoit obtenuë du Pape Pie deuxiême.

Cette démarche fournit aux Seigneurs de nouvelles armes contre leur Souverain en révoltant le Peuple, qui ne put voir sans horreur qu'on dépoüillât la Maison

Royale de la premiére dignité de l'Etat, pour en revêtir un indigne Favori. Le feu Roi avoit obtenu des Papes Nicolas V. & Calixte III. des Bulles qui lui donnoient l'administration & la disposition de la Grande-Maîtrise. Par son testament il l'avoit destinée à l'Infant Alphonse son fils, aussi-bien que la Place de Connêtable. Celle-ci lui avoit dêja été enlevée par le don qui lui en avoit été fait à Don Lucas d'Irançu. La politique demandoit qu'on ne fournît pas un second prétexte à la sédition, & Don Bertrand de la Cuéva voyant les Grands former une ligue & se porter aux attentats les plus violents, auroit dû ménager le Peuple en refusant un honneur qui appartenoit au jeune Prince; mais la vanité l'emporta sur la sagesse : il accepta cette place à laquelle il fut bien-tôt obligé de renoncer, & en l'acceptant il exposa son Maître au risque de perdre son autorité & sa Couronne.

AN. DE J.C. 1463. & suiv.

Cette nouvelle porta bien-tôt le soulevement dans les Provinces les plus éloignées; dêja les Seigneurs assembloient leurs Vassaux; les Villes armoient des Compagnies, & l'on parloit hautement de faire abdiquer le Roi & de placer Alphonse sur le Trône; lorsque les Chefs de la Conjuration feignant un dernier effort

An. de C. J. 1463. & suiv.

de condescendance, firent proposer à Henry d'entrer en conférence avec le Marquis de Villéna: il y consentit parce qu'il n'avoit pas le courage de mieux faire. L'entrevûë devoit être dans une campagne à quelques lieuës de Ségovie; le Roi se transporta avec une partie de sa garde jusqu'à un Monastére qui n'en étoit pas éloigné, tandis que Villéna étoit avec les Comtes d'Albe & de Plaisance, dans une petite Ville du voisinage appellée Villa-Castin. Henry attendoit l'arrivée du Marquis dans la plaine pour aller le joindre, lorsqu'on vint lui annoncer coup sur coup deux nouvelles, qui l'obligérent enfin à sortir de l'indolence & de la sécurité où il avoit été jusqu'alors. L'une étoit, que l'Amirante étant entré dans Vailladolid y avoit proclamé Alphonse; l'autre, que le Grand-Maître de Calatrava & & les Manriques s'étoient mis en campagne avec six cents Chevaux pour l'enlever pendant qu'il conféreroit avec le Marquis. Sur le champ il détacha six cents Chevaux de sa garde qui marchérent à Vailladolid, où les Habitants fidéles à leur devoir se défendoient contre l'Amirante, qui abandonna son entreprise. Il rentra le même jour dans Ségovie, & le Comte de Ledesma qu'il avoit laissé au-dehors pour obser-

ver les mouvements des Confédérés, ne tarda pas à le rejoindre avec cinq mille hommes qu'il avoit rassemblés des Places circonvoisines.

AN. DE J. C. 1463. & suiv.

Les Confédérés avoient épuisé l'artifice, & d'ailleurs la proclamation d'Alphonse à Vailladolid avoit fait un éclat qui les forçoit à une guerre ouverte. Ils s'y déterminérent, & d'abord ils pensérent à s'assûrer d'une Ville principale, dont l'éxemple en entraînât plusieurs dans le parti de la Ligue. Burgos fut choisie, & par la considération qu'elle avoit dans le Royaume où elle disputoit le titre de Capitale, & parce que le Comte de Plaisance étant maître de la Citadelle on se flatta de pouvoir gagner plus aisément les Habitants & le Magistrat. Ils résistérent pendant quelque tems, mais à la fin ils se laissérent séduire à l'éloquence artificieuse du Marquis de Villéna, qui sçut déguiser des animosités particuliéres en zéle pour le bien public & pour l'honneur de la Maison Royale.

Les Prélats & les Seigneurs ligués avoient composé une espéce de manifeste qui contenoit quatre Chefs de plainte, sur lesquels ils demandoient que le Souverain fît raison à ses Sujets. On en forma une lettre adressée au Roi, & afin que cette démarche fût autorisée des trois

An. de J. C. 1463. & suiv.

Etats, on engagea les Habitants de Burgos à la signer. Les sujets de plainte étoient, I°. Que les Maures sous les yeux du Roi & sous la protection de ses Ministres faisoient une profession publique de leur Religion, & commettoient impunément les plus grands crimes. II°. Que les Charges de Judicature se donnoient à prix d'argent aux plus indignes Sujets, qui vendoient à leur tour la Justice, & qui ruinoient le Peuple par leurs concussions. III°. Qu'en instituant le Comte de Ledesma Grand-Maître de saint Jacques, on dépoüilloit l'Infant Alphonse d'un bien qui lui appartenoit. IV°. Que Jeanne fille de la Reine étant née d'un adultére n'avoit pu être reconnuë pour héritiére du Royaume, qu'en faisant violence à la liberté des suffrages, & aux Loix fondamentales de la Monarchie. Sur quoi les Prélats, les Seigneurs & le Tiers-Etat éxigeoient avec hauteur un remede prompt & efficace, protestans en particulier, que si l'on ne convoquoit incessamment les Etats pour rétablir Alphonse dans ses droits par une reconnoissance solennelle, ils iroient à main-armée le tirer de sa prison & le placer sur le Trône.

Il y avoit autant de présomption que d'insolence dans ces menaces : le Roi avoit

assez de force sur pié pour accabler les Rebelles; mais ils avoient compté sur son irrésolution. Ils ne se trompérent pas. Depuis quelque tems il étoit à Vailladolid où l'épuisement des plus honteuses débauches l'avoit jetté dans une espéce de léthargie; il lut la lettre des Confédérés sans en être ému, & l'ayant remise tranquillement à son Ministre, il se replongea dans les plaisirs dont l'yvresse le rendoit insensible aux malheurs qui le menaçoient.

An. de J.-C. 1463. & suiv.

Cependant le vieillard Barriento son Précepteur avoit quitté la retraite à laquelle il s'étoit condamné depuis bien des années dans son Diocése pour venir au secours de son pupille. La présence de cet homme respectable par son âge, par ses vertus & par ses services fit une impression passagére; il engagea le Roi à assembler son Conseil, afin qu'on délibérât sur les moyens d'étouffer la sédition dans sa naissance. Barriento, la Cuéva, & tous ceux qui furent appellés à cette délibération furent d'avis, que sans donner le tems aux factieux de se fortifier, il falloit marcher à eux, leur livrer bataille, & les dissiper. Mais le Roi n'étoit pas capable d'une action qui demandoit du courage & de la vigueur; & comme les Rebelles lui firent en même-tems

AN. DE J. C. 1465. & ſuiv.

propoſer des voyes d'accommodement & de pacification, il aima mieux conférer qu'en venir aux armes.

Barriento mit en œuvre les conſeils, les priéres & les larmes, pour l'empêcher de ſe livrer davantage à la mauvaiſe foi de ceux qui abuſoient depuis ſi long-tems de ſa facilité pour le perdre ; des priéres il paſſa aux reproches : voyant enfin que le charme ne pouvoit être levé : « Je m'é„ tois flatté, Sire, lui dit-il, que dans le dan„ ger préſent, vous préféreriez les conſeils „ de vos amis aux embûches de vos perſé„ cuteurs. Cette eſpérance m'avoit attiré „ auprês de votre perſonne; puiſqu'elle eſt „ vaine je me retire ; faſſe le Ciel que mes „ preſſentiments le ſoient auſſi ; mais en „ vous diſant un éternel adieu, ne trou„ vez pas mauvais que pour un dernier „ témoignage de mon zéle & de ma ten„ dreſſe, je vous prédiſe que vous allez „ devenir le plus malheureux & le plus „ mépriſé de tous les Rois, qui ont ja„ mais gouverné cet Empire. „

Ce funeſte augure ne tarda pas à ſe vérifier. Le Roi lui-même y travailla de concert avec les Révoltés ; il rechercha baſſement leur amitié : l'Amirante & l'Archevêque de Séville s'approchérent de la Cour ſur les inſtances réïtérées qu'il leur en fit ; & aprês bien des meſſages

réciproques,

réciproques, aprês différentes propositions où le Roi perdit toûjours quelque chose de son autorité & de ses droits, il fut arrêté, que le Marquis de Villéna auroit une conférence avec lui, entre Cigalés & Cabeçon à quelques lieuës de Vailladolid, & que sans en venir aux armes on s'en tiendroit de part & d'autre à ce qu'ils auroient reglé sur les articles contestés.

AN. DE J. C. 1465. & suiv.

Il s'en falloit bien que la partie ne se trouvât égale : aussi Villéna profita-t'il de l'imbécillité de son Maître pour le faire donner dans un piége qu'il ne daigna pas même déguiser. Il demanda pour préliminaire du Traité, que l'Infant Don Alphonse lui fût mis entre les mains ; & il l'obtint en assûrant le Roi, que ni lui ni aucun des Conjurés ne mettroient bas les armes que le Prince ne leur eût été confié, parce qu'ils en avoient fait le serment le plus inviolable. Alphonse fut mandé aussi-tôt, & quelques jours aprês il fut délivré au Marquis, qui profitant de son avantage, avoit soumis le Roi à des conditions qui le déshonnoroient entiérement, & qui sans coup férir le dégradoient entiérement de la Royauté.

Elles consistoient en deux articles : par le premier Henry s'engageoit à reconnoître son frére pour héritier de la Cou-

An. de J.C. 1463. & suiv.

cesseur au Trône ; la seconde de nommer les arbitres, & de leur donner de pleins pouvoirs pour regler le gouvernement de l'Etat. Henri plus aveugle à mesure qu'il se forgeoit à lui-même des chaînes plus pésantes, ne se défendit sur rien. Après avoir été faire un tour à Vailladolid, où il ne fit que s'amollir encore plus dans le sein d'une Cour voluptueuse, il revint à Cabeçon. Dês le lendemain qui étoit le jour marqué pour la cérémonie de la reconnoissance du Prince, les Confédérés s'assemblérent dans la plaine; le Roi s'y rendit avec le Duc d'Albuquerque & les autres Seigneurs de sa suite. Alphonse fut amené dans une tente qu'on prépara exprês pour le Roi & pour lui. Ils s'assirent l'un & l'autre, & aussi-tôt les Grands chacun à leur rang, & les Députés de plusieurs Villes qu'on avoit eu soin de convoquer pour rendre la déclaration plus solennelle, vinrent baiser la main de l'Infant, & lui prêter le serment de fidélité comme à l'héritier de la Couronne.

On procéda tout de suite à la nomination des arbitres. Le Marquis de Villéna & le Comte de Placentia eurent le suffrage des Confédérés. Le Roi de son côté choisit en premier lieu Don Pédro de Valesco fils aîné du Comte de Haro,

dont la fidélité lui étoit d'autant moins ſuſpecte qu'elle n'avoit jamais dépendu de l'ambition ou de l'intérêt. Il lui donna pour Collégue le Commandeur Gonçalés de Sahavedra, que ſes faits d'armes avoient rendu célébre dans les guerres de Grenade & de Navarre. On confirma réciproquement la nomination qui avoit été faite par avance du Pere Alphonſe d'Oropéſa Général des Hieronymites, pour cinquiême arbitre dans les différends où les voix pourroient ſe trouver partagées. Il falloit de plus un Sécrétaire de la Commiſſion, & cet emploi étoit d'une extrême importance par l'autorité ſans bornes qu'on donnoit à ce Tribunal, pour la réformation générale de l'Etat. Villéna en fit adroitement ſa cour au Roi, en lui demandant pour remplir ce poſte Alvare Gomés, qui étoit depuis longtems ſon Sécrétaire de confiance. Le Roi fut ſenſible à cette honnêteté, & le Marquis gagnoit beaucoup à la lui faire. Gomés lui étoit encore plus dévoüé qu'à ſon Maître; il s'en étoit ſervi utilement pour attirer le Roi dans les piéges qu'il lui avoit tendus, & il comptoit bien s'en ſervir encore pour lui débaucher ſes plus fidéles ſerviteurs.

AN. DE J. C. 1463. & ſuiv.

L'amour du répos étoit plus que jamais la paſſion dominante du Roi. Sa

AN. DE J. C. 1463. & suiv. Couronne lui étoit à charge, parce qu'elle lui imposoit des devoirs qui inquiétoient sa paresse, & qui troubloient ses plaisirs; dans cette disposition il sacrifia sans peine sa gloire & ses intérêts à une apparence de paix, que son inclination lui fit prendre pour une paix véritable : les moindres délais lui causoient de l'impatience; il hâta lui-même les Commissaires d'entrer dans les fonctions de leurs emplois ; & peu jaloux de l'autorité il emmena tranquillement sa Cour à Olmédo où il vêcut en simple particulier, tandis que cinq ou six de ses Sujets décidant souverainement de toutes les affaires, formoient de concert à Medina del Campo, qui étoit le lieu des Conférences, un plan de Gouvernement, suivant lequel il ne devoit lui rester que le titre & les marques extérieures de la Royauté.

Pendant que l'intrigue & la trahison dépoüilloient peu à peu cet infortuné Prince, le Roi d'Arragon faisoit une guerre fort vive aux Révoltés de Catalogne. Les Barcelonnois n'avoient point perdu courage lorsqu'ils s'étoient vûs abandonnés par le Roi de Castille, qui conséquemment à la Sentence Arbitrale portée par le Roi de France, leur avoit retiré les troupes Auxiliaires. La haine

qu'ils portoient à Don Jean & encore plus à la Reine, leur fit prendre la résolution de périr plûtôt que de se soumettre à des Maîtres, qui aprês s'être soüillés du meurtre des héritiers légitimes de la Couronne, ne devoient pas épargner le sang de leurs Sujets. Ils députérent donc en secret vers le Connêtable de Portugal Don Pédro Duc de Conimbre cousin germain & beau-frére du Roi Alphonse, pour le prier de venir prendre le Gouvernement & la défense de la Principauté, dont ils lui offroient la Souveraineté avec le titre de Roi d'Arragon. AN. DE J. C. 1464. & suiv.

Ce Prince étoit à Ceuta où l'armée Portugaise se disposoit à faire le siége de Tanger; il y conféra avec les Ambassadeurs Catalans, accépta l'offre qu'ils venoient lui faire, & sans en rien communiquer à Alphonse, qui auroit traversé son dessein par des vûës d'intérêt ou de politique, il s'embarqua n'ayant à sa suite qu'un petit nombre de Gentils-hommes qui lui étoient attachés; il fit voile droit à Barcelonne où il prit terre le vingt-uniême Janvier de cette année mil quatre cents soixante & quatre; & dês le jour même ayant fait son entrée dans la Ville, il y reçut le serment de fidélité, qui fut suivi d'une proclamation solennelle, par laquelle on le déclara Roi d'Arragon & de Sicile.

An. de J. C. 1464. & suiv.

C'étoient-là de grands titres, mais qu'il n'étoit pas aisé de soûtenir. Don Pédro ne pouvoit offrir que sa personne, & les Barcelonnois assaillis de toutes parts ne se défendoient qu'à peine. Lérida qui depuis le commencement de la révolte avoit été le rempart de la Capitale, étoit aux abois ; la famine encore plus que la force l'obligea bien-tôt de se rendre. Les Royalistes s'emparoient peu à peu du Païs d'Urgel. Le Lampourdan demandoit du secours pour se mettre à couvert des courses de la garnison de Girone. Les deux bâtards d'Arragon, Don Alphonse, & l'Archevêque de Sarragoce, beaucoup plus propre à commander une armée qu'à faire les fonctions d'un Prélat, étoient maîtres de la plaine, & comme ils portoient le fer & le feu de tous côtés, Barcelonne n'avoit presque plus de convois que par mer.

En même tems le Roi d'Arragon conclut deux Traités dont il tira de très-grands avantages ; le premier avec les Seigneurs de la Maison de Beaumont qui lui avoient toûjours été contraires en Navarre ; le second avec la Seigneurie de Genes. Jean de Beaumont Grand-Prieur de Navarre, que le Roi de Castille avoit envoyé à Barcelonne prendre possession en son nom de la Principauté

lorſqu'elle lui avoit été offerte, étoit reſté en Catalogne depuis le changement de Maître, avec un Corps de Navarrois auſquels s'étoient joints beaucoup de Caſtillans volontaires ; il s'étoit emparé de Villa-Franca, poſte important entre Tarragone & Barcelonne, & il n'eût pas été facile de l'en chaſſer. Le Connêtable Loüis de Beaumont ſon frére ſoûtenoit en Navarre les reſtes du parti Beaumontois, & ces reſtes étoient encore redoutables au Roi, qui avoit aſſez d'autres affaires. Par bonheur pour ce Prince le Connêtable vint à mourir. Ses enfants Don Loüis & Don Carlos n'ayant pas les mêmes engagements que leur pere, ſe trouvérent plus diſpoſés à un accommodement. Le point capital étoit de gagner le Grand-Prieur leur oncle ; il s'offrit de lui-même ; & ſoit que les Seigneurs Royaliſtes lui euſſent fait eſpérer une réconciliation avantageuſe ; ſoit qu'il fût mécontent ou qu'il n'augurât pas bien du nouveau Gouvernement de Barcelonne ; ſoit qu'il fût inſtruit de la mort de la Princeſſe Blanche, pour la liberté & pour les droits de laquelle il combattoit depuis ſi long-tems en vain ; il ſe détermina à rentrer ſous l'obéïſſance du Roi, en prenant pour lui-même, pour ſon fils, pour ſes neveux, & pour tous

AN. DE J. C. 1464. & ſuiv.

An. de J. C. 1464. & suiv.

ceux qui avoient cru devoir suivre le parti de Don Carlos, & de la Princesse Blanche, toutes les précautions nécessaires pour mettre à couvert leur honneur, leur liberté & leurs biens.

Les Beaumontois obtinrent tout ce qu'ils voulurent éxiger d'avantages & de sûretés ; ils partagérent avec ceux du parti de Grammont les Charges Militaires de l'Etat, les Gouvernements, les places dans le Conseil, l'administration des Finances, & les Magistratures, tant de la Capitale que des Villes particuliéres; on restitua à chacun en particulier beaucoup plus qu'il n'avoit perdu, & Don Loüis de Beaumont, qui depuis la mort de son pere étoit regardé comme leur Chef, fut mis au nombre des *Ricos-hombres*, c'est-à-dire, des grands de la premiére classe.

Ce qu'il y eut de plaisant dans ce Traité, c'est qu'on y stipula très-sérieusement le retour de la Princesse Blanche en Navarre, & la restitution de son droit à la Couronne, quoiqu'on se doutât bien qu'elle étoit morte. Le Comte & la Comtesse de Foix souscrivirent sans peine à cet article, parce qu'ils étoient sûrs de leur fait. Ils demandérent seulement qu'on en sursît l'éxécution jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu l'agrément du Roi de Fran-

ce, qui s'étoit intéressé à l'éloignement de la Princesse ; & dans l'intervalle qui leur fut accordé, ils répandirent la nouvelle de sa mort, que les Beaumontois firent semblant d'attribuer à une cause naturelle, pour n'être pas obligés de recommencer la guerre. Le Comte & la Comtesse furent donc reconnus pour héritiers. Le Roi d'Arragon débarrassé de l'inquiétude que lui causoient les troubles de Navarre, réünit ses attentions & ses forces contre la Catalogne, & sans coup férir il enleva aux Catalans les secours Navarrois avec le poste avantageux de Villa-Franca, & trois ou quatre Châteaux, que le Grand-Prieur lui remit dans le voisinage de Barcelonne.

AN. DE J. C. 1464. & suiv.

La soumission des Beaumonts entraîna celle de Don Jean d'Ixar, qui tout Arragonnois qu'il étoit, tenoit depuis long tems ses Vassaux armés en faveur du Prince & de la Princesse de Navarre, contre le Roi d'Arragon. L'exemple du Grand-Prieur son parent & son ami l'ébranla ; les avances du Roi qui lui fit offrir en mariage Donna Guyomare Henriquez sœur de la Reine avec une dot considérable, achevérent de le gagner. Il ne restoit plus qu'un seul rebelle hors de la Catalogne, c'étoit Don Jacques d'Arragon fils du Duc de Gandie, qui s'é-

An. de J. C. 1464. & suiv.

tant fortifié dans la Baronie d'Arénos sur les confins d'Arragon, de Valence & de Catalogne, fatiguoit par des courses continuelles les Sujets qui étoient demeurés à leur Souverain. La fermeté des Magistrats de Valence, défit en même-tems le Royaume & le Roi, de cet ennemi. Ils assemblérent les Communes ou Compagnies Bourgeoises à pié & à cheval, & se mettant à leur tête avec l'étendart de la Nation, ils entrérent dans la Baronie, ravagérent la campagne, pillérent les Bourgades, assiégérent les Châteaux, & furent enfin assez heureux pour se saisir de Don Jacques, de sa femme & de son fils. Don Jacques fut enfermé dans la Citadelle de Xativa, où il resta jusqu'à sa mort. Sa femme & son fils, à qui l'on ne fit pas garder une prison si étroite se sauvérent en Castille.

Les Catalans se trouvérent donc réduits à eux seuls dans le continent d'Espagne; les Majorquins & les Siciliens dont ils auroient pu attendre des secours par Mer, ne vouloient point entrer dans la révolte: & les Ambassadeurs de ces deux Isles étoient actuellement à Sarragoce où ils prêtoient le serment de fidélité au Prince Ferdinand, en lui rendant hommage comme à l'héritier de leur Empire. Il n'y avoit que les Génois qui fus-

sent à portée d'assister Barcelonne dans sa révolte. L'émulation du commerce rendoit ces deux Villes rivales & ennemies l'une de l'autre; mais dans la conjoncture présente elles pouvoient se réünir d'autant plus, que le Roi d'Arragon étoit en guerre depuis long-tems avec cette République. François Sforce Duc de Milan qui s'étoit rendu maître du Sénat de Génes, depuis la cession que Loüis XI. lui avoit faite de la Ville de Savone, & de ses droits sur toute la Seigneurie, ménagea une Tréve & un Traité de commerce entre l'Arragon & les Génois; & comme il étoit l'ami particulier du Roi, il eut soin d'en exclure Barcelonne & les autres Villes maritimes qui se trouveroient en guerre avec leur Souverain.

An. de J. C. 1464. & suiv.

Le succès de ces différentes négotiations firent sentir au Connêtable de Portugal, qu'il ne devoit plus compter ni sur les diversions du dedans, ni sur les secours du dehors. Il venoit de recevoir un renfort de cinq ou six cents Bourguignons, que le Duc de Bourgogne son oncle lui avoit envoyé. La ressource n'étoit pas grande. Les Royalistes qui pendant l'hyver s'étoient rendus maîtres de plusieurs Places, le bloquoient peu à peu, & se préparoient à l'assaillir de toutes parts, dès

AN. DE J. C. 1464. & suiv.

que la saison leur permettroit de tenir la campagne. Dans cette extrêmité il eut recours au dernier remede : ce fut de convoquer sous les armes tous les Habitants de la Principauté qui lui étoient soumis, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à soixante ; Manrése fut indiquée pour être le lieu de l'Assemblée Générale ; il s'y rendit au commencement de Fevrier, menant avec lui tout ce qu'il put rassembler de troupes reglées.

Les Rebelles venoient en armes, les uns à pié, les autres à cheval, de tous les endroits où l'on soûtenoit le parti de la révolte ; Don Pedro en formoit aussitôt des Compagnies, en y mêlant de vieux soldats ; il en distribua une partie dans l'Ampourdan, dans la plaine d'Urgel & à Tortose, dont il fortifia la garnison. Il forma du reste une armée avec laquelle il se mit en devoir d'aller attaquer le Comte de Prades, qui s'étoit campé avec un gros de Cavalerie aux portes de Cervéra pour soumettre cette Place, que la famine causée par un long blocus avoit réduite aux abois.

Le Roi d'Arragon étoit alors en Navarre, où il avoit conduit un corps de troupes, sous prétexte de donner les derniers soins à la pacification de ce Royaume ; mais en effet pour être à portée d'ap-

puyer l'entreprise que les Grands de Castille méditoient contre leur Souverain. Instruit des mouvements du Connêtable de Portugal, & jugeant bien que les Barcelonnois marcheroient à Cervéra, il détacha le Prince de Girone son fils, qui n'avoit encore que treize ans, avec ordre de conduire un renfort au Comte de Prades, & de livrer bataille après la jonction, si les Rebelles osoient tenter le secours de la Place.

AN. DE J.C. 1465. & suiv.

Ils le tentérent en effet; Don Pédro partit de Manrése avec environ sept mille hommes qui escortoient sept cens mulets chargés de munitions & de vivres: ayant pris son chemin par la droite de Montserrat, il vint camper dans un lieu appellé *los Prados del Rey*, *les Prairies du Roi*. Le Comte de Prades en fut averti par ses coureurs, & en même-tems il reçut à propos des nouvelles du jeune Prince, qui l'assûroit que dans peu il seroit à lui avec l'armée qu'il venoit d'assembler: il tint parole, & dês la nuit suivante ou le lendemain, il parut sur les hauteurs de Calaf, où le Comte l'ayant joint, les deux armées se trouvérent en présence. Celle du Connêtable étoit plus nombreuse; d'ailleurs l'avantage de son poste qu'il avoit pris à mi-côte dans un endroit où sa droite & sa gauche étoient bien ap-

An. de J. C. 1465. & suiv.

puyées, rendoit l'attaque difficile: on crut même qu'il vouloit éviter la bataille, par l'attention qu'il eut à se bien remparer. Mais de Prades qui commandoit l'armée Arragonnoise l'attira par des escarmouches redoublées, & peu à peu la bataille s'engagea.

Voici l'ordre du combat & l'arrangement des deux armées, tels qu'ils nous ont été transmis par des Relations contemporaines. * Les deux armées avoient chacune leur avant-garde, leur corps de bataille & leur réserve. Pédro Deza Capitaine Portugais marchoit à la tête des Catalans, appuyé du secours Bourguignon qu'on avoit mis à la premiére ligne pour soûtenir avec plus de fermeté le premier choc. Don Bertrand & Don Juan de Armendarez venoient ensuite suivis d'un Corps de Navarrois & de Castillans qui étoient restés au service de Barcelonne. Le Connêtable avec ses habits Royaux étoit à l'arriére-garde, qu'il avoit composée des troupes les moins aguerries; au-delà d'un ruisseau & derriére un Hermitage qui faisoit la séparation des deux Camps, le Comte de Prades avoit rangé son avant-garde au centre de laquelle il s'étoit mis, ayant à sa droite Don Bernard de Rocaberti, à sa gauche Don Matthieu de Moncade, l'un

* Jean-François Boscan Gonçalo Garcia de Sancta Maria, & un Auteur Anonyme.

& l'autre avec de la Cavalerie. Henry d'Arragon neveu du Roi, fils posthume de l'Infant Don Henry, étoit derriére avec quelques bataillons qui tenoient lieu du Corps de bataille. L'arriére-garde étoit plus nombreuse, le jeune Prince de Girone la commandoit, ayant à ses côtés, pour son conseil & pour sa garde, le Connêtable d'Arragon, l'Archevêque de Tarragone, & les Comtes de Modica & de Cardone. Comme les deux collines se joignoient en forme d'Amphithéatre, sur le haut duquel étoit une plaine par où les Catalans auroient pu venir pendant la bataille attaquer en queuë, le Général Arragonnois y pourvut en détachant un Capitaine Gascon avec de l'Infanterie, pour observer de la hauteur, les mouvements de l'arriére-garde ennemie.

AN. DE J. C. 1465. & suiv.

Avant qu'on en vînt aux mains, Ferdinand pour encourager la jeune Noblesse qui étoit à sa suite, fit plusieurs Chevaliers en leur mettant l'épée à la main, & les revêtant du baudrier. Ils se rendirent aussi-tôt à la premiére ligne, où les escarmouches commencérent très-chaudement. Deza qui étoit à la tête des Catalans sortit imprudemment de son poste, & vint à la poursuite jusqu'au bord du ruisseau; ce mouvement découvrit ses

An. de J. C. 1465. & suiv.

aîles; la Cavalerie Arragonnoise en profita pour les attaquer dês qu'elles ne furent plus appuyées sur la colline, le Comte de Prades laissant l'Infant Henry au bord du ruisseau pour faire tête à Deza, marcha sur sa droite à la suite de Rocaberti, qui avec ses escadrons prenoit en flanc les Bourguignons. Ceux-ci, dit Mariana, tinrent ferme, suivant la coûtume de leur Païs, jusqu'à une entiére défaite. Moncade & l'Infant Don Henry percérent de leur côté jusqu'au corps de bataille, où la victoire se déclara bientôt pour l'Arragon. Le Prince Portugais n'eut point de ressource dans son arriére-garde, quoiqu'elle fût três-nombreuse; sa Cavalerie gagna la plaine, son Infanterie prit la fuite vers les Montagnes; il resta presque seul au milieu des Vainqueurs. La nuit qui survint, & le soin qu'il eut de se dépoüiller des marques de sa dignité dês qu'il vit son armée en déroute, l'empêchérent d'être reconnu: enfin à la pointe du jour ayant monté un cheval frais, il fut assez heureux pour regagner Manrése.

L'empressement des Arragonnois à se saisir des dépoüilles de leurs ennemis vaincus, les empêcha de s'éloigner du champ de bataille; ils y firent prisonniers ce qui restoit de Bourguignons, environ

au nombre de cinquante, tous les autres ayant été tués dans l'endroit même où on les avoit postés lorsque l'action commença : aux approches de la nuit Ferdinand fit sonner la retraite, & ses soldats dispersés, s'étant rangés à ce signal sous leurs drapeaux, il eut le plaisir d'apprendre qu'une si belle victoire n'avoit coûté la vie à pas un de ses gens; la liste des blessés ne montoit pas fort haut, il voulut lui-même en prendre soin; il envoya ses équipages pour les transporter à Calaf; il ordonna à ses Medecins & à ses Chirurgiens de ne les point quitter; dês qu'il eût fait rentrer sa petite armée dans la Ville il alla les visiter; on fit ensuite le dénombrement des prisonniers parmi lesquels se trouva le Comte de Pallars avec beaucoup de Noblesse Catalane, Pedro Deza, deux ou trois Capitaines Bourguignons, & tout ce qui étoit resté d'Officiers Portugais. Le jéune Vainqueur aprês avoir donné ses ordres en Général consommé, pour la sûreté & pour le rafraîchissement de ses troupes, alla rendre à Dieu de solemnelles actions de graces. Il étoit accompagné de tous les Officiers qu'il retint à souper; & l'on remarqua que pendant le repas il donna à chacun son éloge & son remerciement particulier; aussi la conduite qu'il

AN. DE J. C. 1465. & suiv.

An. de J. C. 1465. & suiv. tint dans cette journée fut-elle le pronostic & le fondement de cette grande réputation qui l'accompagna dans le cours d'un long regne.

La victoire de Calaf, c'est le nom que les Historiens Espagnols lui ont donné, auroit porté le dernier coup à la rebellion, si un des Capitaines vaincus n'en avoit balancé le succês par une action héroïque, qui réveilla le courage de son parti. Bertrand de Armendarez, aprês avoir vû tailler en piéces une partie des Navarrois & des Castillans qu'il commandoit, avoit fait sa retraite du côté de Cervéra : il fit halte à quelque distance du champ de bataille, & là ayant recüeilli la plus grande partie des fuyards, ayant mis à couvert le convoi qui étoit destiné pour le ravitaillement de cètte Ville assiégée, il eut la hardiesse d'y marcher en vainqueur. L'Officier qui étoit resté pour commander au siége, ou plûtôt au blocus de la Place, retira ses troupes à son approche, & le brave Don Bertrand en y mettant des vivres & des troupes recüeillit de sa défaite le même fruit qu'on s'étoit proposé de tirer de la victoire.

La nouvelle de cet avantage excita le Prince Portugais à faire de son côté quelque entreprise qui effaçât le souvenir de sa déroute. Il laissa Don Bertrand aux

An. de J. C. depuis 1465. jusqu'à 1472.

prises avec le vainqueur, qui vint de nouveau mettre le siége devant Cervéra, tandis que suivi de ce qu'il put rassembler des débris de son armée, il alla se mettre à la tête des troupes qui agissoient pour la révolte dans l'Ampourdan ; il y fit d'abord d'assez grands progrês, les Royalistes furent chassés de devant le Château de Besalu, qu'ils assiégeoient depuis long-tems. Bilbao fut pris malgré les secours continuels que le Gouverneur de Girone y faisoit entrer ; Campredon, Baga, avec quelques autres Places se rendirent ; ensuite les succês furent plus variés, & sur la fin de la campagne, la fortune se déclara de tous côtés en faveur du Roi d'Arragon.

En effet Don Pedro tantôt vainqueur & tantôt vaincu dans l'Ampourdan, redoubloit ses efforts pour secourir Cervéra, que le Roi assiégeoit en personne, quand cette Ville malgré la vigilance de Don Bertrand se rendit à composition aprês huit mois de siége; conquête qui entraîna celle de toute la campagne de Tarragone, & qui anima le Roi à entreprendre le siége de Tortose, afin de couper à l'ennemi le passage des secours par Mer & par Terre ; mais il falloit auparavant emporter le Château d'Amposta. Cette forteresse révoltée n'étoit que trop bien défenduë

AN. DE J.C. depuis 1465. jusqu'à 1472.

contre les Royalistes, non-seulement par sa situation sur un rocher escarpé, mais encore par la rigueur extrême de l'hyver qui survint, & qui fut si âpre que les bêtes féroces apprivoisées par la faim, & les serpens transis de froid venoient, dit-on, se réfugier au milieu du Camp des Arragonnois sans leur nuire en aucune sorte; ce qui passa toutesfois pour un prodige de mauvais augure dans l'esprit des soldats, dont la bravoure fut allarmée par la superstition jointe aux fatigues de la guerre. La chose alla même si loin, que comme ils s'imaginoient entendre pendant la nuit des hurlemens & des voix plaintives, le Roi fut contraint de leur faire serieusement une harangue pour les désabuser, en quoi il ne réüssit pas; tant la crédulité est opiniâtre! Il fallut qu'un Cavalier Sicilien réputé sçavant dans la connoissance des Astres se prêtât habilement à leur simplicité en leur interprétant ces prétendus présages en faveur du Roi d'Arragon, pour qui, disoit-il, ils devoient combattre jusqu'à la mort. L'artifice eut son effet, & la Place serrée de plus près fut emportée d'assaut, tandis que les deux bâtards Don Alphonse & Don Juan Archevêque de Sarragoce, après avoir battu les Rebelles en diverses rencontres, rédui-

soient le reste des Places voisines sous l'obéïssance du Roi leur pere. Comme la prise d'Amposta, qui étoit la clef de Tortose, ouvroit le passage à cette Ville, elle fut incontinent investie par l'avant-garde des Royalistes sous le commandement du jeune Ferdinand, qui donna dans un combat qu'il eut à livrer, de nouvelles preuves de sa valeur.

An. de J. C. depuis, 1465. jusqu'à 1472.

Cependant Don Pedro confus de joüer le personnage de Souverain sans Etats, & de Général sans troupes, étoit inconsolable d'être venu de si loin se parer d'un vain titre, qu'il ne pouvoit plus soûtenir contre un Prince puissant & aguerri. L'ambition qu'il avoit héritée du Comte d'Urgel son ayeul, l'avoit tellement enyvré quand on lui offrit un Royaume, qu'il s'étoit imaginé que son nom seul si cher aux Catalans lui tiendroit lieu de soldats, d'argent, & d'amis pour conquérir une Couronne, sans songer que des Rebelles cherchent moins un maître qu'un ami. Ses mauvais succês en le détrompant n'étoufférent pas son ambition: il tâcha de s'appuyer de toutes parts pour conserver au moins les débris de ses premiéres conquêtes; il envoya en Portugal, en Bourgogne, & jusqu'en Angleterre solliciter des secours qui ne vinrent point. Lassé enfin de lutter contre sa mau-

An. de J. C. depuis 1465. jusqu'à 1472.

vaise fortune, & ne sçachant plus à qui avoit recours, il prit le parti de se sacrifier pour secourir Tortose quoiqu'il en dût coûter; mais comme il étoit à Granoll place peu éloignée de Barcelonne, il tomba malade, & mourut en peu de tems de chagrin, ou plûtôt de poison, comme l'assûrent les Auteurs contemporains; ainsi il n'emporta avec lui outre le dépit d'avoir verifié sa devise, MOLESTIA POR ALEGRIA, *chagrin pour joye*, qu'une Royauté chimérique dont il étoit tellement abusé, qu'il vouloit même la transmettre par testament à Don Juan fils du Roi de Portugal: car ce fut lui qu'il déclara héritier de sa prétenduë Couronne; mais on n'eut point égard à son testament. Cette mort décida du siége de Tortose, & elle auroit décidé de la fortune des Rebelles s'ils n'avoient pris conseil de leur désespoir. La division s'étant mise entre eux sur le parti qu'ils avoient à prendre, les uns jugérent qu'il falloit rentrer dans l'obéïssance, les autres qu'on devoit changer la Principauté en République; la plûpart ouvrirent un troisiéme avis qui l'emporta, & qui fut de se livrer à René d'Anjou Duc de Lorraine & Comte de Provence, pour essayer s'ils ne réüssiroient pas mieux par la France qu'ils n'avoient fait par le moyen du Portugal.

Leur attente ne fut pas vaine, car le Prince dont le frére Loüis Duc d'Anjou avoit été un des concurrens pour la succession du Roi Don Martin, comme on l'a vû dans le premier Livre, étoit três-propre à faire en faveur des Catalans, des efforts dont le prix devoit être la Couronne d'Arragon; mais son grand âge ne lui permettoit pas d'entreprendre par lui-même une expédition si difficile; il en chargea Jean Duc de Calabre son fils à qui il en destinoit tout le fruit. Rien n'étoit mieux imaginé que ce choix des Catalans; par-là ils flattoient la politique de Loüis XI. toûjours bien aise de voir la division de Catalogne avec son Souverain, afin de s'assurer de plus en plus la possession de la Cerdaigne & du Roussillon: ils s'adressoient à deux Princes assés puissans pour les soûtenir, & trop peu pour les écraser comme auroit pû faire Loüis XI. Enfin ils attiroient l'un & l'autre par un appas séduisant en leur fournissant un moyen de recouvrer le Royaume de Naples, s'ils réüssissoient dans l'entreprise de Catalogne; ou du moins de quoi se consoler de cette perte; mais leur sort étoit de disputer toûjours des Couronnes sans les posséder.

AN DE J. C. depuis 1465. jusqu'à 1472.

Le Duc de Calabre avec la permission du Roi de France, leva des troupes,

An. de J. C. depuis 1465. jusqu'à 1472.

passa le Pyrénées, joignit les Catalans à Manrése; aprês avoir formé une armée passable, il crut pouvoir tenter le siége de Girone. Le Roi d'Arragon qui étoit à Tortose dêja vieux, infirme, & presque aveugle, envoya son fils Ferdinand au secours de la Ville, mais ce ne fut qu'avec peine. Ce fils qu'il aimoit tendrement lui devenoit de jour en jour plus précieux; non content de le recommander avec quelque sorte d'inquiétude aux Seigneurs qui devoient l'accompagner, il ne voulut s'en fier entiérement qu'à la tendresse maternelle. La Reine fut du voyage, & donna plus d'une fois des preuves de sa valeur. Ferdinand à la tête d'une puissante armée pouvoit accabler son ennemi encore foible. Veritablement il fit lever le siége; mais tandis qu'il s'amusoit à parcourir les côtes d'Ampurias pour réduire quelques forteresses, le Duc de Calabre toûjours attentif à profiter des moindres fautes, mit à profit cette absence pour grossir son armée de Catalans & de troupes Françoises, que Loüis XI. lui envoya sous la conduite du Comte d'Armagnac, de maniére qu'il se vit enfin en état de faire tête aux Arragonnois. Ils l'attaquérent vers Villademar; mais ils furent battus à platte-couture, & Ferdinand moins heureux contre le

Prince François qu'il ne l'avoit été contre le Connêtable Portugais, pensa perdre dans cette bataille sa réputation & sa liberté; il se sauva toutesfois aux dépens du fidéle Rodrigue de Rebolledo qui se fit prendre pour le dégager.

AN. DE J. C. depuis 1465. jusqu'à 1472.

Don Juan consterné de cet échec accourut malgré ses infirmités au secours de son fils, & recouvra, dit-on, la vûë d'une façon qui passa pour miraculeuse, parce qu'un Medecin Juif qui se donnoit pour Astrologue leva les tayes de ses yeux avec beaucoup de cérémonie & de bonheur. Les François contraints alors de se retirer à Perpignan & d'y passer l'hyver, revinrent bien tôt avec le Duc de Calabre, qui amenoit à sa suite un renfort de dix mille hommes, bien résolu de traiter, s'il pouvoit, le pere comme il avoit traité le fils. *a* Peu s'en fallut qu'il n'y réüssît par une camisade; comme Don Juan assiégeoit Péralta, ou Pérulada, le Duc marcha secrétement toute la nuit, surprit la sentinelle endormie, entra dans les quartiers, & y jetta une telle frayeur que le Roi s'enfuit à Figue-

a Mariana l. 23. c. 18. renvoye ce fait à l'année 1471. aprés la mort du Duc de Calabre qu'il appelle Duc de Lorraine, ainsi que les Historiens Espagnols; mais j'ai crû devoir suivre préférablement à cet Historien, Garibai & le Pere Alézon, qui m'ont paru plus éxacts en ce point.

An de J. C. depuis 1465. jusqu'à 1472.

ras sans casque & avec beaucoup de danger. Il effaça cette tache en prenant Péralta ; puis il envoya défier les François au combat ; mais ceux-ci ne répondirent à ce défi qu'en rabattant sur Girone, qu'ils assiégérent une seconde fois, & qui se rendit.

Cette conquête, celle de tout l'Ampourdan, & quantité d'avantages remportés par le Duc de Calabre, avoient mis la Catalogne en état de ne plus se repentir de sa révolte, & le Roi dans une fâcheuse situation, lorsque le Duc toûjours alerte à poursuivre ses desseins étant passé à Barcelonne pour y faire de nouvelles recruës, fut arrêté tout à coup au milieu de ses victoires. Il fut attaqué de la fiévre, & il mourut à l'âge de 45. ans le 16. Decembre de l'année 1470. Sa bravoure & sa prudence tant de fois victorieuses au-delà des Alpes & des Pyrénées l'auroient enfin couronné, si la fortune eût secondé ses grandes qualités; mais il fut toûjours ou abandonné ou peu secouru. Ainsi s'évanoüirent pour la seconde fois les projets de rebellion que le Connêtable de Portugal avoit témérairement entrepris de soûtenir, & que le Duc de Calabre étoit prêt de pousser à bout. La mort de l'un & de l'autre quoiqu'également accablante pour les

Catalans, eut des suites bien différentes: celle du Duc valut au Roi d'Arragon plusieurs victoires. Les François restés sans Chef se retirérent en France; presque toute la Catalogne rentra dans le devoir, & la révolution fut aussi générale que prompte: il n'y eut que Barcelonne qui tint bon. Mais cette Ville rebelle réduite à elle-même fut enfin obligée de succomber sous les efforts du Souverain, le 17. d'Octobre de l'année 1472. après dix ans d'une guerre cruelle & opiniâtre. Telle fut la guerre de Catalogne, qui donna tant d'embarras à Don Juan. J'ai crû devoir en raconter tout de suite les progrès & la fin, pour ne pas perdre si souvent de vûë le principal objet. Je toucherai en son lieu celle de Navarre, qui fut beaucoup plus sensible à ce Prince, puisque la premiére n'étoit que l'effet de la haine conçûë par les partisans du Prince de Viane; au lieu que la seconde n'avoit d'autre principe que l'ingratitude du Comte de Foix, auquel Don Carlos avoit été sacrifié. Mais Don Juan méritoit bien ce surcroît de chagrin pour s'être fait le boute-feu de la Ligue de Castille, & le Chef secret des Rebelles qui renversoient ce Royaume.

AN. DE J. C. depuis 1465. jusqu'à 1472.

Don Henry que nous avons laissé à Olmédo attendoit tranquillement la dé- 1465.

An. de J. C. 1465. & suiv.

cision de son fort, tandis que les Arbitres, plûtôt ses Juges que ses Sujets, assemblés à Médina del Campo travailloient jour & nuit à reformer l'Etat à leur maniére. Durant leurs conférences & leurs disputes éternelles, effets ordinaires d'un Gouvernement en proye à des mécontens, les Conjurés ourdirent une nouvelle trame pour tromper un Roi qui ne se prêtoit que trop aisément à leurs artifices.

L'Archevêque de Tolédo & l'Amirante Don Frédéric, par une double feinte firent mine de se reconcilier avec lui, & de se broüiller avec le Marquis de Villéna, résolus, disoient-ils, de découvrir toutes les intrigues de ce perfide, & de chercher les moyens de le perdre. Le Roi entra d'autant plus facilement dans cette fausse confidence qu'elle paroissoit plus sincére; il crut avoir fait un coup d'Etat en regagnant deux Chefs de cette importance, prêts à lui livrer le plus considérable de tous, sans soupçonner qu'il fût le joüet de leur broüillerie concertée. Il fit donc avertir bien secrétement Don Gomés de Cacérés Grand-Maître d'Alcantara, & Don Pedro Puerto-Carrero Comte de Medellin, ausquels il se fioit beaucoup, de venir le trouver avec le plus de monde qu'ils pourroient.

Mais tandis qu'il goûtoit le plaisir d'une vengeance anticipée, il fut bien surpris d'apprendre, que les Juges étoient sur le point de prononcer une Sentence arbitrale, par laquelle ils ne lui laissoient que le nom de Roi. Car le Marquis tournoit leurs esprits comme il lui plaisoit, sans presque paroître, & les Députés suivoient ses impressions secrétes lors même qu'ils croyoient n'agir que par leur propre mouvement. Alvare Gomés, Sécrétaire du Roi, homme depuis longtems vendu au Marquis, & qui lui vendoit son Maître, étoit le Sécrétaire & l'ame de la commission en faveur des Confédérés. Ce traître avoit encore débauché un des deux Arbitres nommés par le Roi, à sçavoir Gonzalo de Sahavedra, de sorte que ce Prince étoit trahi de tous côtés.

An. de J. C. 1465. & suiv.

Comme on alloit prononcer la Sentence, le Sécrétaire & le Juge qu'il avoit gagné, furent mandés par Don Henry; ils se crurent découverts, & refusérent d'obéir. La honte ou la crainte les ayant obligés de sortir de la Ville, ils rencontrérent en chemin le Grand Maître d'Alcantara & le Comte de Medellin, qui menoient au Roi mille hommes de Cavalerie. Cette rencontre leur parut favorable pour confirmer leur trahison par une

An. de J. C. 1465. & suiv.

imposture, & pour fortifier le parti des Conjurés ; ils dirent à ces deux Seigneurs, qu'ils prissent garde à eux, & qu'on sçavoit certainement, que le Roi vouloit s'assûrer de leurs personnes. Ce qui est étonnant, c'est qu'ils vinrent à bout de leur persuader cette fausseté, jusqu'à les engager à retourner sur leurs pas pour se joindre aux Conjurés. Tel fut le prix dont Alvare Gomés paya la confiance & les bienfaits de son Maître, qui non content de le combler de biens, l'en avoit tellement accablé, que cet homme, malgré la bassesse de son extraction, marchoit de pair avec les plus riches & les plus puissans Seigneurs.

Ces trahisons compliquées réveillérent Don Henry ; il ne put sur-tout pardonner à Gomés d'avoir si long-tems trafiqué ses secrets & sa Couronne. Il confisqua ses grands biens en faveur de ceux qu'il crut plus fidéles ; heureux si par ses profusions sans bornes il eût pû se répondre de ne pas acheter d'autres ingrats ! mais il s'agissoit de détruire l'ouvrage de Villéna, & de casser la Sentence des Arbitres qui étoit prononcée. Il osa le faire quelque tems aprês, puis il se retira à Ségovie, & les Confédérés allérent à Placentia avec le Prince Don Alphonse.

Il fut résolu parmi eux, que le Grand

Maître de Calatrava Don Pedro Giron iroit dans l'Andalousie, où il possédoit la Ville d'Offone, pour entraîner les Peuples dans le parti des Ligueurs. C'étoit un homme inconstant en tout, excepté dans les desseins illégitimes ; aussi fit-il des progrês considérables dans ce voyage : car outre les violences qu'il commit en privant le Prieur de saint Jean de sa dignité, & l'Evêque de Jaën de ses biens, uniquement parce que l'un & l'autre étoient fidéles au Roi ; il détermina cette Province presque entiére à se déclarer pour les Conjurés, particuliérement Séville, Cordouë, le Duc de Medina-Sidonia, le Comte d'Arcos, & Don Alphonse d'Aguilar. AN. DE J.C. 1465. & suiv.

Cependant l'Archevêque de Tolède & l'Amirante se tenoient tranquilles dans leurs terres sans prendre part en apparence à ces mouvemens, afin de ne donner aucun soupçon. Ils attendoient que le Roi effectuât sa parole ; car il leur avoit promis pour sûreté & pour prix de leur fidélité simulée ; au premier, la Mote de Medina del Campo & le Comté d'Avila ; au second, le Gouvernement de Vailladolid ; & le Val de Nebro, outre l'argent nécessaire pour la solde de deux mille deux cens lances, que l'un & l'autre devoient commander ; comme si la destinée de Don

AN. DE J.C. 1465. & suiv.

Henry eût été de payer lui-même les fruits de la guerre qu'on lui préparoit.

Ce Prince ne sçachant plus quel parti prendre, résolut d'assembler une Jonte à Madrid, où il se transporta aprês avoir laissé à Ségovie sous bonne & sûre garde son épouse, sa fille & sa sœur. A peine fut-il arrivé qu'on vit venir presque en même-tems l'Archevêque, qui n'avoit garde de laisser échaper sa proye. Il feignit une fuite précipitée pour éviter, à ce qu'il disoit, les embûches de la Marquise de Villéna, qui le faisoit poursuivre par ordre de son mari. On le crut, on l'accabla de caresses, & dês le lendemain on tint l'Assemblée, où Don Henry exposa ses malheurs, & demanda l'avis des Seigneurs sur l'alternative de la négotiation, ou des voyes de fait, de la guerre, ou de la paix.

L'Archevêque saisit cette occasion de faire le zélé, & pour venir plus sûrement à ses fins, il opina à la guerre comme au parti le plus honorable, & dit nettement, qu'il falloit sommer les Confédérés de rendre Don Alphonse, & sur leur refus les pousser à outrance, en les traitant comme Rebelles. Cet avis qui ne paroissoit pas suspect fut universellement appleudi: on le suivit, & la Cour partit pour Salamanque afin d'étonner les

Ligueurs, qui n'en étoient pas éloignés.

De-là on leur écrivit à Placentia suivant le conseil de l'Archevêque : ceux-ci qui s'y étoient bien attendus, & qui peut-être avoient concerté leur réponse avec le Prélat, répondirent sur le champ au Roi par une lettre insolente, c'est-à-dire, par une renonciation en forme à son obéissance. La lettre étoit datée du 10. de Mai de l'année 1465. & signée des principaux Conjurés au nom de tous les Prélats & Seigneurs du Royaume. Ils y faisoient souvenir le Roi de leurs prétendus efforts pour la paix & pour la réforme de l'Etat ; ils lui remettoient devant les yeux le Manifeste de Burgos & le Traité de Cabeçon ; ils lui reprochoient d'avoir violé l'un, & de n'avoir eu nul égard à l'autre ; ils osoient alléguer la Sentence des Arbitres prononcée à Medina del Campo comme un remede nécessaire, mais rejetté avec hauteur ; ils se plaignoient qu'on traitât de Rebelles ceux qui n'avoient d'autre but que de maintenir leurs sermens, ceux du Roi, & les droits de Don Alphonse ; ils éxigeoient en maîtres, que suivant les serments réciproques Isabelle ne fût point mariée sans l'aveu des trois Etats ; ils traitoient de crimes & d'infractions de paix les foibles tentatives qu'avoit fait

AN. DE J.C. 1465. & suiv.

AN. DE J. C. 1465. & suiv.

Don Henry pour se tirer d'esclavage ; ils faisoient sonner bien haut leurs soumissions affectées, & leurs respects frauduleux ; ils se couvroient encore de ce voile pour le prier d'engager son Conseil à lui apprendre les bornes de la Puissance Royale, & l'Histoire des Rois détrônés par leur faute. Ils vouloient que le Roi jugeât, par le rapport de ces Princes avec lui-même, de leur extrême attachement, puisqu'ils avoient eu la patience de souffrir si long-tems qu'il regnât : ils finissoient par dire, qu'enfin leur patience étoit à bout, & que puisque loin d'écouter leurs rémontrances, & de s'en tenir aux Traités, on ne pensoit qu'à faire la guerre à Don Alphonse, on ne devoit pas trouver mauvais qu'ils renonçassent à leur serment de fidélité au nom de tout le Royaume.

Tout ceci signifioit assez clairement qu'ils étoient résolus d'élever Don Alphonse sur le Trône. La Cour en même-tems ouvrit les yeux sur la conduite de l'Archevêque de Toléde & de l'Amirante ; on éclaira leurs démarches, on eut des soupçons fondés, & l'on pria le Roi de se donner bien de garde de leur accorder les Places & l'argent qu'il leur avoit promis ; mais le Roi étoit aveugle & sourd ; malgré tous les sujets de défiance, il les

crût fidéles ; parce qu'il souhaitoit passionément qu'ils le fussent, ou plûtôt parce qu'il devoit toûjours être la victime de sa crédulité & de la trahison. Il leur donna donc l'argent & les Villes, souscrivant aveuglément à tout ce qu'ils voulurent. C'étoit l'unique chose qu'ils attendoient pour lever le masque, comme ils le firent bien-tôt aprês, sans se soucier même de sauver les apparences.

An. de J. C. 1465. & suiv.

La guerre ayant été résoluë contre les Ligueurs, on ne délibéra plus que sur la maniére de la commencer. La délibération fut courte. Le Roi suivit encore en ceci l'avis de l'Archevêque de Toléde ; à sçavoir, d'assiéger Arévalo qui tenoit pour la Ligue, tandis que l'Archevêque iroit avec l'Amirante lever des troupes pour se trouver ensuite au siége. On espéra que les Confédérés à qui cette Ville tenoit au cœur, écouteroient quelques propositions de paix, quand ils la verroient pressée. Sur cela le Roi partit pour Medina del Campo où il fit venir de Ségovie la Reine son épouse & l'Infante sa sœur. On dit que lorsqu'il sortit de Salamanque, le tems étant fort serein, il s'éleva tout à coup un vent si furieux, qu'il enleva le toît qui couvroit le gibet dans la grande place, & le transporta à un jet de pierre ; sur quoi la su-

An. de J. C. 1465. & suiv.

perstition & la politique firent faire bien des raisonnemens.

Arévalo fut incontinent investi. Le Roi qui attendoit de jour en jour l'Archevêque de Tolède qu'il croyoit être son unique appui, s'ennuyant de ne le point voir au siége, lui députa un de ses Sécrétaires pour le hâter. Celui-ci ayant rencontré le Prélat à la tête de ses troupes, qui prenoient le chemin d'Avila que le Roi lui avoit livrée, fut étrangement surpris, quand pour toute réponse à sa commission, il entendit ces paroles de l'Archevêque: « Allez dire à vôtre Maî» tre que je suis las de lui & de ses affai» res, & qu'on verra bien-tôt quel est le » veritable Roi de Castille. »

C'étoit-là le second tour de perfidie que ce Prélat joüoit à son Roi dans le même genre, sans daigner rien changer à son rôle; car avant l'éclat que firent les Conjurés à Burgos, il avoit fait semblant de concert avec Villéna, de se broüiller avec le Comte de Placentia, & il avoit fait sous-main engager le Roi à se mêler de leur réconciliation, en lui faisant accroire, que cela importoit fort au bien de l'Etat & à son service: Sur quoi Don Henry avoit eu la simplicité d'aller trouver le Comte de Placentia & les Conjurés; mais ceux-ci, comme il l'écrivit depuis au

Pape, lui préparoient une embuscade concertée avec les deux traîtres, pour le perdre & pour attenter à sa vie. Tel est au moins le témoignage de Zurita, qui rapporte la teneur de cette lettre écrite de Toro au Pape Paul II. Il est vrai toutesfois, que Ferdinand de Pulgar qui écrivoit à l'Archevêque de Toléde, & lui parloit avec une liberté d'honnête homme & de Chrétien, ne lui reproche point ce fait, bien qu'il parle du premier & de plusieurs autres d'une maniére à le couvrir de confusion.

An. de J. C. 1465. & suiv.

Quoiqu'il en soit, la Cour apprit que les Rebelles avertis par l'Archevêque se rendoient en foule de Placentia à Avila; que l'Amirante de son côté s'étoit rendu maître de Vailladolid, & qu'enfin ces deux perfides avoient abusé des bienfaits du Roi pour le détrôner à ses dépens. Don Henry accablé de ces nouvelles, & pénétré de douleur garda un profond silence: un moment après il s'écarta de ses Courtisans, se mit à genoux, leva les mains au Ciel, & fit cette priére, comme David poursuivi par Absalon. « C'est „ à vous enfin que j'ai recours, ô Souve„ rain Maître des Royaumes & des Rois; „ je remets entre vos mains ma vie & mes „ Etats; graces infinies vous soient ren„ duës d'avoir bien voulu me punir de

An. de J.C. 1465. & suiv.

„ mes fautes. Elles méritoient un plus „ rude châtiment: daigne votre clémen„ce agréer mes maux en expiation de „ mes pechez; & si telle est votre volon„té suprême, que je boive le calice jus„qu'à la lie; faites du moins que j'aye „ assés de patience pour supporter mes „ malheurs, & assés de prudence pour „ me conduire dans ces affligeantes ex„trêmités. „

Cette priére forcée & tardive ne fut point reçûë de Dieu. Il fallut que ce déplorable Prince essuyât jusqu'au bout l'humiliante mortification que les Conjurés préparoient à la Majesté Royale. Arrivés à Avila ils ne songérent qu'à achever leur attentat, qui fut si énorme, que comme l'a dit Mariana, la seule pensée en fait frémir d'horreur: voici comment se passa cette étrange tragi-comédie.

Un Mercredi cinquiéme de Juin, on choisit hors des murs d'Avila un lieu commode dans une plaine. On y éleva un vaste théâtre, sur lequel on plaça un simulacre de Don Henry assis sur le Thrône, & revêtu de longs voiles de deüil comme un Roi criminel. Il avoit la Couronne en tête, le sceptre en main, & l'épée au côté. La scêne ainsi disposée, les Acteurs parurent; à sçavoir le Prince Don Alphonse, l'Archevêque de Tolé-

de, le Marquis de Villéna, le Grand-Maître d'Alcantara, les Comtes de Bénavente, de Placentia, de Parédes, de Medellin, & quantité d'autres Seigneurs, sans compter Gonzalo de Sahavedra & Alvare Gomés; ils montérent sur l'échaffaut & se rangérent autour de la statuë, tandis qu'une foule innombrable de peuple accouroit pour être témoin de cette horrible momerie.

AN. DE J. C. 1465. & suiv.

Un Hérault lut à haute voix la Sentence qu'on fulminoit contre Don Henry. C'étoit un Acte en forme, qui lui imputoit des crimes éxécrables, & qui contenoit quatre Chefs principaux. Au premier, la Sentence déclaroit Henry déchû de la dignité Royale: aussi-tôt l'Archevêque de Toléde s'approchant de l'effigie lui ôta la Couronne; au second le Comte de Placentia lui enleva l'épée, parce que sur cet article le Roi méritoit suivant la Sentence, de perdre l'administration de la Justice; à la lecture du troisiême Chef, au sujet duquel on le condamnoit à quitter le Gouvernement, le Comte de Bénavente lui ôta le sceptre qui en est le symbole; enfin au quatriême grief, pour lequel on le jugeoit indigne du Trône, Don Diego Lopés de Stuniga frére du Comte de Placentia, renversa le simulacre de son siége en pro-

nonçant des paroles abominables.

An. de J. C. 1465. & suiv.

Pour achever le dernier Acte, qui étoit le but qu'on prétendoit, les Conjurés environnent le jeune Alphonse, le lévent sur leurs épaules, & le déclarent Roi de Castille au son des Trompettes, Enseignes déployées. Le Peuple frappé de cette ridicule cérémonie, ne manqua pas de crier à diverses reprises, *Vive le Roi Don Alphonse*, pendant que les Seigneurs venoient l'un aprês l'autre lui baiser la main & le reconnoître avec les cérémonies accoûtumées. Ce Prince qui n'avoit alors que douze ans, parut sur ce Trône comique avec une dignité & des vertus naissantes, qui faisoient voir qu'il méritoit d'être véritablement Roi par des voyes légitimes ; il distribua plusieurs graces d'un bien qui ne lui appartenoit pas ; ou plûtôt il autorisa la déprédation des Confédérés, qui se payoient par leurs mains aux dépens d'un Royaume usurpé. On remarquera que la même chose à peu prês étoit arrivée en Castille un siécle auparavant dans la personne de Henry Comte de Trastamare, qui fut mis sur le Trône en la place de son frére Don Pédre. Diego Henriquez fait encore à ce sujet une réfléxion qui mérite d'être rapportée, c'est que les quatre Seigneurs qui portérent leurs mains sacrilé-

ges sur l'effigie Royale pour détrôner un Roi Castillan, étoient tous étrangers à la Castille. An. de J. C. 1465. & suiv.

La scêne dont je viens de parler devoit, ce semble, causer une révolution générale, vû les forces des Seigneurs, la haine, le mépris, l'exécration même où étoit le nom de Henry. C'étoit en effet la politique des Conjurés; ils ne s'étoient déterminés au dernier crime, que dans l'espérance certaine de réüssir à coup sûr. Ils se trompérent, la chose étant devenuë publique fit d'abord différentes impressions sur les esprits, suivant leurs différents préjugés. Approuvée des uns & blâmée des autres elle fit, à tout prendre, plus de bien que de mal à l'infortuné Don Henry. Garibaï qui le fait dévot dans cette conjoncture, bien qu'un peu tard, dit qu'il montra beaucoup de fermeté; ce n'étoit pas trop son caractére. Quoiqu'il en soit, il dut son salut moins à ses propres forces, qu'à un reste de compassion qu'excita dans les Peuples le spectacle d'un Roi si outrageusement traité par une poignée de Ligueurs furieux. Dieu ne permit pas qu'un si beau Royaume devînt la proye de quelques gens perdus. La fidélité qui n'étoit pas éteinte dans tous les cœurs commença à se réveiller dans ceux de plusieurs Seigneurs.

An. de J. C. 1465. & suiv.

La Cour écrivit aux trois Etats du Royaume, on fit des levées extraordinaires; on promit des exemptions & des priviléges à ceux qui prendroient les armes; enfin quantité de grands accoururent au secours du Roi légitime. Don Garcie Alvarés de Tolède Comte d'Albe dêja reconcilié avec son Maître, se distingua entre tous les autres, & lui amena quinze cens Lances avec mille Fantassins; le Comte de Ledesma Duc d'Albuquerque y en joignit autant; la Reine & Dogna Isabelle allérent en Portugal pour hâter des secours : cependant l'armée du Roi grossissoit, & aprês cette furieuse bourasque il espéra une meilleure fortune.

Il pourvut incontinent à la sûreté de l'Infante Dogna Jeanne, qui lui devenoit plus chere à mesure qu'on lui disputoit le titre de fille du Roi. Il s'attacha de plus en plus à elle, à sa femme, & à la Cuéva Duc d'Albuquerque; il alla même d'abord aprês l'attentat des Conjurés se consoler à Ledesma, ou le Duc tâcha durant huit jours de lui faire oublier dans le sein des plaisirs un affront qui les déshonoroit tous les quatre à la face de l'Univers : quant à Dogna Jeanne il la tira de Ségovie pour la confier aux Habitants de Zamora sur lesquels il pouvoit compter. La Princesse âgée de cinq ans entra

dans Ville cette en Manteau Royal avec une pompe extraordinaire, & au bruit des acclamations publiques, qui sembloient venger Don Henry de l'usurpation de son frére, en reconnoissant Dogna Jeanne pour sa fille & son héritiére. An. de C. J. 1465. & suiv.

Pendant qu'il songeoit à sa défense par des manifestes, soûtenus d'une bonne armée, les factieux ne s'endormoient pas; dans le dessein d'assiéger Simancas, ils s'emparérent de Pegnaffor, d'où ils répandirent un écrit sanglant contre le Roi au nom de Don Alphonse; ils y rendoient compte aux Castillans des raisons qui les avoient engagés à déposer l'un & à élever l'autre sur le Thrône de Castille. On coloroit cette action des plus beaux prétextes; on alléguoit le zéle de la Religion, l'amour de la Patrie & de la paix, une patience épuisée & poussée à bout, onze années de fidélité mal récompensées, tant de serments violés, tant d'injustices criantes, en un mot la conduite du Roi, ses débauches, ses crimes vrais ou supposés; on n'y oublia pas l'accusation atroce d'avoir prostitué la Reine à la Guéva, & d'avoir adopté pour héritiére de la Castille le fruit de ces infames amours; enfin on établissoit le droit du frére Prince digne de regner, sur l'indignité du prétendu pere & de sa prétenduë fille.

An. de J. C. 1465. & suiv.

mitage, & pria son Vainqueur Garcie Mendés de Badajoz, de le faire parler au Roi, auquel avant que de mourir il vouloit confier un secret de la derniére conséquence. Le Roi s'étant rendu à l'Hermitage, cet homme lui dit en gémissant, qu'il étoit sorti ce jour-là par ordre exprés de certains Seigneurs d'entre les Confédérés pour le tuer. Don Henry l'ayant prié de lui nommer les Auteurs de cet attentat, Carillo fit écarter les témoins, lui révéla, dit-on, le nom des Conspirateurs, & mourut. Mais le Roi n'en parla jamais, soit que la chose lui parût peu fondée, parce qu'il prenoit plaisir à s'aveugler, soit qu'il crût avoir raison de soupçonner de la mauvaise foi dans un homme quoique mourant, qui s'accusoit lui-même, pour rejetter sur autrui la honte & la peine d'un parricide.

Cependant on entendoit par tout des bruits de guerre, & l'on croyoit que ces préludes alloient enfanter quelque action d'éclat, qui décideroit du sort de la Castille & des deux Rois. La conjoncture étoit favorable à Don Henry. Son armée bien que ramassée à la hâte montoit à prês de cent mille hommes, & s'étendoit depuis Simancas jusqu'à Vailladolid: c'étoit beaucoup plus qu'il n'en falloit pour écraser la Ligue. Aussi Villéna qui l'ap-

préhendoit

préhendoit eut ſoin de recourir à ſes ruſes ordinaires, bien ſûr de réüſſir comme s'il eût été l'arbitre de la paix & de la guerre dans l'un & dans l'autre parti. An. de J. C. 1465. & ſuiv.

Comme il ſçavoit que Don Henri étoit facile à déſarmer dês qu'il voyoit luire une apparence de paix, il ne fit que la propoſer, & on entra en négotiation, ou plûtôt Villéna dicta le Traité, qui conſiſta en une Tréve de cinq mois, pendant laquelle on négotieroit la paix. Sur cette aſſûrance le Roi congédia les cent mille hommes qu'il paya, comme s'ils avoient détruit la Ligue, quoiqu'ils n'euſſent fait autre choſe que d'attaquer inutilement Vailladolid. Il récompenſa ſes Officiers avec une magnificence & une profuſion extraordinaire, plus content d'avoir obtenu du Marquis pour fruit de tant de préparatifs guerriers, une promeſſe d'engager Don Alphonſe à quitter le nom de Roi, que s'il avoit remporté la plus éclatante victoire. Il ſigna le Traité prês de Montéjo le 5. d'Octobre.

Il eſt vrai que le retour de la Reine & de Dogna Iſabelle, leſquelles n'avoient rien fait en Portugal, ne contribua pas peu à ſervir de raiſon ou de prétexte pour finir la guerre, dans la crainte que le Roi de Portugal, qui étoit fort refroidi à l'égard du mariage de ſon fils & de Dogna

An. de J. C. 1465. & suiv. Jeanne à cause des bruits de Castille, ne penchât vers le parti de Don Alphonse; mais au fonds Don Henry ne vouloit point acheter la vengeance au prix de son repos.

A l'égard du Roi de Portugal, il servoit en effet les Conjurés, sans le vouloir, par son refroidissement pour les alliances proposées au Pont de l'Archevêque. Car un des motifs de l'Amirante de Castille en se révoltant, étoit de rompre le mariage concerté entre ce Prince & Dogna Isabelle, pour la marier à Don Ferdinand d'Arragon son petit-fils. Il réüssit en effet dans la suite au-delà de ses desirs (peut-être oserois-je dire, suivant ses desirs, par la mort de Don Alphonse) s'il étoit permis à un Historien de hasarder certaines conjectures qui ont souvent plus de vraisemblance que de verité.

Ce qui est certain, c'est que Don Alphonse l'idole apparente de la Ligue, commença à se dégoûter de ce personnage: comme il avoit un cœur de Souverain, l'espéce de prison dans laquelle on le retenoit, & les airs impérieux de ses Courtisans, dont il étoit plus l'esclave que le Roi, le choquoient infiniment; de maniére qu'il songea tout de bon à se retirer secrétement des mains des Confé-

dérés pour se rejoindre au Roi son frére. Ceux-ci s'en étant apperçûs, loin de l'engâger à suivre ce parti, comme ils venoient de le jurer, prirent un ton de hauteur, & ménagérent si peu ce jeune Prince, que pour l'intimider, ils le ménacérent de l'empoisonner s'il se retiroit. Outré de ces horribles traitemens, il se repentit en soûpirant d'avoir prêté son nom & livré sa personne à une faction qui vouloit le perdre en le Couronnant; mais il n'étoit plus tems de reculer.

AN. DE J. C. 1465. & suiv.

Les Conjurés contens d'avoir écarté l'orage en dissipant l'armée, ne songérent qu'à lier Alphonse de plus en plus en lui faisant écrire diverses lettres, sur-tout à ceux de Vailladolid & d'Arévalo, dans lesquelles il s'intituloit Roi de Castille. Cette insolence des Ligueurs, qui d'ailleurs demeuroient toûjours armés, indigna tellement les Habitants de Vailladolid, qu'ils abandonnérent une seconde fois la Ligue. Ils reçûrent le Roi avec toutes les marques d'un repentir sincére & d'un respect profond; mais ce retour d'une Ville étoit peu de chose: la Ligue subsistoit toûjours, & préparoit à Don Henry de terribles embarras.

Les choses étoient dans cette triste situation, lorsque le Comte Gaston de Foix, pour en profiter, fondit tout à coup

An. de J. C. 1465. & suiv.

sur Calahorra & la surprit, sans doute de concert avec le Marquis de Villéna, du moins au grand plaisir des Seigneurs Castillans, qui soufflοient par tout le feu de la Rébellion, même durant la paix. Aprês ces voyes de fait, il fit dire froidement au Roi de Castille, qu'il ne prétendoit pas rompre avec lui, qu'il n'avoit d'autre fin que de se dédommager des Places de la Guardia, de los Arcos, & de San-Vincenté qu'on lui retenoit, & qu'il disoit lui appartenir comme à l'héritier de la Navarre: car il se donnoit pour tel; qu'enfin si on vouloit lui envoyer quelque personne de confiance, on pourroit terminer ce différend à l'amiable. Don Henry contraint de céder en tout, accepta ce parti faute de pouvoir mieux faire; il députa le Licentié Diego Henriqués, homme de tête (c'est le même que j'ai dêja cité, Auteur d'une Chronique de son tems.) Il parla au Comte & à la Comtesse avec beaucoup de dignité sur la prise de Calahorra. Ils consultérent Nicolas de Chavarri alors Evêque de Pampelune, dont l'avis fut de proposer à Don Henry la restitution de Calahorra, à condition qu'il rendroit de son côté les Places retenuës depuis la Sentence de Loüis XI. Gaston promettoit de plus, d'abandonner les Ligueurs de Castille, & même

de secourir le Roi contre leur persécution ; mais il paroît que cette proposition n'étoit qu'un leurre, car le Comte trop bien d'accord avec les Rebelles refusa depuis d'entrer en négotiation, & ne songea plus qu'à assiéger Alfaro. An. de J. C. 1465. & suiv.

Toutesfois pour couvrir son jeu, il redemanda l'Ambassadeur de Castille, & lui opposa l'Evêque de Pampelune. Mais ce Prélat franc Ligueur oubliant son caractére, & faisant paroître à découvert sa partialité éclata en invectives contre Don Henry, & parla avec tant de fureur, que l'Ambassadeur Castillan le couvrit de confusion par son sens-froid, & le força de lui faire excuse ; mais la faute étoit irréparable.

Comme le Roi de Castille agissoit de bonne foi, l'Ambassadeur pressa derechef le Comte de Foix de terminer cette affaire. On lui demandoit seulement en ôtage pour la garantie du Traité deux de ses enfans ; à sçavoir Don Jean son fils puîné, Seigneur de Narbonne, & Dogna Marie l'aînée de ses filles ; mais le Comte n'y voulut point entendre. Les Conférences étant rompuës, il mit le siége devant Alfaro, & battit furieusement cette Place, que sa situation entre Calahorra & Tudelle, Villes remplies de Garnisons Navarroises & Françoises, rendoit

AN. DE J. C. 1465. & suiv.

plus aisée à prendre. La fidélité des Habitants d'Alfaro valut toutesfois une armée à Don Henry ; tous jusqu'aux femmes firent des prodiges de valeur, en faveur d'un Roi presque détrôné. La Ville tint bon jusqu'à l'arrivée du secours qui ne tarda pas. Cinq mille hommes d'Infanterie, & treize cens de Cavalerie commandés par Don Alphonse de Ramire d'Arellano, Seigneur de los Cameros, firent lever incontinent le siége. Les Habitants de Calahorra animés par l'exemple de ceux d'Alfaro, se soulevérent contre la garnison Françoise, la passérent au fil de l'épée, & se rangérent sous l'obéïssance de leur Souverain. Ainsi Gaston de Foix dupe de sa politique, ou plûtôt de celle de Nicolas Chavarri partisan des Ligueurs, perdit sans retour, & les Villes qu'il prétendoit r'avoir, & l'équivalant qu'il avoit pris sur le Roi de Castille : car depuis la perte de Calahorra les Villes en question demeurérent aliénées de la Navarre, & entiérement réünies à la Castille.

Diego Henriqués dit, que cette faute de l'Evêque de Pampelune lui coûta la vie dans la suite, & fut cause que le Connêtable de Navarre Pierre de Péralta le poignarda de sa main, ce qui arriva l'an 1469. (dit Alezon) & non pas l'an 1473.

comme le marque Garibaï. Par la même raison le Comte de Foix & son épouse la Princesse de Navarre, furent déclarés ennemis du Roi d'Arragon, qu'ils s'ennuyoient de voir regner si long-tems.

AN. DE J. C. 1465. & suiv.

Alphonse de Palentia Auteur contemporain rapporte à ce sujet une chose très-remarquable; c'est que Don Henry voyant que le Comte de Foix & la Princesse Eléonore se comportoient comme héritiers de Navarre, & sçachant par-là que sa premiére épouse Dogna Blanche étoit morte, il affecta de se remarier en face d'Eglise avec la Reine Jeanne sa femme. Ce fut un ridicule de plus qu'il se donna parmi les Ligueurs & les Royalistes; on en fit des railleries de part & d'autre, dans la pensée que ce renouvellement de mariage seroit aussi sterile que l'avoient été le premier & le second.

Quoique les Conjurés fissent toûjours de nouvelles hostilités durant la Tréve, sans se soucier de mettre le moindre intervalle entre leurs serments & la rupture, le Roi ne laissoit pas de s'abaisser jusqu'à mandier une paix tant de fois promise, & si souvent rompuë. Le Marquis de Villéna faisoit diverses propositions pour l'amuser, & pressoit une entrevûë afin de se saisir de sa personne. Mais Don Henry fut averti de se tenir sur ses gar-

An. de J. C. 1465. & suiv. des, & son bon génie qui l'avoit toûjours dérobé aux mains des Confédérés, l'empêcha encore d'y tomber cette fois. C'est l'unique bonheur qu'il éprouva constamment durant le cours de la Ligue.

Villéna voyant son coup manqué, & jugeant que la Confédération se dissiperoit insensiblement faute d'argent, & par le dégoût de Don Alphonse, à qui sa chaîne pesoit extrémement, imagina une nouvelle proposition de paix si insultante, qu'elle ne pouvoit tomber que dans un esprit aussi ambitieux que le sien. Cet homme portoit ses vûës sur le Trône; mais comme il ne pouvoit espérer d'y arriver par lui-même, il n'eut pas honte de faire proposer au Roi le mariage du Grand-Maître de Calatrava son frére avec Dogna Isabelle. Une proposition de cette nature méritoit d'être rejettée avec le dernier mépris; mais malgré l'indignation des honnêtes gens; Fonséca Archevêque de Séville eut la témérité de la porter à Don Henry, & ce Prince eut l'imbécilité de l'écouter. La paix fut achetée à ce prix, & Isabelle sacrifiée. On épargna encore moins l'Evêque de Calahorra, & le Duc d'Albuquerque, dont l'éxil étoit un préliminaire que demandoit Villéna, devenu le Maître tout-puissant de la Castille. La troisiême condition étoit, qu'on

s'en tiendroit au Traité de Cabeçon, qui excluoit Dogna Jeanne du Trône. Ainsi Don Henry, comme s'il eut été le chef de ses propres ennemis, leur immoloit sa fille, sa sœur, ses amis, & lui-même avec eux.

AN. DE J. C. 1465. & suiv.

Isabelle confuse & outrée, qu'on voulût mêler en sa personne le sang de tant de Rois à celui des Pacheco, eut beau gémir & remontrer à son frére l'indignité de cette alliance, on n'écouta ni ses raisons ni ses larmes. Ces rebuts la mirent au désespoir, & sa douleur se changeant en rage, elle résolut de se donner la mort, ou de faire périr l'époux qu'on lui destinoit. Dogna Béatrix de Bobadilla sa confidente s'offrit à servir ses fureurs, & conclut qu'elle & son mari Don André de Cabréra, cachés dans l'appartement réservé à la célébration des nôces, fondroient sur le Grand-Maître lorsqu'il entreroit dans la chambre de l'Infante & le poignarderoient.

Cependant on faisoit les préparatifs du mariage, & le Grand-Maître qui n'étoit amoureux que par politique & par ambition, sans s'embarrasser des mépris de la Princesse, étant parti d'Almagro, venoit à grandes journées pour hâter son bonheur; mais la mort l'arrêta tout court à Villarubia, au commencement de l'an-

An. de J. C. 1466. & suiv. née 1466. les Historiens n'en disent pas davantage; ils remarquent seulement, que cette mort avoit été pronostiquée par une espéce de prodige, qui consistoit en ce que dans le territoire de Jaën on avoit vû un si grand nombre de Cigognes (d'autres disent de Sauterelles) que l'air en étoit obscurci. Mariana qui veut faire son Héroïne d'Isabelle, insinuë adroitement, qu'on crut alors dans le monde, que les dévotes priéres de cette Princesse avoient avancé les jours de Don Pédro Giron; mais outre que la dévotion n'est pas si meurtriére, un soupçon fâcheux qu'on veut prévenir par une raison si recherchée, n'en devient que plus fort. A la vérité je n'ai garde d'imputer cette mort, quoique précipitée & arrivée fort à propos, aux mauvais desseins d'une Princesse d'ailleurs vertueuse, puisque les Historiens du Païs ne le font pas; mais comme dans son désespoir elle s'étoit prononcé à elle-même cet arrêt, *meurs ou tuë*, il me paroît que conjecture pour conjecture, il est plus naturel de penser, que quelques personnes de sa Cour auroient pû songer à la défaire du Grand-Maître, que de croire les Conjurés auteurs de ce crime, parce que, dit un Auteur Moderne, ils ne vouloient ni la paix, ni l'élévation des Pacheco.

Quoiqu'il en soit (car cette mort & plusieurs autres semblables qui arrivoient dans ces tems malheureux à point nommé comme pour servir de dénouëment aux grandes intrigues, doivent paroître au moins fort suspectes) Isabelle fut délivrée d'un joug plus affreux pour elle que la mort, & Don Henry fut replongé par-là dans des embarras qui lui rendirent la vie insupportable. Mais il sembloit qu'il fût de la destinée des Pacheco d'être unis au Sang Royal. An. de J. C. 1466. & suiv.

Le Roi d'Arragon, quoique supérieur en Catalogne par la mort du Connêtable de Portugal, avoit tout à craindre du Duc de Calabre, ainsi que je l'ai rapporté. De plus il n'étoit pas sans inquiétude pour la Navarre après la tentative de Gaston de Foix sur Calahorra. Il ressentoit vivement que ce Comte s'ennuyât de le voir conserver trop long-tems un Royaume dont il se disoit l'héritier; il craignoit que Gaston ne fût aussi hardi & plus heureux que Don Carlos, & ses craintes étoient fondées: c'est pourquoi ne trouvant pas assés d'appui, ni dans les Ducs de Milan & de Savoye, qu'il intéressoit dans sa cause contre le Duc de Calabre, ni dans l'Angleterre qui étoit trop éloignée, il voulut s'assûrer de la Castille, c'est-à-dire, des Liguєurs ses Alliés; il

AN. DE J. C. 1467. & suiv. leur envoya en 1467. Péralta son Connêtable, pour lier la partie par le moyen d'un double mariage, à sçavoir de Dogna Jeanne sa fille avec Don Alphonse, & de Don Ferdinand son fils avec Béatrix fille du Marquis de Villéna. Telle étoit l'autorité de ce Chef des Rebelles, que les têtes Couronnées ne rougissoient point de son alliance, & qu'il osoit lui-même en faire la proposition.

Il est vrai que le Marquis n'osa proposer sa fille à Don Alphonse, dans la crainte de révolter contre lui tout le Royaume. Il se contenta de la Couronne d'Arragon au défaut de celle de Castille; mais sa politique alloit plus loin. Outre qu'il prétendoit donner à Béatrix un sceptre plus affermi que celui d'Alphonse, qui étoit encore chancelant, il étoit bien aise de se préparer des ressources contre Don Henry & contre Don Alphonse lui-même suivant la fortune & les tems. Mais toutes ces propositions de mariages s'en allérent en fumée. S'il en faut croire Zurita, le vieux Arragonnois plus politique encore que Villéna n'étoit intriguant, amusoit celui-ci, & destinoit Ferdinand à Isabelle. Du moins la Providence qui avoit attaché à cette union celle de la Castille & de l'Arragon, amenoit peu à peu les choses à ce point par des routes

qui paroiſſoient contraires à ce deſſein, & levoit inſenſiblement les obſtacles que les hommes y oppoſoient. An. de J. C. 1467. & ſuiv.

Villéna après la mort de ſon frére le Grand-Maître n'ayant plus d'intérêt preſſant à la paix, ne ſongea qu'à recommencer la guerre. Il garda pourtant une apparence de paix pour ſe donner le loiſir de fortifier ſon parti; mais le Comte de Bénavente ſon gendre penſa faire avorter ſes projets, & porter le coup fatal à la Ligue.

Comme il vouloit s'aſſûrer de la Ville de Portillo dont il s'étoit rendu Maître durant les troubles, il ſe reconcilia ſécrétement (mais à ce prix) avec le Roi, qui lui accorda tout ce qu'il voulut. Touché de cette condeſcendance il réſolut de lui rendre quelque ſervice plus important pour s'attirer une récompenſe plus conſidérable. Son deſſein étoit d'enlever Don Alphonſe aux Conjurés, & il l'éxécuta en cette maniére.

Comme ils devoient paſſer par Portillo, le Comte leur aſſigna des logements dans la Ville, & fit entrer le Prince dans le Château. Le lendemain matin l'Archevêque de Tolède s'étant préſenté pour faire ſa cour au Prince; ce dernier de concert avec ſon libérateur, lui fit dire de ſe retirer, & que pour lui il étoit las

An. de J. C. 1467. & suiv.

de la Ligue & des Ligueurs : ce fut un coup de foudre pour eux ; mais il fallut en passer par là, & le Comte étoit le plus fort. Pour le récompenser de ce service, le Roi généreux à contre-tems lui offrit ou lui fit espérer la Grande-Maîtrise de saint Jacques, qu'il administroit au nom de Don Alphonse, trop jeune pour la posséder. Cette grace faite sans discernement & sans réfléxion, produisit un effet tout contraire à ce qu'il avoit prétendu ; car le Comte de Bénaventé ayant fait part de cette nouvelle à Villéna son beau-pere comme pour avoir son agrément, le Marquis fit semblant de le donner : mais comme il réservoit cette dignité pour lui-même, il fut choqué que le Roi eût osé en faire le don à un autre qu'à lui. Il profita donc de cette ouverture pour dupper son gendre & le Roi, comme on le verra bien-tôt, je veux dire pour ôter à l'un, Don Alphonse, & à l'autre la Grande-Maîtrise. Sur ce plan il commença par faire mouvoir tant de ressorts, que le Comte rendit d'abord le Prince aux Rebelles, & perdit ensuite la dignité après laquelle il soupiroit, doublement malheureux d'avoir joüé un double jeu, sans autre fruit que de se rendre odieux aux deux partis, & de rompre la paix.

Malgré cette paix simulée le Royaume

étoit dans une extrême confusion. Les brigandages & les meurtres étoient fréquens & impunis, parce que la licence des armes & l'esprit de rébellion avoient fait taire les Loix ; la guerre civile faisoit craindre la guerre étrangére, & même une seconde invasion des Maures ; amis & ennemis tous se défioient les uns des autres ; les chemins étoient infestés de scélérats, & personne n'étoit en sûreté dans sa maison. On ne sçavoit comment remédier à ces maux, lorsque plusieurs Villes s'avisérent de demander au Roi la permission de faire des espéces de Confréries, ou d'*Hermandad*, pour user du terme Espagnol, dans la vûë d'arrêter les désordres, & de maintenir la Justice. Ce remêde, tout suspect qu'il étoit par l'abus qu'on en pouvoit faire, parut nécessaire alors, & devint même utile, surtout dans la Province de Guipuscoa, où deux Factions faisoient presque autant de mal que les Guelphes & les Gibelins en Italie : mais au fonds, par ce moyen le Roi prostituoit le peu qui lui restoit d'autorité.

An. de J. C. 1467. & suiv.

Comme la paix de la Ligue étoit en quelque façon pire qu'une guerre ouverte, puisqu'aucun des articles ne s'éxécutoit ; le Roi voulut avoir une entrevûë avec le Marquis de Villéna : celui-ci se

An. de J. C. 1467. & suiv.

fit prier, & pour sa sûreté il éxigea une Ville neutre pour le lieu de l'entrevûë. Don Henry par une complaisance aveugle consentit à se trouver d'abord à Coca, Ville de Castille la Vieille, & de la dépendance de l'Archevêque de Séville; puis à Madrid, qu'il eut la foiblesse de mettre comme en séquestre entre les mains de ce même Prélat durant le tems des Conférences pour complaire à Villéna. Le résultat de ces bassesses fit beaucoup de bruit & peu d'effet, malgré les soins empressés de la Comtesse de Placentia, laquelle étant Royaliste sincére, quoique femme d'un Ligueur, avoit été appellée en qualité de médiatrice du consentement des deux partis.

Le Marquis de Villéna plus habile à tendre des piéges que le Roi à les éviter, se servit de ces Assemblées pour insulter son Maître, & lui débaucher ses bons serviteurs. Il tenta entre autres la fidélité d'un certain Don Pédro Arias d'Avila, & le trouvant inébranlable dans son devoir, il résolut de le perdre, aussi-bien que son frére Don Juan Arias d'Avila Evêque de Ségovie. Il ne lui en coûta qu'une calomnie, qu'il fit croire au Roi par le canal de l'Archevêque de Séville. Don Pédro fut emprisonné, & l'on songeoit à se saisir de l'Evêque son frére,

au grand scandale des Royalistes justement indignés que le Roi immolât ses amis au caprice des Rebelles, lorsque les Députés de l'*Hermandad* ayant fait beaucoup de bruit sur cette affaire, forcérent Don Henry à relâcher le prisonnier, & les Conjurés à se retirer.

An. de J. C. 1467. & suiv.

Les gens de la sainte *Hermandad* (car c'étoit le nom dont ils se glorifioient) osérent faire encore plus, pour servir le Roi malgré lui : car ayant appris qu'il avoit consenti à recevoir un sauf-conduit du Comte de Placentia pour se transporter dans cette Ville, afin de continuer les Conférences, ils s'assemblérent tumultuairement dans une Eglise, & conclurent à l'arrêter de gré ou de force, puisqu'aussi-bien il couroit manifestement à sa perte. Huit Députés lui portérent cette parole; mais comme il s'obstinoit au voyage de Placentia sur l'avis de ceux de son Conseil, qui favorisoient la Ligue, la Communauté de concert avec le Peuple & avec les Courtisans affectionnés au Roi excita une émeute dans Madrid; de façon que les Médiateurs, à sçavoir, l'Archevêque de Séville & la Comtesse de Placentia furent contraints de s'évader de peur d'être assommés par la populace. Ils s'enfuirent ensemble à Illescas où étoit Don Alphonse, & de-là ils le sui-

An. de J.C. 1467. & suiv. virent à Arévalo. Don Henry environné d'un Peuple innombrable fut ramené par force à son Palais, où la *Sainte Hermandad* augmenta sa garde, & le mit, pour ainsi dire, en tutelle; Prince d'autant plus à plaindre qu'il étoit presque également l'esclave de la Ligue qui le poursuivoit, & de la *Sainte* Union qui le servoit.

Toutes ces menées rallumoient peu à peu les animosités entre les deux partis; mais les supercheries de la Ligue aboutirent enfin à une rupture ouverte. La Cour étant à Ségovie, les Confédérés qui avoient voulu perdre l'Evêque de cette Ville & son frére, par le moyen même du Roi auquel ils étoient demeurés fidéles quoiqu'irrités, osérent tendre un second piége à leur fidélité; mais ce fut en vain, au moins pour cette fois. Ils réüssirent mieux auprès d'un certain Pédro de Sylva, qui leur livra Olmédo, Ville appartenante à la Reine. Ce dernier éclat fut le signal de la guerre. On arma des deux côtés; le Roi manda les Grands, dont plusieurs lui vendirent chérement leurs services. Le Comte de Medina-Céli, l'Evêque de Calahorra, & le Duc d'Albuquerque qui étoient relegués de la Cour, volérent à son secours pour conserver leur faveur. Le Comte d'Albe ne demanda rien, mais il se fit attendre long-

tems, & ne vint point. Don Pédre de Vélasco vint offrir au Roi le repentir du Comte de Haro son pere avec sept cents Cavaliers & grand nombre de Fantassins, mais à condition d'obtenir les *dixmes de mer*; sur quoi Garibaï assûre avoir oüi dire à des Courtisans qui le tenoient des Contemporains, que Vélasco fit ce petit discours à Don Henry, « Sire, je » suis chargé par mon pere d'amener ce » secours à Votre Altesse, & de la prier » en même-tems de vouloir bien signer » cet écrit, (c'étoit l'acte de donation » des dixmes en question :) faute de quoi » il me laisse le maître de faire de ces » troupes tout ce que bon me semblera. » Le Roi se prêta à ce honteux trafic, signa l'écrit, & accorda ce qu'on voulut. Il porta même la foiblesse jusqu'à confier la Princesse sa fille au Marquis de Santillanne & à ses fréres, afin de les attacher entiérement à ses intérêts. Mais il n'est pas surprenant que les serviteurs du Roi lui fissent acheter leur service ou leur fidélité, puisque les Ligueurs l'obligeoient à récompenser leur révolte & leurs fureurs.

An. de J. C. 1467. & suiv.

L'armée Royale formée en très-peu de tems partit de Cuellar, & parut à la vûë d'Olmédo un Jeudi 20. d'Août Fête de saint Bernard, vingt-deux ans & quel-

An. de J. C. 1467. & suiv. ques mois depuis la fameuse bataille d'Olmédo, que livra Don Juan pere de Don Henry, au Roi de Navarre & à l'Infant Don Henry ses cousins. Les ennemis sortirent de la Ville, & l'Archevêque de Tolède les rangea aussi-tôt en bataille. Don Alphonse soûtenant son personnage par nécessité & par désespoir, étoit monté sur un cheval richement enharnaché, & se faisoit distinguer par un air de valeur fort au-dessus de son âge, qui ne passoit pas quatorze ans, tandis que son frére demeuroit caché dans une Ville voisine, par le conseil du Connêtable de Navarre, conseil suspect, puisque Péralta favorisoit les Ligueurs, sur-tout l'Archevêque de Tolède, dont le fils étoit marié avec une fille du Connêtable. Il s'insinua toutesfois si bien dans l'esprit de Don Henry vers lequel les Confédérés l'avoient député d'Olmédo pour tâcher d'éluder le combat, que n'ayant pas réüssi de ce côté-là, on l'engagea, comme Général expérimenté, à ranger en bataille les troupes Royalistes, ce qu'il fit en effet.

Le Duc d'Albuquerque animoit l'armée en l'absence de Don Henry, & faisoit paroître un héroïsme qui l'auroit rendu digne d'être l'appui de son Roi, s'il n'avoit été l'amant de la Reine. Tandis

qu'il étoit encore en marche quelques jours avant le combat, l'Archevêque de Séville qui l'aimoit, lui envoya un Roi d'Armes pour l'avertir, que quarante Cavaliers du parti des Confédérés avoient juré de le chercher par tous les rangs pour le tuer, & qu'il le prioit de se déguiser le jour du combat. Le Duc répondit froidement au Hérault: « Dites „ à votre maître que je le remercie, mais „ que je ne combats jamais déguisé. „ Puis le conduisant dans sa tente, "remarqués, lui dit-il, ces armes, voilà celles dont je serai revêtu. Ne manquez „ pas de les bien désigner aux quarante „ Cavaliers : „ ensuite il le récompensa & le congédia. Comme l'armée étoit à deux lieuës d'Olmédo, un parti de Ligueurs étant venu la reconnoître, le Duc d'Albuquerque fit prier le Chef de lui envoyer un de ses gens qu'il avoit connu, auquel il demanda s'il croyoit que les Confédérés dussent accepter la bataille? L'autre répondit, qu'il n'en doutoit nullement: *Je vous donnerai*, reprit le Duc, *dix mille maravedis de rente, si cela arrive.* Sur cela il le mena voir l'armée Royale pour intimider les ennemis. Veritablement il ne les croyoit pas en état de tenir tête au Roi, & il ne se trompoit pas; mais deux jours avant la bataille, il leur

AN. DE J.-C. 1467. & suiv.

An. de J. C. 1467. & suiv.

vint un renfort considérable de la part de l'Amirante, de l'Archevêque de Séville, du Comte de Placentia, & de sa fille Comtesse de Belalcaçar, dont aucun ne se trouva à cette journée, non plus que le Marquis de Villéna, occupé alors à joüer un autre rôle que celui de guerrier.

On fit de part & d'autre divers messages, qui n'étoient du côté du Roi que des bassesses, & que des insultes de celui des Ligueurs. L'armée Royale étoit supérieure par le nombre, & celle des Rebelles par le choix. Elles s'ébranlérent en même-tems; le combat fut long & tumultueux. On voyoit d'une part un jeune Prince courir par les rangs, exposer sa personne, & combattre en désespéré pour fixer une Royauté agitée, & pour se rendre indépendant, non-seulement d'un frére qu'il vouloit déthrôner, mais de la Ligue qui le tyrannisoit. On voyoit à sa suite un Archevêque plus guerrier que Prélat, l'étole au cou, & l'épée en main faire le métier de soldat & de Capitaine, car quoiqu'il fût blessé il ne cessa de combattre jusqu'à la fin. Parmi les Royalistes le Duc d'Albuquerque se faisoit remarquer au milieu des quarante Cavaliers qui l'assailloient, & de presque toute l'armée ennemie, plus

animée contre lui que contre son Maître. Accablé par le nombre, malgré sa valeur il eut besoin du secours de son beau-pere le Marquis de Santillanne, qui le dégagea.

An. de J. C. 1467. & suiv.

L'avantage paroissoit égal de part & d'autre: car tandis que les Royalistes vainquoient dans une aîle, ils étoient battus dans l'autre par les Ligueurs. Les deux étendars Royaux étoient enlevés: enfin la nuit se joignant à la fatigue sépara les combattants. Chacun s'attribua la victoire, & en fit des réjoüissances publiques. Il parut par la suite qu'ils étoient également vaincus & vainqueurs: car Don Henry alla triompher à Medina del Campo, qui fut la veritable occasion du combat, parce que les mouvemens de guerre y commencérent. Là il attira quelques Seigneurs à son service: d'autres au contraire se rangérent au parti des Confédérés, particuliérement le Comte d'Albe, qui se livra, comme on le dit alors, à la plus haute enchére.

Depuis cette journée l'incendie de la guerre devint universel, la Castille étant malheureusement partagée entre deux Rois, dont le sort étoit d'être gouvernés, l'un par la foiblesse de son âge, & l'autre par celle de son esprit: ce qui causa des maux infinis à l'Espagne. Mais on

An. de J. C. 1467. & suiv.

fut bien étonné après la bataille, lorsqu'on apprit que le Marquis de Villéna ne s'en étoit absenté que pour aller à Ocagne se faire élire Grand-Maître de saint Jacques par le Prieur d'Uclés & les treize Electeurs, sans la participation ni de Henry, ni d'Alphonse, ni du Pape. Le Comte de Benavénté qu'il avoit dupé en fut plus surpris que personne ; & ce qui est plus surprenant encore, c'est que cette élection fut confirmée dans la suite.

Villéna revint triomphant à Olmédo, avec le titre de Grand-Maître, sans s'embarrasser de ce qu'en penseroient les Royalistes & les Ligueurs. Il ne désaprouva qu'en apparence la rupture de la paix, parce qu'il vouloit que sa Grande Maîtrise en fût le fruit, comme si tout le Royaume n'eût dû se mouvoir que par ses ordres, & pour ses intérêts. Mais cette dignité enlevée au Comte de Benavénté, pensa plus d'une fois coûter la vie au Marquis, & le beau-pere se défia toûjours depuis de son gendre.

Sur ces entrefaites on vit arriver à Medina del Campo, Don Antonio de Vénéris Légat du Pape Paul II. qui touché de la Lettre de Don Henry vouloit pacifier son Royaume. Le Légat fut très-bien reçû du Roi, & très-mal des Rebelles. Ils l'insultérent plus d'une fois

paroles,

paroles, & voulurent même le maltraiter en effet. Il les menaça de les excommunier, mais ils en appellérent au futur Concile ; de façon que le Légat s'en retourna sans avoir rien fait; il revint quelque tems aprês & ne réüssit pas davantage. On réïtéra les menaces d'une part & les insultes de l'autre. Enfin le Nonce lança l'excommunication contre les Confédérés qui s'en mocquérent ; leur audace étoit montée au comble. Ils envoyérent des Ambassadeurs au Pape, plûtôt pour donner des Loix que pour demander grace : aussi ne les écouta-t'il pas, il leur dit seulement avec beaucoup de dignité ces paroles remarquables. *Je vois bien que votre jeune Prince victime des crimes d'autrui, sera puni d'une mort prématurée*, & ce fut une veritable prophétie.

An. de C. J. 1467. & suiv.

C'étoit peu pour Don Henry que le secours spirituel du Pape contre des furieux déterminés à le perdre, en foulant aux piés les Loix Divines & humaines. Tandis qu'il espéroit tout des foudres du Vatican, ils lui enlevérent Ségovie où étoient tous ses thrésors, & qu'il regardoit comme sa derniére ressource. L'Evêque de cette Ville Don Jean Arias & son frére, dêja aigris contre le Roi, succombérent à la troisiême tentation offerte par les Conjurés. L'affaire fut condui-

AN- DE J. C. 1467. & suiv.

te si sécrétement par des Moines & des gens d'Eglise, que la Ville étant livrée aux ennemis, la Reine eut beaucoup de peine à se sauver au Château qui tint bon; quant à Isabelle, elle se laissa prendre volontiers par les Ligueurs, car elle ne pouvoit pardonner à son frére l'indigne alliance à laquelle il l'avoit condamnée.

La perte de cette Ville, & la désertion d'une sœur fut pour lui un coup terrible qui l'accabla, & qui parut lui ôter le peu qui lui restoit encore de bon sens & de fermeté; il sembloit être hors de lui, ses yeux se remplissoient d'un feu sombre & farouche; il n'osoit plus se fier à personne, il méditoit des projets de vengeance, & tout à coup il les réprimoit, puis il se laissoit gagner par des espérances de paix, toûjours flottant, jamais tranquille, & semblable à un homme agité de songes cruels. Aprês avoir roulé bien des pensées affligeantes, la paix vers laquelle il soupiroit incessamment par amour du repos, lui fit prendre le parti d'aller voir le Marquis de Villéna à Coca, sans en rien communiquer à son Conseil, sans autre sûreté que celle de l'Archevêque de Séville, & sans autre suite qu'un petit nombre de domestiques. C'étoit-là se livrer à son ennemi, qu'il prétendoit apparemment gagner par la pitié; mais il

ignoroit qu'un ennemi politique est impitoyable, & que la compassion pour un Souverain dégénére en mépris : aussi l'entrevûë de Coca ne produisit-elle rien, si ce n'est que le Roi devenu méprisable aux deux partis, fut abandonné des siens, jusques-là que ses domestiques quand ils voyageoient, n'osoient avoüer qu'ils étoient à lui.

An. de J. C. 1467. & suiv.

On trouva bon de quitter Coca pour renoüer les Conférences au Château de Ségovie, où l'on fit un Traité aussi peu durable que les autres ; il contenoit quatre principaux articles, à sçavoir, I°. Que le Roi livreroit le Château de Ségovie, qui tenoit encore pour lui, à son frére Don Alphonse. II°. Qu'on rendroit à Don Henry ses thrésors pour être transportés au Château de Madrid, dont la garde seroit donnée à Pédro de Munçarés créature du Marquis de Villéna. III°. Que la Reine seroit mise en ôtage entre les mains de l'Archevêque de Séville. IV°. Que dans six mois on rendroit au Roi le Gouvernement de l'Etat. Conditions qui font voir assés clairement, que le Sujet étoit devenu le tyran de son Souverain.

1468.

Aprês ce Traité, le Roi qui n'en avoit plus que le nom, affecta tellement l'air & les maniéres d'un homme privé, qu'on

AN. DE J. C. 1468. & ſuiv.

l'auroit pris pour un ſimple Gentilhomme à le voir aller par tout librement & peu accompagné. La même confiance qui le fit aller à Coca, l'engagea à ſe livrer de la même façon au Comte de Placentia, chez qui il paſſa quatre mois de l'année 1468. heureuſement ſans danger, parce qu'il étoit devenu ſans conſéquence. D'ailleurs, comme la guerre réüniſſoit les Confédérés & étouffoit leurs animoſités particuliéres, la paix reveilloit leurs jalouſies mutuelles, & formoit entre eux une diviſion ſécréte. L'ambition démeſurée de Villéna, qui s'étoit fait imprudemment Grand-Maître de ſaint Jacques, leur étoit ſuſpecte & inſupportable. Il leur paroiſſoit dur de travailler uniquement pour ſes intérêts. Ils ſçûrent de plus, qu'il pratiquoit le nouveau Garde des Thréſors-Royaux au Château de Madrid afin de s'emparer de l'argent; quelques-uns des Confédérés en avertirent le Roi, & conclurent à le ramener de Placentia à Madrid afin de rompre ce deſſein; mais Villéna plus habile qu'eux, les tenoit toûjours dans ſes filets. Il s'entendoit avec l'Archevêque de Tolede, & les thréſors auroient été enlevés, ſi le Roi à qui le Gouverneur du Château eut un jour l'inſolence d'en refuſer l'entrée, ne l'eût dans la ſuite forcé de s'en-

fuir après lui avoir accordé lâchement la vie. Cependant la fortune commençant à se montrer un peu plus favorable à Don Henry, lui livra la Ville de Tolède d'une façon assez singulière.

AN. DE J.-C. 1468. & suiv.

Don Pédro Lopés d'Ayala en étoit Gouverneur. Il avoit épousé Dogna Marie de Sylva, sœur d'un Dominicain Evêque de Badajoz : ce Prélat bon Royaliste étoit alors à Tolède ; il prit le dessein, d'intelligence avec sa sœur, de mettre la Ville entre les mains du Roi ; la conjoncture étoit heureuse, parce que le Clergé étoit mécontent de Don Alphonse pour un sujet fort honnorable à ce jeune Prince. Le 21. du mois de Juillet de l'année précédente Don Alvare Gomés Gouverneur alors de Tolède, l'un des Chefs de de la Ligue & excommunié comme tel, étant venu à l'Eglise, l'Office fut interrompu par le Clergé. Gomés voulut contraindre les Prêtres à continuer, & dans le tumulte un de ses gens tira l'épée, & tua un Prêtre en surplis. Ce meurtre causa une sédition dans les formes, & bien des violences réciproques, qui aboutirent à chasser Alvare Gomés & ceux de son parti, sans que Tolède cessât pour cela d'être soumise à Don Alphonse. Le Clergé devenu insolent par cette superiorité députa en

An. de J. C. 1468. & suiv. 1468. quelqu'un de son Corps vers ce Prince, pour lui demander qu'on leur ajugeât la confiscation des biens de ceux qui avoient été chassés. Ce Prince naturellement droit reçût très-mal le Député, & comme on le menaçoit de quitter son service : *Faites*, dit-il, *ce qu'il vous plaira, mais je ne souscrirai jamais à une injustice.* Comme les esprits étoient aigris de cette réponse, l'Evêque de Badajoz voulut profiter de cette disposition en faveur de Don Henry. Le Roi averti de se rendre à Tolède y vint de Madrid, & y entra au commencement de la nuit, si peu accompagné, qu'il ne fut pas reconnu d'abord; mais cette imprudence pensa lui coûter cher: car le Peuple ayant deviné ce qui étoit, excita une émeute, qui auroit eu des suites si le nouveau Gouverneur, quoiqu'il ne fût pas du secret, ne l'eût promptement appaisée. Il jugea toutesfois à propos que le Roi se retirât à minuit, dans la crainte que la populace ne lui perdît le respect. Don Henry tout fatigué qu'il étoit, retourna sur ses pas fort triste, étant reconduit par les deux fils de Don Pédro Lopés d'Ayala, & Pérafan de Ribéra; mais son cheval n'en pouvant plus de fatigue, il pria Ribéra de lui donner le sien; ce qui lui fut refusé par ce Cavalier avec une rusticité

qui paroîtroit incroyable s'il s'agissoit d'un autre, que d'un Roi malheureux & méprisé. Les fils du Gouverneur Don Lopés lui donnérent chacun leur cheval, pour lui & pour son page, contens de le suivre à pié jusqu'à Madrid. Cependant le Gouverneur de Toléde ayant mieux pris ses mesures que son épouse, tourna si bien l'esprit des Habitants, que cinq jours aprês la honteuse évasion du Roi, le Peuple cria, *Vive Don Henry, meurent les Rebelles*; & le lendemain le Roi prit possession de la Ville, non sans quelques lâchetés qu'il lui fallut faire, en accordant à une populace mutinée tout ce qu'elle osa demander : ainsi l'acquisition de Toléde le consola de la perte de Ségovie.

An. de J. C. 1468. & suiv.

Mais les Confédérés furent inconsolables d'avoir perdu leur principale Ville, jusques-là qu'ils ménacérent de l'assiéger. Le bruit en courut, & ils s'y disposoient en effet, lorsqu'ils se virent arrêtés par un dénouëment imprévû, qui hâtoit la réünion de la Castille & de l'Arragon. Don Alphonse qui s'étoit mis en marche avec eux étant arrivé à Cardegnosa, Bourg situé à deux lieuës d'Avila, se trouva fort mal le 4. de Juillet, & mourut le 5. quelques-uns disent de maladie contagieuse, d'autres de poison. Alphon-

AN. DE J.C. 1468. & suiv.

se de Palencia avec sa liberté ordinaire; dont se plaignent les Ecrivains Espagnols, assûre qu'il fut empoisonné en mangeant une Truite, que lui fit préparer Villéna de concert avec Don Henry. Mariana sans écarter le soupçon de poison, en excuse le Marquis & n'en accuse personne. En effet, il seroit difficile de charger de ce crime Don Henry à cause de son caractére, ou les Conjurés à cause de leurs intérêts, ou même Villéna, dont la politique étoit d'opposer frére à frére, & Roi à Roi, afin de détruire l'un par l'autre pour gouverner seul. Quoique les Historiens Espagnols n'en disent rien, on soupçonneroit peut-être avec plus de fondement l'Amirante Frédéric & le Roi d'Arragon, intéressés l'un & l'autre au mariage de Ferdinand & d'Isabelle. Mais ce sont des ténébres qu'il n'appartient pas à l'Histoire de percer. Aprês tout il est bien singulier, que le bruit de cette mort se fût répandu dans le Royaume trois jours avant qu'elle arrivât. Le jeune Prince n'avoit pas seize ans accomplis quand il mourut; il en avoit regné prês de quatre, si l'on peut appeller regne une rebellion continuelle, & un veritable esclavage avec le nom de Roi. Ainsi s'accomplit la prophetie de Paul II.

Par cet événement l'équilibre entre la

Ligue & les Royaliſtes fut rompu ; pluſieurs Seigneurs ſe rangérent ſous l'obéïſſance du Roi légitime. L'Archevêque de Séville & le Comte de Bénaventé, renouvellérent leurs ſermens entre ſes mains ; & la Ville de Burgos Capitale de la Confédération, ſuivit l'éxemple de Tolède ; mais la paix & le bonheur du Roi durérent peu. Les intrigues qui recommencérent bien-tôt aprês, dûrent lui faire ſentir bien vivement que la mort de ſon concurrent n'avoit pas terminé ſes malheurs. AN. DE J. C. 1468. & ſuiv.

Le Roi d'Arragon dês qu'il apprit cette mort, ne ſongea qu'à en profiter pour ſes intérêts. La Reine Jeanne Henriqués ſon épouſe deſiroit auſſi ardemment que lui le mariage de ſon cher Ferdinand avec Iſabelle ; mais elle n'eut pas la ſatisfaction de le voir accompli : elle mourut le 13. de Février de cette année 1468. Ce fut une perte conſidérable pour un époux dêja três-vieux, & pour un fils encore trop jeune ; car c'étoit une Héroïne dans la politique & dans la guerre. Outre les marques qu'elle en donna plus d'une fois, l'entrevûë qu'elle eut peu de tems avant ſa mort avec la Comteſſe de Foix, en eſt une preuve remarquable. Ces deux Princeſſes qui gouvernoient autant & plus que leurs époux ; l'une l'Arragon, l'autre la Navarre, s'é-

An. de J.C. 1468 & suiv.

toient vûës à Exéa en 1467. sans en rien communiquer à leurs maris. Là sous prétexte de travailler de concert au bien de l'Etat, la mere & la fille avoient fait une Ligue entre elles envers tous & contre tous sans exception; de maniére que la Gouvernante de Navarre s'engageoit à maintenir la succession de la Couronne d'Arragon & de Sicile en faveur de Ferdinand son frére; & la Reine de son côté promettoit d'assûrer à la Gouvernante le titre de Reine de Navarre; mais le Comte Gaston de Foix pensa tout gâter par sa précipitation, ainsi que je l'ai indiqué, & que je le dirai bien-tôt. Il ne pouvoit souffrir que le Roi son beau-pere gardât tant d'années la Navarre, où il vouloit regner. C'est ainsi qu'il le récompensoit de lui avoir sacrifié Don Carlos & Dogna Blanche.

La Reine d'Arragon principal Auteur de ces crimes, en eut de terribles scrupules en mourant. On dit que depuis la mort du Prince de Viane, il lui étoit venu au sein un cancer qui la rongea peu à peu; signe sensible des remords cruels qui la déchirérent au-dedans, sur-tout à sa derniére heure. Dans les convulsions horribles de corps & d'esprit qu'elle souffrit, elle sembla être effrayée par des phantômes lugubres; elle repéta plusieurs

fois ces paroles; *Ferdinand, mon fils, que tu coutes cher à ta mere!* Quelques-uns ajoûtent, que sa conscience bourrelée lui arracha malgré elle la confession de son crime en présence de son mari, & que ce Prince en fut tellement saisi d'horreur, qu'il ne l'a revit plus.

An. de J. C. 1468. & suiv.

Quoiqu'il en soit de ce dernier article, qui justifieroit Don Juan, il poursuivit plus vivement le mariage de Ferdinand & d'Isabelle, qu'il avoit dêja concerté avec la Reine son épouse. Mais pour rendre son fils plus digne de celle qu'on regardoit comme devant être l'héritiére de Castille, il le fit Roi de Sicile, presque dans le même-tems qu'expiroit Don Alphonse, comme si le hasard ou la politique eût renversé l'un, tandis qu'on élevoit l'autre. Mais le silence des Historiens fait que je n'ose, ni ne puis assûrer qu'on eût prémédité à ce sujet la mort du jeune Alphonse, d'autant plus qu'il est certain, que le mariage en question souffrit des difficultés, & fut conduit par bien des intrigues, qu'il faudra bien-tôt développer.

Les Ligueurs innocens ou coupables de la mort de leur Roi en parurent déconcertés; mais ils ne tardérent pas à se remettre de leur frayeur, feinte ou veritable. Comme leur sûreté dépendoit de

AN. DE J.C. 1468. & suiv.

leur rébellion, ils songérent à se forger un autre phantôme; ils jettérent les yeux sur Dogna Isabelle, qui par le moyen de leurs démarches précédentes devenoit nécessairement Reine de Castille. Elle étoit à Avila entre leurs mains. Ils résolurent de faire briller la Couronne à ses yeux, persuadés qu'étant femme & mécontente de Don Henry, elle accepteroit sans balancer un parti capable de flatter également sa vanité & sa haine.

L'Infante suivant l'époque de sa naissance marquée dans le cours de cette Histoire, avoit près de 18. ans. Elle sembloit née pour le Trône, & l'on voyoit dês-lors dans elle d'heureux présages de sa future grandeur; sa taille bien prise, mais médiocre, ses yeux vifs & verds, sa chevelure blonde & tirant sur le roux, son teint un peu olivâtre, ses traits d'ailleurs assés réguliers la rendoient plus agréable que belle. Mais les sentimens de son cœur formé pour les grandes choses, des maniéres nobles, un air sérieux quoiqu'affable, lui donnoient beaucoup de majesté; aussi dédaignoit-elle les ajustemens, & les petits soins propres de son sexe. Elevée par la Reine sa mere qui vivoit encore, & nourrie sous ses yeux dans une extrême régularité, elle ne s'en étoit point écartée; elle unissoit l'amour

des sciences à un esprit rare, jusques-là qu'elle n'ignoroit pas la langue latine. Une pieté singuliére jointe à beaucoup de jugement & de gravité Espagnole en faisoient une Princesse infiniment respectable: Tel étoit l'appui que se destinoit la Ligue. AN. DE J.C. 1468. & suiv.

L'Archevêque de Toléde que les Confédérés lui députérent, aprês un discours artificieux, où il la flatta aux dépens du Roi son frére, lui présenta le sceptre. Isabelle répondit au Prélat avec autant de bon sens que de grandeur, qu'elle étoit obligée aux Seigneurs Confédérés de leur bonne volonté; mais que la nature, la justice, les loix, l'éxemple d'Alphonse ne lui permettoient pas de détrôner un frére; qu'elle seroit contente de regner aprês lui, & en attendant, d'être déclarée Princesse des Asturies; qu'au reste on devoit voir par son refus, que ce n'étoit pas le desir d'une Couronne qui lui faisoit souhaiter qu'on prît ce dernier parti; mais la crainte unique de voir tomber le sceptre de ses peres en d'indignes mains; elle parloit de Dogna Jeanne; & par ce noble refus joint à une demande qui étoit devenuë raisonnable dans l'esprit des Castillans, elle assûroit ses intérêts sans se déshonnorer.

Les Conjurés pleins d'admiration pour

An. de J. C. 1468. & suiv.

elle, profitérent de cette ouverture afin de ménager leur paix. Le milieu que prenoit l'Infante accomplissoit tous leurs vœux : d'ailleurs les deux partis étoient las d'une guerre qui les épuisoit également ; & le Marquis de Villéna n'avoit plus rien à souhaiter aprês la Grande Maîtrise dont il se voyoit assûré. Il se détermina donc à pacifier le Royaume qu'il avoit bouleversé durant prês de cinq années. L'Archevêque de Séville réconcilié avec Don Henry, & André Cabréra, se transportérent à Avila pour ménager l'accommodement : car le Roi fit encore les avances. Ils lui rapportérent bien-tôt les propositions des Confedérés, qui se réduisoient à quatre Chefs. I°. Que l'Infante Isabelle fût déclarée héritiére de Castille & Princesse des Asturies. II°. Que le Roi fît divorce avec la Reine & la renvoyât, aussi-bien que l'Infante sa fille en Portugal. III°. Qu'on publiât une amnistie générale pour les Confédérés, & qu'on les rétablît dans leurs biens. IV°. Qu'à ce prix ils reconnoîtroient Don Henry Roi de Castille.

C'étoit-là donner la Loi en Vainqueurs, & non pas se soumettre en Sujets. Aussi le Conseil délibéra-t'il beaucoup sur des propositions si étranges ; mais la Ligue avoit tellement réüssi à faire croire aux

Castillans la supposition de Dogna Jeanne; d'ailleurs les variations de Don Henry, & les débauches de son épouse étoient si manifestes, que ce qui n'étoit d'abord qu'un soupçon passoit alors pour une réalité. Il s'agissoit d'acheter la paix à quelque prix que ce fût: l'intérêt public, & l'intérêt particulier d'Isabelle, qui avoit beaucoup de partisans à la Cour, l'emportérent enfin sur ceux d'une Princesse opprimée, d'une Reine débauchée, & d'un Roi déshonnoré.

An. de J.C. 1468. & suiv.

André Cabréra par ses intrigues fit pancher la balance; & Don Henry, partie par nécessité, partie par lâcheté, signa en pleurant l'Arrêt de son opprobre. On ajoûta une clause au premier article touchant Isabelle; à sçavoir, qu'elle ne pourroit se marier sans l'agrément de son frére, ce qu'elle jura. On verra pourquoi & comment elle ne garda pas ce serment. Quant à l'article du divorce de la Reine & de l'exhérédation de sa fille, il fut souscrit sans restriction; & Don Henry se sacrifia en cette rencontre, comme pere, comme époux, & comme Roi; mais il n'étoit pas encore arrivé au terme de ses malheurs.

Véritablement le motif secret d'un Traité si extraordinaire le consoloit; c'étoit de gagner du tems & de tromper

An. de J. C. 1468. & suiv.

Isabelle. Il prétendoit suivant le conseil de quelques-uns de ses confidens, lui enlever, en effet, la succession de la Castille en la lui livrant en apparence, & ménager tellement le mariage de sa sœur & de sa fille, par le choix artificieux de leurs époux, que l'une devînt Reine au préjudice de l'autre; mais aprês tout, ce n'étoit-là qu'une espérance incertaine pour Don Henry, & son déshonneur étoit certain. D'un autre côté les Confédérés avoient intérêt à ne pas élever tout à coup sur le Trône Dogna Isabelle, mais à se contenter de la déclarer Princesse des Asturies, comme firent plusieurs Villes avant le Traité: car ils avoient dessein de regner toûjours malgré la paix, & de tenir en bride le frére & la sœur; l'un en le menaçant de Couronner l'autre, & celle-ci en se rendant les maîtres de son mariage, dans la vûë de balancer les intérêts du mari, de l'épouse, & du frére.

Cette double politique changea dans la suite la face des affaires, & produisit cet équilibre qui dura assez long-tems entre l'Infante Isabelle & Dogna Jeanne, dont chacune se fit un parti des débris de la Ligue & des Royalistes, jusqu'à ce qu'enfin Isabelle l'emporta par l'effet de cette même politique, qui devoit pour jamais l'écarter du Trône.

Don Diego Hurtado de Mendoza, Marquis de Santillanne, & Don Pédro Gonzalés Evêque de Siguença son frére, autrefois Evêque de Calahorra, & connu depuis sous le nom du Cardinal d'Espagne; enfin Don Pédro Fernandés de Velasco Comte de Haro, depuis Connêtable de Castille, outre plusieurs autres Seigneurs du parti de Don Henry, n'avoient eu aucune part au Traité; on ne les avoit point appellés, dans la crainte qu'ils ne s'y opposassent. Ils furent bien surpris & bien mortifiés quand ils apprirent, qu'une chose de cette importance s'étoit réglée sans leur participation & à leur insçû. Ils s'en plaignirent amérement au Roi, mais leurs plaintes furent inutiles; le Roi ne songea qu'à se réconcilier avec le Grand-Maître, & à se préparer un nouvel esclavage, pour joüir du repos qui le fuyoit depuis si long-tems: ces Seigneurs mécontens se retirérent à Guadalajara, résolus de faire une contre-ligue, & de soûtenir le parti de Dogna Jeanne contre Don Henry lui-même, comme s'il fût devenu le Chef des Ligueurs; mais ils entroient, sans y penser, dans ses vûës, & le servoient en effet par mécontentement.

AN. DE J. C. 1468. & suiv.

La Reine de Castille étoit toûjours au Château d'Alaejos sous la garde de l'Ar-

AN. DE J. C. 1468. & suiv.

chevêque de Séville, ainsi que je l'ai rapporté. Là malheureusement pour elle, Don Pédro de Castella, neveu de l'Archevêque, alloit souvent la consoler dans son infortune. Cette Reine trop sensible par tempérament & par habitude, goûta bien-tôt les conversations de Don Pédro, qui joignoit à ses assiduités beaucoup d'esprit & de tendresse. Comme elle avoit dêja passé les bornes de la pudeur, elle n'eut pas honte de lui déclarer sa passion; ses déréglemens publics lui avoient appris à ne plus rougir. Il est vrai que les Historiens Espagnols affectent d'en rejetter la haine sur son époux; ils insinuënt que ce Prince pour se donner par autrui des héritiers qu'il ne pouvoit se procurer lui-même, engagea le premier la Reine à écouter la passion de la Cuéva, & que depuis ce premier pas elle se familiarisa tellement avec le libertinage, qu'elle ne songea plus à ménager sa réputation. Mais leur témoignage paroît suspect; ils sont trop intéressés à relever la gloire d'Isabelle, pour ne pas flétrir la mémoire de Henry & de son épouse. Mariana est le seul que je sçache qui ose laisser douter de la substitution de Dogna Jeanne, & cet aveu est d'un grand poids dans une bouche Espagnole. Par malheur pour Don Henry, la Reine par ses débauches

n'autorisoit que trop les soupçons de tout le Royaume au sujet de sa fille. Sa derniére galanterie avec Don Pédro devint bien-tôt publique, & détermina, sans doute, les Ligueurs à demander qu'elle fût renvoyée en Portugal. Un déréglement si marqué dans des conjonctures pareilles ne pouvoît long-tems se cacher; car elle eut de Don Pédro deux fils, Don Ferdinand & Don Apostol, qu'on tient avoir été sécrétement élevés au Monastére des Dominicaines de Tolède, dont la Prieure étoit tante du nouvel amant de la Reine. Le Roi dans la suite trouva moyen de le faire prendre, & il se préparoit à venger sur lui l'affront qu'il en avoit reçu, lorsque la Reine éplorée vint se jetter à ses piés; & ce qui paroîtra presque incroyable, elle obtint de son mari la grace de celui qui le déshonnoroit aux yeux de toute l'Espagne.

An. de J. C. 1468. & suiv.

Cette Princesse qui se consoloit de l'éloignement de la Cour, en se livrant ainsi à d'indignes amours, fut étrangement embarrassée quand elle reçut la nouvelle de la paix qui se tramoit à ses dépens. Incontinent elle entra en fureur, & se crut trahie par l'Archevêque de Séville; car comme elle ignoroit le secret du Roi, & comme elle sçavoit que ce Prélat l'avoit porté à recevoir les propositions in-

An. de J.C. 1468. & suiv.

ſolentes des Confédérés, elle s'imagina qu'il l'avoit peut-être ſacrifiée à ſes intérêts. Dans cette cruelle inquiétude elle eut recours à ſon amant. Celui-ci plus fidéle à ſon amour que ſon oncle, s'offrit de favoriſer l'évaſion de la Reine, avec Loüis Hurtado de Mendoza. On garda un profond ſecret; on corrompit quelques gardes, on trompa les autres, & on diſpoſa les choſes de façon, qu'une nuit la Princeſſe ſe mit dans une corbeille pour deſcendre par une fenêtre du Château; mais ceux qui l'aidoient à ſe ſauver croyant qu'elle étoit arrivée à terre, lâchérent imprudemment les cordes, qui ſe trouvérent trop courtes, & la Reine en tombant ſe bleſſa aſſez rudement. Don Pédro, d'autres diſent, Don Loüis de Mendoza, l'ayant relevée & miſe dans une litiére, la tranſporta promptement à Buytrago, où elle embraſſa ſa fille devenuë la compagne de ſes malheurs, & la victime de ſes débauches.

Cette fuite précipitée piqua ſi ſenſiblement l'Archevêque de Séville, que pour punir la Reine de l'avoir ſoupçonné, il preſſa la concluſion du Traité en faveur d'Iſabelle. On convint, qu'elle & ſon frére ſe verroient à Guiſando près d'un Monaſtére, entre Zebréros & Cadahalſo. La Cour étoit dans la premiére

de ces Places, & l'Infante dans la seconde. On se trouva au rendez-vous un Lundi 19. de Septembre. Le Roi étoit accompagné du Grand-Maître, de l'Archevêque de Séville, des Comtes de Placentia, de Bénaventé, de Miranda, & de quantité d'autres Seigneurs tant Ligueurs que Royalistes, à la tête de treize cens Cavaliers. La suite de l'Infante étoit composée de douze cens hommes de Cavalerie, outre l'Archevêque de Toléde, Don Loüis d'Acunha Evêque de Çoria, tous attachés à son service & à son parti, moyennant les sûretés & les récompenses dont ils avoient eu soin de convenir avec elle à Zebréros. Le Nonce Antoine de Vénéris Evêque de Léon s'y trouva pour y joüer un grand rôle; car aprês les premiéres civilités entre le Roi & l'Infante, il releva tous les Seigneurs du serment de fidélité, qu'ils avoient prêté autrefois à Dogna Jeanne. Aprês quoi Dogna Isabelle reconnut son frére pour Roi, & Don Henry déclara à son tour Isabelle Princesse des Asturies, & héritiére de Castille en présence des Grands, qui firent aussi-tôt les serments & les hommages ordinaires, durant les acclamations d'un Peuple innombrable qui étoit accouru à cette cérémonie. Ce fut-là le fondement de la réü-

AN. DE J. C. 1468. & suiv.

An de J. C. 1468. & suiv.

nion de Castille & d'Arragon : ensuite les deux Cours réünies se retirérent à Gasaruvias, d'où le Roi expédia des lettres dans tous ses Etats, pour rendre compte de tout ce qui s'étoit passé. La chose est si importante, que j'ai crû devoir rapporter tout au long la copie fidéle de ces lettres tirée par Zurita, sur celle qui fut envoyée à Baëza, Ville d'Andalousie fort affectionnée au Grand-Maître de saint Jacques.

« Don Henry par la grace de Dieu, „ Roi de Castille, de Léon, &c. Au „ Conseil, Magistrats, Commissaires, „ Lieutenans de Police, Cavaliers, Ecu„ yers, Officiers, nos bons Sujets de la „ Ville de Baëça. Salut & grace : Vous „ sçavez trop les divisions, les troubles, „ les scandales arrivés dans mes Royau„ mes depuis quatre années, & les maux „ incroyables qu'en ont souffert mes Su„ jets & mes Etats. Vous n'ignorez pas „ quels ont été mes desirs & mes efforts, „ pour procurer une paix qui n'avoit pu „ encore être concluë, jusqu'à ce qu'en„ fin la très-illustre Princesse Dogna Isa„ belle ma très-chére & bien aimée sœur „ a eu une entrevûë avec moi aux envi„ rons de Cadahalso où je tenois ma Cour. „ Là se sont trouvés les très-Revérends „ Peres en JESUS-CHRIST Don Alphon-

„ se Carillo Archevêque de Toléde, Pri-
„ mat des Espagnes, Grand Chancelier
„ de Castille, & Don Alphonse de Fon-
„ séca Archevêque de Séville, avec Don
„ Juan Pacheco, Grand-Maître de saint
„ Jacques, Don Alvare de Zuniga Com-
„ te de Placentia, mon Justice-Major,
„ les Comtes de Bénavemé, de Miranda,
„ d'Osorno, & l'Adelantade-Major de
„ Castille, outre les Reverends Peres l'E-
„ vêque de Burgos, l'Evêque de Çoria,
„ & Gomés Manrique son frére, tous de
„ mon Conseil. Dans cette entrevûë, en
„ présence du Revérend Pere Don An-
„ tonio de Vénéris, Evêque de Léon,
„ Légat de notre Saint Pere le Pape, la-
„ dite Princesse ma sœur m'a reconnu
„ pour son Roi & Souverain naturel de
„ ces Royaumes, & elle m'a rendu l'o-
„ béïssance & le respect qu'elle me devoit,
„ jurant de me regarder, me suivre, &
„ me servir le reste de ma vie comme son
„ Roi & son Seigneur. Pareillement les-
„ dits Prélats & Grands en général, &
„ chacun d'eux en particulier m'ont re-
„ connu pour leur Roi & leur Souve-
„ rain naturel, promettant de m'obeïr &
„ de me regarder comme tel le reste de
„ mes jours, & non autre quel qu'il puis-
„ se être, & en cette qualité de me ser-
„ vir & de me suivre loyalement & ve-

AN. DE J. C. 1468. & suiv.

„ ritablement, comme bons & fidéles „ Vassaux & Sujets. Sur cela ils ont fait „ serment solemnel & hommage public. „ Sensible de mon côté au bien de la „ paix & de la concorde pour éviter tout „ sujet de division, pour satisfaire aux „ liens du Sang & de la tendresse qui m'at- „ tachent, & qui m'ont toûjours attaché „ à la Princesse ma sœur, & parce que, „ grace au Ciel, elle est en âge de se ma- „ rier, & d'avoir lignage, de maniére que „ mes Royaumes ne demeurent pas sans „ successeurs de notre race: » (ces paroles sont bien remarquables dans un Acte de Don Henry, qui d'ailleurs n'avoüa jamais que Dogna Jeanne ne fût pas sa fille.) « J'ai résolu, continuë-t'il, „ de la choisir & recevoir, & je l'ai choi- „ sie & reçûë comme Princesse, & com- „ me mon héritiére présomptive. Partant, „ je l'ai nommée, intitulée, & déclarée „ par serment, & l'ai fait recevoir, nom- „ mer & reconnoître de même, non-seu- „ lement par les susdits Prélats & Sei- „ gneurs présents, mais par tous mes au- „ tres Sujets dans la personne des Dépu- „ tés des Villes & Cités, en qualité de „ Princesse héritiére de mes Etats, & Rei- „ ne aprês ma mort. Pour cela ledit Lé- „ gat par l'autorité du Saint Siége Apos- „ tolique, les a tous & chacun relevés

de

„ de tous autres sermens contraires sur „ ladite succession, par quelques personnes, & de quelque façon qu'ils ayent „ été faits, les dispensant de tout pleinement, & interposant à cela son autorité & son decret: après quoi je suis retourné à Cadahalso avec la Princesse „ ma sœur, le Grand Maître de saint Jacques, & autres Prélats & Grands de „ ma suite.

An. de J. C. 1468. & suiv.

„ J'ai voulu vous notifier tout ceci, „ parce qu'il est juste que vous le sçachiez pour en rendre graces à Notre-Seigneur, auquel il a plû d'accorder „ la paix à nos Etats. C'est pourquoi je „ vous ordonne de rappeller votre ancienne fidélité qui m'est dûë comme à „ votre Roi, de vous soumettre à mon „ obéïssance, & de me reconnoître avec „ serment comme votre Souverain.

„ A la priére desdits Prélats & Grands, „ j'ai fait expédier des lettres d'amnistie „ pour tous Prélats, Cavaliers, ou autres qui se sont écartés de mon obéïssance, leur pardonnant leurs crimes passés, à condition qu'ils rentreront dans „ mon service, & me remettront ou feront remettre toutes les Cités, Villes, „ Châteaux & Forteresses dont ils se sont „ emparés, ou qui se sont révoltés en „ leur faveur & par leur moyen, & cela

An. de J. C. 1468. & suiv. „ dans l'espace de quinze jours pour la „ Castille, & de trente pour ceux d'Andalousie & de Murcie. Ce que je leur „ ordonne de faire dans le terme prescrit, „ sous peine de tomber en disgrace, & „ de perdre tous leurs biens, Vassaux, „ Villes, Châteaux, héritages, Offices, „ graces & pensions couchées sur mon „ État; toutes choses qui seront confisquées & appliquées à mes revenus. „ Cette déclaration a été par mon ordre „ publiée & affichée dans ma Cour. Par „ la même déclaration, & aux mêmes „ conditions de vous soumettre dans le „ terme prescrit, je vous pardonne à tous „ & à chacun de cette Ville, Grands, „ Cavaliers, & autres Habitants d'icelle, tous les crimes passés depuis le plus „ considérable jusqu'au moindre inclusivement. Au surplus, j'ordonne qu'aussi-tôt ma lettre reçûë vous assembliés „ votre Conseil à l'ordinaire, pour prêter serment à ladite Princesse ma sœur „ comme à l'héritiére de mes Royaumes, „ faute de quoi vous encourerez les peines ci-dessus mentionnées, sans autre „ sentence ni déclaration nouvelle. Si „ quelqu'un de vous refusoit d'obéir, celui qui vous présentera mes lettres a „ ordre de l'ajourner à comparoître à ma „ Cour; à sçavoir, le Conseil par son

„ Procureur, & tous les autres en personne dans l'espace de quinze jours, à compter depuis le jour de l'ajournement, & cela sous les mêmes peines; sous lesquelles j'ordonne encore au Greffier qu'on appellera pour cet effet, de donner à celui que j'envoye un témoignage signé de sa main, afin que je sçache comment on accomplit mes ordres. AN. DE J. C. 1468. & suiv.

„ Et moi, la Princesse Dogna Isabelle héritiére présomptive desdits Royaumes après la mort de três-haut & três-puissant Roi mon Seigneur & frére; je vous demande & ordonne, que pour son service & le mien, vous éxécutiez sans délai tout ce que Son Altesse vous prescrit par cette lettre; vous assûrant qu'en cela vous me ferez plaisir & me rendrez service, & que je me tiendrois fort offensée du contraire; de façon que j'employerois tous mes soins pour l'éxécution des peines encouruës par les contrevenans. Donné à Casaruvias le 25. de Septembre, l'an de Notre-Seigneur 1468. *MOI LE ROI, MOI LA PRINCESSE, &c.* » Ensuite est le nom du Sécrétaire du Roi, Juan Oviédo, & ceux du Chancelier Archevêque de Tolède, du Comte de Placentia, du Grand-Maître de saint Jaçques, & du Comte de Bénaventé.

AN. DE J. C. 1468. & suiv.

Don Henry s'étant ensuite retiré au Pardo, donna le 30. du même mois un autre Edit, par lequel il ordonnoit aux Gouverneurs, & autres ayant commandement dans les Villes, de les tenir en son nom, & d'éxécuter désormais tout ce que le Grand-Maître de saint Jacques leur ordonneroit. Ce fut-là pour toute la Castille un monument public de la faveur extrême où étoit rentré Don Pacheco, & qu'il porta beaucoup plus loin qu'il n'avoit fait avant sa disgrace & sa révolte. En conséquence de ces Edits on déploya par tout les étendarts Royaux pour Don Henry, avec autant de solemnité, que s'il fût monté pour la premiére fois sur le Thrône; mais ce triomphe étoit plûtôt celui du Grand-Maître que du Souverain. Toutesfois Don Henry préparoit, sans y penser, à ce favori un rival dangereux, dans la personne d'André Cabréra son Majordome, homme nouveau en Castille, mais qui s'éleva peu à peu à une grande fortune. Cabréra favorisoit sous-main le parti d'Isabelle, & il avoit plus qu'aucun autre contribué à la conclusion du Traité de Guisando, de sorte que l'élévation de cette Princesse étoit en quelque sorte son ouvrage Aussi-tôt aprês la cérémonie de la paix, il reçût du Roi le Gouverne-

ment de la Ville de Ségovie qu'on ôta à Don Pédro Arias. En même-tems le Grand-Maître fut pourvû du Gouvernement de la Citadelle : ce qui produisit dans la suite bien des inimitiés entre ces deux concurrens.

An. de J. C. 1468. & suiv.

Comme les maladies contagieuses infectoient alors Ségovie, le Roi aprês cette affaire concluë, retourna à Casaruvias où se rendit presqu'aussi-tôt Don Loüis de Mendoza, pour faire à la Cour un compliment auquel on devoit bien s'attendre Il avoit procuration de la Reine, pour présenter en son nom un Acte, par lequel se déclarant protectrice de sa fille, elle protestoit de nullité du serment prêté à Dogna Isabelle. Cet écrit fut signifié au Nonce, mais Isabelle s'en embarrassa peu : elle ignoroit alors les vûës secrettes de son frére, qui étoit bien résolu de profiter de cette ouverture quand il se sentiroit assez fort pour déclarer ses veritables sentiments.

Il y avoit donc deux partis publics, l'un en faveur de la Princesse Isabelle, & c'étoit en apparence le plus nombreux, puisque celui de Dogna Jeanne ne paroissoit guéres consister que dans les Maisons de Mendoza, de Velasco, & dans quelques autres Seigneurs, mécontents de n'avoir point été participans du Trai-

Ан. DE J. C. 1468. & suiv.

té. Mais ceux-mêmes qui avoient travaillés à l'élévation d'Isabelle étoient divisés en deux Factions bien opposées dans leurs desseins, quoiqu'elles semblassent aller au même but. L'une de ces Factions d'accord avec le Roi, ainsi que je l'ai remarqué, tendoit à ruiner l'autre, & à duper Isabelle. C'étoit-là le secret de la Cour, & tout dépendoit de la maniére dont on marieroit les deux Princesses concurrentes, dont le mariage devoit décider de la Couronne, en faveur de l'une ou de l'autre. C'étoit pour cela qu'on avoit éxigé la clause du Traité, qui ôtoit à la nouvelle Princesse des Asturies la liberté de se marier sans l'aveu du Roi son frére.

Il avoit besoin du Grand-Maître pour conduire une affaire si épineuse, & le Grand-Maître s'y étoit prêté d'autant plus volontiers, qu'il paroissoit par-là effacer sa révolte passée, & qu'il rentroit à ce prix dans le pouvoir despotique; car Don Henry, pour satisfaire en même-tems à sa paresse & à sa vengeance, lui avoit dêja remis le sceptre & les intérêts de Dogna Jeanne entre les mains.

Ce Ministre ne tarda pas à lier sa nouvelle intrigue : il prit occasion du mécontentement des Mendozes & des Velasco pour les assembler à Villarejo, où

il leur proposa le mariage de Dogna Isabelle avec Don Alphonse Roi de Portugal, & celui de Dogna Jeanne avec le Prince Don Juan fils d'Alphonse, à condition que si Isabelle n'avoit point d'héritiers, ceux de Jeanne monteroient sur le Thrône de Castille. Voilà le tour qu'on vouloit faire prendre au choses pour contenter tous les partis, sans leur dévoiler le mystére. Car d'une part Isabelle sembloit conserver ses droits à la Couronne de Castille, en épousant un Roi qui seroit intéressé à les maintenir. De l'autre Dogna Jeanne pouvoit rentrer dans ses prétentions par les mêmes moyens; mais au fonds c'étoit elle qu'on servoit au préjudice de sa rivale, puisqu'on lui destinoit le fils, qui devant naturellement survivre au pere, se mettroit infailliblement en état de réünir la Castille au Portugal, sans s'embarrasser d'une belle-mere & de ses enfans, si elle en avoit. L'affaire fut conduite si finement, & le piege si bien tendu, que le Roi de Portugal envoya ses Ambassadeurs pour la ménager; mais le Roi d'Arragon ne s'endormoit pas.

AN. DE J.C. 1468. & suiv.

Depuis la mort du jeune Alphonse Roi de la Ligue, il avoit envoyé sécrétement son Connêtable de Navarre Pierre de Péralta, aux Seigneurs Confédé-

An. de J. C. 1468. & suiv. rés pour les gagner en faveur de Ferdinand. Il avoit encore mis dans ses intérêts l'Archevêque de Tolède, qui pressé d'un autre côté par l'Amirante de Castille n'omettoit rien pour venir à bout de son entreprise. Cette Faction s'apperçut aisément du piége qu'on tendoit à Isabelle, & ne manqua pas de l'en avertir. Le Grand-Maître de saint Jacques l'avoit emmenée avec le Roi à Ocagna, où ils ne cessoient de l'obséder l'un & l'autre, de concert avec Alphonse Noguéras Archevêque de Lisbonne, Chef de l'Ambassade de Portugal. Comme ils la pressoient extrêmement de condescendre à l'alliance de cette Couronne, l'Archevêque de Tolède se transporta à sa Ville d'Yepés, d'où il eut des intelligences secrétes avec Isabelle par le moyen de Guttiére de Cardénas son Ecuyer. Cardénas introduisit chez elle en cachette le Connêtable de Navarre & ceux de sa Faction : tous lui représentérent vivement, que l'alliance du Portugal n'étoit qu'un artifice pour l'écarter de Castille, & pour élever Dogna Jeanne sur le Thrône ; qu'on en devoit juger par la négligence de Don Henry à exécuter les articles du Traité de Guisando, par lesquels il s'étoit engagé à lui livrer certaines Villes en appanage, & à congédier

la Reine & sa fille dans l'espace de quatre mois, ce qu'il n'avoit pas fait ; que le Roi de Portugal ayant un fils héritier de ses Etats après sa mort, elle devoit s'attendre à n'avoir ni la Couronne de Portugal, ni celle de Castille ; que Dogna Jeanne auroit plus aisément l'une & l'autre, ou peut-être celle de Castille & d'Arragon, en épousant Don Ferdinand à son refus : que ce jeune Prince, outre qu'il convenoit plus à une jeune Princesse qu'un Roi veuf & sur le retour de l'âge, étoit du sang d'Isabelle ; qu'il avoit beaucoup de partisans en Castille, & un sceptre assûré en Arragon ; qu'enfin elle ne devoit pas balancer à préférer le certain à l'incertain, & l'Arragonnois au Portugais.

AN. DE J.C. 1468. & suiv.

Isabelle sentit la force de ces raisons & s'y rendit, autant par inclination que par intérêt ; de façon qu'elle donna parole en secret à l'Archevêque de Tolède, de ne prendre aucun autre époux que Don Ferdinand Roi de Sicile. Cependant pour garder les dehors, elle dit publiquement, qu'elle vouloit s'en tenir sur son choix au suffrage du plus grand nombre des Seigneurs ; mais quand il fut question de donner la derniére réponse aux Ambassadeurs de Portugal, elle déclara nettement à son frére, qu'elle ne

An. de J. C. 1468. & suiv.

consentiroit jamais à son alliance avec cette Couronne. Et ce qui est assés singulier, c'est que la Reine de Castille fit la même déclaration au nom de sa fille, dans la crainte que ce mariage ne fût un artifice pour les renvoyer l'une & l'autre en Portugal, suivant le Traité de Guisando : ce qui indisposa contre elle jusqu'à ses partisans.

Le Roi indigné de la fermeté de sa sœur s'étoit presque déterminé à suivre le conseil de Pacheco, qui opinoit à se saisir de sa personne, pour l'obliger à faire de force ce qu'elle ne vouloit pas choisir par goût. Mais il appréhenda le parti d'Isabelle, sur-tout quand il sçut que l'Archevêque de Tolède étoit à la tête de la Faction Arragonnoise. Il céda donc à la nécessité, & se contenta de fortifier le parti de Dogna Jeanne, résolu de la marier plûtôt elle-même au Roi de Sicile, pour ôter cette ressource à Isabelle, & de perdre, s'il pouvoit, l'Archevêque de Tolède. On croit que le Grand-Maître avertit ce Prélat de se tenir sur ses gardes, suivant sa maxime ordinaire de ménager les partis opposés, pour se rendre nécessaire aux uns & aux autres, & pour les gouverner tous. On fut obligé de payer les Portugais de bonnes paroles & de belles espérances, puis on les congé-

dia, aussi-bien que les Députés des Villes qu'on avoit appellés à Ocagna, & dont on n'éxigea point le serment de fidélité pour Isabelle, afin de lui marquer combien ses refus avoient offensé le Roi. L'Archevêque de Lisbonne, avant que de partir, jura sur la Sainte Hostie qu'il obtiendroit de gré ou de force ce qu'il avoit demandé; mais il ne songeoit pas qu'il avoit dans la personne de l'Archevêque de Toléde un antagoniste plus boüillant & plus ferme que lui.

AN. DE J. C. 1468. & suiv.

Don Henry étoit trop irrité contre sa sœur, pour lui pardonner son panchant vers le fils du Roi d'Arragon son ennemi capital. Toutesfois il dissimula son ressentiment à cause d'un voyage qu'il devoit faire dans l'Andalousie qui n'étoit pas encore pacifiée; mais avant son départ il écrivit au Pape une lettre de sa main, pour le prier de confirmer la succession de Castille à Dogna Jeanne, & non à la Princesse Isabelle; aprês quoi il partit accompagné du Grand-Maître de saint Jacques, qui affecta durant ce voyage de régler tout à sa fantaisie, & de donner des marques publiques de son autorité excessive sur l'esprit de son Souverain, en l'obligeant presque malgré lui, de changer sans raison les Commandans & les Gouverneurs, pour mettre en leurs

An. de J. C. 1468. & suiv. places ses partisans & ses amis. Pour Isabelle, quoique le Roi eût tiré d'elle des lettres pour marquer à ceux d'Andalousie, que le frére & la sœur étoient d'accord, loin de se fier à ces dehors trompeurs, elle ne se crut pas en sûreté à Ocagna, & sur l'avis de l'Amirante & de l'Archevêque de Tolède, elle résolut d'aller à Arévalo sous prétexte de rendre les derniers devoirs à Don Alphonse; mais en effet pour avoir cette Ville à sa dévotion. Le Comte de Placentia qui tenoit Arévalo au nom de la Reine Doüairiere, soupçonna la verité; & dans la crainte d'être dépossédé, il demanda au Roi cette Ville à titre de Duché. Don Henry y consentit pour chagriner Isabelle, à la sollicitation même de Villéna, qui crut ne pouvoir mieux tenir dans ses filets le Comte de Placentia, qu'il redoutoit, qu'en lui donnant le patrimoine de la Maison Royale, & la pénible occupation de conserver le bien d'autrui.

La Princesse des Asturies frustrée de cette espérance se retira dans Avila, où elle fut étrangement sollicitée par les deux Factions d'Arragon & de Portugal. Comme on ne cessoit encore de l'importuner à Madrid où elle s'étoit réfugiée, on vint lui offrir un nouveau parti, c'est-

à-dire, lui demander une Couronne qui devenoit l'objet de tous les vœux des Princes voisins. Le Cardinal d'Albi lui proposa d'épouser le Duc de Guyenne, frére de Loüis XI. Ce Roi politique, pour contrebalancer la Ligue d'Angleterre & de Bourgogne, formée contre lui dans la guerre du bien public, qui n'est pas de mon sujet, ou pour écarter un frére qu'il redoutoit, s'étoit mis dans la tête de lui procurer une Couronne étrangére, en le mariant avec Isabelle ou avec Jeanne, selon que l'une ou l'autre l'emporteroit. Le Cardinal chargé d'une négotiation si délicate ne manqua pas de s'adresser à Isabelle, dont le parti commençoit à dominer; le Roi de Castille y avoit consenti dans la même vûë que Loüis XI. à l'égard de son frére, c'est-à-dire, à dessein d'éloigner sa sœur. On fit valoir à la Princesse le plus artificieusement que l'on put les avantages de l'alliance du Duc de Guyenne, les inconveniens des deux autres, l'ancienne amitié entre la France & la Castille, celle des peres du Duc & de l'Infante; enfin le Cardinal employa toutes les raisons que son éloquence & son habileté dans les affaires purent lui suggérer. Isabelle accoûtumée par sa situation douteuse au manége de la Cour, combla

AN. DE J. C. 1468. & suiv.

An. de J. C. 1468. & suiv.

d'honneurs & de politesses les Ambassadeurs; mais elle ne leur répondit rien autre chose, sinon qu'elle étoit déterminée à consulter sur cela les Grands du Royaume, & à suivre leurs avis & la volonté du Ciel; ensuite elle renvoya les François comme elle avoit fait les Portugais.

Un quatrième Prétendant; à sçavoir, le frére d'Edoüard Roi d'Angleterre s'étoit mis aussi sur les rangs, moins peut-être pour supplanter le Duc de Guyenne, que pour mettre obstacle à cette alliance. Il eut la même réponse, & fut payé de la même monnoye que les trois autres, c'est-à-dire, de politesses & de paroles en l'air.

Ces fréquens assauts importunoient l'Infante, dont les refus palliés faisoient autant de mécontents capables de se ranger au parti de Dogna Jeanne, & de lui faire les mêmes offres qu'à Isabelle. C'est ce qui détermina l'Amirante, l'Archevêque de Toléde, & le Connêtable de Navarre à achever au plûtôt leur ouvrage. Ils crurent que pour ne pas donner à tant de rivaux & à Don Henry le tems de se reconnoître, il falloit précipiter les événemens, passer par dessus les formalités ordinaires, tromper le Roi qui les vouloit tromper eux-mêmes; en un mot

marier Ferdinand & Isabelle malgré Don Henry.

AN. DE J. C. 1468. & suiv.

L'entreprise étoit hardie, mais elle pouvoit réüssir, & le succès devenoit infaillible, si la force se joignoit ensuite à l'adresse. Le Roi d'Arragon quoiqu'embarrassé dans la guerre de Catalogne où il avoit le dessous, tournoit toutes ses vûës du côté de la Castille, pour ménager ce mariage en faveur d'un fils qui lui avoit coûté la mort d'un aîné, & la perte d'une partie de ses Etats. Il avoit envoyé carte blanche à l'Archevêque de Tolède, comme au Chef de cette importante entreprise. Il entretenoit en même-tems deux autres négotiations, l'une auprès du Grand-Maître de saint Jacques, pour tâcher de l'entraîner dans ses intérêts; mais elle ne réüssit pas: l'autre plus facile & plus heureuse auprès des personnes attachées à la Princesse; il les combloit tous de présens, d'offres & de promesses, bien persuadé que cette façon de négotier est toûjours la plus sûre & la plus efficace; les Gouvernemens & les Evêchés ne lui coûtoient point à distribuer; l'or d'Arragon couloit avec profusion en Castille, tandis que les autres Ambassadeurs ne donnoient que de vains raisonnemens & beaucoup de politique, dont on n'avoit que faire. Le Légat du

An. de J. C. 1468. & suiv. Pape Don Antoine de Vénéris n'étoit pas oublié dans ces gratifications, afin qu'il obtînt la dispense du Pape, ou que du moins il ne s'opposât point au mariage.

On laissa donc les autres Prétendans se morfondre, & par les moyens que je viens de dire, la Faction Arragonnoise s'étant extrêmement multipliée, Isabelle prit pour la forme le suffrage de ses partisans, qui ne manquérent pas d'entrer dans ses vûës. Aussi-tôt elle donna son consentement en faveur du Roi de Sicile. Le contrat fut dressé par ceux du Conseil de la Princesse, & signé le 5. du mois de Mars de l'an 1469. par Don Ferdinand à Cervéra où il étoit alors. Les dix-huit articles se réduisoient à trois principaux chefs, dont l'un regardoit Don Henry, l'autre Dogna Isabelle, & le troisiême Don Ferdinand. Il s'engageoit aussi-bien qu'elle à respecter, à servir, & à reconnoître Don Henry comme Roi tant qu'il vivroit; c'étoit un article nécessaire pour ne pas aigrir un Prince, dont l'un & l'autre se faisoient les successeurs malgré lui. Le Roi de Sicile s'obligeoit en second lieu à ne rien entreprendre sur les droits d'Isabelle dês qu'elle seroit devenuë Reine, à ne point toucher aux Loix & aux Priviléges des Castillans, à ne rien

faire sans sa participation ; enfin à la nommer avec lui dans les Actes publics, tant pour la Castille que pour l'Arragon. Isabelle fut dans la suite fort jalouse de ces droits, qu'elle maintint constamment. Quant à ce qui regarde Ferdinand, on lui mettoit sur la tête la plus belle Couronne de l'Espagne, & l'on ne pouvoit trop éxiger en lui portant une dot si considérable.

An. de J. C. 1469. & suiv.

On étoit d'accord de part & d'autre. Le point essentiel étoit de conduire l'affaire jusqu'à la conclusion, & de surmonter des obstacles qui paroissoient invincibles. Il falloit user de force ou de ruse ; l'un étoit presqu'impossible, & l'autre dangereux. Le Roi d'Arragon assez occupé en Catalogne n'avoit ni troupes ni argent ; outre qu'il s'étoit épuisé en dons & en promesses pour amener l'affaire jusqu'au point de l'éxécution, la guerre qui déchiroit ses Etats, emportoit tous ses soins, & absorboit des sommes immenses : d'ailleurs Don Henry & son Ministre étoient les plus puissans en Castille ; ils se montroient inéxorables sur le choix d'Isabelle, & ne songeoient qu'à se rendre maîtres de sa personne pour décider Souverainement de sa destinée. Le Grand Maître paroissoit trop adroit & trop fort pour donner lieu à la surprise ou à la violence. Il avoit à sa dévotion

AN. DE J.C. 1469. & suiv.

plusieurs de ceux-là mêmes qui environnoient la Princesse. L'Archevêque de Tolède fut contraint de se servir de troupes pour la tirer de Madrigal, & la mettre en sûreté à Vailladolid. D'un autre côté Don Juan avoit le chagrin de voir que ce mariage n'agréoit pas aux Arragonnois, qui craignoient l'aggrandissement de leur Souverain; lui même apprehendoit tout pour son fils; il lui paroissoit dur de l'exposer à toute l'indignation d'un ennemi, sans autre ressource qu'un parti encore foible, & qu'il n'étoit pas difficile d'écraser. Comme l'artifice & la diligence sembloient être l'unique moyen de réüssir, l'Archevêque de Tolède envoyoit couriers sur couriers pour hâter le voyage du Prince; mais l'activité & le courage du Prélat ne rassûroient pas entiérement le Roi d'Arragon, de façon que six mois se passérent depuis la signature du contrat, dans des incertitudes & dans des allarmes continuelles.

Enfin Don Juan se détermina à tenter la fortune. Il envoya en Castille Don Ferdinand, déguisé & accompagné seulement de quatre Cavaliers. On publia des motifs en l'air pour cacher la raison de son absence, & l'on fit courir le bruit qu'il partiroit d'un côté, lorsqu'il étoit

AN. DE J. C. 1469. & suiv.

déja entré de l'autre dans la Castille ; par ce moyen il arriva heureusement à Vailladolid, & s'étant mêlé dans la foule des Courtisans, il voulut par galanterie paroître aux yeux d'Isabelle sans en être reconnu, afin d'être témoin de son embarras, & de lui ménager une surprise agréable. Comme la Princesse le cherchoit des yeux avec quelque sorte d'empressement & de curiosité, Cardenas son confident s'approcha d'elle, & lui dit, en lui montrant l'époux qu'elle avoit choisi, ces paroles Espagnoles, *esse es*, qui ont le son de la lettre S, c'est-à-dire, *le voici* : à quoi elle répondit avec grace, hé bien ! je veux que la lettre S soit désormais le fonds de tes armes, de-là vient que la Maison de Cardénas a porté toûjours, depuis, ce symbole dans ses armoiries.

Ferdinand n'avoit alors que 17. ans, c'est-à-dire, onze mois & trois jours moins qu'Isabelle. Il avoit été conçû dans un village nommé *El Fresno* à quatre lieuës de Calatajud, en la cabanne d'un Paysan chez qui Don Juan & la Reine son épouse avoient été contraints de s'arrêter, & il étoit né à Sos sur les frontiéres de l'Arragon & de la Navarre. Le Roi son pere s'étant transporté au Royaume de Valence pour quelques affaires d'Etat, avoit laissé le Gouvernement entre les mains de

AN. DE J. C. 1469. & suiv.

la Reine, qui de son côté ayant passé en Navarre, en revint brusquement quand elle se sentit prête d'accoucher, afin qu'il fût vrai de dire, que Ferdinand étoit né dans l'Arragon. On dit qu'à sa naissance on avoit vû en l'air un Couronne colorée comme l'arc en Ciel, & qu'à Naples un Carme d'une éminente sainteté avoit revelé sa future grandeur. Le jeune Prince avoit donné dês son enfance de grandes espérances; car il inspiroit dês-lors je ne sçai quel respect qu'attire à tout âge un génie heureux & destiné aux grandes choses. A sept ans on l'avoit appliqué aux lettres, & il étoit capable d'y réüssir par la vivacité de son esprit, & par la netteté de sa mémoire; mais à peine l'eût-on initié à la Grammaire qu'il fallut l'en arracher pour le former aux armes avant qu'il eût dix ans accomplis. Il acquit dans cet exercice beaucoup plus de prudence & de bravoure que de science; il étoit de taille moyenne & bien proportionnée, ses cheveux étoient plats & châtains, son teint un peu olivâtre, ses yeux pleins de feu, son front serain, son air toûjours gai & affable, mais grave en même-tems & pleins de majesté. Il aimoit la propreté à l'excês, il étoit naturellement três-sobre, & jamais dans ses repas il ne touchoit à plus de deux mets, ni

ne bûvoit plus de deux fois. Elevé dans le sein de la guerre il avoit appris de bonne heure à manier avec grace un cheval, & à se distinguer dans tous les éxercices de l'art militaire. Il sçavoit dêja supporter le poids des affaires & les travaux guerriers ; il sçavoit même commander les armées, & remporter des victoires, comme il le fit bien voir dans la guerre de Catalogne. Du reste sa conduite étoit réguliére, & il portoit la piété jusqu'à ne manger jamais qu'il n'eût entendu la Messe.

An. de J. C. 1469. & suiv.

Un époux de ce caractére ne pouvoit manquer de plaire à Dogna Isabelle, la conformité de génie, de mœurs, de fortune, d'inclinations, & de qualités faisoit juger que le Ciel les avoit fait naître l'un pour l'autre. La Princesse le reçut avec beaucoup de civilité ; la joye fut égale des deux côtés, & d'autant plus vive qu'il avoit fallu surmonter bien des obstacles pour procurer cette union, qui avoit au fonds quelque chose de romanesque. On ne différa pas plus long-tems d'en resserrer les nœuds ; le 18. d'Octobre Fête de saint Luc on fit la cérémonie du mariage, & le lendemain la réjoüissance des nôces se passa sans beaucoup d'éclat dans la Maison de Juan de Rivero, où fut depuis la Chancellerie. L'A-

An. de J. C. 1469. & suiv.

mirante, l'Archevêque de Tolède, Don Pédro d'Acunha Comte de Buendia, & les principaux du parti Arragonnois se trouvérent seuls à cette fête, comme si c'eût été la nôce d'un simple particulier: car outre qu'on ne vouloit pas aigrir Don Henry en triomphant trop publiquement de lui au milieu de ses Etats, les nouveaux époux manquoient d'argent au point qu'il fallut emprunter les sommes nécessaires au mariage de ceux qui devoient un jour gouverner de si vastes Royaumes dans l'ancien & le nouveau monde. L'article de la parenté avoit fait d'abord quelque difficulté; mais un Auteur contemporain (Alphonse de Palencia) dit que l'Archevêque de Tolède la leva sur le champ en disant, qu'il avoit une dispense de Pie II. Il est assez difficile de croire qu'il l'eût en effet; car outre que Pie II. étoit mort le 15. d'Août de l'an 1464. dans le tems qu'on ne songeoit pas à unir la destinée de Ferdinand & d'Isabelle, & outre qu'il y a apparence que Zurita & Mariana se sont trompés après cet Auteur, en citant Pie II. pour Paul II. ces Historiens eux-mêmes font une réfléxion très-naturelle sur ce point; à sçavoir, qu'il est dit expressément dans la dispense qui fut donnée dans la suite par le Pape Sixte IV. que le mariage

avoit été fait sans dispense. Ainsi il est croyable, que l'Archevêque de Tolède naturellement peu scrupuleux, passa sans balancer par dessus cet obstacle, par un mensonge officieux, d'autant plus que le parti contraire à Ferdinand fit extrêmement valoir le défaut de dispense. Il est tems de raconter à present quels furent les divers obstacles qui s'opposérent à l'union des deux Royaumes, fondée sur celle d'une Princesse Castillanne & d'un Prince Arragonnois, & comment l'affermissement de l'une rendit l'autre ferme & inébranlable.

AN. DE J. C. 1469. & suiv.

Fin du quatriéme Voulume.

TABLE DES MATIERES

Contenuës dans ce IVe. Volume.

A

R

Fin de la Table des Matieres du quatriéme Volume.